

Sommaire

2	Fiche signalétique de l'Association
3	Objet social
5	Effectifs
7	Le Conseil d'Administration
8	Le mot du Président
10	Vie associative
14	<u>L'hébergement</u>
15	L'Hébergement d'Urgence
26	Les Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
	30 HUDA Aube
	57 HUDA Chaumont
75	Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
	82 CADA Aube
	110 CADA de Charleville-Mézières
	129 CADA de Langres
161	<u>L'accompagnement des réfugiés</u>
165	Le Centre Provisoire d'Hébergement
175	Les Dispositifs d'Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés
	179 ADLER Haute-Marne
	189 ADLER Aube
	207 Le programme AGIR
215	<u>Le logement accompagné</u>
	216 La Résidence Sociale
	227 La Pension de famille
	238 Les dispositifs pour déplacés ukrainiens
	240 Accueil Ukraine Aube
	253 Accueil Ukraine Haute-Marne
	264 Les Logements « Allocation au Logement Temporaire »
267	<u>Les Pôles sociaux</u>
	268 Le pôle social le Corbusier
	281 La Clé
286	Liste des sigles utilisés

Fiche Signalétique

Nom de l'organisme et sigle	Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM) Association Loi 1901
Statut juridique	Association Loi 1901
Date de constitution	Juin 1967
Siège Social	2 rue Roger Thiéblemont 10 600 La Chapelle Saint Luc
Téléphone	03.25.80.59.03
Fax	03.25.80.80.59
E-mail	siege@aatm.fr
Site internet	https://www.association-aatm.org/
Président	François MARGUET
Directrice Générale	Wanda SAIRE
Directrice Générale Adjointe	Elise HAMARD
Trésorier	en cours
Commissaire aux Comptes	Daniel SIMONNY
Expert-comptable	Mathieu CHRISTMANN
Activités	Hébergement et accompagnement des demandeurs d'asile, accueil temporaire de ménages défavorisés qui se trouvent sans domicile ou nécessitant un hébergement ou logement temporaire (résidence sociale, hébergement d'urgence, hôtel social), animation d'ateliers sociolinguistiques en vue de faciliter l'intégration des personnes d'origine étrangère, cours de Français Langue Etrangère, accompagnement de bénéficiaires d'une protection internationale.

Objet social

Association loi 1901, fondée en 1967, l'A.A.T.M. a pour objet de faciliter l'accueil, l'hébergement, l'installation, l'adaptation et l'intégration des demandeurs d'asile et de leurs familles ainsi que de toute personne d'origine étrangère et toute activité liée à l'accueil de personnes en situation de précarité matérielle et/ou morale.

Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse.

Capacité d'accueil au 31/12/2022

- Hébergement d'urgence : 48 places
- Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) : 171 places
- Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) : 440 places
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) : 36 places
- Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés : 50 suivis en file active
- AGIR : Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés, selon orientations des BPI par l'OFII
- Logements ALT (Hôtel social + Appartement en diffus) : 16 places
- Résidence Sociale (RS) : 56 studios
- Pension de famille (PF) : 27 logements
- Dispositif Ukraine : 101 places

Actions de socialisation à La Chapelle Saint Luc et Langres

- Ateliers sociolinguistiques (ASL)
- Cours de savoirs de base en français (Français Langue Etrangère-FLE)

Agréments

L'association dispose de l'agrément au titre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale renouvelé en mars 2022.

Elle a également obtenu l'agrément au titre de l'ingénierie financière et technique pour l'accompagnement social des personnes pour favoriser l'accès ou leur maintien dans le logement en mai 2016, renouvelé pour 5 ans en mai 2021.

Travail de réseau

Depuis 2015, l'association est membre du Bureau de l'association La Cadorre qui gère le SIAO et dispositif 115 sur le département de l'Aube.

L'AATM est aussi membre de la commission annuelle de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes dans les départements de l'Aube et de la Haute Marne. Elle est signataire du plan départemental de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes dans ces deux départements.

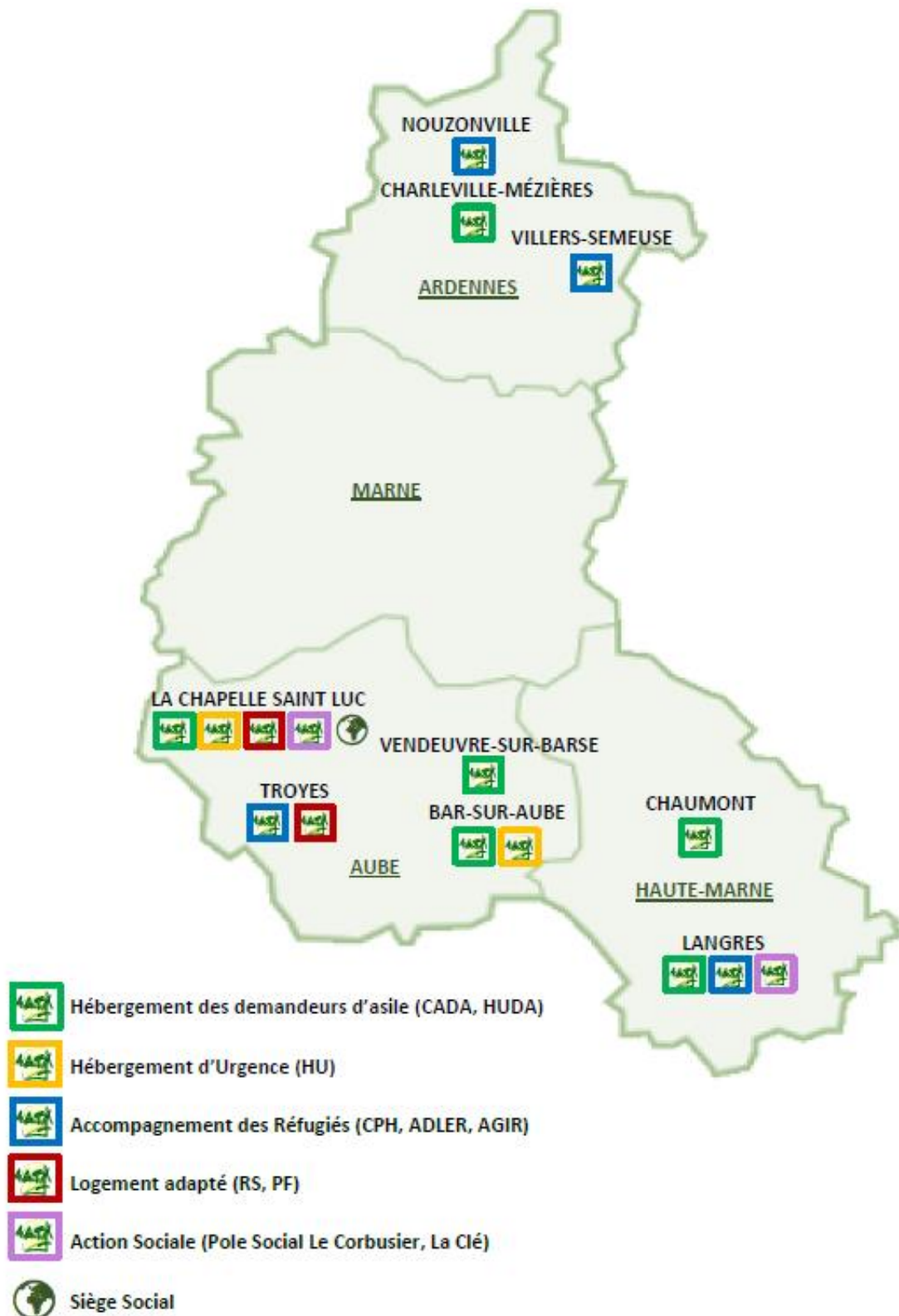
Depuis 2015, la cheffe de service de Langres siège régulièrement au Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Depuis octobre 2017, l'AATM siège à la commission de médiation (qui statue sur le droit opposable au logement et à l'hébergement), en qualité de représentant des associations de défense des personnes en situation d'exclusion œuvrant dans le département.

Par ailleurs, l'AATM est affiliée à la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS- ex FNARS)

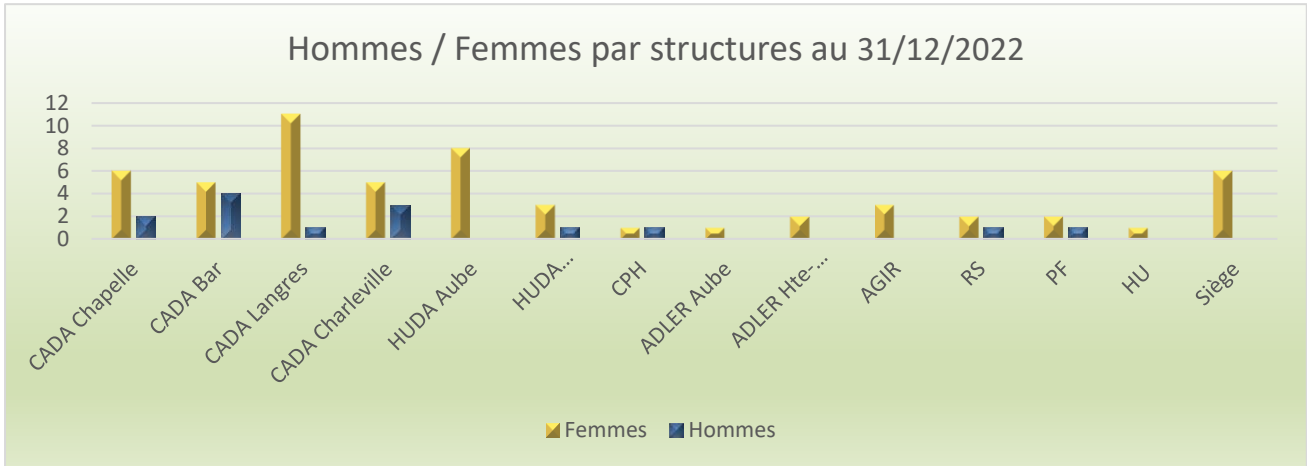
Implantation

Géographique

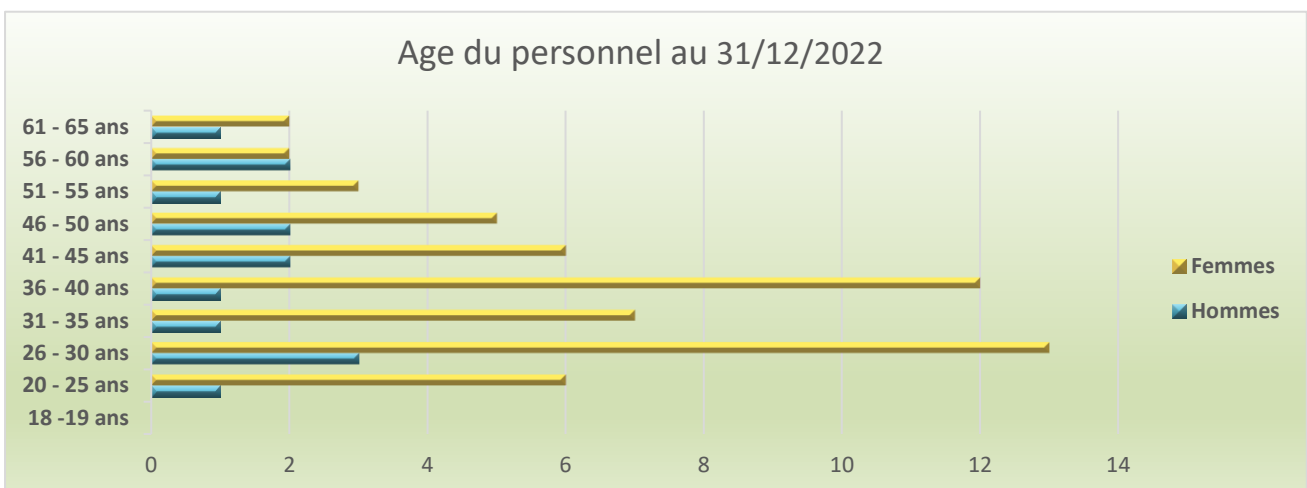


Effectifs au 31/12/2022 : 70 salariés - 2 stagiaires - 1 contrat d'apprentissage – 63,47 ETP – 3 services civiques- 57 bénévoles

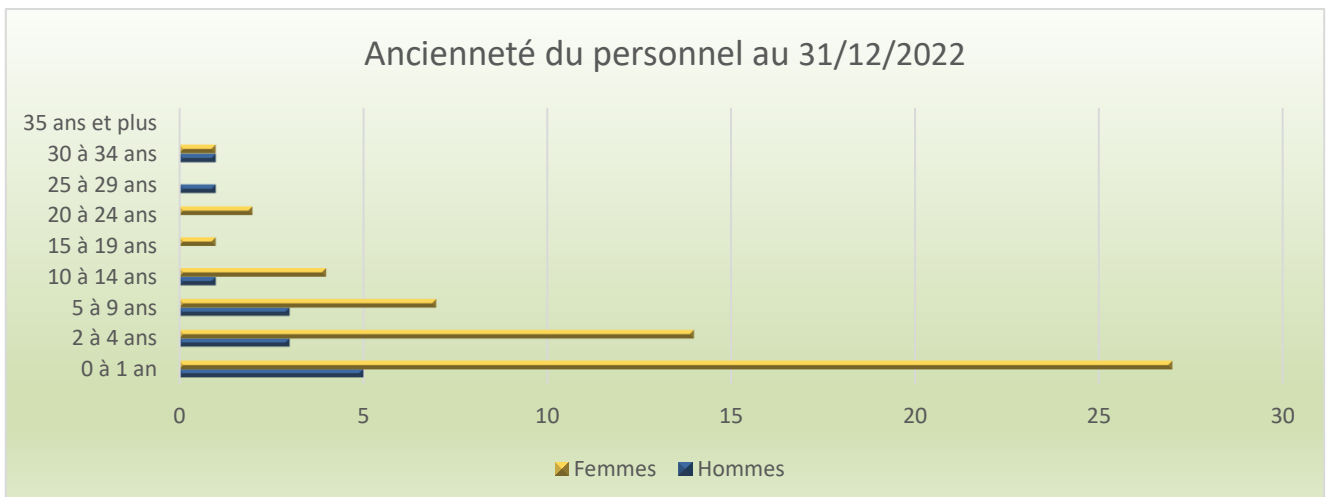
Effectifs sur l'année 2022 : 86 salariés avec une moyenne de 59,36 ETP sur l'année
80% des salariés étaient des femmes.



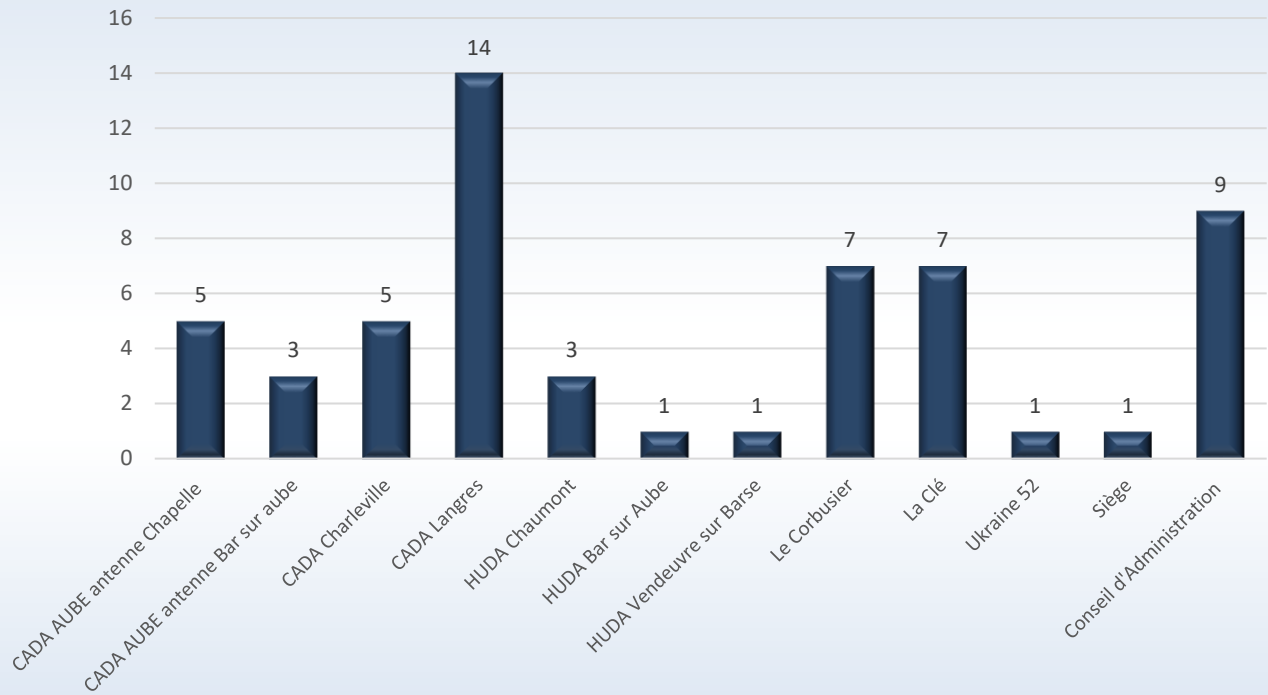
La moyenne d'âge des salariés en 2022 était de 41 ans.



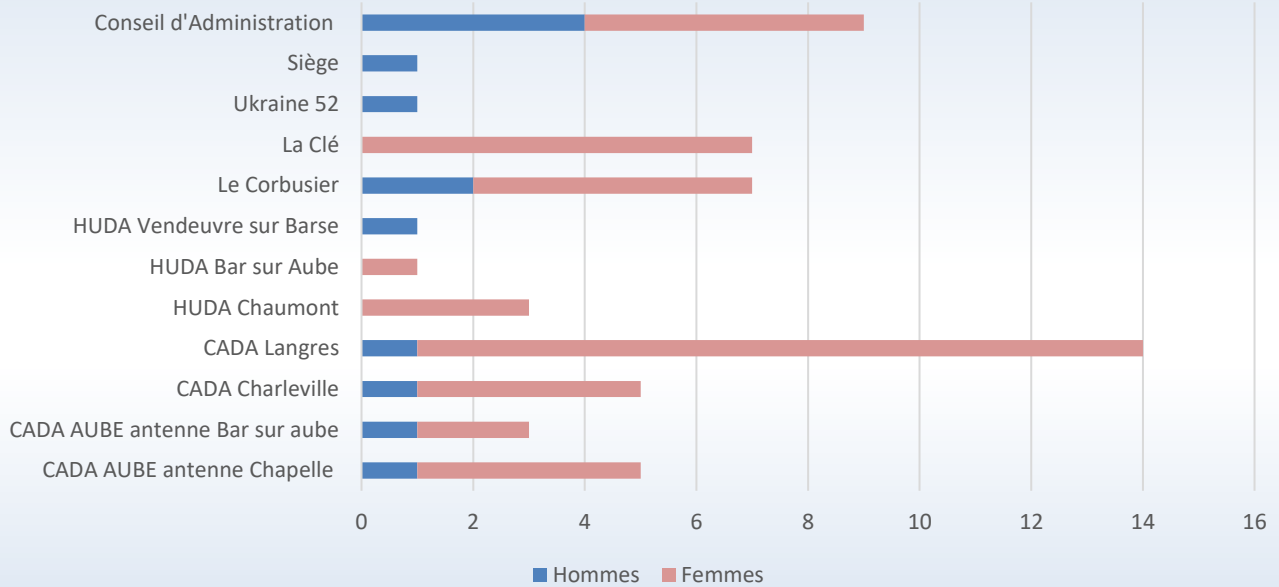
45,71 % des effectifs avaient moins d'un an d'ancienneté



Nombre de bénévoles par Structures au 31/12/2022



Répartition des bénévoles par structures au 31/12/2022



Le Conseil D'Administration

Composition du Bureau et du Conseil d'Administration au 31/12/2022.

Le Bureau

François MARGUET	Président
Philippe CONTANT	Vice-président et Trésorier par intérim
Colette GINET	Secrétaire

Les membres du Bureau se sont réunis 10 fois en 2022.

Les Membres Élus

Christophe DROUILLY	Avocat
Sylvie COSSON	Retraitée
Gilles ROLLIN	Directeur Patrimoine et Développement
Love BOULU	Infirmière
Marie-Françoise PAUTRAS	Retraitée
Colette GULDEMANN	Retraitée

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2022, dont 1 fois par visio-conférence partielle.

Le mot du Président

Tout d'abord un grand merci à vous tous d'être avec nous ce soir. Merci à vous les bénévoles qui œuvrez efficacement au sein de notre association ; merci à vous les salariés, votre présence est un signe de votre attachement à notre association.

Au cours de l'année 2022, notre association a, une nouvelle fois, fait preuve d'un grand dynamisme, comme le compte rendu d'activité vous le démontrera.

Un des événements majeurs de cette année 2022 a été l'inauguration de la pension de famille à Troyes. Je rappelle que la Pension de Famille est un établissement destiné à accueillir des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Elle est une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré)apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes et sont accompagnées par 2 intervenantes sociales et un agent logistique encadrés par une responsable, afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable. Son inauguration a été un événement marquant pour notre association, je dois cependant regretter que le remplissage des 27 places disponibles ont été beaucoup plus lent que prévu et aujourd'hui encore toutes les places ne sont pas occupées ce qui est préjudiciable particulièrement au niveau du budget.

Courant 2022, nous avons aussi répondu en partenariat avec la Croix Rouge Française et le PACT Soliha de l'Aube à l'appel à projet pour mettre en place un dispositif dénommé AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des personnes Réfugiées). Nous sommes heureux et fiers d'avoir obtenu ce marché public. AGIR consiste en un guichet unique départemental accessible à chaque réfugié, et induit deux prestations : l'accompagnement individualisé, vers l'emploi et le logement mais aussi l'appui à la coordination des acteurs locaux. Ce dispositif semble donner de bons résultats et son efficacité a été reconnue par la secrétaire d'État à la citoyenneté, Sonia Backès, lors de son passage à Troyes mi-mai de cette année.

Un autre moment important en 2022 a été, à Langres la reprise par l'AATM de l'association « La Clé » qui assurait l'insertion sociale et professionnelle à toute

personne en difficulté notamment du fait de la non-maîtrise de la langue française parlée et écrite. La Clé a repris progressivement son activité en septembre 2022 suite à une fusion-absorption. Cette fusion nous permet de mieux répondre encore à notre mission première qui est l'accueil et l'accompagnement des personnes d'origines étrangères.

Les extensions de nos établissements et la création de nouveaux dispositifs que nous enregistrons depuis plusieurs années ont entraîné une augmentation du nombre de nos salariés et nécessité des évolutions dans notre organisation, aussi il nous semble sage et indispensable de consacrer les mois à venir à une consolidation de notre organisation.

Enfin, comme vous le montrent aussi les comptes qui vont vous être présentés, notre association gère avec efficacité les budgets qui lui sont attribués, cela grâce à l'efficacité de nos équipes et particulièrement au pragmatisme de l'équipe du siège social, cette bonne gestion doit nous permettre de travailler toujours à l'amélioration des conditions d'accueil de nos résidents.

Oui, malgré son âge notre association reste dynamique, ceci grâce à vous tous, je vous dis un grand merci.

François MARGUET,

Président

Vie associative

Evènements 2022

Tout au long de l'année 2022, les équipes des différents dispositifs gérés par l'AATM se sont réunies en groupe de travail à plusieurs reprises (20/01, 22/02, 22/03, 06/05, 02/06, 15/11), en vue d'échanger sur leurs pratiques, et de travailler ensemble à l'élaboration de procédures communes et harmonisées à partir des retours d'expériences positives des unes et des autres.

Dans ce cadre, plusieurs fiches protocoles ont été harmonisées ou écrites :

Janvier 2022 Mise à jour procédure accueil des bénévoles

Février 2022 Création procédure lutte contre les nuisibles

Mars 2022 Actualisation contenu et mise à disposition packs alimentaire, hygiène et sanitaire, composés de produits de premières nécessités

Actualisation des protocoles Accueil CADA et HUDA ainsi que des docs supports en hébergement :

- Livret « Bien vivre dans son hébergement »
- Powerpoint support d'information collective sur l'hébergement
- Règlement en cohabitation
- Nouveau formulaire de relevés de compteurs
- Barème des dégradations
- Guide repère budget
- Nouveau formulaire de suivi des cautions/ménage accompagné
- Tableau spécifique de suivi des cautions clés et badges
- Nouveau formulaire de demande d'autorisation d'absence en CADA/HUDA

Novembre 2022 Actualisation des prises en charge financières en CADA et HUDA

Actualisation des protocoles expression/participation des personnes accompagnées : questionnaires d'évaluation et réunions de résidents

Actualisation des protocoles accompagnement en CADA et HUDA : accompagnement procédure d'asile, projet personnalisé, accompagnement à la sortie etc.

<u>Janv. à Mars 2022</u>	Organisation élections des représentants du personnel au Comité Social et Economique → carence
<u>Février 2022</u>	Signature convention de partenariat avec La Cravate Solidaire de Troyes
<u>Mars 2022</u>	Premiers accueils des ukrainiens à Bar sur Aube et Chaumont, d'abord en hébergement ad hoc puis à compter de juin en intermédiation locative
<u>Avril 2022</u>	Extension 6 places CPH Ardennes
<u>Mai 2022</u>	Présentation du parcours administratif d'un demandeur d'asile auprès de la mission locale de Troyes
<u>Juin 2022</u>	Fête anniversaire 20 ans du CADA de Langres
<u>Juillet 2022</u>	Signature d'un accord d'entreprise pour la mise en place d'un forfait-jours à destination des cadres
<u>Sept-Déc.2022</u>	Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion locative
<u>Sept.2022</u>	Déplacement de 13 salariés aux portes ouvertes de l'OFPPRA
<u>Octobre 2022</u>	Inauguration de la Pension de Famille de Troyes Participation des établissements à la semaine de l'Intégration Signature convention de partenariat CPAM de l'Aube : portail extranet Espace Partenaires
<u>Novembre 2022</u>	Démarrage du programme AGIR Aube, en consortium avec la Croix Rouge Française et le Pact Soliha de l'Aube
<u>Nov.-Déc.2022</u>	Déplacement de 24 salariés pour assister à des audiences CNDA
<u>Décembre 2022</u>	Création antenne chaumontaise CADA en Haute-Marne avec ouverture de 10 places Démarrage chantier de construction espace de stockage siège social Organisation 1 ^{er} concours de sapins entre les structures de l'AATM



21 juin : Venue de la Préfète de l'Aube, Mme Dindar, au siège de l'AATM et visite des différents dispositifs sur site

Zoom Dispositifs Ukraine

Dans la lignée de son objet social, l'AATM s'est organisée instantanément dès le mois de mars 2022, afin de répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des déplacés en provenance d'Ukraine.

Cet accueil n'aurait pu avoir lieu aussi rapidement sans le soutien et l'engagement des équipes en place (Chaumont, Bar sur Aube et La Chapelle Saint Luc) : que se soient travailleurs sociaux, administratifs, agents techniques, cadres ou comptabilité : tous ont fait corps et ont répondu à l'unisson.

Des appels aux dons ont été lancés auprès de nos équipes, des partenaires et bénévoles ainsi que publiés et relayés sur les réseaux sociaux. Ces appels ont également été diffusés en interne par des acteurs très variés tels que l'UDAF, le Crédit Agricole, le Secours Populaire, les municipalités et partenaires etc.

Nous avons ainsi pu compter sur le soutien de 27 généreux particuliers donateurs ainsi que 3 associations (RSJH, Joyeux petits Souliers, association turque de BSA), 4 enseignes (But, Gitem, Boulanger, Bureau Vallée), le bailleur social Mon Logis, la municipalité de Chaumont et 1 collège.

Grace à cet élan de solidarité et au fort esprit d'équipe, ce sont **33 appartements au bénéfice de 101 personnes** qui ont été équipés (mobilier, vaisselle, linges de maison et de toilette) en un temps record.

Passée cette première étape de l'accueil (location des appartements, ouvertures compteurs, équipement mobilier), les intervenants sociaux ont pu concentrer leurs missions sur les nombreuses démarches administratives nécessaires à l'ouverture des droits ainsi qu'à l'accès aux soins.

Difficultés générales rencontrées en 2022

➤ La surcharge de travail pour l'équipe du siège social

L'année 2022 a été marquée par une succession de démissions au sein de l'équipe du siège social qui a enregistré 2 départs consécutifs, mais également par l'absence de plusieurs cadres (démission, maladie).

Cette situation a engendré une charge de travail importante pour la direction et le restant de l'équipe du siège social, alors qu'elles devaient parallèlement faire front à plusieurs défis :

- Organisation de l'accueil et de l'accompagnement des déplacés ukrainiens
- Mise en place de l'intermédiation locative
- Mise en place du nouveau logiciel de gestion locative
- Ouverture de la pension de famille

➤ Projets non aboutis

Beaucoup de projets annoncés ont pu aboutir en 2022, néanmoins d'autres ont échoué ou sont reportés :

- Le processus RGPD n'est pas encore totalement terminé, par manque de temps
- Les travaux du bâtiment collectif du CADA Chapelle n'ont pas encore commencé
- L'association a dû cesser son activité liée aux ateliers numériques après avoir été contrainte de se séparer de son conseiller numérique

➤ Les problèmes informatiques récurrents

Dans la lignée de 2021, faute d'informaticien ou technicien réseau au sein de l'association, le suivi et le traitement des problèmes informatiques ont rejailli sur l'équipe du siège social, déjà impactée par une charge de travail conséquente (voir plus haut).

Une solution adaptée doit être trouvée pour remédier à ce problème qui devient urgent, au regard de la taille du parc informatique ainsi que de la complexité et la technicité pour le paramétrage des installations informatiques (PC, serveur, Watch Gard etc..) qui impactent plusieurs réseaux (téléphonie et Internet, copieurs...).

➤ **La dématérialisation des démarches OFPRA et Préfecture (ANEF)**

Depuis mai 2022, l'OFPRA a mis en place son portail numérique, devenu seul canal de communication des différents documents relatifs à l'évolution de la procédure, là où auparavant ces documents étaient adressés par courrier (introduction demande d'asile, convocation, décision) : les équipes doivent accompagner les résidents dans l'accès à leur espace personnel et les sensibiliser à l'importance de ne pas perdre leur identifiant de connexion, ainsi qu'à la nécessité d'aller régulièrement le consulter.

Parallèlement, les bénéficiaires d'une protection internationale doivent depuis juin 2022 se créer un espace personnel sur le site de l'Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF), à partir duquel ils peuvent solliciter puis éditer les documents attestant de l'obtention d'une protection internationale ou de leur régularité de séjour. Lorsque le dossier est complet et sauf problèmes informatiques, ils reçoivent une attestation de prolongation d'instruction. Cette attestation, bien qu'elle soit un document provisoire de séjour qui justifie de la régularité de leur séjour, n'est pas toujours reconnue par les différentes administrations, ce qui complexifie et retarde les démarches d'insertion. La dématérialisation des démarches en général (OFPRA, ANEF, CAF, Pôle Emploi etc...) accroît le temps dédié à l'accompagnement dans le numérique (création des espaces personnels, aide à l'installation des applications, explications quant à leur fonctionnement, etc...) et est souvent source de difficultés compte tenu de problèmes fréquents (connexion, cas particulier, enregistrement etc..).

Orientations des années à venir

- Réfléchir à une nouvelle organisation au sein de l'équipe du siège social en renforçant ses moyens
- Préparer les futures évaluations externes des CADA et du CPH attendues en 2024
- Mettre à jour le projet associatif de l'AATM
- Poursuivre l'actualisation des fiches protocoles harmonisées au sein de l'association
- Suivre la ligne directrice donnée par les projets d'établissement : cible commune, vers laquelle les actions de chacun-e doivent converger
- Candidater dans le cadre des appels d'offre AGIR (Marchés subséquents) pour être à même de poursuivre l'accompagnement des BPI
- Obtenir la réalisation de travaux d'humanisation au sein du bâtiment collectif du CADA LCSSL + la livraison de nouveaux bureaux pour l'équipe de BSA
- Poursuivre la structuration et le fonctionnement de la pension de famille à Troyes
- Développer l'intermédiation locative pour répondre aux besoins identifiés par l'Etat
- Développer les activités du pôle social La Clé à Langres
- Se mettre en conformité RGPD
- Poursuivre le travail de sensibilisation aux conditions d'accueil et de parcours administratif des migrants en France, lutter contre les préjugés

L'HEBERGEMENT

HU (Hébergement d'Urgence) p. 15

Hébergement généraliste : La Chapelle Saint Luc et Bar sur Aube

HUDA (Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) p. 26

Hébergement du DNA (dispositif national d'accueil) : Vendeuvre sur Barse, Bar sur Aube et Chaumont

CADA (Centres d'accueil pour demandeurs d'asile) p. 75

Hébergement du DNA (dispositif national d'accueil) : Charleville-Mézières, Langres, Chaumont, Bar sur Aube et La Chapelle Saint Luc

L'Hébergement d'Urgence

L'Hébergement d'urgence a pour objectif d'assurer la protection et le gîte par une mise à l'abri des personnes à la rue.

1. Configuration

Capacité actuelle d'accueil : **48 places réparties sur 2 sites** (La Chapelle St Luc et Bar sur Aube)

Année d'ouverture : 2012 (10 places)

Extension en 2013 (7 places pérennes + 5 places hiver) puis en 2014 pérennisation de 5 places hiver et 2 places supplémentaires pour répondre à l'accueil d'urgence des personnes à la rue.

Extension de 16 places en Février 2019 et + 8 places en octobre 2020.

Coordonnées

Antenne	BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
Adresse	17 avenue Maurice Emmanuel 10200 Bar sur Aube	2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle saint Luc
Téléphone	03.25.27.53.06	03.25.45.12.62
E-mail	hebergement-urgence.bar@aatm.fr	hebergement-urgence.chapelle@aatm.fr

Nombre de logements mobilisés : 48 places, soit 13 logements mobilisés sur les 2 sites

BAR SUR AUBE	LA CHAPELLE SAINT LUC
<u>Du 1/01/2022 au 16/06/2022</u> 22 places pérennes = 2 appartements (dont 1 en diffus) + 7 chambres dans le collectif	26 places = 2 appartements en diffus + 5 studios
<u>Du 17/06/2022 au 31/12/2022</u> 22 places pérennes = 6 appartements en diffus	

△ Antenne de Bar-sur-Aube :

Du 01/01/2022 au 16/06/2022

- ✚ Les chambres (de 1 à 3 personnes) étaient au 2^{ème} étage d'un bâtiment occupé par l'AATM. La cuisine et les sanitaires étaient partagés avec les personnes hébergées en A.L.T. à l'Hôtel social.
- ✚ Un appartement en diffus accueille une famille de 5 personnes. Le second est aménagé en cohabitation, permettant ainsi l'accueil de 2 familles.

Du 17/06/2022 au 31/12/2022

- ✚ 5 nouveaux appartements en diffus ont permis d'accueillir les résidents qui étaient auparavant dans le collectif.

Appartement N°1	1 femme + 1 enfant	Soit 4 personnes
	1 femme + 1 enfant	
Appartement N°2	1 femme + 2 enfants	Soit 3 personnes
Appartement N°3	1 femme + 4 enfants	Soit 5 personnes
Appartement N°4	1 femme + 1 enfant + 1 femme	Soit 3 personnes
Appartement N°5	3 hommes	Soit 3 personnes
Appartement N°6	3 hommes	Soit 3 personnes

Déménagement effectué pour l'ensemble des résidents encore présents dans le collectif entre le 13/06 et le 17/06. A compter du 24/12/2022 une place a été affectée au site de la Chapelle Saint Luc.

△ Antenne de La Chapelle-Saint-Luc :

L'antenne de La Chapelle-Saint-Luc compte 5 studios (hébergeant de 2 à 4 personnes), situés dans le Bâtiment B de la Résidence Sociale et 2 appartements loués à proximité sur la commune qui peuvent accueillir chacun des familles de plus de 4 personnes.

Nombre de salariés au 31.12.2022 :

- 0,35 ETP Chef de service
- 0,35 ETP siège social
- 2 intervenants sociaux à plein temps

L'antenne de Bar sur Aube a accueilli un jeune en Travail d'intérêt général les 9 et 10 juin 2022.
Tâches réalisées : mise à jour inventaire stock et aide auprès de l'intervenant social dans la distribution alimentaire et hygiène à destination des résidents.

2. Données chiffrées 2022

2.1. Admissions

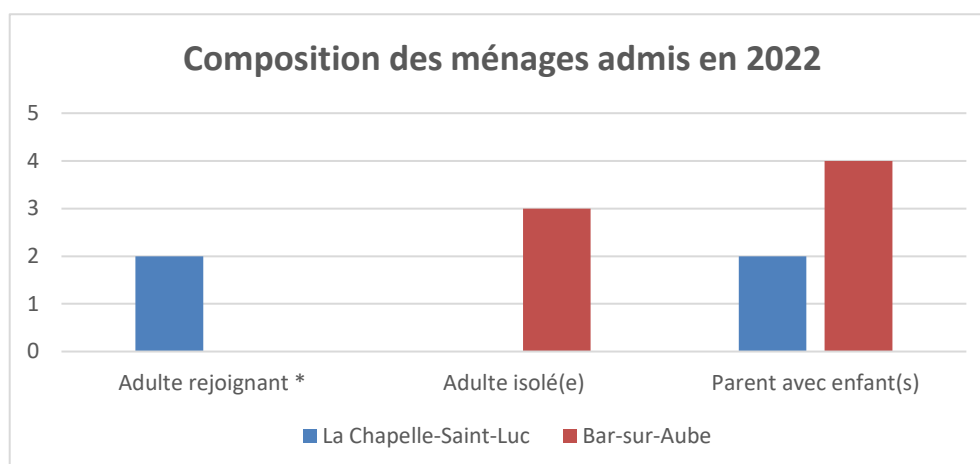
11 ménages (soit 22 personnes) ont été accueillis en 2022. Les admissions ont eu lieu essentiellement à l'antenne de Bar-sur-Aube (63,63 % des ménages accueillis).

Composition des ménages admis en 2022

Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Adulte rejoignant *	2	0	2
Adulte isolé(e)	0	3	3
Parent avec enfant(s)	2	4	6
Total	4 ménages (8 personnes) + 1 naissance	7 ménages (14 personnes)	11 ménages (22 personnes)

* Adultes rejoignants :

- 1 homme dont la femme et les enfants étaient déjà hébergés sur le dispositif
- 1 femme dont la fille et les petits-enfants étaient déjà hébergés sur le dispositif (Mme a rejoint sa fille suite à l'expulsion du territoire français du mari de celle-ci)

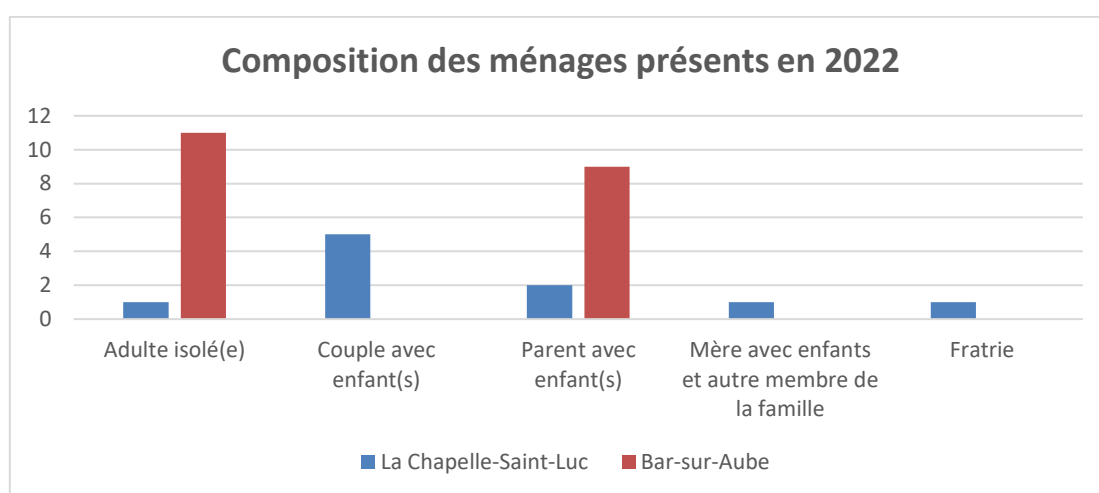


2.2 Effectif présent en 2022

	La Chapelle-saint-Luc	Bar-sur- Aube	Total
Nombre de nuitées	9 491	8 006	17 497
Taux d'occupation	100.01 %	99.70 %	99.86 %

30 ménages (soit 71 personnes) de 21 nationalités différentes ont été accompagnés au cours de l'année.

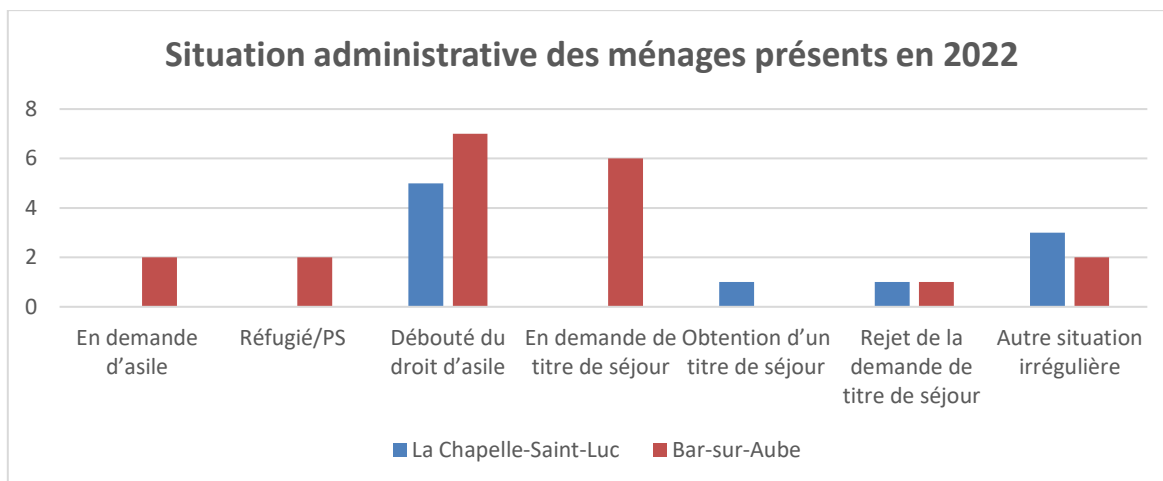
Typologie des ménages	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
Adulte isolé(e)	1	11	12
Couple avec enfant(s)	5	0	5
Parent avec enfant(s)	2	9	11
Mère avec enfants et autre membre de la famille	1	0	1
Fratrie	1	0	1
Total	10 ménages (35 personnes)	20 ménages (36 personnes)	30 ménages (71 personnes)



L'Hébergement d'urgence est un hébergement inconditionnel, c'est-à-dire un dispositif qui accueille toute personne à la rue, quelle que soit sa situation administrative.

Situation administrative des ménages présents en 2022

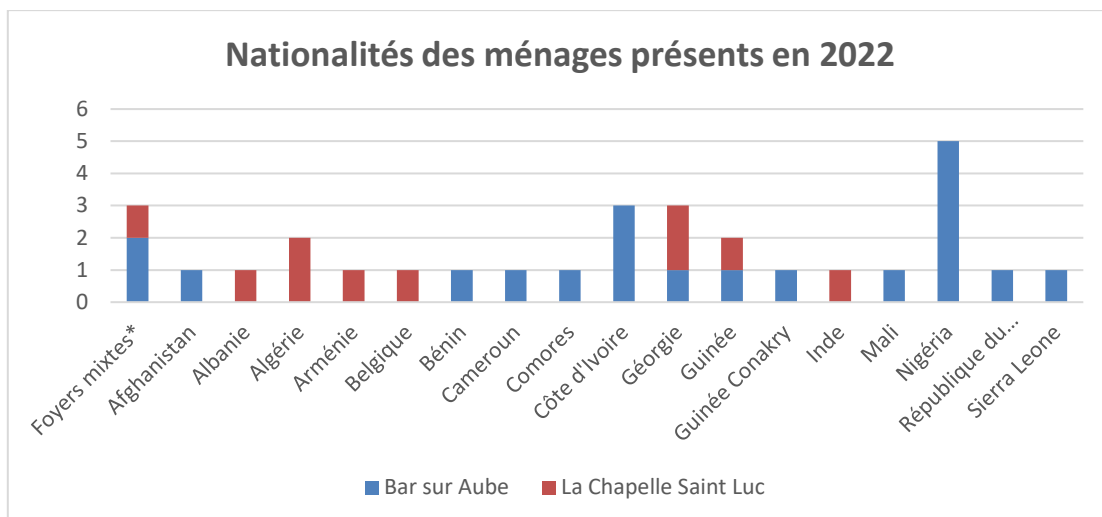
Situation administrative	La Chapelle-Saint-Luc	Bar-sur-Aube	Total
En demande d'asile	0	2	2
Réfugié/PS	0	2	2
Débouté du droit d'asile	5	7	12
En demande de titre de séjour	0	6	6
Obtention d'un titre de séjour	1	0	1
Rejet de la demande de titre de séjour	1	1	2
Autre situation irrégulière	3	2	5
Total	10 ménages (35 personnes)	20 ménages (36 personnes)	30 ménages (71 personnes)



Répartition des ménages présents en 2022 selon les nationalités

Pays	Bar sur Aube	La Chapelle Saint Luc
Foyers mixtes*	2	1
Afghanistan	1	0
Albanie	0	1
Algérie	0	2
Arménie	0	1
Belgique	0	1
Bénin	1	0
Cameroun	1	0
Comores	1	0
Côte d'Ivoire	3	0
Géorgie	1	2
Guinée	1	1
Guinée Conakry	1	0
Inde	0	1
Mali	1	0
Nigéria	5	0
République du Congo	1	0
Sierra Leone	1	0
TOTAL	20 ménages (36 personnes)	10 ménages (35 personnes)

* Nationalités des foyers mixtes : Bar-Sur-Aube = éthiopienne/érythréenne, congolaise/français



2.3 Sorties en 2022

La Chapelle Saint Luc :

2 ménages ont quitté le dispositif + expulsion d'un seul membre d'un ménage encore présent au 31/12/2022.

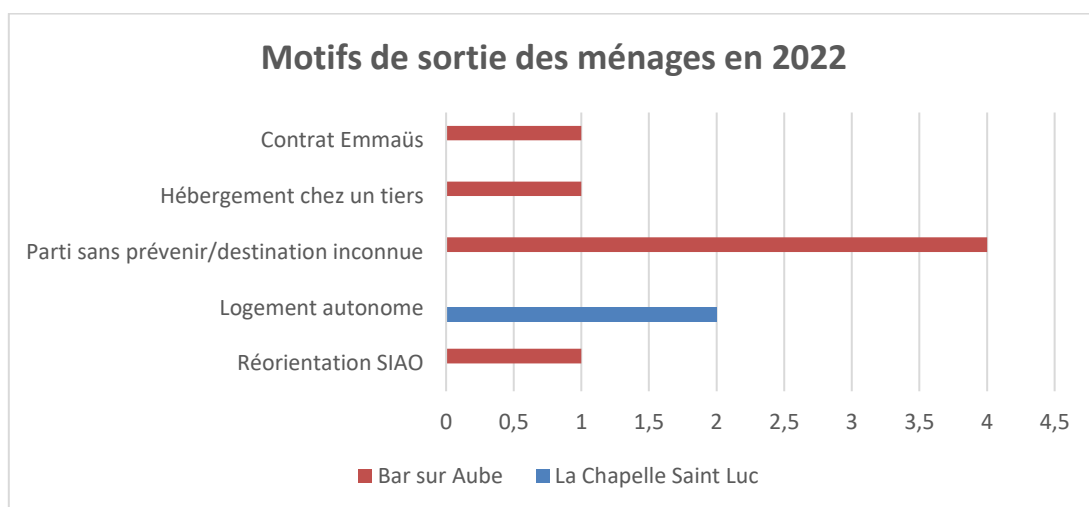
Bar sur Aube :

38.89 % des personnes hébergées sont sorties en 2022 de l'HU de Bar sur Aube.

Cela représente 8 ménages pour un total de 14 personnes :

- 50% des ménages (4) ont quitté l'HU sans prévenir
- 1 réorientation SIAO HU hors AATM
- 1 sortie vers Emmaüs - CST « compagnon d'Emmaüs »
- 1 partie chez un tiers

A noter qu'un ménage est passé de l'antenne de Bar sur Aube à l'antenne de La Chapelle Saint Luc en cours d'année.



Motifs de ménages sortis en 2022

Motifs de sortie	LCSL	BSA	Total
Réorientation SIAO	0	1	1
Logement autonome	2	0	2
Parti sans prévenir/destination inconnue	0	4	4
Hébergement chez un tiers	0	1	1
Contrat Emmaüs	0	1	1
Total	2 ménages 6 personnes	7 ménages 14 personnes	10 ménages 20 personnes

3. Réalisations de l'année 2022

3.1 A destination des salariés

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée	Intervenant
Présentation DPAR et ARV	1 intervenante sociale	2h	Visio OFII
Apatridie : Publication du guide d'identification, d'accompagnement et d'orientation des personnes exposées au risque d'apatridie	1 intervenante sociale	1 h	Visio Forum Réfugié
Gérer son temps et mieux s'organiser	Cheffes de service, 2 intervenantes sociales et Direction	2 jours	Y SCHOOLS
Premiers secours en santé mentale	2 intervenantes sociales et assistante adm	2 jours	Psychologue
Formation RGPD	Cheffe de service	1 jour	
Parler de sexualité en établissement	Cheffe de service	3 h	
République du Congo	1 intervenante sociale	1 jour	Visio Forum Réfugié
Nigéria	1 intervenante sociale + cheffe de service	1 jour	Visio Forum Réfugié
Sensibilisation psychiatrie / précarité	1 intervenant social + 2 cheffes de service	2 h	Visio EPSMA Aube
Traite des êtres humains	Cheffe de service	3 h	DIHAL
Formation CNDA	1 intervenant social	2 jours	
Evaluation FAS AHI	Cheffe de service	2 h	
Réunion CPAM	Cheffe de service	3 h	CPAM
Comprendre les enjeux des origines sexistes des violences faites aux femmes	2 intervenantes sociales	1 jour	Solidarité femmes
Formation « Ethno musicalité »	1 intervenante sociale	1 jour	
Webinaire « Apatridie »	cheffe de service	2h	
Formation « Les titres de séjour concomitants à la demande d'asile »	2 cheffes de service	1 jour	
Comprendre les émotions pour mieux communiquer : La culture émotionnelle au service du management	Cadres et direction		
Gérer les situations RH délicates			

Conférence Santé Travail : phénomènes ADDICTIFS	
Webinaire - Temps d'échange à destination des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS	
Présentation les bons clics	
Acteurs de la médiation numérique, rejoignez-nous pour le déploiement de Mon espace santé	
Acteurs en quartiers populaires se reconnaître et coopérer	
Sensibilisation aux techniques d'économat	Comptabilité

La Chapelle Saint Luc :

- L'intervenante sociale a également assisté à différentes réunions / rencontres :
 - Séminaire de la Réussite éducative
 - Colloque « Accueil des femmes victimes de violences sexuelles » (Solidarité Femmes)
 - Conférence « La grande pauvreté et ses conséquences pour les professionnels et les familles » (ATD Quart monde)
 - Conférence « Comment aider les parents, professionnels et enseignants à mieux comprendre les codes et cultures de chacun » (dans la continuité du projet « Langue, culture et musicalité »)
 - Réunion de présentation du dispositif « Les 1 000 premiers jours de l'enfant »
- La cheffe de service a représenté l'AATM lors des commissions SIAO.

3.2 A destination des résidents

Antenne La Chapelle Saint Luc

- Pendant chaque période de vacances scolaires, les enfants de l'HU et ceux du CADA ont pu bénéficier ensemble des activités sportives proposées par le service sport de la ville (de 1 à 3 enfants).
- 2 enfants (une fratrie) ont également participé à un séjour au lac d'Orient, dans le cadre des colonies apprenantes du programme Cité Educative.
- Une action collective sur le logement (bien vivre ensemble et bonne utilisation des hébergements) a été présentée aux familles de l'HU. 5 familles étaient présentes.
- Le Pôle Social a invité les résidents à participer à un projet mené par des étudiants au sein de la Médiathèque Jacques Chirac à Troyes : visite de la Médiathèque, lecture d'un ouvrage « Facile à lire » et à l'issue remise d'une carte de médiathèque.
1 résident a participé à l'ensemble de l'activité, et 3 résidents ont pu bénéficier d'une carte de Médiathèque.
- Une résidente en recherche d'emploi a pu bénéficier de l'aide de La Cravate Solidaire pour prendre confiance en ses capacités d'insertion professionnelle. Elle est repartie avec une tenue et une photo professionnelle, ainsi que plein de conseils concrets, grâce à la mise en situation avec un chef d'entreprise bénévole.
- Depuis le mois de mai, toutes les familles bénéficient des actions menées par le dispositif Précarité menstruelle, porté par le PACT SOHALIA de l'Aube et le Département (= séances d'information et

d'échanges avec une sage-femme + distributions de produits de protection menstruelle accompagnées de conseils).

Ce dispositif est très apprécié par les femmes qui y trouvent une écoute bienveillante et adaptée.

- Un grand repas partagé a été organisé cet été et a permis aux résidents et aux professionnels des structures de La Chapelle Saint Luc de se réunir pour un temps festif ; tant attendu après toutes les annulations dues à la crise sanitaire.

- La traditionnelle fête de fin d'année a réuni les résidents de l'HU et ceux du CADA. Au programme : un spectacle au Centre Culturel Bienaimé (5 familles de l'HU ont pu en bénéficier) ; et lors d'une deuxième journée, tous se sont retrouvés au Centre Victor Hugo pour une distribution de cadeaux et goûters pour petits et grands.

Des actions sur la parentalité ont été menées :

- 3 familles ont participé aux ateliers du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) au Centre Accueil Social Marcel DeFrance, proposés par la Référente famille du Centre Social Victor Hugo, et destinés à tous les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents habitant la commune.

Ce fut des temps d'échanges particulièrement appréciés par les familles, qui ont permis notamment de renforcer leur entraide, tout en recevant des conseils de la part de professionnelles de la petite enfance. Cet espace a permis aux enfants de préparer l'entrée à l'école maternelle en étant en contact avec leurs pairs. Depuis septembre, ils sont heureux de se retrouver en classe.

Une famille est également allée à plusieurs reprises aux ateliers jeux, qui accueillent petits et grands des fratries ainsi que leurs parents.

- Un atelier sur la thématique des accidents domestiques, animé par les intervenantes sociales, a été proposé aux résidents de l'HU, du CADA et d'ADLER. Les 7 familles de l'HU y ont participé.

- Le Projet Eveil aux Langues s'est poursuivi cette année. Un enregistrement de comptines et de chants traditionnellement chantés aux enfants a été réalisé sur 3 demies-journées, avec des résidents de l'HU, du CADA et du Foyer des Nozats. Des photos ont été prises et des montages audios ont été réalisés afin de pouvoir proposer une exposition-forum qui a permis de valoriser les participants et leur multilinguisme.

□ Antenne Bar-sur-Aube

Des ateliers liés à la santé ont été mis en place en partenariat avec la CPAM :

- Action de prévention santé sexuelle
- Prévention Bucco-Dentaire "M'tes dents"
- Information sur les Droits de l'assurance maladie

Des ateliers ont été mis en place en partenariat avec le PACT :

- Action de prévention précarité menstruelle / distribution de protections hygiéniques
- Action co – contraception

Des ateliers ont été mis en place en partenariat avec le CIDFF :

- Harcèlement sexuel/violence conjugale
- Parentalité / Mixité culturelle

Autres activités/animations

- Chasse à l'œuf suivie d'un goûter
- Participation en tant que spectateurs au tour de France féminin
- La fête de fin d'année a été l'occasion de se retrouver avec les résidents de l'ensemble des structures et dispositifs AATM présents à Bar sur Aube et de partager des moments conviviaux.

4. Difficultés rencontrées

A Bar sur Aube, l'année 2022 a été marquée par le déménagement de l'ensemble des résidents en appartements (diffus), afin d'améliorer leurs conditions d'hébergement qui jusqu'alors partageaient des espaces collectifs (sanitaires, cuisine) dans un bâtiment vétuste.

Il s'agira maintenant de travailler au renforcement des compétences spécifiques dans le cadre de cette modalité d'accompagnement dite « diffuse » et d'inviter les professionnels à s'interroger sur leur posture professionnelle en relation avec l'usager, le travail en équipe et le travail partenarial.

A La Chapelle Saint Luc, les difficultés rencontrées sont essentiellement liées aux locaux dont nous disposons :

- La pièce qui est utilisée comme salle de stockage est trop exigüe et humide.
- L'accès à la laverie (partagée avec la Résidence Sociale) reste compliqué. Une deuxième machine à laver devrait prochainement être mise à disposition.
- Les résidents ne disposent pas d'une salle commune où ils pourraient passer du temps ensemble, hormis les temps collectifs proposés par l'intervenante sociale.

5. Projets pour 2023

Organiser des temps de rencontres et de travail communs des équipes des deux antennes pour harmoniser les pratiques et permettre le partage d'expérience des professionnels.

□ Antenne La Chapelle Saint Luc

- ✓ Poursuivre le projet multi partenarial « Eveil aux langues », qui s'inscrit dans une dynamique de promotion de la diversité linguistique et culturelle, et qui a pour objectif de favoriser la coopération, le vivre ensemble ainsi que l'estime de soi.

En 2023, les intervenantes sociales de l'HU et du CADA seront formées par l'association DULALA à la fabrication d'une « boîte à histoires » et au Kamashibai, qu'elles pourront ensuite expérimenter avec les familles. Une présentation des travaux de l'année devrait avoir lieu en juin. Le projet devrait aboutir en 2024 sur la création d'un livre numérique, avec et pour les familles.

- ✓ Afin de valoriser le savoir-faire des résident(e)s, la réalisation d'un livre de cuisine leur sera proposée. Environ une fois par mois, les personnes intéressées se réuniront pour préparer ensemble une spécialité culinaire de leur pays d'origine. Des photos seront prises pour présenter les différentes étapes des recettes, et un texte sera également rédigé dans les deux langues (en français et dans la langue maternelle). Sans oublier un temps de dégustation en toute convivialité.
- ✓ Poursuivre l'aménagement des studios et l'optimisation de l'espace.
Des séparations ont été installées en 2022 pour permettre de distinguer un espace nuit et un espace jour. Des meubles de cuisine supplémentaires devraient être mis à disposition courant 2023.
- ✓ Réorganiser le local de stockage.

□ Antenne Bar-sur-Aube

- ✓ Poursuivre le déménagement dans de nouveaux locaux sera un temps fort de 2023. La livraison des nouveaux bureaux doit permettre la mise en place d'espaces permettant la confidentialité des échanges et l'amélioration des conditions d'animation.

- ✓ Poursuivre la formalisation des projets personnalisés des résidents afin de continuer à prendre en compte les attentes et les besoins des personnes accompagnées (recueillir leurs souhaits et garantir la prise en compte de la personne accompagnée dans les choix exprimés et les problématiques rencontrées).
- ✓ La cohabitation des résidents doit également faire l'objet d'un travail afin que chacun puisse trouver "sa place" dans une organisation partagée et vivre ensemble dans un espace privé soumis à des règles liées à l'espace public.
- ✓ Il s'agira également pour l'année 2023 de renforcer les liens de voisinage afin que le "vivre" ensemble prenne tout son sens.

Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

La crise migratoire qu'a traversé l'Europe depuis 2015 a conduit à l'intensification de l'occupation du Calais par des migrants cherchant à rejoindre le Royaume Uni.

La note interministérielle du 9 novembre 2015, ayant pour objet la création de centre de mise à l'abri pour les migrants de Calais, affirmait « la volonté d'offrir à ces migrants un sas d'accueil et d'orientation » qui « doivent leur permettre de bénéficier d'un temps de répit et de reconsidérer leur projet migratoire ».

C'est dans ce contexte que l'AATM a été sollicitée pour la première fois en novembre 2015 pour la gestion de places de Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) en Haute Marne tout d'abord (CAO de La Liez ouvert de novembre 2015 à février 2016) puis dans l'Aube en mai 2016, avant de connaître une forte sollicitation en septembre 2016 (extension du CAO Aube et ouverture CAO Langres en octobre 2016), dans le cadre du démantèlement des camps de Calais.

Les CAO étaient des **centres temporaires de mise à l'abri** qui permettaient de mettre en œuvre ou approfondir une **première évaluation de la situation sociale et administrative des personnes accueillies**.

Ils offraient un **accompagnement approprié**, comprenant l'hébergement et la restauration (accompagnement sur la demande d'asile, le suivi sanitaire et l'accompagnement social et administratif quotidien).

La durée de prise en charge devait être limitée au temps nécessaire à l'orientation des migrants vers un dispositif adapté à leurs droits, notamment vers le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (CADA, ATSA, HUDA).

Mais en réalité, les demandeurs d'asile restaient en CAO jusqu'à la fin de leur procédure...

La réforme de 2018 tend vers une simplification et une structuration du parc d'hébergement autour de 3 dispositifs : CAES, HUDA et CADA, contre 6 auparavant (CAES, CAO, HUDA, ATSA et PRADHA).

C'est ainsi que **l'information du 31 décembre 2018** relative au parc d'hébergement des demandeurs d'asile a mis en œuvre un plan de fermeture des CAO à la fin du 1^{er} semestre 2020 au plus tard, invitant prioritairement à les transformer en HUDA cité comme hébergement adapté aux personnes sous procédure Dublin ou en procédure accélérée.

ADMISSIONS ET EFFECTIFS HEBERGÉS PAR L'AATM EN 2022

Au 31 décembre 2021, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 2 centres Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/22	Nombre de personnes arrivées en 2022	Nb de personnes accompagnées sur l'année
HUDA AUBE	Bar S/ Aube	57	47	100
	Vendeuvre sur Barse	48	40	74
TOTAL HUDA AUBE		105	87	174
HUDA Chaumont		66	59	121
TOTAL		171	146	295

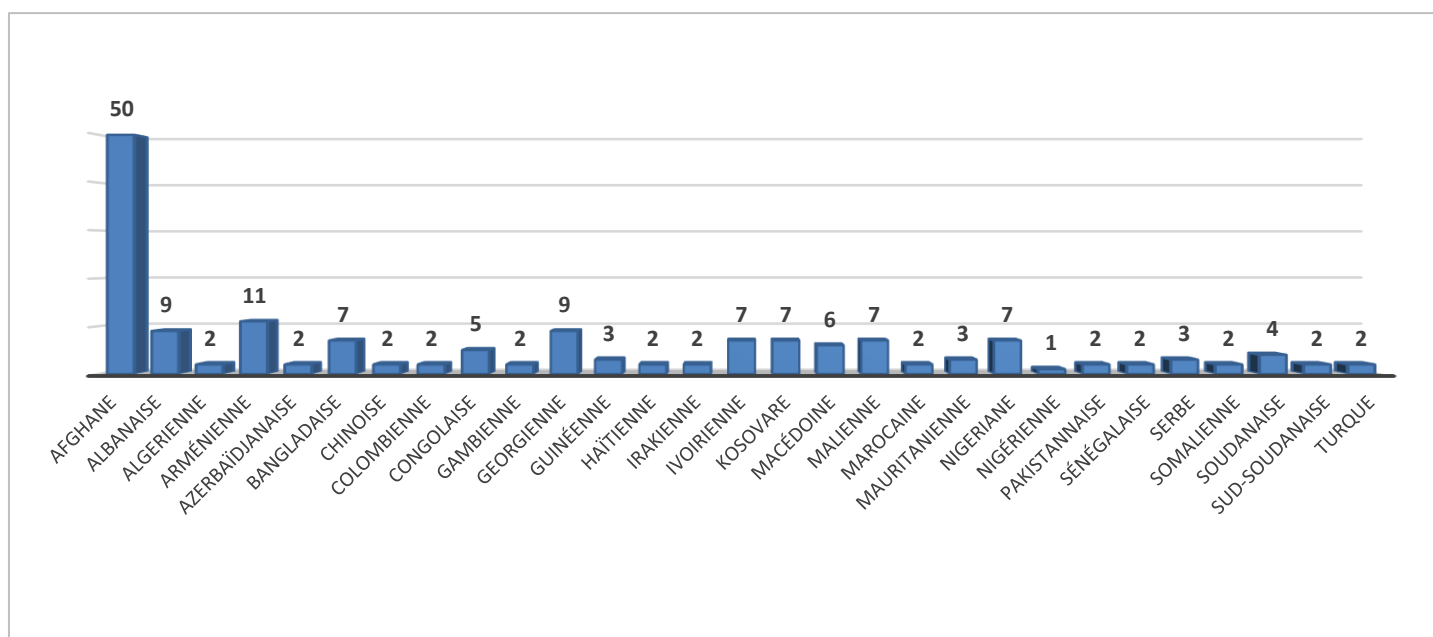
De 2016 à 2019, les admissions concernaient principalement des personnes orientées depuis l'île de France. Depuis 2020, avec la nouvelle réglementation liée à la transformation des CAO en HUDA, puis dans le cadre du nouveau schéma national d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile, les orientations sont presque exclusivement régionales.

Tout comme pour les CADA, les orientations sont décidées par l'OFII et aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres.

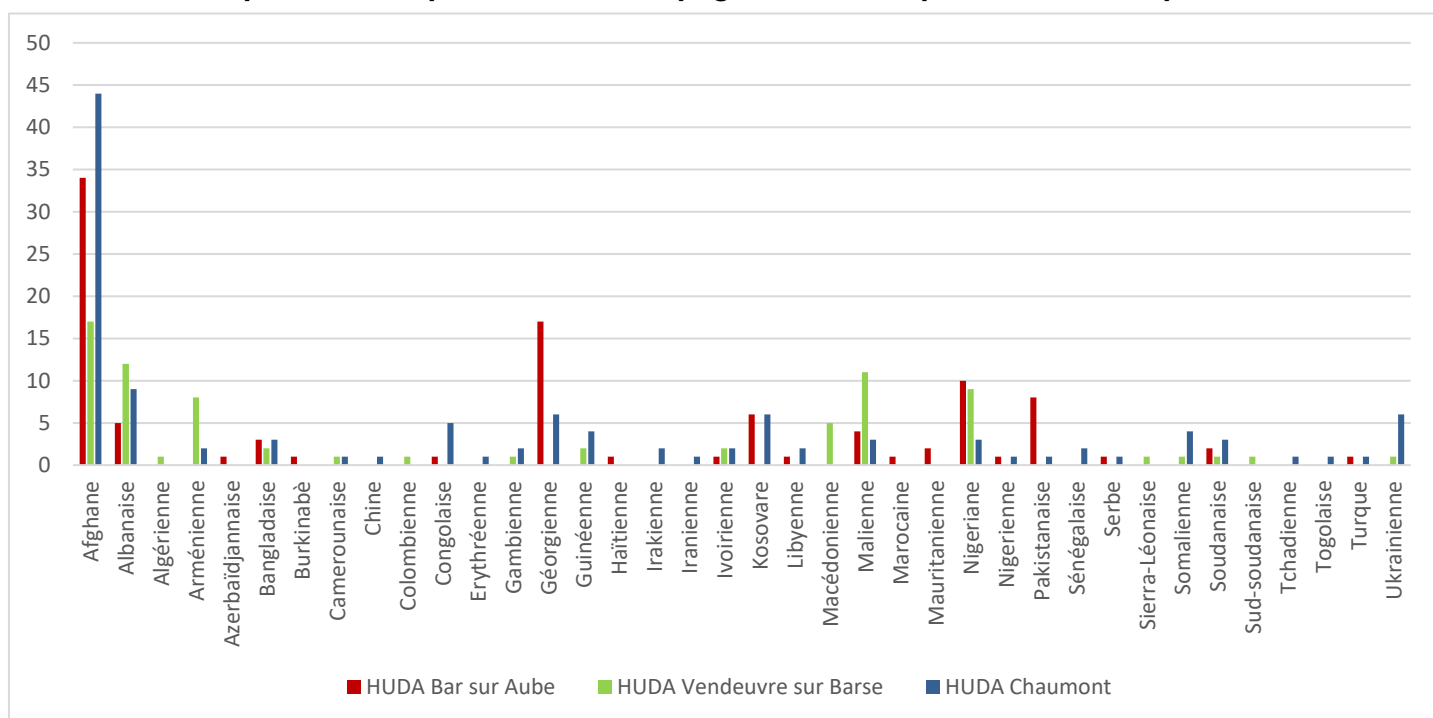
En 2022, les HUDA de l'AATM ont admis **146 personnes de 31 nationalités différentes**. Les personnes orientées restent essentiellement de nationalités afghane (34%).

Au total **295 personnes ont été accompagnées** (contre 259 en 2021) sur l'année.

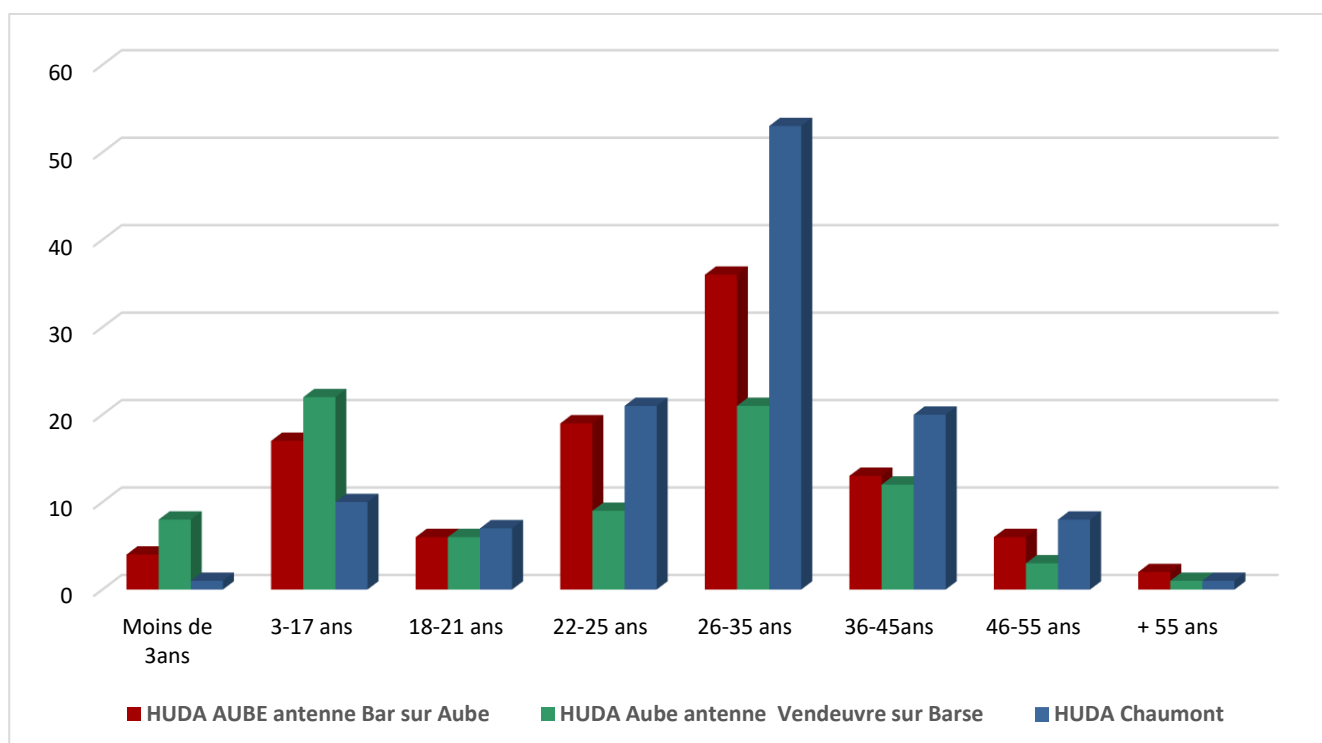
Répartition des personnes arrivées en HUDA en 2022 par nationalité



Répartition des personnes accompagnées en 2022 par nationalité et par HUDA



La moyenne d'âge des personnes accueillies en HUDA en 2022 se situe entre 26 et 35 ans (35,95%).



Les HUDA ont enregistré **148 sorties en 2022** :

- 38 bénéficiaires d'une protection, dont 18 ont intégré un logement autonome, 110 ont intégré un logement adapté (CPH, FTM, RS) afin de bénéficier d'un accompagnement après leur sortie de la structure, 9 avec une solution personnelle et 1 a intégré un dispositif d'insertion (CHRS, SIAO d'Insertion)
- 7 migrants ont été reconduits dans le cadre de la procédure Dublin
- 39 ont quittés la structure sans prévenir
- 13 transferts OFII
- 47 personnes déboutées
- 4 sorties pour d'autres motifs

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne de Vendeuvre sur Barse
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : H.U.D.A. Aube

Année de création: 2016 (CAO) → 2019 (HUDA)

Capacité d'accueil au 31/12/2022 : **105 places**

Profil des personnes accueillies : femmes isolées, hommes isolés et familles (nucléaires et monoparentales)

Nombre de logements mobilisés : 27 appartements, dont 2 pour les bureaux et 25 pour l'hébergement des demandeurs d'asile

Type d'hébergement : diffus et en cohabitation (pour les personnes isolées et les mères seules avec un enfant).

- Antenne de Vendevre sur Barse

Date d'ouverture : 17 octobre 2016

Capacité : 48 (femmes isolées, hommes isolés et familles nucléaires ou monoparentales), au sein de 12 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : 8 rue Sant Exupéry – 10 140 VENDEVRE SUR BARSE

Téléphone : 03.25.41.45.45

E-mail : huda-aube.antenne-vendevre@aatm.fr

- Antenne de Bar sur Aube

Date d'ouverture : 20 octobre 2016

Capacité : 57 (hommes isolés et familles nucléaires ou monoparentales), au sein de 13 appartements d'hébergement

Adresse des bureaux : 3 rue du Docteur Schweitzer – 10 200 BAR SUR AUBE

Téléphone : 03.25.57.16.92

E-mail : huda-aube..antenne-bar@aatm.fr

Au 31 décembre 2022, l'établissement comptait **7,67 ETP** répartis comme suit :

Responsable	Antenne Vendevre	Antenne BSA	Siège social	TOTAL
0,70 ETP	3 ETP intervenantes sociales	3 ETP intervenantes sociales	1.07	7,77

2. Données chiffrées

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2022	Nb de personnes accompagnées sur l'année 2022	Nb de personnes arrivées en 2022	Nb de départs en 2022
AUBE	Bar-sur-Aube	57	103 (= 74 ménages)	48 (= 38 ménages + 2 naissances)	47 (= 39 ménages)
	Vendeuvre-Sur-Barse	48	82 (= 37 ménages)	40 (=17 ménages + 2 naissances)	36 (= 14 ménages)
TOTAL		105	184 * (= 110 ménages)	87 ** (= 54 ménages + 4 naissances)	82 *** (= 52 ménages)

* Compte-tenu du transfert d'un homme isolé de l'antenne de Vendeuvre vers l'antenne de Bar, ce sont au total 184 personnes (110 ménages) qui ont été accompagnées en 2022.

** Compte-tenu du transfert d'un homme isolé de l'antenne de Vendeuvre vers l'antenne de Bar, ce sont au total 87 personnes (54 ménages + 4 naissances) qui ont été admises en 2022.

*** Compte-tenu du transfert d'un homme isolé de l'antenne de Vendeuvre vers l'antenne de Bar, ce sont au total 82 personnes (52 ménages) qui sont sorties en 2022.

2.1 Admissions

→ **87 personnes (54 ménages et 4 naissances)** de **23 nationalités** différentes sont arrivées à l'HUDA Aube au cours de l'année 2022.

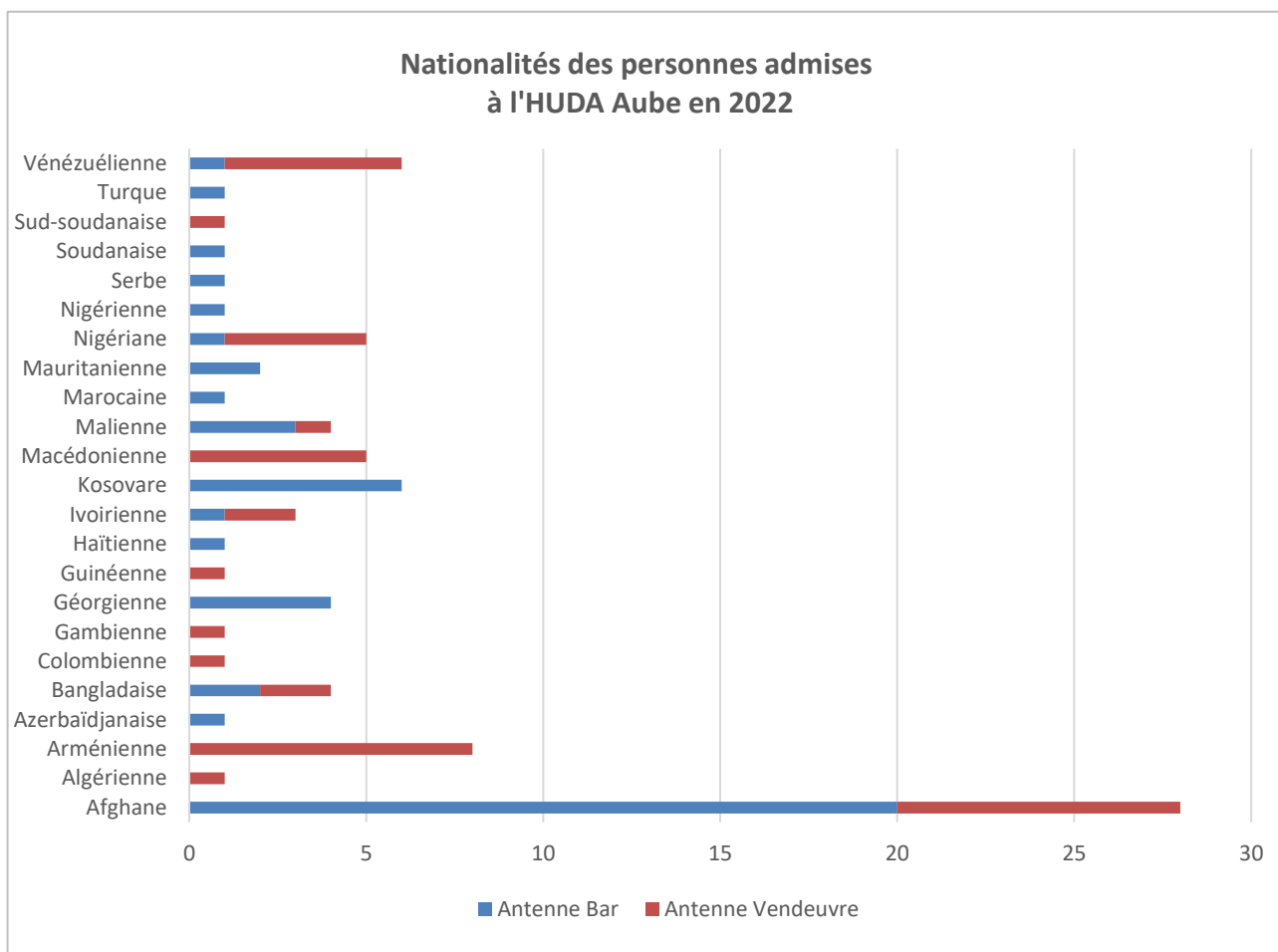
Région	Grand-Est	Ile-de-France	Naissance	Transfert interne AATM	TOTAL
Nb de personnes	78	5	4	1*	87*

* Transfert interne AATM : 1 homme isolé de l'antenne de Vendeuvre transféré vers l'antenne de Bar

Nationalités des personnes admises en 2022

Nationalité / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Afghane	20	8	28
Algérienne	0	1	1
Arménienne	0	8	8
Azerbaïdjanaise	1	0	1
Bangladaise	2	2	4
Colombienne	0	1	1
Gambienne	0	1	1
Géorgienne	4	0	4
Guinéenne	0	1	1

Haïtienne	1	0	1
Ivoirienne	1	2	3
Kosovare	6	0	6
Macédonienne	0	5	5
Malienne	3	1	4
Marocaine	1	0	1
Mauritanienne	2	0	2
Nigériane	1	4	5
Nigérienne	1	0	1
Serbe	1	0	1
Soudanaise	1	0	1
Sud-soudanaise	0	1	1
Turque	1	0	1
Vénézuélienne	1	5	6
TOTAL	47 personnes 16 nationalités	40 personnes 13 nationalités	87 personnes 23 nationalités



- Antenne de Bar sur Aube

→ **48 personnes / 38 ménages (35 hommes isolés et 3 familles) + 2 naissances** de **16 nationalités** différentes sont arrivées à l'antenne de Bar-sur-Aube de l'HUDA Aube au cours de l'année 2022.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2022 sur l'antenne de Bar-sur-Aube

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	06/01/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 afghan
2	12/01/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 afghan
3	25/01/2022	Nancy	1	1 homme isolé	1 afghan
4	25/01/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
5	08/02/2022	HUDA antenne Vendeuvre	1	1 homme isolé	1 nigérian
6	01/03/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 géorgien
7	30/03/2022	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 serbe
8	02/05/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 géorgien
9	03/05/2022	Mulhouse	2	2 hommes isolés	2 kosovares
10	12/05/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 ivoirien
11	19/05/2022	Paris	1	1 homme isolé	1 afghan
12	25/05/2022	Metz	2	2 hommes isolés	1 bangladais + 1 géorgien
13	31/05/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 marocain
14	28/06/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
15	12/07/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 bangladais
16	04/08/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
17	11/08/2022	Strasbourg	4	Couple + 2 enfants	4 afghans
18	23/08/2022	Strasbourg	3	Femme + 2 enfants	3 maliennes
19	23/08/2022	Nancy	1	1 homme isolé	1 soudanais
20	25/08/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 nigérien
21	30/08/2022	Strasbourg	2	2 hommes isolés	1 afghan + 1 haïtien
22	06/09/2022	Metz	3	3 hommes isolés	3 afghans
23	17/10/2022	Troyes	1	Naissance	1 nigérian
24	02/11/2022	Troyes	1	Naissance	1 afghane
25	08/11/2022	Strasbourg	2	2 hommes isolés	1 afghan + 1 mauritanien
26	10/11/2022	HUDA Chaumont	1	1 homme isolé	1 vénézuélien
27	16/11/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 mauritanien
28	28/11/2022	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 afghan
29	28/11/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 afghan
30	06/12/2022	Strasbourg	1	1 homme isolé	1 afghan
31	08/12/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 turque
32	15/12/2022	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 afghan
33	20/12/2022	Mulhouse	4	Couple + 2 enfants	4 kosovares
34	27/12/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 azerbaïdjanais
TOTAL = 48 personnes (38 ménages + 2 naissances)					

- Antenne de Vendevre sur Barse

→ **40 personnes / 17 ménages (8 hommes isolés, 6 familles et 3 femmes isolées) + 2 naissances** de **13 nationalités** différentes sont arrivées à l'antenne de Vendevre-sur-Barse de l'HUDA Aube au cours de l'année 2022.

Composition des groupes par date d'arrivée en 2022 sur l'antenne de Vendevre

Groupe	Date d'arrivée	Provenance	Nb de personnes accueillies	Composition du groupe	Nationalité
1	03/02/2022	Mulhouse	1	1 homme isolé	1 afghan
2	22/02/2022	Reims	3	1 femme + 2 enfants	3 arméniens
3	01/03/2022	Metz	1	1 femme isolée	1 gambienne
4	12/03/2022	Troyes	1	Naissance	1 guinéenne
5	14/03/2022	Metz	5	Couple + 3 enfants	5 macédoniens
6	19/03/2022	Troyes	1	Naissance	1 malienne
7	11/04/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 afghan
8	14/04/2022	Paris	4	Couple + 2 enfants	4 nigériens
9	27/06/2022	Strasbourg	5	Couple + 3 enfants	5 arméniens
10	29/06/2022	Strasbourg	5	Couple + 2 enfants + ascendant	5 vénézuéliens
11	12/07/2022	Lingolsheim	3	3 hommes isolés	1 sud-soudanais + 2 bangladais
12	18/07/2022	Lingolsheim	1	1 homme isolé	1 afghan
13	02/11/2022	Pompey	1	1 femme isolée	1 algérienne
14	17/11/2022	Metz	1	1 homme isolé	1 colombien
15	17/11/2022	Reims	1	1 homme isolé	1 ivoirien
16	18/11/2022	Strasbourg	5	Couple + 3 enfants	5 afghans
17	13/12/2022	Reims	1	1 femme isolée	1 ivoirienne
TOTAL = 40 personnes (17 ménages + 2 naissances)					

2.2 Effectif présent sur l'année

→ **184 personnes (110 ménages)** de **32 nationalités** différentes ont été accompagnées au cours de l'année 2022.

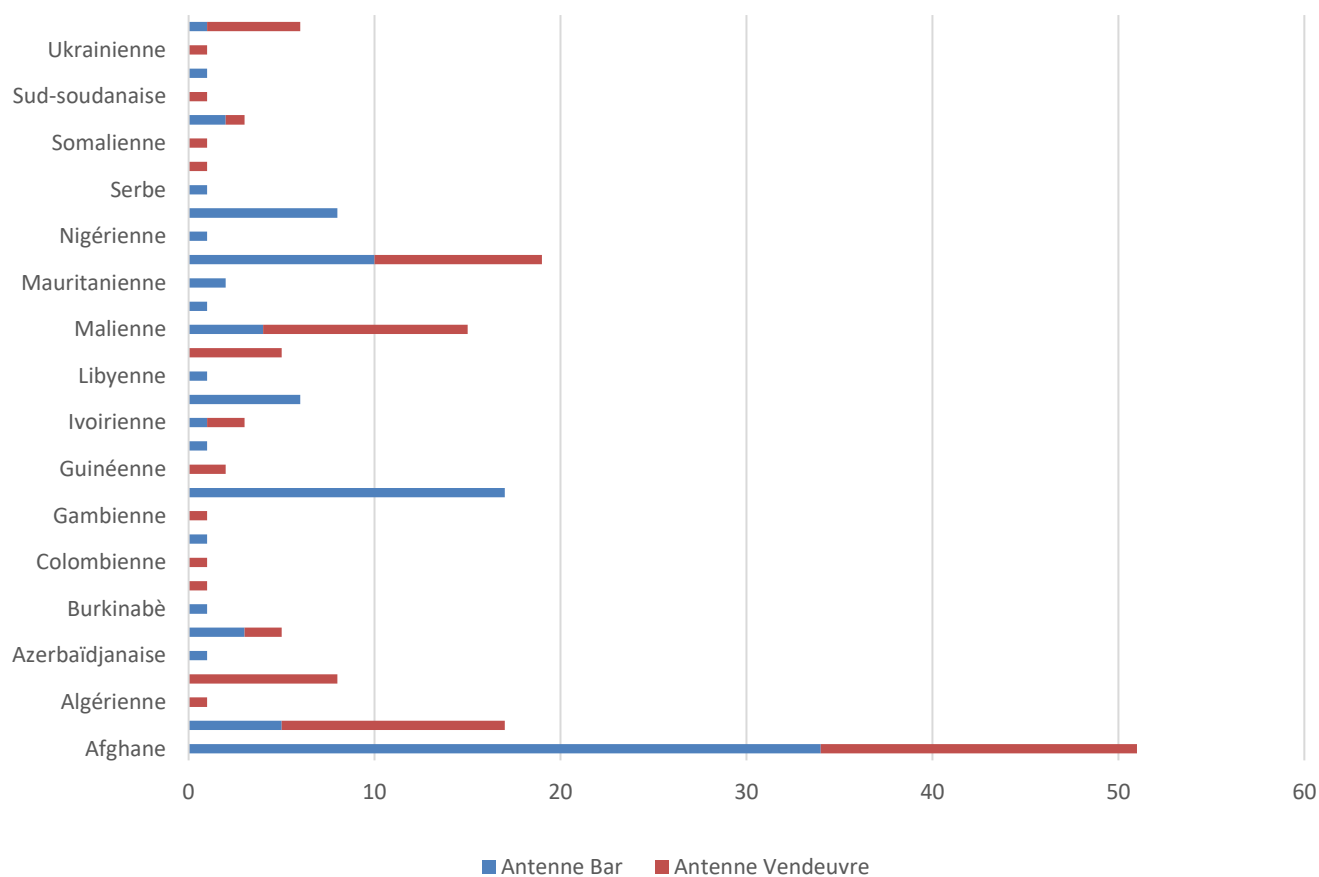
Nombre de journées réalisées en 2022

	antenne Bar	antenne Vendevre	Total / HUDA Aube
Nb de nuitées	19 212	16 290	35 502
Taux d'occupation	92,34 %	92,98 %	92.63 %

Nationalités des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2022

Nationalité / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Afghane	34	17	50
Albanaise	5	12	17
Algérienne	0	1	1
Arménienne	0	8	8
Azerbaïdjanaise	1	0	1
Bangladaise	3	2	5
Burkinabè	1	0	1
Camerounaise	0	1	1
Colombienne	0	1	1
Congolaise	1	0	1
Gambienne	0	1	1
Géorgienne	17	0	13
Guinéenne	0	2	2
Haïtienne	1	0	1
Ivoirienne	1	2	3
Kosovare	6	0	6
Libyenne	1	0	1
Macédonienne	0	5	5
Maliennne	4	11	15
Marocaine	1	0	1
Mauritanienne	2	0	2
Nigériane	10	9	19
Nigérienne	1	0	1
Pakistanaise	8	0	8
Serbe	1	0	1
Sierra-Léonaise	0	1	1
Somalienne	0	1	1
Soudanaise	2	1	3
Sud-soudanaise	0	1	1
Turque	1	0	1
Ukrainienne	0	1	1
Vénézuélienne	1	5	6
TOTAL	102 personnes 21 nationalités	82 personnes 19 nationalités	184 personnes ** 32 nationalités

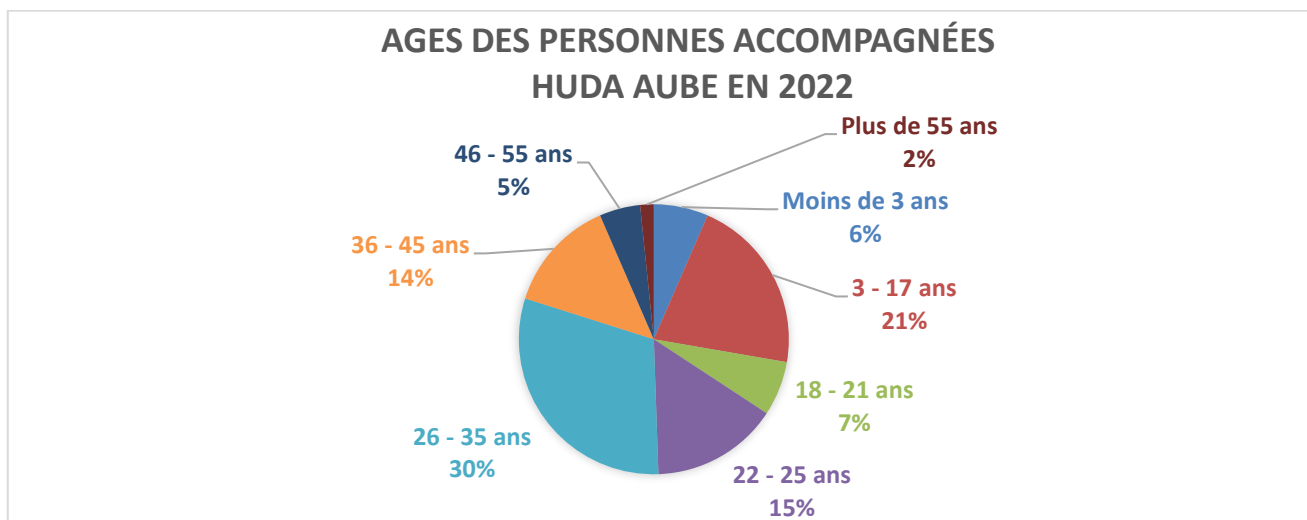
Nationalités des personnes accompagnées HUDA Aube en 2022



Ages des personnes accompagnées par l'HUDA Aube en 2022

Tranche d'âge / Antenne HUDA	Antenne Bar-sur-Aube	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Moins de 3 ans	4	8	12
3 – 17 ans	17	22	39
18 – 21 ans	6	6	12
22 – 25 ans	19	9	28
26 – 35 ans	35	21	56
36 – 45 ans	13	12	25
46 – 55 ans	6	3	9
Plus de 55 ans	2	1	3
TOTAL	102	82	184 **

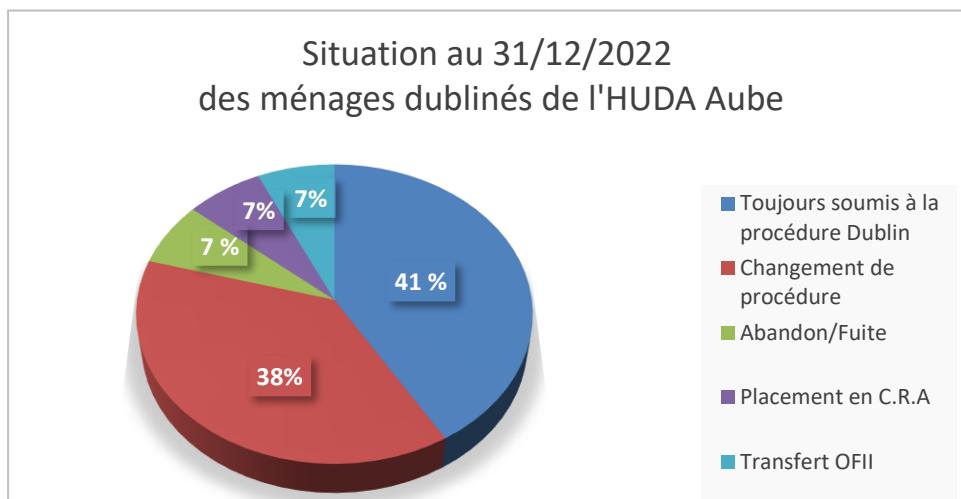
80 % des résidents avaient moins de 36 ans et 52.43 % étaient âgés entre 18 et 35 ans.



→ **40 personnes / 29 ménages** faisant l'objet d'une procédure Dublin ont été accompagnées au cours de l'année.

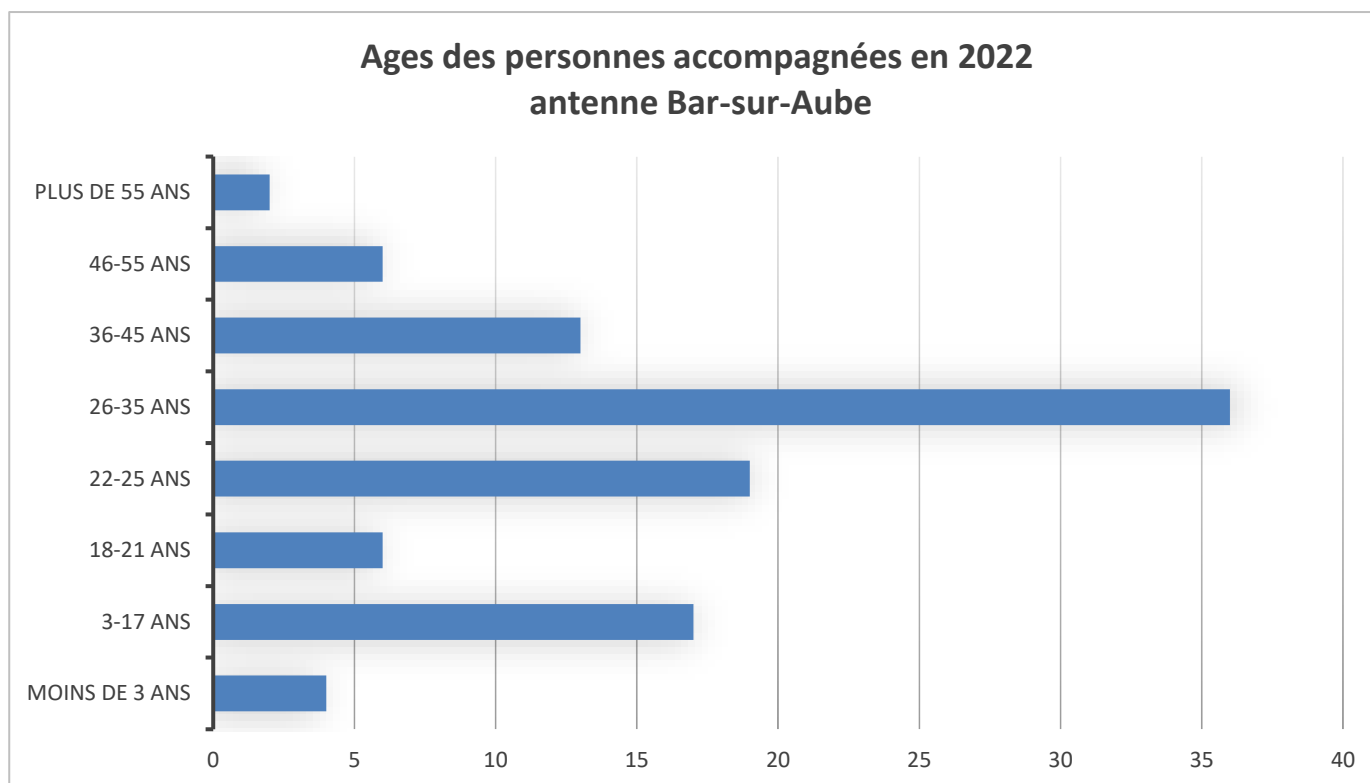
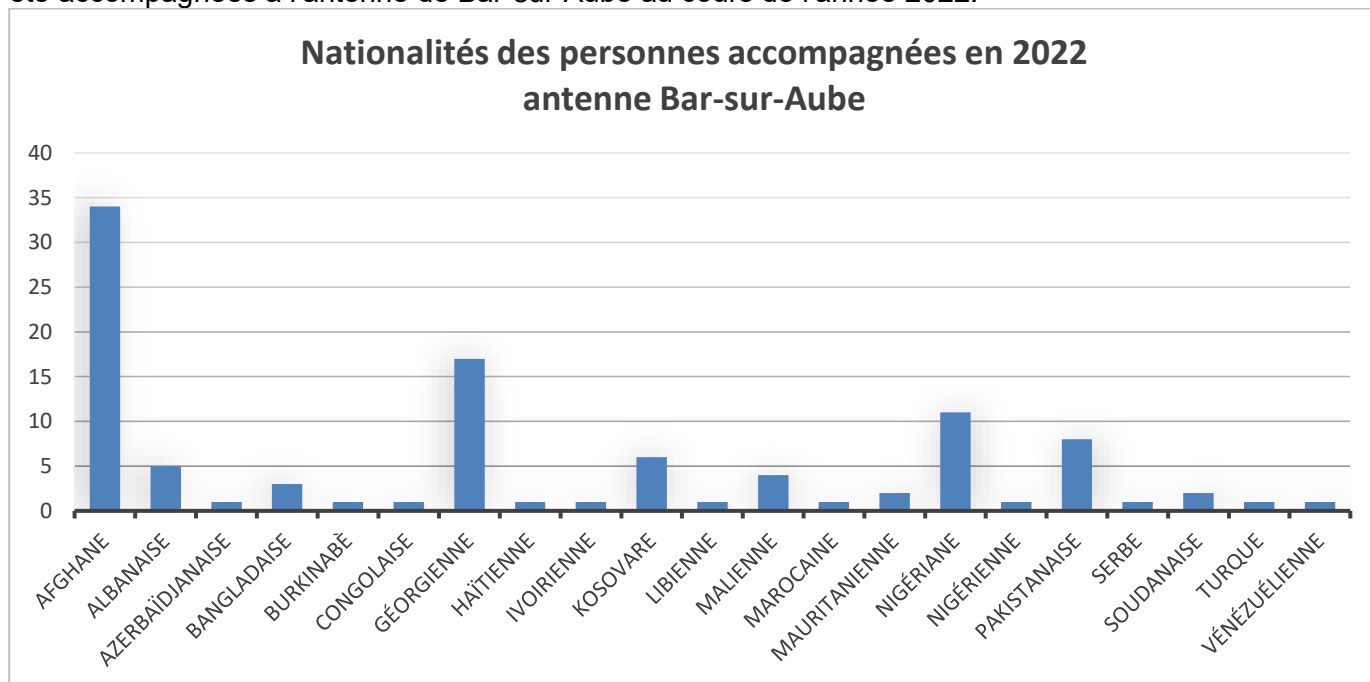
Situation au 31/12/2022 des ménages dublinés accompagnés au cours de l'année 2022 à l'HUDA Aube

Antennes / Situations	Antenne Bar	Antenne Vendeuvre	TOTAL HUDA Aube
Toujours soumis à la procédure Dublin	8	4	12
Changement de procédure (normale ou accélérée)	7	4	11
Abandon / Fuite	1	1	2
Placement en C.R.A (en vue d'un transfert vers un pays U.E.)	2	0	2
Transfert OFII (orientation vers une autre structure du DN@)	0	2	2
TOTAL	18 ménages (22 personnes)	11 ménages (18 personnes)	29 ménages (40 personnes)



- Antenne de Bar sur Aube

→ **103 personnes / 74 ménages (65 hommes isolés et 9 familles)** de **21 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Bar-sur-Aube au cours de l'année 2022.



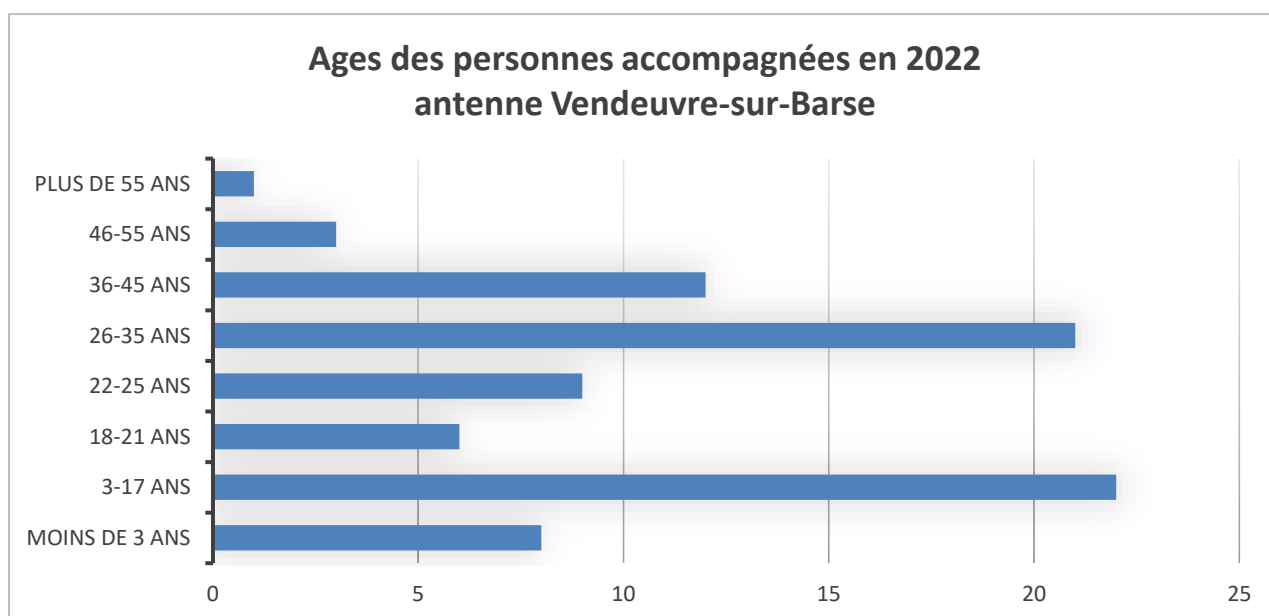
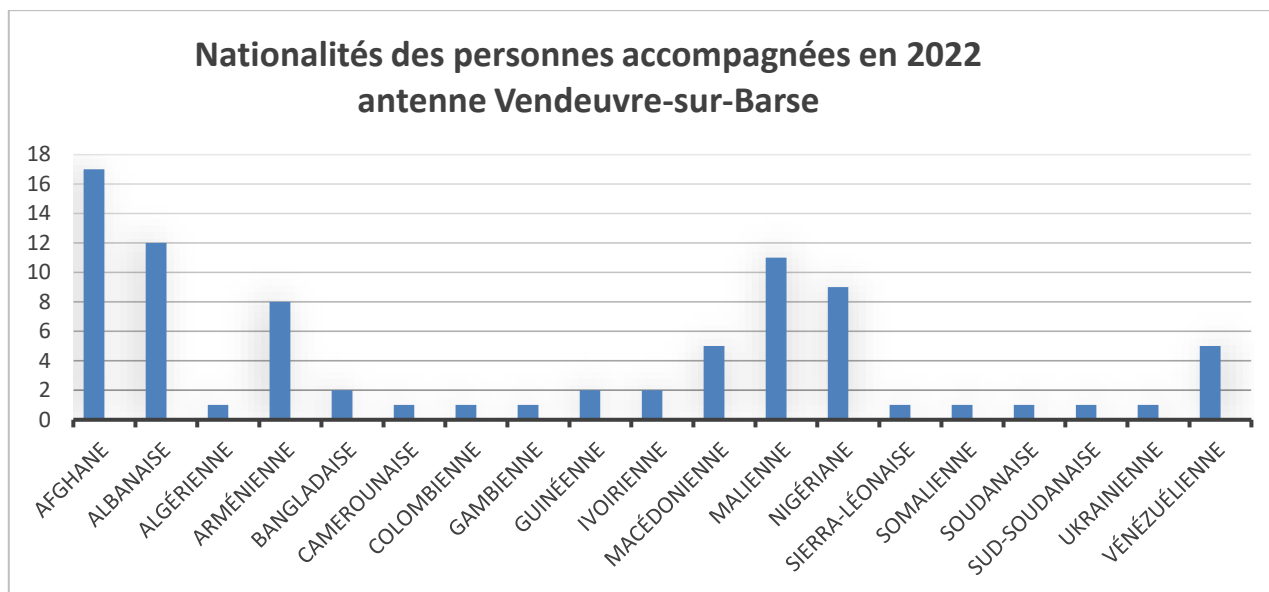
→ **22 personnes / 18 ménages sur 74** faisaient l'objet d'une procédure Dublin, **soit 24.32 %** des effectifs (en hausse significative par rapport à 2021).

Evolution des procédures Dublin Antenne Bar au cours de l'année 2022

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb jours de présence	Evolution de la procédure
Burkina Faso	Homme isolé	27/09/2021	14/03/2022	72	Placement en C.R.A
Afghanistan	Homme isolé	05/10/2021	Toujours présent au 31/12/2022	465	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	05/10/2021	Toujours présent au 31/12/2022	465	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	06/01/2022	04/07/2022	179	Placement en C.R.A
Afghanistan	Homme isolé	12/01/2022	Toujours présent au 31/12/2022	363	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	25/01/2022	Toujours présent au 31/12/2022	353	Passage en procédure accélérée
Côte d'Ivoire	Homme isolé	12/05/2022	Toujours présent au 31/12/2022	233	Toujours soumis à la procédure Dublin
Maroc	Homme isolé	31/05/2022	01/08/2022	62	Abandon / Fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Afghanistan	Couple + 3 enfants	11/08/2022	Toujours présents au 31/12/2022	142	Toujours soumis à la procédure Dublin
Haïti	Homme isolé	30/08/2022	09/11/2022	72	Abandon / Fuite (Toujours soumis à la procédure Dublin)
Afghanistan	Homme isolé	30/08/2022	Toujours présent au 31/12/2022	124	Passage en procédure normale
Afghanistan	Homme isolé	06/09/2022	Toujours présent au 31/12/2022	116	Passage en procédure accélérée
Afghanistan	Homme isolé	06/09/2022	Toujours présent au 31/12/2022	116	Toujours soumis à la procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	06/09/2022	Toujours présent au 31/12/2022	116	Toujours soumis à la procédure Dublin
Mauritanie	Homme isolé	08/11/2022	Toujours présent au 31/12/2022	53	Toujours soumis à la procédure Dublin
Mauritanie	Homme isolé	16/11/2022	Toujours présent au 31/12/2022	45	Toujours soumis à la procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	28/11/2022	Toujours présent au 31/12/2022	33	Toujours soumis à la procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	06/12/2022	Toujours présent au 31/12/2022	25	Passage en procédure normale

- Antenne de Vendevre-sur-Barse

→ **82 personnes / 37 ménages (22 personnes isolées dont 7 femmes et 15 familles dont 2 familles monoparentales)** de **19 nationalités** différentes ont été accompagnées à l'antenne de Vendevre-sur-Barse au cours de l'année 2022.



→ **18 personnes / 11 ménages** sur 37, soit **presque 30 %** des ménages accompagnés faisaient l'objet d'une procédure Dublin (en hausse par rapport à 2021).

Evolution des procédures Dublin Antenne Vendeuvre au cours de l'année 2022

Pays d'origine	Composition familiale	Date d'entrée	Date de sortie	Nb jours présence	Evolution de la procédure
Guinée	Femme isolée	05/05/2021	Toujours présente au 31/12/2022	605	Passage en procédure accélérée
Mali	Femme isolée	11/10/2021	Toujours présente au 31/12/2022	446	Passage en procédure normale
Soudan	Homme isolé	25/11/2021	25/03/2022	121	Abandon (Toujours sous Dublin)
Afghanistan	Homme isolé	31/01/2022	Toujours présent au 31/12/2022	334	Passage en procédure normale
Macédoine	Couple	14/03/2022	25/04/2022	43	Transfert OFII

	+ 3 enfants				(Toujours sous Dublin)
Afghanistan	Homme isolé	11/04/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2022</i>	264	Passage en procédure accélérée
Nigéria	Couple + 2 enfants	14/04/2022	<i>02/06/2022</i>	49	Transfert OFII (Toujours sous Dublin)
Sud Soudan	Homme isolé	12/07/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2022</i>	172	Toujours soumis à la procédure Dublin
Afghanistan	Homme isolé	18/07/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2022</i>	166	Toujours soumis à la procédure Dublin
Colombie	Homme isolé	17/11/2022	<i>Toujours présent au 31/12/2022</i>	44	Toujours soumis à la procédure Dublin
Côte d'Ivoire	Femme isolée	13/12/2022	<i>Toujours présente au 31/12/2022</i>	18	Toujours soumise à la procédure Dublin

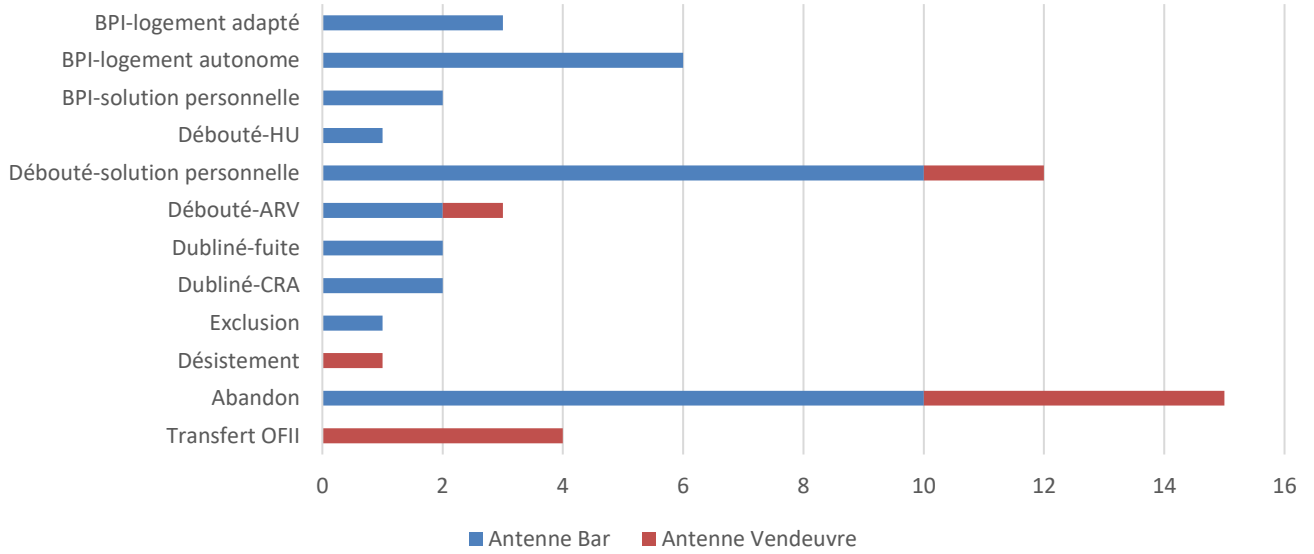
2.3 Sorties

→ **82 personnes (52 ménages)** ont quitté l'HUDA Aube au cours de l'année 2022.

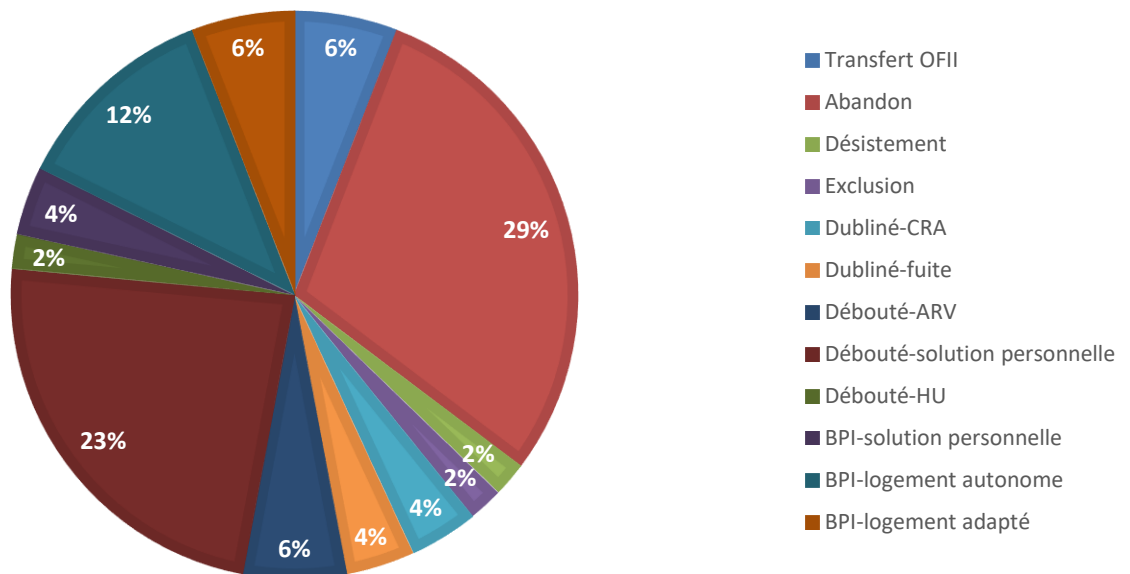
Modalités de sortie des résidents de l'HUDA Aube en 2022

Modalités de sortie	Bar-sur-Aube	Vendeuvre-sur-Barse	TOTAL
Transfert OFII	0	13 personnes 4 ménages	13 personnes 4 ménages
Abandon (en cours de procédure)	10 personnes 10 ménages	12 personnes 5 ménages	22 personnes 15 ménages
Désistement de la demande d'asile	0	1 personne 1 ménage	1 personne 1 ménage
Exclusion OFII	1 personne 1 ménage	0	1 personne 1 ménage
Dubliné (CRA)	2 personnes 2 ménages	0	2 personnes 2 ménages
Dubliné (fuite)	2 personnes 2 ménages	0	2 personnes 2 ménages
Débouté de la demande d'asile (ARV)	8 personnes 2 ménages	4 personnes 1 ménage	12 personnes 3 ménages
Débouté de la demande d'asile (solution personnelle)	10 personnes 10 ménages	5 personnes 2 ménages	15 personnes 12 ménages
Débouté de la demande d'asile (HU)	1 personne 1 ménage	0	1 personne 1 ménage
BPI (solution personnelle)	2 personnes 2 ménages	0	2 personnes 2 ménages
BPI (logement autonome)	8 personnes 6 ménages	0	8 personnes 6 ménages
BPI (logement adapté : CHRS, CPH)	3 personnes 3 ménages	0	3 personnes 3 ménages
TOTAL	47 personnes 39 ménages	35 personnes 13 ménages	82 personnes 52 ménages

Modalités de sortie des ménages de l'HUDA Aube en 2022



MODALITÉS DE SORTIE DES MÉNAGES DE L'HUDA AUBE EN 2022



- Antenne Bar-sur-Aube

→ **47 personnes (39 ménages)** ont quitté l'antenne Bar-sur-Aube au cours de l'année 2022.

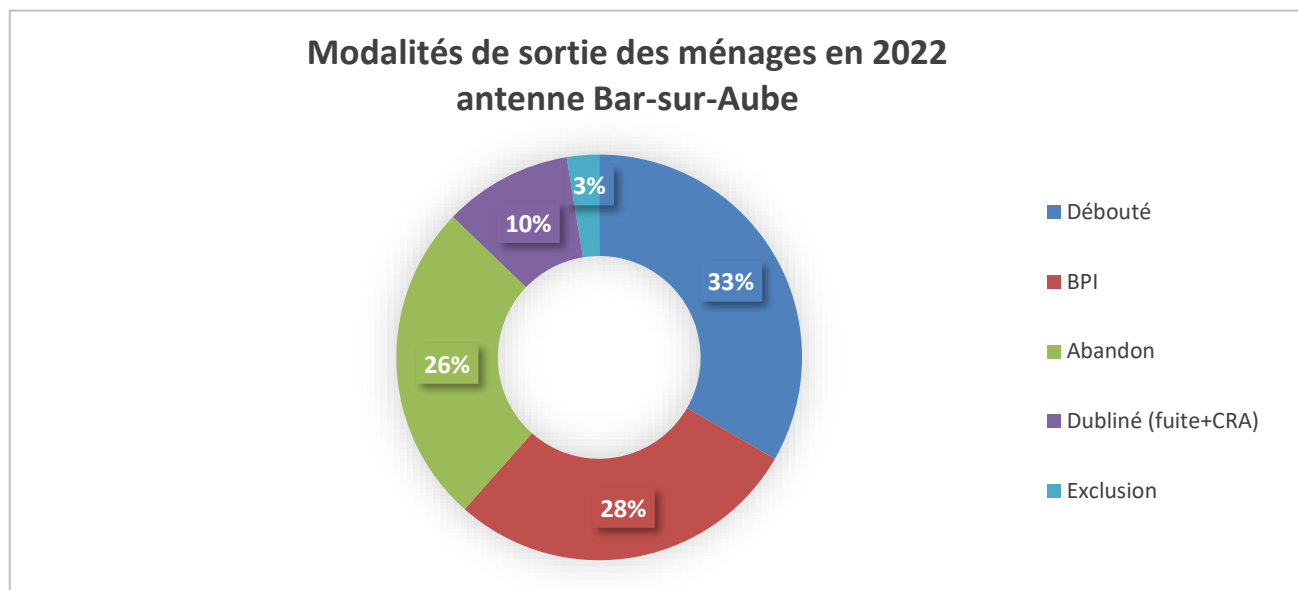


Tableau descriptif des sorties Antenne Bar-sur-Aube en 2022

Configuration familiale et nationalité	Nb de pers.	Durée du séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Homme isolé albanais	1	98 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé géorgien	1	34 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé afghan	1	454 jours	Réfugié - logement autonome (Troyes) + suivi ADLER
Homme isolé afghan	1	461 jours	Protection subsidiaire - logement autonome (Troyes) + suivi AVDL
Homme isolé afghan	1	1314 jours	Protection subsidiaire – CHRS Le Nouvel Objectif
Homme isolé burkinabè	1	168 jours	CRA (procédure Dublin)
Homme isolé libyen	1	1256 jours	Réfugié – solution personnelle
Homme isolé albanais	1	166 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé malien	1	629 jours	Réfugié – logement autonome (Pont-Sainte-Marie)
Homme isolé pakistanais	1	512 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé serbe	1	10 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé afghan	1	108 jours	Protection subsidiaire – logement autonome (Troyes)
Homme isolé nigérian	1	71 jours	Décision de sortie sans délai OFII / exclusion
Homme isolé nigérian	1	473 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé afghan	1	121 jours	Protection subsidiaire – CHRS Le Nouvel Objectif
Homme isolé albanais	1	198 jours	PA POS débouté OFPRA et CNDA + OQTF – solution personnelle
Homme isolé bangladais	1	35 jours	Abandon en cours de procédure
Homme isolé afghan	1	179 jours	CRA (procédure Dublin)

Couple + 2 enfants géorgiens	4	239 jours	PA POS déboutés OFPRA et CNDA + OQTF – ARV (orientation DPAR)
Couple + 2 enfants géorgiens	4	226 jours	PA POS déboutés OFPRA et CNDA + OQTF – ARV (orientation DPAR)
Homme isolé albanais	1	308 jours	PA POS débouté OFPRA + OQTF – solution personnelle
Homme isolé kosovare	1	90 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé kosovare	1	90 jours	PA POS abandon en cours de procédure
Homme isolé nigérian	1	837 jours	Abandon en cours de procédure
Homme isolé marocain	1	66 jours	Fuite (procédure Dublin avec assignation à résidence)
Homme isolé soudanais	1	393 jours	Protection subsidiaire – logement autonome (La Chapelle-saint-Luc) + suivi ADLER
Homme isolé bangladais	1	361 jours	Abandon en cours de procédure
Homme isolé congolais	1	335 jours	Réfugié – solution personnelle
Homme isolé albanais	1	355 jours	PA POS débouté OFPRA et CNDA + OQTF – solution personnelle
Homme isolé afghan	1	1177 jours	Protection subsidiaire – CPH de Troyes
Homme isolé nigérian	1	638 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé géorgien	1	244 jours	PA POS débouté OFPRA et CNDA – solution personnelle
Homme isolé haïtien	1	71 jours	Fuite (procédure Dublin avec assignation à résidence)
Homme isolé nigérian	1	754 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé géorgien	1	173 jours	PA POS débouté OFPRA et CNDA – Hébergement d'urgence
Mère isolée + 2 enfants afghans	3	1236 jours	Protection subsidiaire – logement autonome (Bar-sur-Aube) + suivi ADLER
Homme isolé afghan	1	475 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé afghan	1	168 jours	Débouté CNDA – solution personnelle
Homme isolé bangladais	1	157 jours	Abandon en cours de procédure
Total = 36 hommes isolés et 3 familles (39 ménages)			

- Antenne Vendeuvre-sur-Barse

→ **36 personnes (14 ménages)** ont quitté l'antenne Vendeuvre-sur-Barse au cours de l'année 2022.

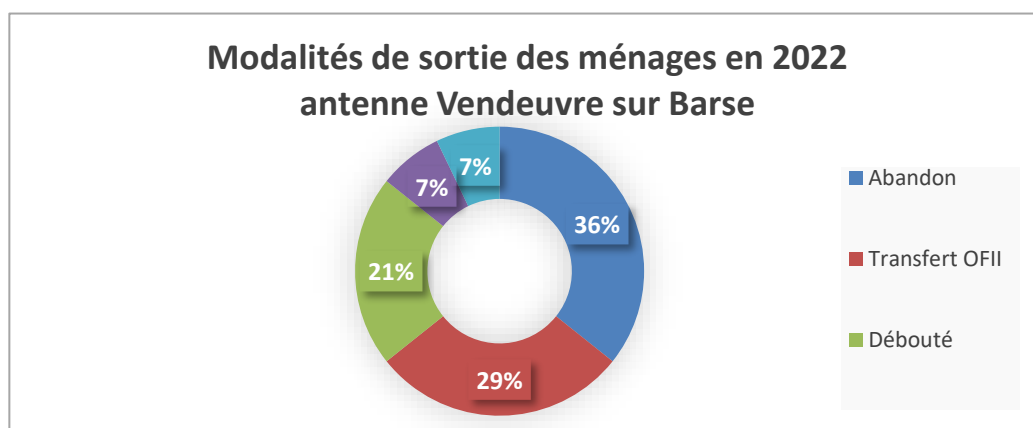


Tableau descriptif des sorties Antenne Vendeuvre-sur-Barse en 2022

Configuration familiale et nationalité	Nb de pers.	Durée séjour à l'HUDA	Modalité de sortie
Femme + 2 enfants nigériens	3	440 jours	Transfert OFII en cours de procédure
Homme nigérien	1	430 jours	Transfert interne vers HUDA Bar-sur-Aube
Femme isolée somalienne	1	117 jours	Transfert OFII en cours de procédure
Homme isolé afghan	1	364 jours	Abandon en cours de procédure
Couple + 2 enfants albanais	4	433 jours	PA POS déboutés OFPRA et CNDA + OQTF – solution personnelle
Homme isolé soudanais	1	83 jours	Abandon en cours de procédure Dublin
Femme isolée ukrainienne	1	310 jours	Désistement de la demande d'asile – solution personnelle
Couple + 2 enfants albanais	4	41 jours	PA POS déboutés OFPRA – abandon en cours de procédure
Couple + 2 enfants albanais	4	124 jours	PA POS déboutés OFPRA et CNDA – ARV (orientation DPAR)
Femme isolée gambienne	1	269 jours	Déboutée CNDA – solution personnelle
Couple + 3 enfants macédoniens	5	42 jours	Transfert OFII en cours de procédure Dublin
Couple + 2 enfants nigériens	4	49 jours	Transfert OFII en cours de procédure Dublin
Couple + ascendant + 2 enfants vénézuéliens	5	107 jours	Abandon en cours de procédure
Homme isolé bangladais	1	101 jours	Abandon en cours de procédure
Total = 3 femmes isolées, 4 hommes isolés et 7 familles (14 ménages)			

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées en 2022

	Réfugié ou PS	Débouté
Antenne Vendeuvre	7	9
Antenne Bar	11	31
TOTAL	18 personnes	40 personnes

3.1. Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

→ Au cours de l'année, l'HUDA Aube a accompagné **au total 24 ménages / 35 personnes bénéficiaires d'une protection internationale** (dont 14 ménages / 18 personnes ayant eu leur notification en 2022), soit 18.92%, ce qui est peu au regard du nombre de personnes accompagnées. Le faible pourcentage de BPI s'explique notamment par l'accueil croissant de dublinés et de personnes originaires de pays sûrs pour qui les chances d'obtenir une protection sont moindres.

Parmi eux :

- **13 ménages / 22 personnes** étaient toujours présents au 31/12/2022 (dont 2 familles dont les enfants ont été reconnus réfugiés)

La régularisation des parents d'enfants réfugiés implique qu'ils soient en possession de documents attestant de leur identité et de leur nationalité, ce qui n'est pas toujours le cas. Ils doivent alors se

tourner vers le Consulat de leur pays d'origine afin que celui-ci leur délivre les documents requis par la Préfecture, ce qui retarde l'ouverture de leurs droits à la CAF et donc leur sortie de l'HUDA.

- **11 ménages / 13 personnes** (= 10 hommes isolés + 1 famille de 3 personnes) ont quitté l'HUDA Aube (uniquement l'antenne de Bar-sur-Aube) au cours de l'année :
 - 6 ménages / 8 personnes (= 5 hommes isolés + 1 famille de 3 personnes) ont intégré un logement autonome :
 - Parmi eux, 4 ménages sur 6 ont émis le souhait de pouvoir bénéficier d'un accompagnement temporaire à l'entrée dans leur logement (3 ADLER et 1 AVDL).
 - 5 ménages (5 hommes isolés) ont emménagé à Troyes ou dans son agglomération
 - 1 ménage (1 famille de 3 personnes) s'est installé à Bar-sur-Aube. Parmi eux, 4 ménages ont émis le souhait de pouvoir bénéficier d'un accompagnement temporaire à l'entrée dans leur logement (3 ADLER et 1 AVDL).
 - 3 ménages / 3 hommes isolés se sont orientés vers un logement ou hébergement adapté :
 - 2 ont intégré le CHRS Croix Rouge Le Nouvel Objectif ; dont un moins de 25 ans sans ressources.
 - 1 a intégré le CPH Croix Rouge de Troyes.
 - 2 ménages / 2 hommes isolés ont quitté l'HUDA pour une solution d'hébergement chez des proches.

Modalité de sortie	Logement autonome	Solution personnelle	CHRS	CPH	TOTAL
Nb de ménages	6	2	2	1	11
Nb de personnes	8	2	2	1	13

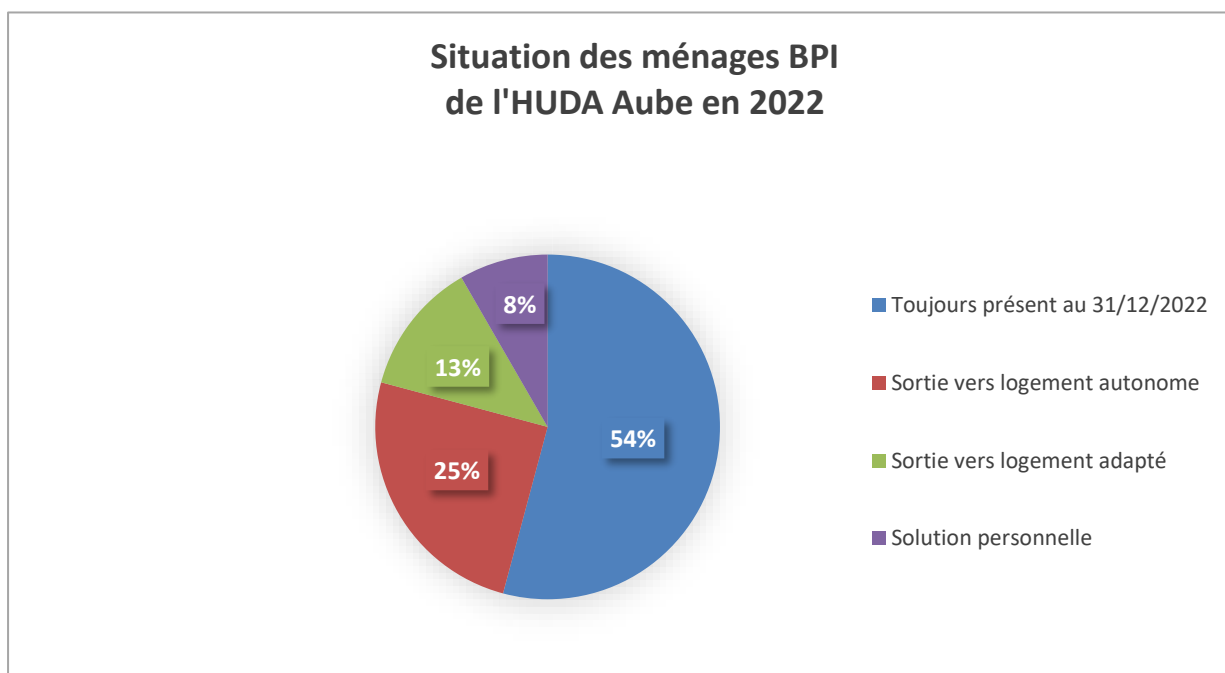


Tableau de suivi des BPI en 2022 - Antenne Bar-sur-Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date obtention statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation et raisons	Modalités de sortie
Afghanistan	Homme isolé	1	08/08/2018	29/06/2021 PS OFPRA	14/03/2022	81 Attente place CHRS	CHRS Le Nouvel Objectif
Afghanistan	Homme isolé	1	05/11/2020	26/07/2021 Réfugié OFPRA	02/02/2022	2 Attente logement	Logement autonome (Troyes)
Mali	Homme isolé	1	09/07/2020	08/09/2021 PS CNDA	30/03/2022	30 Attente logement	Logement autonome (Pont-Sainte- Marie)
Afghanistan	Homme isolé	1	05/11/2020	16/06/2021 PS CNDA	09/02/2022	55 Attente logement	Logement autonome (Troyes) + AVDL
Afghanistan	Homme isolé	1	28/07/2021	20/09/2021 PS OFPRA	02/05/2022	30 Attente place CHRS	CHRS Le Nouvel Objectif
Soudanais	Homme isolé	1	12/07/2021	08/12/2021 PS OFPRA	09/08/2022	40 Attente logement	Logement autonome (La Chapelle- Saint-Luc) + ADLER
Lybie	Homme isolé	1	12/10/2018	21/12/2021 Réfugié CNDA	21/03/2022	-	Solution personnelle
Afghanistan	Homme isolé	1	13/10/2020	13/12/2021 Réfugié CNDA	19/04/2022	-	Logement autonome (Troyes) + ADLER
Afghanistan	Homme isolé	1	15/07/2019	28/03/2022 PS CNDA	04/10/2022	4 Attente place CPH	CPH de Troyes
Afghanistan	Femme + 2 enfants	3	15/07/2019	28/03/2022 PS CNDA	02/12/2022	63 Attente logement	Logement autonome (Bar- sur-Aube) + ADLER
Congo	Homme isolé	1	10/11/2020	28/05/2022 Réfugié OFPRA	08/09/2022	-	Solution personnelle
Afghanistan	Homme isolé	1	19/05/2022	29/06/2022 Réfugié OFPRA	Toujours présents au 31/12/2022	-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	04/08/2022	19/09/2022 Réfugié OFPRA		-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	12/01/2022	11/10/2022 Réfugié OFPRA		-	-
Soudanais	Homme isolé	1	23/08/2022	15/11/2022 PS OFPRA		-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	05/10/2021	19/08/2022 Réfugié OFPRA		Toujours présents au 31/12/2022	-
Afghanistan	Homme isolé	1	25/01/2022	28/12/2022 Réfugié OFPRA	-		-
TOTAL = 19 personnes – 17 ménages							

Tableau de suivi des BPI en 2022 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers.	Date entrée HUDA	Date obtention statut	Date sortie HUDA	Nb jours prolongation / raisons	Modalités de sortie
Mali	Couple débouté + 2 enfants BPI	4	12/12/2018	21/10/2020 Enfants réfugiés OFPRA	<i>Toujours présents au 31/12/2022</i>	397 Parents en cours de procédure puis en démarche de régularisation + attente logement	-
Mali	Couple débouté + 3 enfants dont 1 BPI	5	13/02/2020	16/11/2020 Enfant réfugiée OFPRA		396 Parents en cours de procédure puis en démarche de régularisation puis difficultés/ouverture droits CAF	-
Nigéria	Femme isolée	1	14/01/2021	06/07/2022 PS CNDA		61 Attente logement	-
Afghanistan	Homme isolé	1	02/08/2021	24/10/2022 Réfugié OFPRA		-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	02/08/2021	24/10/2022 Réfugié OFPRA		-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	31/01/2022	17/10/2022 Réfugié OFPRA		-	-
Arménie	Mère + 2 enfants	3	22/02/2022	02/08/2022 PS OFPRA		31 Difficultés/ouverture droits CAF	-
TOTAL = 16 personnes – 7 ménages							

3.2. Accompagnement des déboutés

En 2022, l'HUDA Aube a accompagné au total **20 ménages / 44 personnes** déboutés de leur demande d'asile. Parmi eux :

- **16 ménages / 28 personnes** ont quitté l'HUDA Aube :

Modalité de sortie	Solution individuelle	ARV	HU	TOTAL
Nombre de ménages	12	3	1	16
Nombre de personnes	15	12	1	28

- **4 ménages / 16 personnes** étaient toujours présents au **31/12/2022** (uniquement à l'antenne de Bar-sur-Aube) ; dont 1 ménage (couple + 5 enfants) détenteur d'un titre de séjour VPF, délivré sur injonction du Tribunal Administratif suite au recours formé contre les OQTF délivrées par la Préfecture.

Situation des ménages déboutés de l'HUDA Aube en 2022

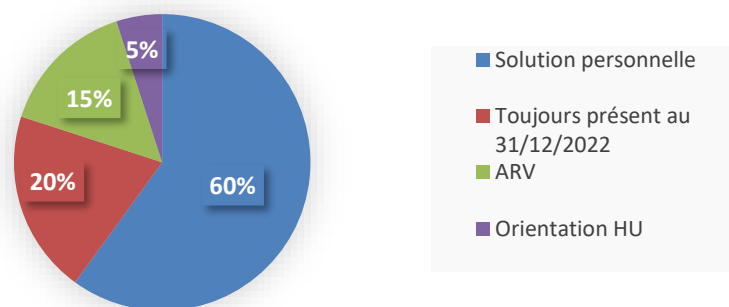


Tableau de suivi des déboutés en 2022 - Antenne Bar-sur-Aube

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date obtention rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nb jours présence induite
Géorgie	Couple + 2 enfants	4	03/02/2020	16/02/2021 PA POS déboutés OFPRA + CNDA	<i>Toujours présents au 31/12/2022</i>	-	640
Nigéria	Homme isolé	1	07/01/2021	21/03/2022 Débouté CNDA	25/04/2022	Solution personnelle	-
Pakistan	Homme isolé	1	10/11/2020	29/03/2022 Débouté CNDA	06/04/2022	Solution personnelle	-
Géorgie	Couple + 2 enfants	4	14/12/2021	28/04/2022 PA POS déboutés OFPRA + OQTF + CNDA	28/07/2022	ARV (orientation DPAR)	28
Albanie	Homme isolé	1	27/09/2021	04/05/2022 PA POS débouté OFPRA + OQTF + CNDA	01/08/2022	Solution personnelle	123
Pakistan	Couple + 5 enfants	7	24/04/2019	13/06/2022 Déboutés CNDA Régularisés (titre de séjour VPF)	<i>Toujours présents au 31/12/2022</i>	-	171
Géorgie	Couple + 2 enfants	4	01/12/2021	28/04/2022 PA POS déboutés OFPRA + OQTF + CNDA	28/07/2022	ARV (orientation DPAR)	28
Nigéria	Couple + 2 enfants	4	24/11/2020	23/06/2022 Déboutés CNDA	<i>Toujours présents au 31/12/2022</i>	-	153
Nigéria	Homme isolé	1	14/01/2021	11/07/2022 Débouté CNDA	14/10/2022	Solution personnelle	44
Albanie	Homme isolé	1	29/09/2021	02/08/2022 PA POS débouté OFPRA + OQTF + CNDA	19/09/2022	Solution personnelle	50
Géorgie	Homme isolé	1	01/03/2022	16/09/2022 PA POS débouté OFPRA + CNDA	31/10/2022	Solution personnelle	-

Nigéria	Homme isolé	1	29/10/2020	28/10/2022 Débouté CNDA	22/11/2022	Solution personnelle	-
Géorgie	Homme isolé	1	25/05/2022	21/10/2022 PA POS débouté OFPRA + CNDA	14/11/2022	HU AATM	-
Afghanistan	Homme isolé	1	18/08/2021	27/10/2022 Débouté CNDA	06/12/2022	Solution personnelle	6
Nigéria	Homme isolé	1	13/01/2021	20/12/2022 Débouté CNDA	<i>Toujours présent au 31/12/2022</i>	-	-
Afghanistan	Homme isolé	1	27/06/2022	07/12/2022 Débouté CNDA	13/12/2022	Solution personnelle	-
Albanie	Homme isolé	1	29/11/2021	08/02/2022 PA POS débouté OFPRA + OQTF	15/06/2022	Solution personnelle	15
TOTAL = 35 personnes – 17 ménages							

Tableau de suivi des déboutés en 2022 - Antenne Vendeuvre-sur-Barse

Pays d'origine	Configuration familiale	Nb de pers	Date entrée HUDA	Date obtention rejet	Date sortie HUDA	Modalités de sortie	Nombre de jours présence induite
Albanie	Couple + 2 enfants	4	22/11/2021	14/02/2022 PA POS déboutés OFPRA + OQTF	29/12/2022	Solution personnelle	151
Albanie	Couple + 2 enfants	4	07/12/2021	25/04/2022 PA POS déboutés CNDA	05/05/2022	ARV (orientation DPA)	-
Gambie	Femme isolée	1	01/03/2022	06/10/2022 Déboutée CNDA	25/11/2022	Solution personnelle	-
TOTAL = 9 personnes – 3 ménages							

4. Réalisations de l'année 2022

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Durée	Salariés concernés
Formation « <i>Gérer son temps pour mieux s'organiser</i> »	Y Schools	2 jours	1 intervenante sociale + cheffe de service
Formation « <i>Premiers secours en santé mentale</i> »	PSSM France	2 jours	5 intervenantes sociales
Formation « <i>L'Etat civil des BPI</i> »	Forum Réfugiés Cosi	1/2 journée	2 intervenantes sociales
Formation « <i>La République Démocratique du Congo</i> »	Forum Réfugiés Cosi	1 jour	2 intervenantes sociales
Formation « <i>Psycho traumatisme et exil</i> »	Centre Minkowska	4 jours	1 intervenante sociale
Formation « <i>Géopolitique du Nigéria</i> »	Forum Réfugiés Cosi	1 jour	2 intervenantes sociales
Portes ouvertes de l'OFPRA	OFPRA	1 jour	2 intervenantes sociales

Formation « <i>La procédure CNDA</i> »	Forum Réfugiés Cosi	2 jours	3 intervenantes sociales
Visite de la CNDA	CNDA	1 jour	3 intervenantes sociales
Séminaire « <i>Etre parent sans s'épuiser</i> »		1 jour	1 intervenante sociale
Webinaire « <i>Apatridie</i> »		2h	cheffe de service
Formation « <i>Les titres de séjour concomitants à la demande d'asile</i> »		1 jour	1 intervenante sociale + cheffe de service
Formation « <i>Comprendre les émotions pour mieux communiquer – La culture émotionnelle au service du management</i> »		1 jour	cheffe de service
Formation « <i>Gérer les situations RH délicates</i> »		1 jour	cheffe de service
Visio « <i>ARV et DPAR</i> »	OFII	2h	3 intervenantes sociales + cheffe de service
Visio « <i>Psychiatrie et précarité</i> »	EPSMA	2h	2 intervenantes sociales + cheffe de service
Sensibilisation aux techniques d'économat			Comptabilité

4.2. A destination des résidents

Comme chaque année, des réunions de résidents ont été organisées :

- Antenne Bar-sur-Aube : le 29/05
- Antenne Vendevre-sur-Barse : les 23/05 et 21/11

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Bar en 2022

Action / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Atelier de Pâques	Enfants	-	10
Projet FLE – Cinéma	Tous les résidents	Cinéma BSA	14
Journées au lac / Journées soleil (2)	Tous les résidents	Ligue contre le cancer	32
4 ^{ème} étape du Tour de France féminin	Tous les résidents	-	40
Atelier peinture	Enfants	-	8
Projet FLE – Cinéma plein air	Tous les résidents	Cinéma BSA	27
Repas partagé HUDA/CADA/HU/déplacés d'Ukraine	Tous les résidents	-	20
Atelier d'Halloween	Enfants	-	3
Atelier de décoration du sapin / Concours du plus beau sapin éco-responsable AATM	Enfants	-	7
Fête de fin d'année	Tous les résidents	-	40
Information collective « Prévention santé-addictions »	Adultes	ANPAA	8

2 bénévoles sont intervenues à Bar-sur-Aube :

- l'une pour l'apprentissage du français (une fois par semaine)
- l'autre pour un temps de partage autour du tricot (une fois par semaine)



Ciné-concert à Bar sur Aube

Tableau récapitulatif des animations / sorties Antenne Vendeuvre en 2022

Animation / thématique	Public	Partenaires	Nb de participants
Journée à la ferme pédagogique de la Marque	Tous les résidents	-	19
Animation de quartier du 20/04/2022	Tous les résidents	MPT-CS de Vendeuvre	20
Animation de quartier « Fête du jeu, faites vos jeux »	Tous les résidents	MPT-CS de Vendeuvre + Troyes Aube Habitat + Pôle des Solidarités...	21
Animation de quartier « Partageons nos cultures »	Tous les résidents	MPT-CS de Vendeuvre	23
Atelier « Réalisation d'une fresque »	Tous les résidents	-	16
Journées au lac (2)	Tous les résidents	-	23
4è étape du Tour de France féminin	Tous les résidents	-	16
Animation de quartier "C'est le cirque à Bellevue"	Tous les résidents	MPT-CS de Vendeuvre + Troyes Aube Habitat + Pôle des Solidarités...	17
Café-Partage "Les écoles insolites"	Tous les résidents	MoNa LiSa (ADMR)	6
Fête de fin d'année	Tous les résidents	Ludothèque La Trottinette	30
Animation de quartier "Noël créateur de magie"	Tous les résidents	MPT-CS de Vendeuvre + Troyes Aube Habitat + Pôle des Solidarités...	18

Un bénévole s'est engagé en fin d'année afin d'animer des ateliers sociolinguistiques à destination des résidents de Vendeuvre-sur-Barse (1 fois par semaine).



Animation de quartier "C'est le cirque à Bellevue"



Journée à la ferme pédagogique de la Marque

5. Faits marquants de l'année

- **L'accélération des procédures de demande d'asile**

Les demandes d'asile sont traitées beaucoup plus rapidement que les années précédentes, ce qui accroît le turn-over des résidents (54 ménages arrivés en 2022 contre 45 en 2021 / + 15 ménages accompagnés en 2022 par rapport à 2021).

L'accélération des procédures n'est pas sans conséquences sur les capacités d'intégration des BPI qui doivent quitter l'HUDA peu de temps après leur arrivée en France, sans connaissances solides du fonctionnement de la société française et de sa langue.

- **L'augmentation du nombre de personnes dublinées accueillies**

Les HUDA font partie des dispositifs du DN@ dédiés entre autres à l'accueil des personnes placées sous procédure Dublin. En 2022, 29 ménages dublinés ont été accompagnés contre 16 en 2021.

- **La restitution des rapports d'activité des structures de Bar-sur-Aube et Vendevre-sur-Barse**

Pour la première fois cette année, l'AATM a organisé à Bar-sur-Aube la restitution des rapports d'activité de ses structures situées sur les communes de Bar et Vendevre ; en sus de son Assemblée Générale qui a lieu chaque année à La Chapelle-Saint-Luc.

- **L'aménagement de la salle d'animation de Bar-sur-Aube**

L'organisation de la salle d'animation a été repensée afin d'en optimiser l'utilisation. Ainsi 3 espaces ont été créés : détente, informatique et activités/cours de français.

● **La richesse du partenariat local à Vendevre-sur-Barse**

- Le partenariat entre l'HUDA et la Maison Pour Tous de Vendevre, qui s'est renforcé en 2021, s'est particulièrement développé cette année. Ainsi l'HUDA (équipe et résidents) se sont investis lors des 5 animations de quartier de l'année.

- Également, fin 2022, le partenariat débutant avec l'association MoNa LiSa a permis d'organiser un premier Café-Partage, réunissant personnes âgées et résidents pour un après-midi convivial et de partage autour du thème « Les écoles insolites ».

6. Principales difficultés rencontrées

● **Un nombre plus important de déboutés**

En lien avec l'accélération du traitement des demandes d'asile et l'orientation croissante de personnes originaires de pays sûrs, l'HUDA a accompagné cette année 8 ménages / 19 personnes déboutés de plus qu'en 2021.

● **Des situations particulières de résidents**

L'équipe a été confrontée cette année à 4 situations particulières, émotionnellement lourdes pour certains de ses membres :

- Des faits de violence conjugales
- L'accompagnement d'une personne polytoxicomane avec maladie psychiatrique sous-jacente et pathologies somatiques sévères
- Le placement en foyer d'une jeune mineure afin de l'éloigner de sa famille
- La venue au bureau d'un résident avec une arme (factice)

A ces 4 situations se greffent les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique ou ayant des troubles psychiatriques, pour qui des soins adaptés restent difficilement accessibles ; ainsi que les tensions liées à des problèmes de cohabitation.

● **Des transferts OFII de personnes dublinées imprévisibles**

L'HUDA a accueilli cette année 2 familles dublinées, qui ont été retransférées par l'OFII à peine 2 mois après leur arrivée vers l'HUDA de Benfeld, en vue de leur éloignement vers l'Allemagne. Ces courts séjours à l'HUDA ont été difficiles à la fois pour les familles concernées et l'équipe.

● **Le turn-over et le sous-effectif au sein des équipes**

- L'équipe de Vendevre-sur-Barse a toujours des difficultés à se stabiliser. Une nouvelle intervenante sociale a été recrutée en fin d'année suite à une mutation.
- La remplaçante d'une intervenante sociale de Bar-sur-Aube en arrêt maladie depuis juin 2021, a elle-même été en arrêt à partir d'août 2022 sans avoir pu être remplacée.

Les 2 intervenantes sociales restantes ont dû alors assurer seules l'accompagnement des résidents jusqu'à la fin de l'année.

7. Perspectives pour 2023

● Recruter un technicien administratif-référent habitat qui partagera son temps entre les 2 antennes de l'HUDA, afin de décharger les équipes et la cheffe de service de certaines tâches administratives et logistiques.

● Améliorer l'accueil et l'accompagnement des résidents (équipement des appartements, accès aux soins notamment psychologiques), grâce à des autorisations de dépenses accordées par la DDETSPP.

- Développer les temps d'informations collectives à destination des résidents sur différents thèmes comme la laïcité, le droit des femmes, le tri sélectif, les économies d'énergie etc. ; ainsi que les actions de prévention dans le domaine de la santé (menstruations, IST, addictions etc.).

Concernant l'antenne de Bar-sur-Aube :

- Concrétiser le projet de transfert des résidents hébergés dans 2 appartements de 6 personnes vers 3 appartements de 4 personnes, afin de faciliter leur quotidien au sein de la cohabitation.
- Organiser une activité avec les résidents suite au prix « Coup de cœur » décerné par les membres Bureau de l'AATM à l'HUDA pour sa participation au concours de sapin éco-responsable (budget de 150€).

Concernant l'antenne de Vendeuvre sur Barse :

- Afin de répondre à la demande des résidents, continuer de rechercher de bénévoles afin de leur permettre de bénéficier de cours de français sur site.
- Consolider et poursuivre le développement du partenariat local.

10 **VIVRE À BAR-SUR-AUBE** JEUDI 6 JANVIER 2022

ASSOCIATION

L'HUDA accueille environ 150 demandeurs d'asile par an

VENDEVRE-SUR-BARSE. Hier, l'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA) a organisé une fête de début d'année à la salle de la Source. Un beau moment de répit pour la cinquantaine de résidents qu'accueille la structure.

Océane Perez

Mercredi 14 h. Une rumeur méthodique se propage depuis la salle de la Source de Vendeuvre-sur-Barse. Le cuir des tambours vibre. Les pas de danse de l'association Maravi d'Unionville se multiplient. Dans le public, les mains claquent au rythme de la musique venue d'Afrique de l'Ouest. Rapidement, quelques personnes du public rejoignent la piste. La fête de la nouvelle année de l'HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile) a battu son plein mercredi après-midi. « Ces temps-là, ça leur permet d'oublier leurs problèmes et de penser à autre chose que leur demande d'asile en attente », souligne Charline Petit, intervenante sociale de formation éducatrice spécialisée.

DU CAO À THUDA
Géré par l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM), l'HUDA de Vendeuvre-sur-Barse « a été créé en octobre 2016 dans le cadre du département de Calais. À la base, c'était un CAO, centre d'accueil et d'orientation. Ça devait être provisoire. Mais le CAO est devenu l'HUDA. Je dirais surtout que ce sont des CAO low cost », ironise Wanda Saire, directrice générale de l'AATM. Car la principale différence entre l'HUDA et un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CAOA), ce sont les financements. Par subventions, pour l'HUDA, par donations pour le CAO. Sinon, les « missions sont les mêmes : l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement global d'un demandeur d'asile d'un point de vue social, sanitaire, et juridique », indique-t-elle.

Une capacité d'accueil de 48 places avec beaucoup de variations en cours d'année
Dans la structure vendeuvroise, environ 150 personnes par an sont accueillies. « Il y a des variations en cours d'année. On a une capacité d'accueil de 48 places dont huit places famille. On a deux appartements pour les femmes isolées, un appartement pour les hommes en

cohabitation, un appartement pour les mères isolées, et cohabitation », énumère la directrice. Au dernier étage d'un immeuble rue Antoine-de-Saint-Exupéry, Sarah* fait la visite de la cuisine au salon, de la buanderie en passant par la chambre pour ses filles. C'est pour elles qu'elle est partie du Mali il y a quatre ans. « En 2012, la guerre a commencé au Mali. L'insécurité, la famine. Les enfants, il n'y avait pas école. Pour manger, c'était très compliqué, explique cette mère de famille qui a souhaité quitter son pays et ses conditions de vie d'autant plus difficiles pour les femmes. Car Sarah a connu le mariage forcé pendant 15 ans. « un ami de papa, j'étais la quatrième femme. Moi, je n'ai pas supporté ». Veuve, elle s'est remariée à un homme « pauvre » et donc considéré comme « un excès » par sa famille. Mais, qu'importe leur avis, « c'est avec lui » qu'elle veut refaire

sa vie. Ensemble, on « a eu trois filles ». L'une est « morte d'accident ». Pour protéger les deux autres, la famille arrive en France en 2018, d'abord à Paris pendant un mois avant de poursuivre le périple dans l'Aube. Là, une demande d'asile est formulée en invoquant le risque de mutilation sexuelle en cas de retour au pays. Acceptée pour les enfants, la demande est refusée aux parents. L'alternative trouvée : demander un titre de séjour.

« BEAUCOUP D'HISTOIRES COMPLIQUÉES » ET DE « SITUATIONS TRÈS DIFFÉRENTES »
« On a beaucoup d'histoires compliquées et de situations très différentes », constate Charline Petit. Au gré de bouleversements géopolitiques, l'HUDA reçoit des personnes issues de différentes nationalités et aux parcours variés. « À l'ouverture, on avait exclusivement des Afghans, des Soudanais. Ensuite,

on a eu plus de population originaire d'Afrique. Là, ce sont des Albanais, et les personnes isolées restent des Afghans », note Wanda Saire. « Ils sont orientés par l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration). Certains ont d'arriver chez nous étaient à la rue. D'autres dans des centres provisoires. C'est vraiment du précaire », déplore-t-elle. 3 mois, 6 mois, un an, voire plusieurs années, la durée d'hébergement dépend de la durée des démarches administratives. « Un résident est parti le 30 décembre, il y était depuis 2017. En octobre, il y en a un qui est resté un mois car la procédure d'asile est terminée », cite en exemples Charline Petit. Si certains essaient de rejoindre la région parisienne, la plupart s'installent dans le département. « On a un monsieur qui travaille en sidérurgie à Vendeuvre-sur-Barse. Un autre dans le bâtiment », révèle-t-elle. « On a des charges d'insertion avec

L'HUDA RECHERCHE DES BÉNÉVOLES
Des ateliers sont organisés en partenariat avec le centre social fait d'union. Pour proposer de multiples activités, l'HUDA « a besoin de personnes qui soient du secteur pour des cours de français, des ateliers cuisine, de découverte de patrimoine », avance Wanda Saire, directrice générale de l'AATM qui gère l'HUDA de Vendeuvre-sur-Barse. L'objectif de ces ateliers de socialisation est double : l'autonomie, et des rencontres. « Car les personnes qui arrivent sur le territoire ont tendance à se replier sur elles-mêmes. Donc, ça leur permet de se mélanger. Et aussi, de pouvoir se débrouiller seules dans différentes situations »

lesquels on peut envisager des formations pour les résidents. Compte tenu de ce qu'ils ont vécu, eux veulent travailler, ils veulent s'impliquer. C'est leur manière de remercier la France », ajoute la directrice.

« À l'ouverture, on avait exclusivement des Afghans, des Soudanais. Ensuite, on a eu plus de population originaire d'Afrique. Là, ce sont des Albanais et les personnes isolées restent des Afghans »
Remercier le pays d'accueil et remercier l'accueil des bénévoles. « Certains ont donné des nouvelles. Tous les ans, en début d'année, on reçoit une carte de vœux d'un ancien résident », lance-t-elle avec le sourire provoqué aussi par le sentiment d'une mission accomplie et réussie. « Le projet a été chargé »

Retrouvez notre reportage en vidéo sur [lest-eclair.tv](https://www.lest-eclair.tv)

Hébergement d'Urgence pour
Demandeurs d'Asile AATM de Chaumont

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Configuration de la structure

Nom : HUDA ex-CAO AATM de Chaumont

Adresse : 49 Rue Lévy Alphandéry
52 000 CHAUMONT

Téléphone : 03.25.01.60.28

E-mail : huda-chaumont@aatm.fr

Date d'ouverture : 9 novembre 2016 (à l'époque sous la gestion de FTDA)

Reprise par AATM : 15/02/2018

Capacité d'accueil : 66 places

Le 1^{er} juillet 2020 le CAO a été transformé en HUDA et a connu une extension de 16 places.

Les bureaux de l'HUDA initialement situé au 6 rue Saint Exupéry ont déménagé au cours de l'année 2022 au 49 Rue Lévy Alphandéry au cours de l'année 2022. 4 places femmes isolées ont remplacé 4 places hommes isolés en 2022.

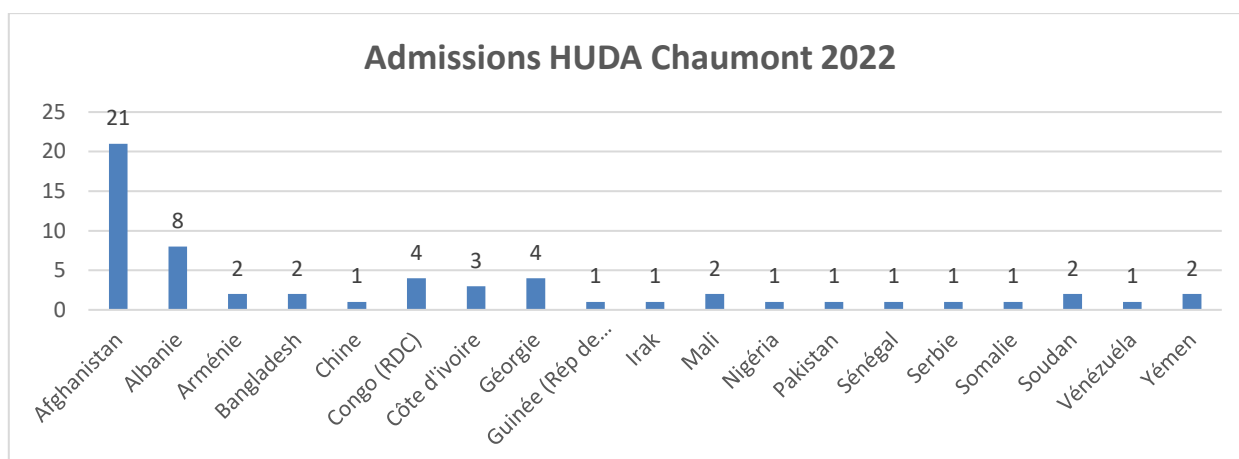
Capacité d'accueil	66
Nombre de logements	T3 : 1 T4 : 10 TOTAL : 11
Nombre d'ETP	Sur site : 3,60 Siège social : 0,63 Total : 4,23

2. Données chiffrées

2.1 Admissions

59 personnes de 19 nationalités différentes ont été accueillies en 2022. Ce qui concerne 53 ménages (3 familles et 50 personnes isolées).

Sur ces admissions, les personnes proviennent exclusivement de la région Grand Est (Bas-Rhin, Marne, Haute-Marne). Les orientations sont majoritairement organisées en train. La majorité des personnes accueillies reste de nationalité afghane.

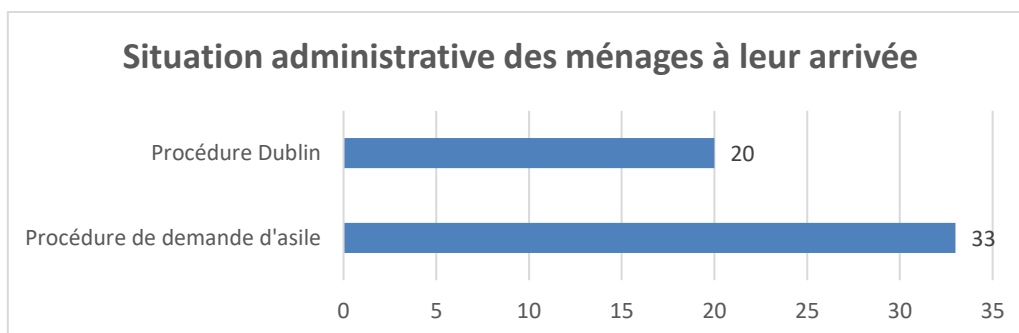


Composition par date d'arrivée en 2022 à l'HUDA de Chaumont

Composition famille / Isolés	Pays d'origine	Date entrée à l'HUDA
Isolé	Somalie	26/01/2022
Isolé	Géorgie	26/01/2022
Isolé	Yémen	02/02/2022
Isolé	Soudan	10/02/2022
Isolé	Géorgie	18/02/2022
Isolé	Bangladesh	08/03/2022
Isolé	Afghanistan	11/03/2022
Isolé	Afghanistan	28/03/2022
Isolé	Afghanistan	28/03/2022
Isolé	Yémen	12/04/2022
Isolé	Afghanistan	12/04/2022
Isolé	Afghanistan	14/04/2022
Isolé	Venezuela	03/05/2022
Isolé	Afghanistan	17/05/2022
Isolé	Afghanistan	17/05/2022
Isolé	Albanie	17/05/2022
Isolé	Mali	07/06/2022
Isolé	Mali	07/06/2022
Isolé	Irak	15/06/2022
Isolé	Géorgie	15/06/2022
Couple + 1 enfant	Côte d'Ivoire	15/06/2022
Isolé	Albanie	12/07/2022
Isolé	Afghanistan	19/07/2022
Isolé	Afghanistan	19/07/2022
Couple + 1 enfant	Congo (Rdc)	21/07/2022
Isolé	Albanie	21/07/2022
Isolé	Serbie	26/07/2022
Isolé	Afghanistan	26/07/2022
Isolé	Pakistan	09/08/2022
Isolé	Arménie	18/08/2022

Isolé	Soudan	01/09/2022
Isolé	Afghanistan	01/09/2022
Isolé	Afghanistan	01/09/2022
Isolé	Albanie	15/09/2022
Isolé	Afghanistan	29/09/2022
Isolé	Afghanistan	04/10/2022
Isolé	Afghanistan	04/10/2022
Isolé	Afghanistan	04/10/2022
Isolé	Arménie	13/10/2022
Isolé	Albanie	13/10/2022
Isolé	Sénégal	20/10/2022
Isolé	Afghanistan	25/10/2022
Isolé	Nigérian	25/10/2022
Couple + 1 enfant	Albanie	08/11/2022
Isolé	Congo (Rdc)	15/11/2022
Isolé	Chine	17/11/2022
Isolé	Bangladesh	17/11/2022
Isolé	Guinée (Rép. de Guinée)	01/12/2022
Isolé	Géorgie	02/12/2022
Isolé	Afghanistan	13/12/2022
Isolé	Afghanistan	13/12/2022
Isolé	Afghanistan	20/12/2022
Isolé	Afghanistan	20/12/2022

A leur arrivée, 33 ménages étaient en cours de demande d'asile et 20 étaient en procédure Dublin.



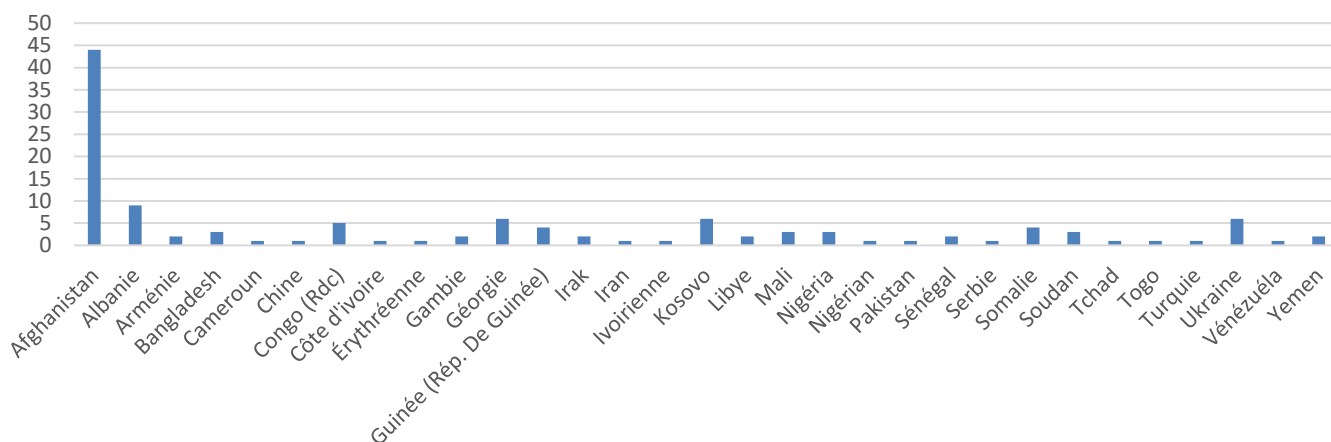
2.2 Effectif présent

20517 journées d'hébergement ont été réalisées en 2022

Au total 121 personnes de 28 nationalités différentes ont été accompagnées en 2022.

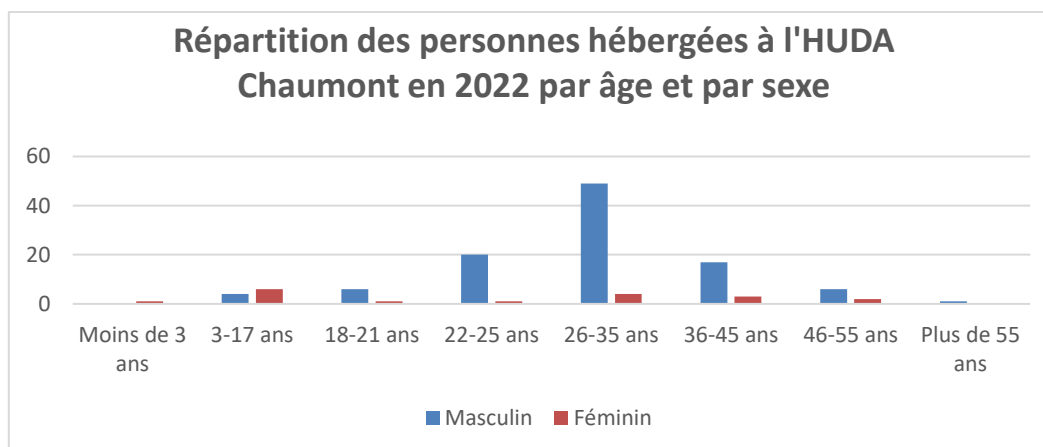
Les afghans représentent 36 % des personnes accompagnées en 2022, viennent ensuite les albanais (7 %), les géorgiens (5 %), les kosovares (5 %) et les congolais (4%).

Nationalités des présents à l'HUDA de Chaumont en 2022



76 % des personnes étaient âgées de moins de 36 ans, soit une population essentiellement jeune.

Répartition des personnes hébergées à l'HUDA Chaumont en 2022 par âge et par sexe



Les personnes suivies se répartissaient comme suit :

- 96 Isolés
- 3 couples avec 1 enfant
- 2 couples avec 3 enfants
- 1 Couple avec 4 enfants

2.3 Les sorties

En 2022, **66 personnes** sont sorties :

- 27 bénéficiaires d'une protection internationale,
 - 10 personnes ont accédé à un logement autonome,
 - 6 résidents ont accédé à une place en CPH (Chaumont, Troyes et Reims)
 - 1 personne a intégré un CHRS
 - 7 personnes ont préféré une solution personnelle.
 - 1 personnes a été transféré vers une autre structure AATM (1 transfert vers le CADA de Langres)
 - 1 personne a accédé à une résidence sociale
 - 1 personne a abandonné son hébergement

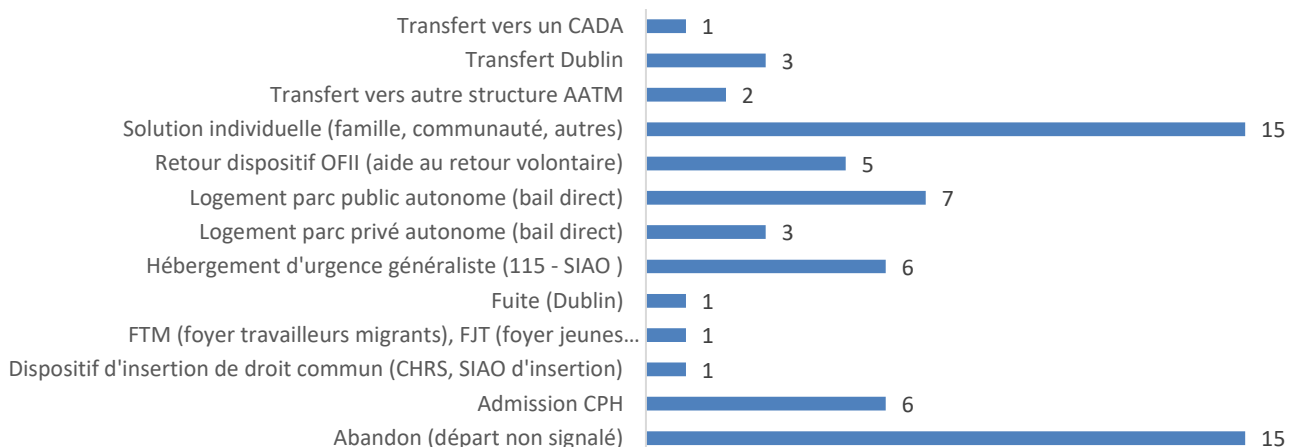
- 15 personnes déboutées du droit d'asile, essentiellement sorties avec une solution personnelle, **2** ayant sollicité le SIAO pour un hébergement d'urgence et 1 ménage (5 personnes) ayant sollicité une ARV.
- 24 personnes sont sorties en cours de procédure (15 départs non signalés, 1 fuite Dublin, 3 personnes transférées dans le cadre de leur procédure Dublin, **4** sorties vers un SIAO, 1 transfert vers une autre structure pour regroupement familial.

Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités	
1	Isolé	09/07/2019	26/10/2022	Réfugié	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	27/09/2019	07/03/2022	PS	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	19/12/2019	09/03/2022	PS	- Admission CPH
1	Isolé	14/02/2020	10/02/2022	PS	- Admission CPH
1	Isolé	09/03/2020	17/06/2022	PS	- Logement parc privé autonome (bail direct)
1	Isolé	16/10/2020	04/04/2022	PS	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	19/10/2020	16/02/2022	PS	- Dispositif d'insertion de droit commun (CHRS, SIAO d'insertion)
1	Isolé	19/11/2020	11/10/2022	Réfugié	- Logement parc public autonome (bail direct)
6	Couple + 4 enfants	25/11/2020	24/02/2022	PS	- Logement parc public autonome (bail direct)
1	Isolé	15/06/2021	28/07/2022	Réfugié	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	28/09/2021	14/03/2022	Réfugié	- Admission CPH
1	Isolé	28/09/2021	14/04/2022	Réfugié	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	06/10/2021	13/12/2022	Débouté	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	16/11/2021	06/04/2022	PS	- Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	28/03/2022	18/11/2022	Réfugié	- Logement parc privé autonome (bail direct)
1	Isolé	28/03/2022	28/11/2022	Réfugié	- Admission CPH
1	Isolé	12/04/2022	29/08/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	14/04/2022	09/09/2022	Réfugié	- Admission CPH
1	Isolé	17/05/2022	19/07/2022	En cours de procédure	- Transfert Dublin
1	Isolé	08/12/2021	07/02/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	17/05/2022	27/07/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	12/07/2022	09/08/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	21/07/2022	24/08/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	13/10/2022	21/12/2022	En cours de procédure	- Transfert vers un CADA
1	Isolé	19/10/2021	25/05/2022	Débouté	- Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
3	Couple + 1 enfant	21/07/2022	23/09/2022	En cours de procédure	- Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
1	Isolé	18/11/2020	03/02/2022	Réfugié	- FTM (foyer travailleurs migrants), FJT (foyer jeunes travailleurs), résidence sociale, pension de famille
1	Isolé	02/11/2021	15/04/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	26/01/2022	09/05/2022	En cours de procédure	- Abandon (départ non signalé)

1	Isolé	18/02/2022	30/06/2022	En cours de procédure	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	02/12/2022	20/12/2022	En cours de procédure	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	14/09/2021	07/07/2022	Débouté	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	27/10/2021	23/05/2022	Débouté	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	29/09/2020	16/11/2022	Débouté	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	17/12/2020	31/01/2022	Débouté	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	23/11/2021	18/04/2022	En cours de procédure	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
5	Couple + 3 enfants	08/12/2021	11/08/2022	Débouté	-	Retour dispositif OFII (aide au retour volontaire)
1	Isolé	20/10/2020	08/07/2022	PS	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	20/10/2020	01/12/2022	Réfugié	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	14/10/2021	03/05/2022	En cours de procédure	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	07/06/2022	08/09/2022	En cours de procédure	-	Transfert Dublin
1	Isolé	07/06/2022	16/08/2022	En cours de procédure	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	27/01/2021	26/08/2022	Débouté	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	03/02/2021	15/07/2022	Débouté	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	13/12/2021	15/06/2022	En cours de procédure	-	Fuite (Dublin)
1	Isolé	25/06/2018	30/11/2022	PS	-	Logement parc privé autonome (bail direct)
1	Isolé	07/07/2021	18/11/2022	En cours de procédure	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	26/01/2022	27/06/2022	Débouté	-	Abandon (départ non signalé)
1	Isolé	06/10/2021	27/04/2022	En cours de procédure	-	Transfert Dublin
1	Isolé	10/02/2022	09/09/2022	Réfugié	-	Admission CPH
1	Isolé	01/09/2022	07/10/2022	En cours de procédure	-	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
1	Isolé	18/02/2021	25/10/2022	En cours de procédure	-	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
1	Isolé	07/01/2021	28/09/2022	Débouté	-	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
1	Isolé	13/01/2021	09/12/2022	Réfugié	-	Transfert vers autre structure AATM
1	Isolé	03/05/2022	10/11/2022	En cours de procédure	-	Transfert vers autre structure AATM

66

SORTIES EN 2022



3.1 Accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale

19 résidents ont obtenu une protection internationale en 2022. Ils se rajoutent à 15 résidents ayant obtenu une protection en 2021 et toujours présents en début d'année 2022.

L'équipe a donc accompagné au total sur l'année 34 personnes bénéficiaires d'une protection, très majoritairement afghans.

Pays	Nb de pers	Composition familiale	Date entrée HUDA	Délai de sortie OFII	Date sortie HUDA	Nombre de jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalités Raisons du délai de sortie	
Afghanistan	1	Isolé	09/07/19	31/10/22	26/10/22	0	Réfugié	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghanistan	1	Isolé	27/09/19	31/12/21	07/03/22	66	PS	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghanistan	1	Isolé	19/12/19	31/03/22	09/03/22	0	PS	Admission CPH
Afghanistan	1	Isolé	14/02/20	28/02/22	10/02/22	0	PS	Admission CPH
Afghanistan	1	Isolé	09/03/20	28/02/22	17/06/22	109	PS	Logement parc privé autonome (bail direct)
Afghanistan	1	Isolé	16/10/20	31/12/21	04/04/22	94	PS	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghanistan	1	Isolé	19/10/20	31/01/22	16/02/22	16	PS	Dispositif d'insertion de droit commun (CHRS, SIAO d'insertion)
Afghanistan	1	Isolé	19/11/20	31/10/22	11/10/22	0	Réfugié	Logement parc public autonome (bail direct)

Afghanistan	1	Isolé	24/11/20	28/02/23		0	Réfugié	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Afghanistan	6	Couple + 4 enfants	25/11/20	31/12/21	24/02/22	55	PS	Logement parc public autonome (bail direct)
Afghanistan	1	Isolé	18/02/21	31/03/23		0	PS	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Afghanistan	1	Isolé	15/06/21	30/09/22	28/07/22	0	Réfugié	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghanistan	1	Isolé	28/09/21	28/02/22	14/03/22	14	Réfugié	Admission CPH
Afghanistan	1	Isolé	28/09/21	30/04/22	14/04/22	0	Réfugié	Abandon (départ non signalé)
Afghanistan	1	Isolé	16/11/21	30/03/22	06/04/22	7	PS	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghanistan	1	Isolé	13/12/21	28/02/23		0	Réfugié	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Afghanistan	1	Isolé	28/03/22	31/10/22	18/11/22	18	Réfugié	Logement parc privé autonome (bail direct)
Afghanistan	1	Isolé	28/03/22	31/12/22	28/11/22	0	Réfugié	Admission CPH
Afghanistan	1	Isolé	14/04/22	31/10/22	09/09/22	0	Réfugié	Admission CPH
Érythréenne	1	Isolé	18/11/20	28/02/22	03/02/22	0	Réfugié	Structure logement adapté
Gambie	1	Isolé	16/02/21	28/02/23		0	Réfugié	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Libye	1	Isolé	20/10/20	31/08/22	08/07/22	0	PS	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Libye	1	Isolé	20/10/20	31/12/22	01/12/22	0	Réfugié	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Somalie	1	Isolé	25/06/18	31/12/22	30/11/22	0	PS	Logement parc privé autonome (bail direct)
Somalie	1	Isolé	23/07/18	30/01/23		0	Réfugié	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Soudan	1	Isolé	10/02/22	30/08/22	09/09/22	10	Réfugié	Admission CPH
Turquie	1	Isolé	13/01/21	28/02/23	09/12/22	0	Réfugié	Transfert autre structure AATM
Yemen	1	Isolé	02/02/22	28/02/23		0	Réfugié	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
Yemen	1	Isolé	12/04/22	31/03/23		0	PS	Présent à l'HUDA au 31/12/2022
TOTAL	34							

3.2 Accompagnement des déboutés

17 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2022 + 1 débouté en 2021 toujours présent début 2022 soit un total de 14 ménages.

2 ont bénéficié d'un hébergement d'urgence et 6 autres sont sorties par leurs propres moyens. 1 famille a souhaité bénéficier de l'ARV.

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
Afghanistan	1	Isolé	06/10/21	31/12/22	13/12/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	0
Congo (Rdc)	1	Isolé	19/10/21	31/05/22	25/05/22	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)	0
Guinée (Rép. De Guinée)	1	Isolé	14/09/21	31/07/22	07/07/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	0
Guinée (Rép. De Guinée)	1	Isolé	27/10/21	31/05/22	23/05/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	0
Irak	1	Isolé	29/09/20	30/11/22	16/11/22	Abandon (départ non signalé)	0
Iran	1	Isolé	17/12/20	31/01/22	31/01/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	0
Kosovo	5	Couple + 3 enfants	08/12/21	31/07/22	11/08/22	Retour dispositif OFII (aide au retour volontaire)	11
Nigéria	1	Isolé	27/01/21	31/08/22	26/08/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	0
Nigéria	1	Isolé	03/02/21	30/06/22	15/07/22	Solution individuelle (famille, communauté, autres)	15
Somalie	1	Isolé	26/01/22	30/06/22	27/06/22	Abandon (départ non signalé)	0
Togo	1	Isolé	07/01/21	31/08/22	28/09/22	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)	28
Bangladesh	1	Isolé	26/10/21	31/12/22		Présent à l'HUDA le 31/12/2022	0
Bangladesh	1	Isolé	08/03/22	31/01/23		Présent à l'HUDA le 31/12/2022	0
Ukraine	1	Isolé	19/10/21	31/12/21		Présent à l'HUDA le 31/12/2022	365
TOTAL	18						

3 ménages étaient en présence indue en cours d'année 2022 mais sortis avant le 31/12/2022 :

- 1 famille pour une attente d'ARV
- 1 personne qui devait trouver une solution individuelle
- 1 personne qui a dû attendre une place en hébergement d'urgence.

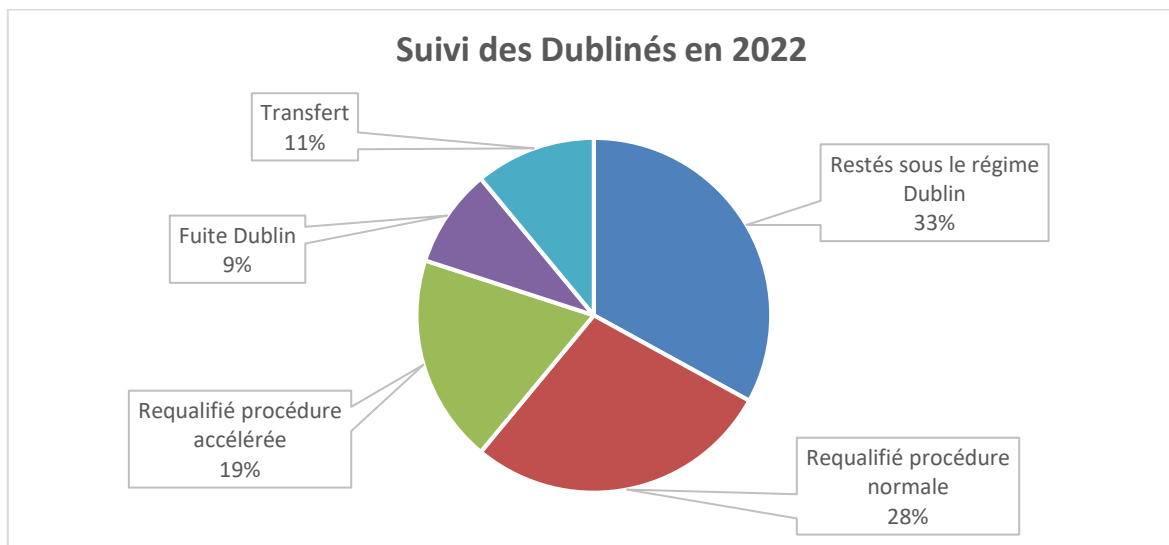
A noter qu'une personne ukrainienne a été autorisée à rester car sa femme et ses enfants sont toujours en procédure.

3.3 Accompagnement des dublinés

46 personnes (uniquement des isolés, soit 46 ménages) accompagnées étaient en procédure Dublin, parmi elles :

- 22 ont pu déposer une demande d'asile en France (9 en procédure accélérée et 13 en procédure normale).

- 15 personnes restées sous le régime de la procédure Dublin au 31/12/2022
- 5 ont été transférées dans le cadre de leur procédure Dublin dans une autre structure
- 4 sont partis (Fuite Dublin)



Suivi des Dublinés

Nationalité	Date d'entrée hébergement	Date de sortie	Nb jours prise en charge	Modalité de sortie au 31/12/2022
Somalienne	23/07/2018	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Afghane	27/09/2019	07/03/2022	892	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghane	19/12/2019	09/03/2022	811	Transfert
Afghane	09/03/2020	17/06/2022	830	Logement parc privé autonome (bail direct)
Irakienne	29/09/2020	16/11/2022	778	Fuite (Dublin)
Afghane	16/10/2020	04/04/2022	535	Décision négative
Libyenne	20/10/2020	08/07/2022	626	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Libyenne	20/10/2020	01/12/2022	772	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Nigériane	10/11/2020	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Afghane	24/11/2020	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Camerounaise	16/12/2020	x	/	Requalifié Procédure normale
Togolaise	07/01/2021	28/09/2022	629	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
Nigériane	27/01/2021	26/08/2022	576	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Nigériane	03/02/2021	15/07/2022	527	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Afghane	18/02/2021	x	/	Requalifié Procédure normale
Guinéenne (Rép. De Guinée)	07/07/2021	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Afghane	27/07/2021	x	/	Requalifié Procédure normale

Soudanaise	06/10/2021	27/04/2022	203	Transfert
Maliennne	14/10/2021	03/05/2022	201	Fuite (Dublin)
Afghane	16/11/2021	06/04/2022	141	Solution individuelle (famille, communauté, autres)
Sénégalaise	13/12/2021	15/06/2022	184	Fuite (Dublin)
Afghane	13/12/2021	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Afghane	11/03/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	28/03/2022	x	/	Requalifié Procédure accélérée
Afghane	12/04/2022	29/08/2022	139	Fuite (Dublin)
Afghane	17/05/2022	19/07/2022	63	Transfert
Afghane	17/05/2022	x	/	Toujours dubliné
Maliennne	07/06/2022	08/09/2022	93	Transfert
Maliennne	07/06/2022	16/08/2022	70	Fuite (Dublin)
Irakienne	15/06/2022	x	/	Toujours dubliné
Ivoirienne	15/06/2022	x	/	Requalifié Procédure normale
Afghane	19/07/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	19/07/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	26/07/2022	x	/	Requalifié Procédure normale
Soudanaise	01/09/2022	07/10/2022	36	Hébergement d'urgence généraliste (115 - SIAO)
Afghane	01/09/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	01/09/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	29/09/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	04/10/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	04/10/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	04/10/2022	x	/	Toujours dubliné
Nigériane	25/10/2022	x	/	Requalifié Procédure normale
Afghane	13/12/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	13/12/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	20/12/2022	x	/	Toujours dubliné
Afghane	20/12/2022	x	/	Toujours dubliné

4. Réalisations de l'année 2022

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Bénéficiaires	Durée
Programme PAARI	1 Intervenante	4 jours
CNDA – Asile partie 2	2 intervenante sociales	2 jours
Interroger les questions de motivation et d'engagement des publics accompagnés	1 intervenante sociale	2 jours
Etat civil des réfugiés et des bénéficiaires de la PS	1 intervenante sociale	1 jour
République démocratique du Congo	1 intervenante sociale	1 jour
Les protections pour les risques d'excision	1 intervenante sociale	1 jour
Formation asile Partie 2	2 intervenante sociales	2 jours
Visite CNDA	Equipe	1 journée

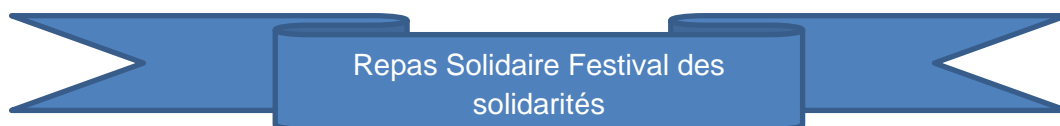
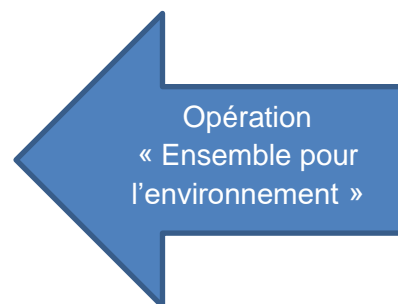
Conférence Afghanistan	1 intervenante sociale	½ journée
Formation utilisation plateforme SIAO	1 intervenante sociale + CS	1 jour
Conférence "Les conséquences des violences conjugales sur les enfants	1 intervenantes sociale	1 jour
Connaitre et comprendre le phénomène de prostitution des mineurs et jeunes majeurs	1 intervenantes sociale	1 jour
Comprendre les émotions pour mieux communiquer : La culture émotionnelle au service du management »	Chef de service	1 jour
Gérer les situations RH délicates	Chef de service	1 jour
Comptabilité	Sensibilisation aux techniques d'économat	Comptabilité

4.2. Animations et informations collectives

Dans la continuité de l'année 2021, les cours de français dispensés par les bénévoles, ainsi que les diverses animations et informations collectives ont pu reprendre progressivement leur rythme normal.

	Action / thématique	Public	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Tri sélectif	Résidents HUDA	SDED52	1 après midi
	Violences sexistes	Résidents HUDA	CIDFF	1 après midi
	Information "santé mentale"	Résidents HUDA	Justine JARRIEU (Psychologue)	1 Après midi
	Accès au logement	Résidents HUDA	Chaumont Habitat et UDAF	1 après midi
	Economie d'énergie	Résidents HUDA	Chaumont Habitat et UDAF	1 après-midi
Ouverture sur l'extérieur	Ensemble pour l'environnement	Résidents HUDA	ADPJ	Jeudis après-midi Février/Mars
	Bénévolat Château du Corgebin	Résidents HUDA	Association du Corgebin	Lundis après-midi – toute l'année
	Repas solidaire FESTISOL	Résidents HUDA	AATM	1 samedi et 1 dimanche en Novembre
Sorties	Randonnée Pédestre Canal Champagne Bourgogne	Résidents HUDA	Equipe	1 après-midi

Actions culturelles	Exposition Photo semaine de l'intégration	Résidents HUDA et partenaires	Equipe	1 journée
	Randonnée Patrimoine	Résidents HUDA	Equipe	1 après midi
	Film débat "la combattante" La MJC fait son cinéma	Résidents HUDA et grand public	Equipe	1 soirée
	Match de la coupe du monde France - Tunisie	Résidents HUDA	Equipe	1 après midi
	Concours de sapin de Noel AATM	Résidents HUDA	Equipe	1 journée
	Fête de fin d'année	Résidents HUDA	Equipe	1 après midi
	Projet "cultures- cultures"	Résidents HUDA	Point Commun	4 après midi



5. Faits marquants de l'année

- **Mouvements au sein de l'équipe**

Une nouvelle intervenante sociale est arrivée suite à un départ elle était auparavant sur l'antenne de Bar sur Aube. Un nouveau chef de service a pris ses fonctions en juin.

- **Procès aux assises**

Durant toute une semaine, en mai 2022, s'est tenu le procès aux assises de l'auteur de l'homicide volontaire s'étant déroulé en juillet 2020 : une épreuve éprouvante pour l'équipe et la Direction ; d'autant plus que le verdict nous a paru contradictoire (18 ans de prison en raison de la reconnaissance de son psycho traumatisme- et une interdiction illimitée du territoire français à sa sortie de détention).

- **Evènements indésirables**

Plusieurs évènements indésirables sont venus rythmer l'année 2022 (altercations entre résidents, etc...). Certains ayant entraîné pour les résidents des signalements auprès des autorités judiciaires et administratives compétentes.

- **Déménagement des locaux**

Les locaux précédemment situés au 06 rue Saint Exupéry devaient être libérés avant fin septembre 2022. Dans cette optique la recherche de nouveaux locaux a été entreprise début 2022. Au début de l'été les nouveaux locaux situés au 49 rue Lévy Alphanéry ont pu être trouvés et validés. Le délai était court pour réaliser les travaux dans les temps dans les nouveaux locaux mais les efforts consentis par les artisans ont permis de pouvoir organiser le déménagement le 12 Septembre 2022.

Les locaux plus spacieux et mieux équipés permettent de meilleures conditions d'accueil et de travail.

- **Réalisation de travaux**

Depuis l'automne 2022, l'association fait appel à un prestataire externe pour réaliser de petits travaux dans les appartements afin d'améliorer toujours plus le confort et l'accueil de nos résidents.

Cet investissement a permis de libérer les membres de l'équipe de certaines de ces tâches.

- **Difficultés avec le voisinage**

Les difficultés rencontrées avec le voisinage en 2021 ont perduré un peu en début d'année 2022 mais la situation semble s'être stabilisée et les incidents ont été peu nombreux.

- **Indisponibilité longue d'un appartement**

Un dégât des eaux a eu lieu dans un appartement situé au 3 Rue Loucheur au début de l'été. Les résidents qui y vivaient ont dû être déplacés dans un appartement initialement prévu pour une famille. Le traitement de ce dégât des eaux a mobilisé l'équipe à de nombreuses reprises et au 31/12/2022 aucune visibilité n'était encore possible sur les travaux qui devaient être réalisés même si l'expertise avait été effectuée. La capacité d'hébergement s'est donc vu amputée de 6 places durant une bonne partie de l'année. La capacité d'hébergement s'est donc vu réduite de 9% sur les 6 derniers mois de l'année.

- **Problèmes avec le bailleur social**

L'HUDA est toujours locataire de 7 appartements dans des immeubles anciens et vétustes rue Loucheur et Ribot et, en attente de la relocalisation de ces logements, l'équipe a dû faire face à de nombreux problèmes techniques. Certaines difficultés sont liées à la vétusté des installations et sont récurrentes, obligeant les intervenantes sociales à réitérer souvent les mêmes demandes au bailleur ou à ses prestataires de service (tuyauteries bouchées, chauffe-eau en panne, nuisibles, etc.). Cette situation, en plus d'être chronophage, crée des tensions ou mécontentements de la part des résidents que l'équipe doit gérer au quotidien.

- **Arrivée d'une nouvelle bénévole**

Depuis Fin 2022, Loïs (ancienne salariée) a rejoint bénévolement l'équipe pour se mobiliser auprès des résidents afin de leur faire découvrir et partager la culture française une après-midi par semaine.

• **Arrivée d'une personne en service civique**

Un service civique a été accueilli dans l'équipe à compter de décembre 2022 cela permettra de renforcer la qualité d'accueil de nos résidents mais aussi de participer à l'accompagnement et au soutien de nos bénévoles. Ses missions sont entre autres choses, l'accueil des résidents, l'accompagnement à des rendez-vous médicaux, l'aide à l'inscription de nos résidents auprès de nos partenaires, l'aide à l'animation des informations collectives ou des cours de français...

6. Projets spécifiques à la structure pour 2023

- Poursuivre les efforts d'amélioration et d'investissement des lieux d'hébergement, qui n'ont pas pu être poursuivis en 2022, notamment avec le transfert des appartements au sein du nouveau quartier afin d'améliorer les conditions matérielles d'accueil et d'accompagnement des résidents. Des travaux vont être réalisés dans plusieurs appartements notamment au 47-22 Ribot et au 3-02 Loucheur (lorsque le dégât des eaux sera solutionné) Ces travaux pourront être financés grâce aux fiches projets qui avaient été soumises à la DDETSPP.
- Poursuivre et développer les actions de prévention et de partenariat qui ont pu être remises en place post-covid
- Continuer à accompagner les résidents vers toujours plus d'autonomie, les mobiliser et les ouvrir vers l'extérieur notamment dans leur démarches médicales ou administratives. L'apport d'outils créés par la mise en place d'une personne en service civique sera un plus dans cette optique.

Action de nettoyage au quartier de La Rochotte

SOCIAL. - Ensemble pour l'environnement - était la devise de cette action de nettoyage du quartier de La Rochotte, ce mardi 30 août. Motivées par l'ADDF, plusieurs autres associations sociales ont participé pour rendre le quartier plus propre.



Les 29 personnes présentes ont récolté plus de 70 kg de déchets sur l'ensemble du quartier, en espace de deux heures.

« Cela peut permettre écolo-logique comme action. Nous craignons en fait, c'est peut-être les petites choses que se passent ensuite de grandes choses. » Bah Abdoulaye ne peut pas attendre une seconde pour rejoindre cette action citoyenne solidaire. Ce mardi 30 août, 29 personnes issues de plusieurs associations sociales ont participé à un nettoyage du quartier de La Rochotte. Accueilli par la Résidence Sociale Savane, Bah Abdoulaye estime que les questions environnementales sont capitales. « C'est un quartier qui fait partie de résoudre. Et cela passe avant tout par maintenir son quartier propre », dit-elle. Un service civique dans une main et plusieurs écopettes dans l'autre. Cette action a été proposée par l'ADDF, Association départementale de Défense des Droits de la Prévention Juvenescence, « l'idée est de faire prendre conscience aux gens que l'environnement se respecte et qu'il faut le maintenir propre. C'est aussi un moment convivial entre différentes organisations sociales qui ne se connaissent pas forcément. L'occasion de se rencontrer autour d'une cause commune » explique Mikoulik Lavigne, éducatrice spécialisée à l'ADDF. Autour, plusieurs personnes se sont motivées et ont repoussé présentes. Hardez-vous était donné au Jardin des Possibles, au cœur du quartier. Quatre équipes ont été constituées, et chacune avait en charge un secteur à nettoyer. Équipés de paires de gants, de pinces et de sacs-poubelles spécifiques à chaque récolte, les groupes se sont mis en action, de 14 h jusqu'à 16 h 30. 73,8 kg de déchets Papiers, étiquettes, paquets d'emballages en carton, trois sacs de verre, bouteilles et canettes jonchaient le sol. Certains endroits du quartier sont plus sales que d'autres, notamment ceux qui sont à l'abri des regards, derrière les balustrades. À la fin de cet après-midi, l'ensemble des bénévoles ont récolté 73,8 kg de déchets. Sans compter les nombreux mégots de cigarettes qui n'ont pas pu être ramassés. Lorenzo et Ninou étaient motivés à rendre leur quartier plus propre. Mais de leur pièce, ils étaient fiers, comme deux petits



Lorenzo et Ninou, petits héros de l'environnement.



Étaient également présents le Point corsean, la Passerelle, la résidence sociale jeune, l'HUDA-AATM et la Fondation Lucile-Lebon.

Des nouveaux locaux pour les travailleurs et les migrants

SOLIDARITÉ. Depuis février 2018, l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) était basée à l'espace Vermeil, rue Saint-Exupéry. Depuis le 12 septembre 2022, l'AATM a déménagé ses locaux rue Lévy-Alphandéry afin de recevoir encore mieux le public.

Une nouvelle page s'écrit à l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) ! La structure a inauguré ses nouveaux locaux au 49, rue Lévy-Alphandéry ce jeudi 27 octobre après quelques semaines de travaux et son déménagement le 12 septembre dernier.

« Ce n'est que du bénéfique pour nous, mais aussi pour les personnes accueillies ici »

Wanda Saire Directrice générale de l'AATM

Depuis février 2018, les bureaux se trouvaient à l'espace Vermeil, rue Saint-Exupéry. Mais tout de suite, ils ont été jugés trop petits. « Nous n'avions pas l'espace nécessaire pour les 50 personnes que nous recevons régulièrement. Aujourd'hui, nous avons plus du double en superficie. Nous avons pu créer de vrais espaces distincts pour assurer de la confidentialité d'une part, et d'autre part, créer des moments de partage dans les espaces dédiés à cet effet », détaille Jérôme Jacquet, chef de service à l'AATM.

Plus du double de superficie

« Le bâtiment a été trouvé par la Ville », souligne Wanda Saire, directrice générale de l'association. « Grâce à ce soutien, nous pouvons à présent accueillir 66 personnes. Nous ne sommes pas loin



Les locaux ont été inaugurés ce jeudi 27 octobre.

des lieux d'hébergements et l'accès est facile avec un ascenseur en plus. Ce n'est que du bénéfique pour nous, mais aussi pour les personnes accueillies ici. » À leur arrivée, un petit coup de peinture s'imposait, mais rien de bien difficile et de long à réaliser. « Les radiateurs ont été changés et une remise aux normes de l'électricité a été effectuée. En même pas un mois, tout a été terminé », poursuit-elle. En tout cas, les retours sont déjà très positifs de la part des accueillis.

Caroline M.Dermy c.dermy@jhm.fr



Les visiteurs ont pu découvrir les espaces de l'AATM.

La fabrique du crime

COUR D'ASSISES. Un passage à l'acte soudain, sans réel mobile, 43 coups de couteau... Le fruit d'un important stress post-traumatique. L'accusé n'en est pas moins responsable de ses actes. Quinze ans de réclusion criminelle ont été requis à l'encontre de Sofian Abdul Kadir pour le drame de la rue Loucheur, à Chaumont.

Durablement impactées par le crime commis, le 7 juillet 2020, à Chaumont, les travailleuses sociales de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM), ont regretté vouloir comprendre comment Sofian Abdul Kadir avait pu en venir à porter 43 coups de couteau à un de ses compagnons d'infortune trois éditions des 10 et 11 mai.

Ce déferlement de violence se traduit directement lié à un syndrome post-traumatique consécutif à un parcours étonnant et confort de vie observé en France ou ailleurs. Sofian Abdul Kadir se montrait discret sur son passé. Un passé traumatique. Mais le 1er mai 1993 à Mogadiscio, le cadet d'une fratrie de trois enfants a rapidement quitté la Somalie avec ses sœurs en raison des troubles observés dans son pays suite à l'effondrement du bloc soviétique. La famille gagne la Libye où Sofian Abdul Kadir connaît le sort réservé à de nombreux somaliens, considéré comme « un esclave » et « opprimés sexuellement ». La famille finira par retrouver la Somalie en

2001 suite au départ des troupes américaines.

De Mogadiscio à Chaumont

En 2001, âgé de 18 ans, Sofian Abdul Kadir rencontre sa première petite amie. « Menacé, séquestré et torturé » par la famille de la jeune femme, soviétique, une femme qui n'a jamais revu. Trafiquée est livré à un groupe islamiste. Condamné à 300 coups de fouet et cinq mois d'exil dans un camp, « traité comme un esclave », forcé à regarder les excréments de ses geôliers, torturé, notamment à l'aide « de câbles suspendus à son sexe », incité à commettre un acte terroriste afin de « laver son péché », Sofian Abdul Kadir parviendra à s'échapper en août 2001. Blessé par balle dans le cadre de son évitement, le foyer, « déguisé en femme », gagnera le Soudan puis la Libye. Un pays en guerre en cette année 2001. « En échange de 800 euros », le migrant échouera en Italie. Le début d'un nouveau début. Après avoir séjourné en Suède et en Allemagne, Sofian Abdul Kadir finira sa route en France en juillet 2007. Pris en

charge en région parisienne, démandeur d'asile, le frère de Mogadiscio sera transféré à Chaumont avec un lourd vécu pour son litige.

« Syndrome post-traumatique »

Comment ne pas pas être marqué par pareil parcours ? Un psychologue, pointa un « stress post-traumatique majeur » caractérisé par « hypervigilance » et « sentiment global d'insécurité », un trouble incarné par un recours systématique de l'accusé à une barrière, une protection, un téléphone portable avec lequel l'accusé filmait continuellement ses colocataires. Agé de 31 ans, l'expert fit état d'un syndrome « sévère », « un des plus importants que j'ai pu rencontrer ».

Une « situation anodine » a pu révéler un profond traumatisme, un passé tel. Le psychiatre décrit, les effets et conséquences d'une « dissociation traumatique ».

Altération du discernement

L'accusé assume la responsabilité de ses actes. Sans parvenir

à expliquer son passage à l'acte. Sofian Abdul Kadir regrette ne pas avoir eu conscience de porter 43 coups de couteau. « Cet homme est traumatisé par son acte. Il se sent étranger à cet acte. (...) Une année écoulée a pu intervenir ». Et puis... « Je ne sais pas s'il qu'il porte ces 43 coups de couteau à son colocataire, ces coups d'les porte aux personnes qui lui ont fait du mal ». Traumatisé, Sofian Abdul Kadir a souffert pour. L'administration pénitentiaire le place à l'isolement. Une mesure appréciée par l'accusé. « En prison, il se sent comme dans un château-fort. Il se sent protégé ». Aussi traumatisé soit-il, l'accusé n'a pas agi « en rupture totale avec le réel ». Nulle abolition du discernement. Certain de son diagnostic, l'expert psychologue pointa une altération du discernement. Un diagnostic inconcevable aux yeux de madame l'avocat général D'Anzi. Quinze ans de réclusion criminelle furent requis (lire par ailleurs). Le verdict est attendu ce 12 mai.

Thomas Bouquetane

« Quinze ans »

« Vous allez devoir juger et décider du devenir d'un homme ». Tels furent les premiers mots de madame l'avocat général D'Anzi. Sofian Abdul Kadir s'est rendu coupable de meurtre ? L'accusé le reconnaît, l'accusé assume sa responsabilité. Mais voilà, tout n'est pas si simple. « Participer à une œuvre de justice implique de se déprendre de ses a priori, de ses émotions, de comprendre un parcours de vie douloureux pour tenter d'expliquer comment un homme a pu commettre un meurtre d'une telle violence ».

Avant de livrer son « point de vue » sur le dossier, Nathalie D'Anzi eut la délicatesse, l'honneur de « faire exister Jowad, la victime ». Cet homme « agréable », « sociable », avait fui l'Afghanistan, traqué, persécuté, la encore, par la famille de sa petite amie. « Jowad, personne n'est là pour lui (...) Jowad avait 27 ans, il est arrivé à Chaumont le 14 février 2020, un demandeur d'asile qui vient en France, cette terre d'accueil, recherche la sécurité, Jowad, lui, il a trouvé la mort cinq mois après son arrivée, Jowad est mort parce qu'il a refusé de quitter une soie de bois ». La futilité du mobile interroge. « Des tensions sont apparues » entre victime et accusé, mais tout de même... Comment l'accusé s'est-il pu en venir à se livrer à pareil déferlement de violence ?

« Bourreau, à son tour »

Sofian Abdul Kadir a été le chasseur, ce couteau de cuisine. « Il a assésé 43 coups sur le corps de la victime », des jambes au crâne, avant de s'enfermer dans une salle de bain, là où la victime, « recroquevillée dans une mare de sang », rendit son dernier souffle, à 29 ans, dans le bac de douche d'un appartement de la rue Loucheur, à Chaumont. « Onze plaies profondes ont été répertoriées ». Pouvait-on

« Je vous le confie »

L'horreur, des millions d'être humains le vivent, au quotidien. Souvent, « est loin ». Là, ce n'est pas à des milliers de kilomètres, c'est ici, juste derrière, à cinq minutes du tribunal, dans un petit immeuble vétuste, excentré, pas l'endroit propice à l'intégration d'un Afghan ayant parcouru des milliers de kilomètres pour finir tué dans un bac de douche de notre paisible Haute-Normie par un homme ayant également parcouru des milliers de kilomètres », souligne Me Tribolet. L'accusé « ne comprend pas son acte ». Demit ? « En aucun cas ». Il s'agit bien et bien d'un homicide volontaire. Un meurtre commis par un homme au passé traumatique.

Christa

Me Tribolet prit le temps de décrire, à l'aide de supports publiés par Amnesty International, les réalités, des réalités lointaines, pour nous, Européens, de la vie en Somalie lorsque l'accusé était encore, enfant, innocent, plus vraiment. « Le chérir était appliqué par les tribunaux islamistes dans certains quartiers ». Des séances publiques étaient organisées, « 4 coups de couteau » avec des « mineurs » pour boureaux. « Dans d'autres cas, un meurtre pouvait être réparé par une simple compensation financière ». Là-bas, la vie avait peu de valeur. « Si nous vivions tous sur la même planète, nous ne vivrions pas tous dans le même monde, pas à la même époque ». La traumatisme est réel. Lui, n'aura constaté les éléments attestant d'un parcours de vie traumatique. « La peur le rongeait intérieurement, une véritable peur ».

Signes avant-coureurs

Me Tribolet en vint à citer Michel Rocard. « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Différents signes avant-coureurs auraient pu alerter sur l'état d'un réfugié exposé au pire

Dix-huit ans de réclusion pour Sofian Abdul Kadir

COUR D'ASSISES. En raison d'une incontestable altération du discernement, Sofian Abdul Kadir encourait 20 ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis quinze ans. L'auteur du meurtre commis à Chaumont, le 7 juillet 2020, a finalement été condamné à 18 ans de réclusion criminelle.

La cour d'assises de la Haute-Normandie confirme sa réputation au terme de cette session printanière. Six ans de réclusion requis, la semaine dernière, à l'encontre d'un accusé souffrant d'une déficience mentale accusé de viol incestueux. Verdict ? Treize ans de réclusion (notre édition du dimanche 8 mai).

Quinze ans requis, cette semaine, à l'encontre d'un réfugié au discernement altéré accusé de meurtre (nos éditions des 10, 11 et 12 mai). Verdict ? Dix-huit ans de réclusion. Chaumont figure sur la liste noire des avocats de la défense.

Quatre jours durant, magistrats et jurés ont été plongés dans l'horreur d'un bain de sang, de ces 43 coups de couteau venus terrasser, le 7 juillet 2020, à Chaumont, un réfugié afghan arrivé

en France depuis cinq mois, dans l'horreur, aussi, au second plan, du parcours d'un accusé exposé à l'innommable au cours d'une piètre et traumatique existence. Pointée par expert psychiatre, accusation et avocat de la défense, une altération du discernement de l'accusé aura été retenue par la cour. Une altération du discernement entraînant une diminution d'un tiers de la peine maximale. Sofian Abdul Kadir encourait ainsi 20 ans de réclusion criminelle.

Interdiction de territoire

Placé en détention provisoire depuis 22 mois, Sofian Abdul Kadir restera enfermé. Et ensuite ? Madame l'avocat général D'Anzi avait appelé magistrats et jurés

à prononcer une interdiction définitive de territoire de l'accusé ou, en cas de décision contraire, un suivi socio-judiciaire au long cours comprenant une nécessaire injonction de soins. Un accompagnement médical, favorisé par l'existence d'un traitement « efficace » des troubles liés à un stress post-traumatique, avait été privilégié par Me Tribolet au nom de l'accusé.

Profondément marquées par le drame survenu en juillet 2020, cinq travailleuses sociales avaient, enfin, appelé, d'une seule voix, à ne pas expulser Sofian Abdul Kadir vers son pays d'origine au terme de sa période de détention. « Le renvoyer chez lui, ce serait la peine de mort, je suis contre », a notamment lancé une des parties civiles, en

raison des risques encourus par l'accusé en cas de retour en Somalie.

Dans l'attente depuis trois ans, au moment des faits, du traitement de sa demande d'asile, Sofian Abdul Kadir a rapidement pris connaissance d'une réponse défavorable après son placement en détention provisoire. A cette décision administrative s'ajoute désormais une interdiction définitive de paraître sur le territoire français. Sofian Abdul Kadir, aujourd'hui âgé de 29 ans, sera donc appelé à quitter le territoire national à sa sortie de détention. Le début d'un nouvel exil.

T. Bo.

Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Au 31 décembre 20212, l'A.A.T.M. assurait la gestion de 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.

Implantations		Nb de places agréées au 31/12/2022	Nombre de journées réalisées			Taux d'occupation moyen		
			2020	2021	2022	2020	2021	2022
AUBE	Bar S/ Aube	80	58 818	54 471	58 359	89,28 %	82,91 %	88,83 %
	La Chapelle St Luc	100						
Charleville-Mézières		106	31 816	29 532	31 050	91,50 %	78,66 %	80,25 %
HAUTE MARNE	Langres	144	46 491	46 740	48 959	88,21 %	88,93 %	91,26 %
	Chaumont	10						

En 2022, le **nombre de journées réalisées est de 138 368 (130 743 en 2021)** représentant un **taux moyen d'occupation de 86,98%** (83,50 % en 2021).

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CADA par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CADA.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Schéma National d'Accueil des Demandeurs d'Asile et d'intégration des Réfugiés (SNADAR) en 2021, le dispositif d'orientation régionale directive des demandeurs d'asile s'est déployé avec comme objectif affiché de désengorger l'Île De France (les demandeurs d'asile sont orientés depuis l'IDF dans des « SAS » d'accueil provisoire en Régions (nouveaux CAES), avant d'être orientés en structures dédiées (CADA ou HUDA).

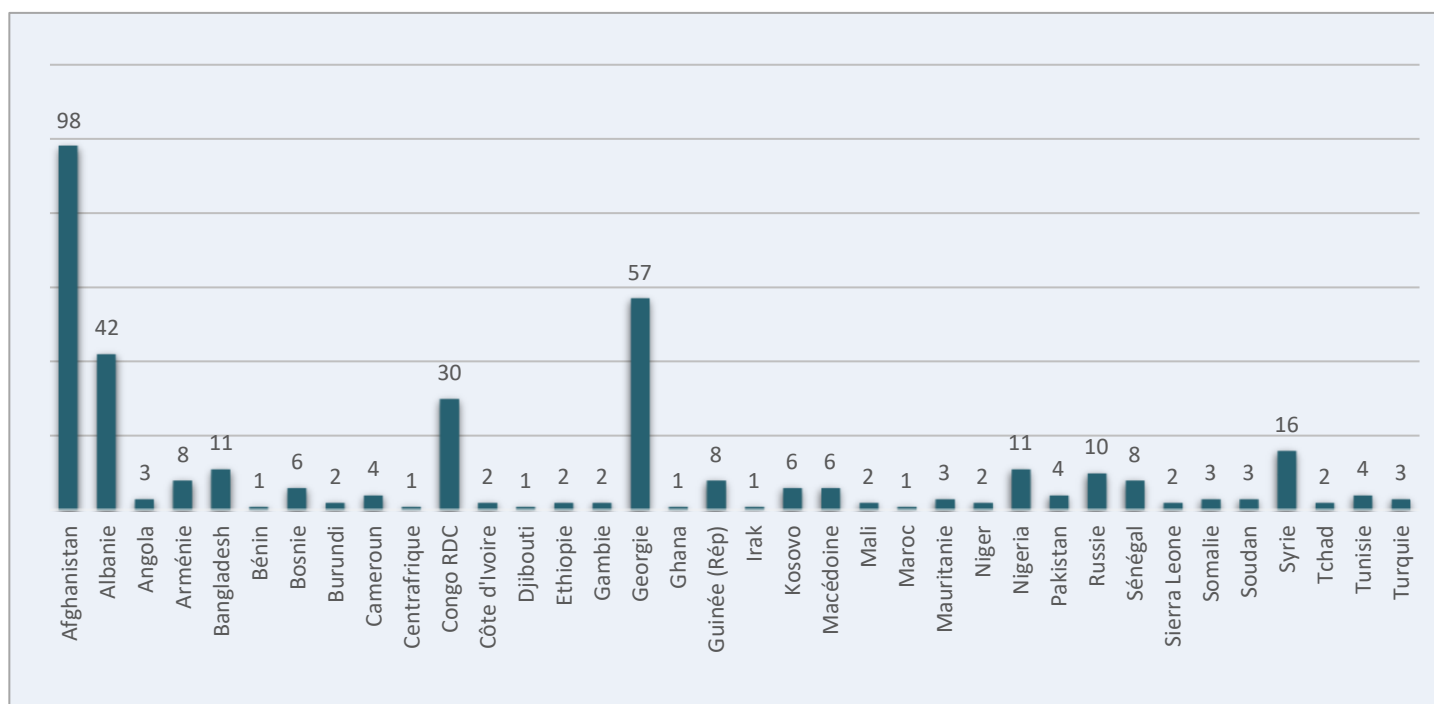
Les orientations sont donc dorénavant essentiellement régionales (Directions Territoriales OFII Marne, Meurthe et Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin), mais avec des demandeurs d'asile pouvant provenir initialement d'IDF.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

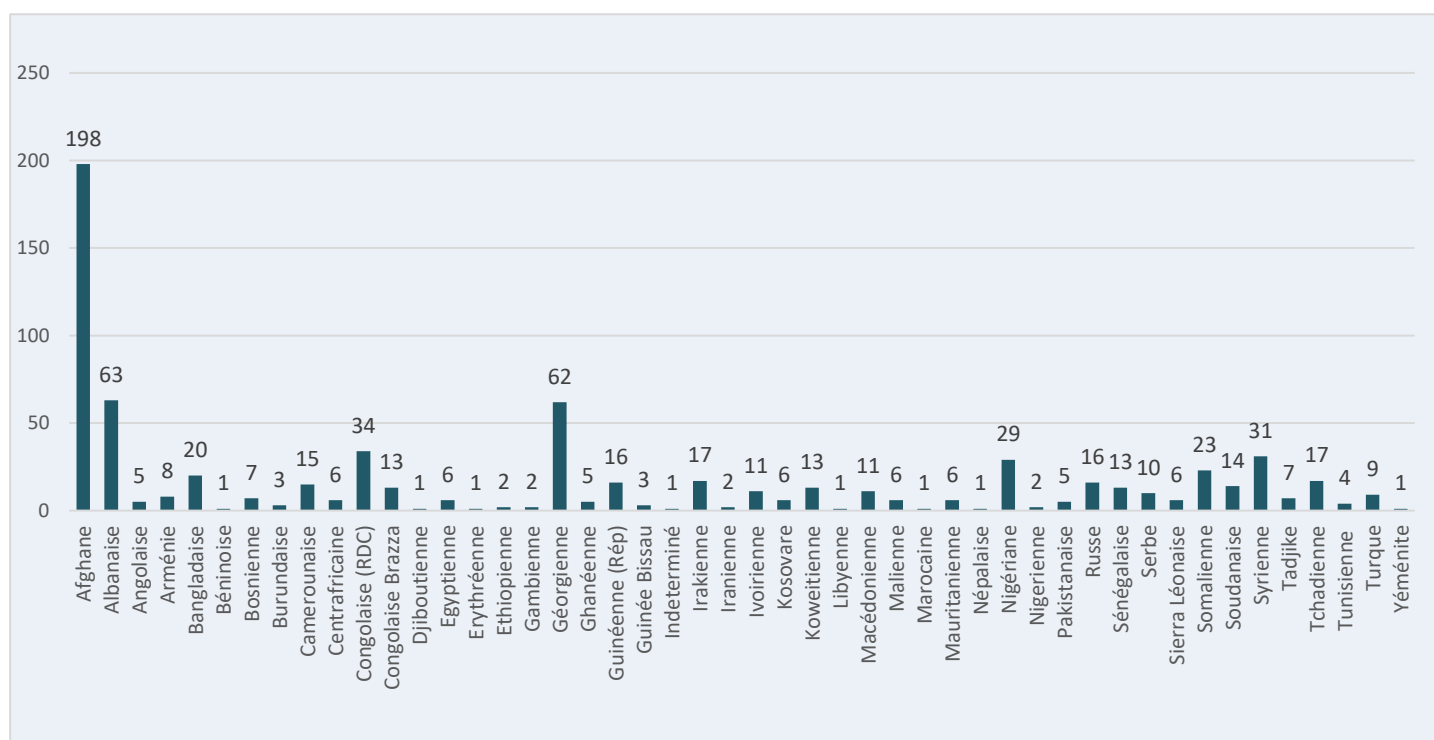
Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CADA concerné prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier de la famille et de convenir d'une date d'admission.

En 2022, les CADA de l'AATM ont **admis 367 personnes** (225 en 2021) sur l'année, soit une hausse de près de 38 %, et **hébergés au total 734 résidents** (604 en 2021).

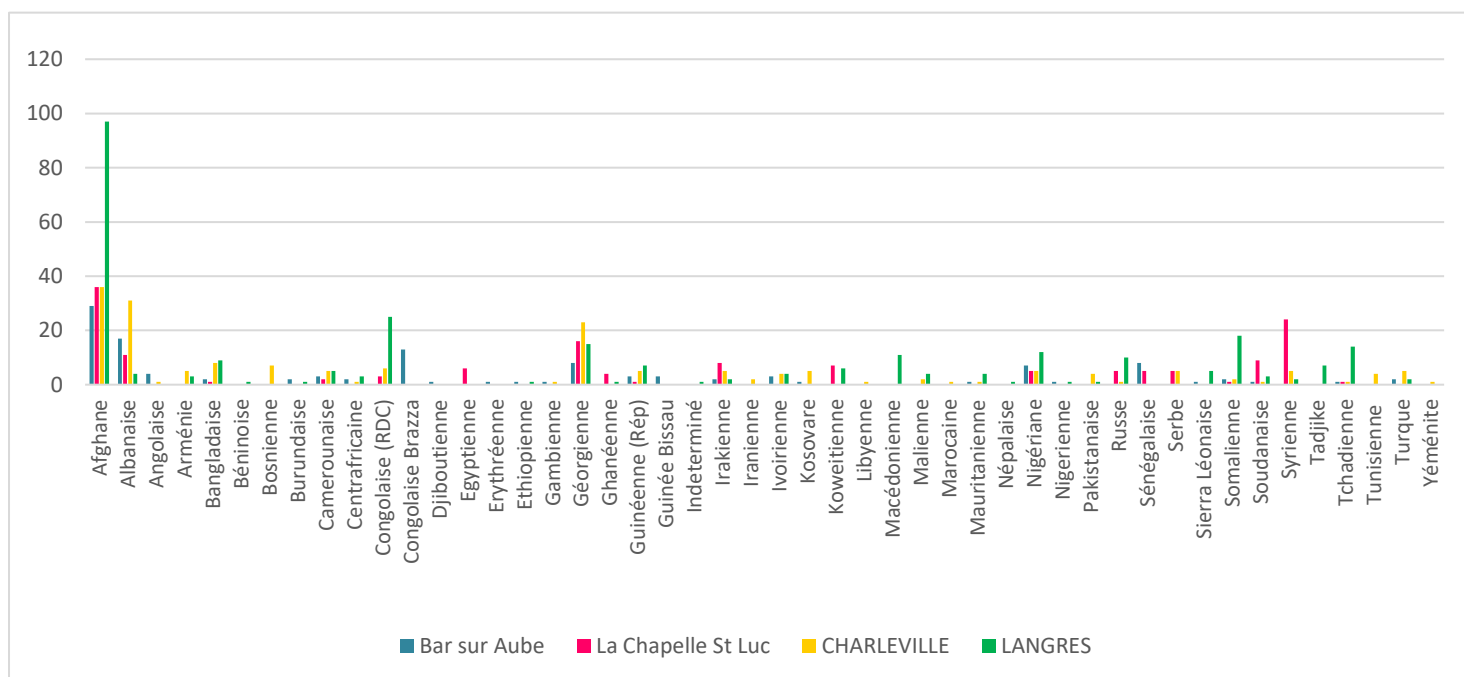
Répartition des personnes accueillies (entrées) en 2022 par pays d'origine



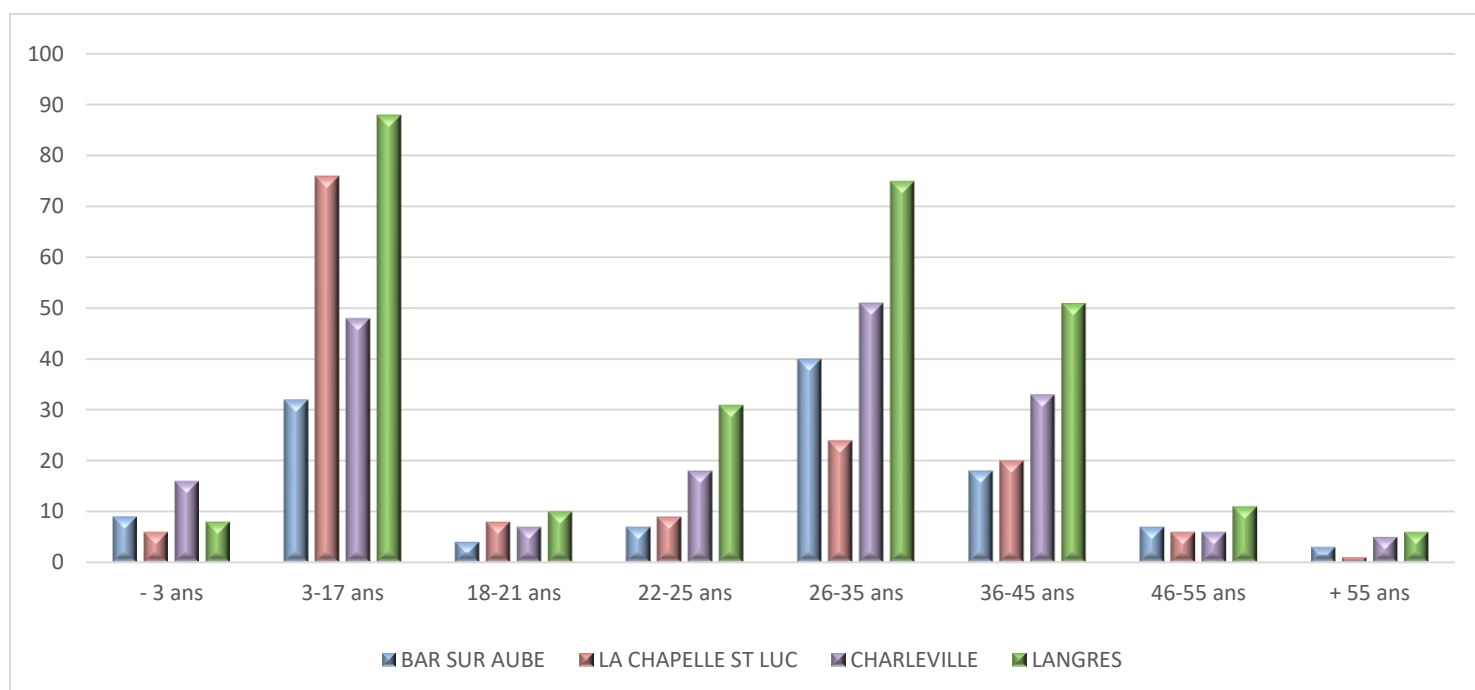
Répartition des personnes hébergées en 2021 par nationalité (48 nationalités représentées)



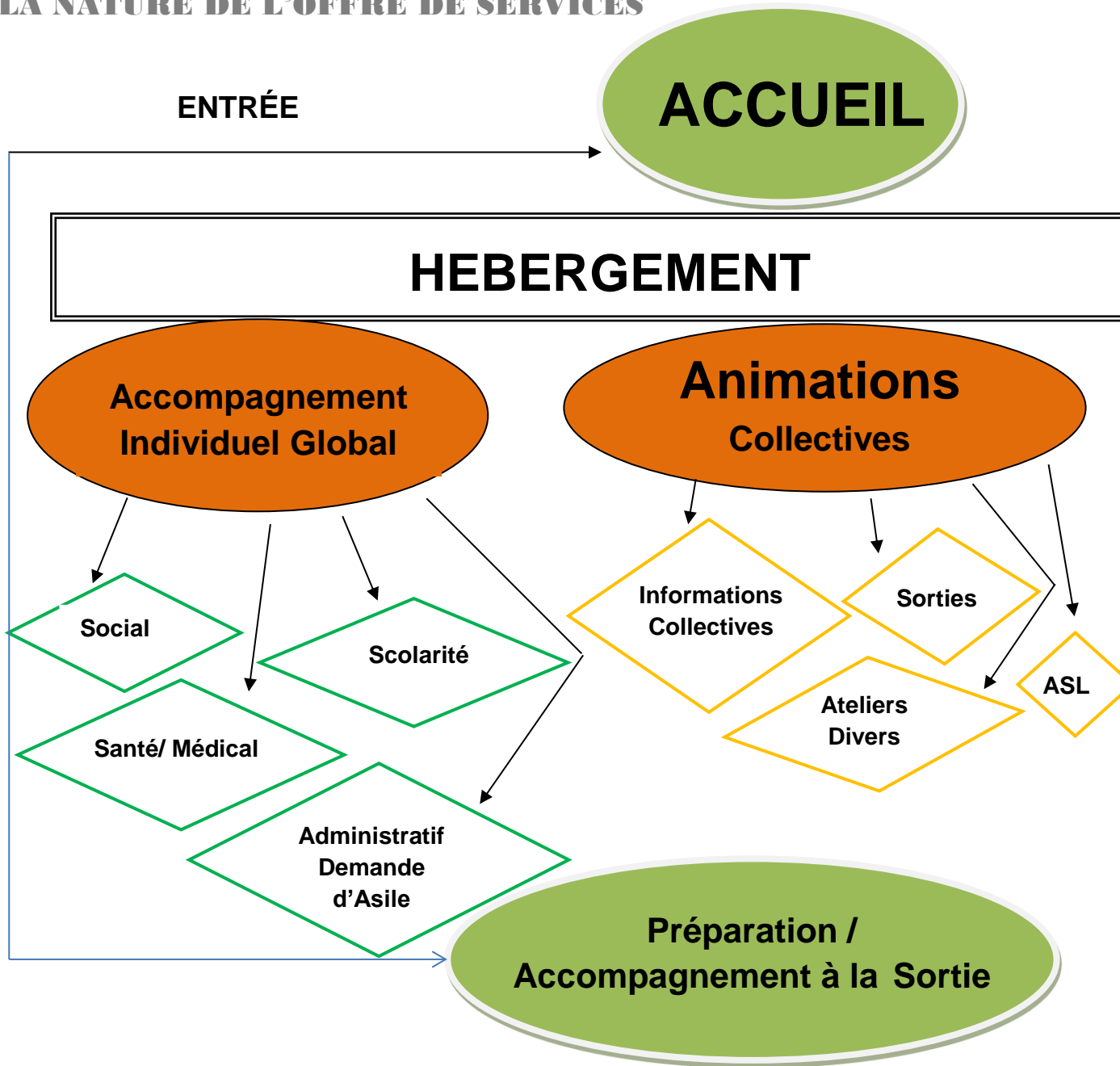
Répartition des personnes hébergées en 2022 par nationalité et par CADA



Tranches d'âges des personnes hébergées dans les CADA AATM en 2022



LA NATURE DE L'OFFRE DE SERVICES



Les missions des CADA

Les missions issues de la précédente réforme de l'asile (Loi du 29 juillet 2015), ont été revisitées après la publication de la Loi du 10 septembre 2018, par un **arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des CADA** :

- Accueil, hébergement et domiciliation des demandeurs d'asile
- Accompagnement dans les démarches administratives et juridiques
- Accompagnement sanitaire et social
- Développement de partenariat avec les collectivités locales et le tissu associatif
- Accompagnement à la sortie, notamment vers le logement

Nous pouvons relever que l'accompagnement juridique apparait comme faisant partie des missions, notamment sur le droit au séjour des étrangers en France.

Les projets d'établissement des CADA AATM

Les projets d'établissement originaux ont été élaborés courant 2013.

Leur actualisation entamée en 2019, et qui n'a pas pu être menée à termes en 2020, compte tenu des contraintes engendrées par la crise sanitaire, a fini par aboutir fin 2021.

Chaque CADA dispose de son plan d'actions afin d'atteindre les objectifs qui ont été fixés en termes d'amélioration de la qualité de nos services.

Plusieurs de ces objectifs sont communs aux 3 CADA.

Afin de permettre le suivi des plans d'action de chaque établissement, des réunions de suivi sont programmées afin de faire le point sur la réalisation des actions :

- 1 réunion de service annuelle au sein des établissements (courant janvier ou février) pour faire le point sur l'avancement des actions
- 1 réunion inter-CADA annuelle à la suite des réunions de service dans les 3 CADA, pour partager sur la mise en œuvre des projets respectifs, les bonnes pratiques et difficultés rencontrées par chaque CADA
- 1 échange des professionnels avec le CA sur l'avancement du projet d'établissement en continu, et plus particulièrement après le point d'étape annuel.

PLAN D'ACTION DES PROJETS D'ETABLISSEMENT CADA AATM (2022-2026)

Objectifs	Actions à réaliser
Garantir un accompagnement équitable et personnalisé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à jour les protocoles d'accompagnement et de prises en charge des demandeurs d'asile
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les accompagnements
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la procédure relative aux projets personnalisés écrits
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réajuster les forfaits interprétariat
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser davantage les équipes sur le droit des étrangers
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation
Garantir l'accès des résidents à l'information et aux droits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser en faveur de l'Egalité hommes/femmes
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lister les affichages et mettre en place une procédure de vérification
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les accompagnements
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la participation des personnes aux réunions de résidents
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser davantage les résidents quant à l'utilisation de la carte ADA
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser davantage les équipes sur le droit des étrangers
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents)
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants
Améliorer les conditions d'hébergement pour une qualité de vie et de confort optimale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des ateliers initiation à l'informatique
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser en faveur de l'Egalité hommes/femmes
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'implication des résidents dans leurs obligations par rapport au lieu d'hébergement et les préparer à la sortie en logement autonome
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer un protocole afin de lutter efficacement contre les nuisibles
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la procédure relative aux projets personnalisés écrits
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les modèles et la procédure relative aux enquêtes, en y associant en partie les résidents

<p>Garantir la participation des personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la participation des personnes aux réunions de résidents ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place ▪ Sensibiliser en faveur de l’Egalité hommes/femmes
<p>Favoriser l’accès aux soins des résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les professions médicales quant à notre public/ communiquer sur nos missions/ partenariat avec le monde médical ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins
<p>Préparer la sortie des résidents pour favoriser leur intégration</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l’implication des résidents dans leurs obligations par rapport au lieu d’hébergement et les préparer à la sortie en logement autonome ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins ▪ Travailler davantage sur la parentalité (les relations parents-enfants/place et rôle des parents ▪ Impliquer davantage les parents dans la scolarité de leurs enfants ▪ Privilégier le « faire avec » les résidents ainsi que leur responsabilisation et mise en situation ▪ Valoriser les résidents volontaires et assidus aux activités mises en place ▪ Développer des ateliers initiation à l’informatique ▪ Sensibiliser en faveur de l’Egalité hommes/femmes ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans
<p>Développer le partenariat afin d’améliorer la prise en charge des résidents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les professions médicales quant à notre public/ communiquer sur nos missions/ partenariat avec le monde médical ▪ Mettre en place des ateliers estime de soi/hygiène corporelle auprès des résidents masculins ▪ Développer des partenariats et trouver des solutions adaptées pour les BPI moins de 25 ans

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de l'Aube

- Antenne de La Chapelle Saint Luc
- Antenne de Bar sur Aube

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

1. Présentation de l'établissement

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. Aube

Année de création: 2013 (de la fusion CADA Chapelle ouvert en 1992 et CADA Bar ouvert en 1998)

Capacité d'accueil : **180 places**

- Antenne de La Chapelle Saint Luc

Adresse des bureaux : 2, rue Roger Thiéblemont – 10 600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.74.70.22

E-mail : cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

Capacité: **100 places** pour accueil principalement de familles en semi-collectif. Des appartements ont été successivement aménagés pour accueillir des personnes isolées en cohabitation : 1 appartement en 2017 (5 places), 1 appartement en 2021 (3 places) et un en 2022 (2 places).

- 90 places au sein de 16 appartements dans un bâtiment collectif loué au bailleur Mon Logis
- 10 places en diffus au sein de 2 appartements loués au bailleur Troyes Aube Habitat

- Antenne de Bar sur Aube

Adresse des bureaux : Rue Puissant – 10 200 BAR SUR AUBE

Téléphone : 03.25.27.53.05

E-mail : cada10.antenne-bar@aatm.fr

Capacité: **80 places** réparties en 19 appartements en diffus situés dans plusieurs immeubles d'un même quartier, réparties pour moitié environ:

- 40 places pour l'accueil en cohabitation de personnes isolées avec ou sans enfant(s)
- 40 places pour l'accueil exclusivement de petites familles de trois à quatre personnes ou de couples en cohabitation.

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022 : **14,33 ETP**, dont 52,83 % d'intervenants socio-éducatifs.

- Antenne de Bar sur Aube = 6 salariés sur site (5,80 ETP)
 - 1 cheffe de service 0,80 ETP
 - 1 Coordinatrice secteur en arrêt maladie remplacée par 1 Technicienne adm 1 ETP
 - 2 Référents sociaux 2 ETP
 - 1 Référent social également chargé d'insertion 1 ETP
 - 1 ouvrier d'entretien 1 ETP
 - 1 Service civique pour 8 mois du 26/10/22 au 25/06/23 30h/semaine
- Antenne de La Chapelle Saint Luc = 8 salariés sur site (6,57 ETP)
 - 1 Responsable 1 ETP
 - 1 Coordinatrice de secteur 1 ETP
 - 2 Référents sociaux 2 ETP
 - 1 Chargée d'insertion Référente scolarité 0,57 ETP

- 1 Auxiliaire Socio-éducative 1 ETP
- 1 Agent technique d'entretien 1 ETP
- Siège social = 7 salariées (1,96 ETP)
 - 1 assistante administrative 0,28 ETP
 - 1 comptable 0,28 ETP
 - 1 assistante des services économiques 0,28 ETP
 - 1 cadre administrative et comptable 0,28 ETP
 - 1 aide comptable 0,28 ETP
 - 1 directrice générale 0,28 ETP
 - 1 directrice générale adjointe 0,28 ETP

2. Données chiffrées 2022

2.1. Admissions

113 personnes nouvellement accueillies en 2022 = **48 ménages (19 familles, 2 couples, 27 isolés)** ainsi que **6 naissances**.

51 personnes à La Chapelle : 7 familles et 7 isolés soit 14 ménages, ainsi qu'1 naissance

62 personnes à Bar sur Aube, soit 34 ménages :

- 12 familles
- 20 isolés : soit 58,82 % des orientations
- 2 couples
- 5 naissances

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

Antenne Chapelle 2022

Pays	Effectifs	Composition ménages	Mode Admission
Afghanistan	5 1 1 1	<i>Isolée + 4 enfants</i> <i>Isolé</i> <i>Isole</i> <i>Naissance</i>	Régionale
Albanie	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	Régionale
Congo RDC	1 1 1	<i>Isolé</i> <i>Isolé</i> <i>Isolé</i>	
Géorgie	6 6	<i>Couple + 4 enfants</i> <i>Couple + 4 enfants</i>	Régionale Régionale
Russie	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	Régionale
Soudan	1	<i>Isolé</i>	
Syrie	11 5	<i>Couple + 9 enfants</i> <i>Couple + 3enfants</i>	Nationale Régionale
Tchad	1	<i>Isolé</i>	Régionale
TOTAL	51	14 ménages + 1 naissance	

Antenne Bar sur Aube 2022

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE
Afghanistan	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
	5	<i>Couple + 3 enfants</i>	National APAGAN - CAES
	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régional - AMLI 57
Albanie	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA CRF 51
	4	<i>Isolé + 3 enfants</i>	Régional - ACCES 68
	4	<i>Couple + 1 enfant + 1 parent</i>	Régional - CHRS 57
	2	<i>Couple</i>	Régional - HUDA 57
	4	<i>Couple + 2 enfants</i>	Régional - SPADA CRF 51
	1	<i>Naissance</i>	-
Angola	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CADA CRF 67
	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 51
Burundi	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CHRS 57
Cameroun	1	<i>Naissance</i>	-
Côte d'Ivoire	1	<i>Naissance</i>	-
Djibouti	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 51
Ethiopie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 54
Gambie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 54
Géorgie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CHRS CRF 51
	1	<i>Isolé</i>	Régional - Foyer Notre Dame 67
	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - Foyer Notre Dame 67
	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 67
	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CHRS CRF 51
Guinée	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 51
Kosovo	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA 68
Mauritanie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
Niger	1	<i>Isolé</i>	Régional - SPADA 68
République du Congo	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 67
	1	<i>Isolé</i>	Régional - ARS 54
Sénégal	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 57
	2	<i>Isolé + 1 enfant</i>	Régional - CAES 57
	1	<i>Isolé</i>	Régional - ARS 54
	2	<i>Couple</i>	Régional - SPADA 68
	1	<i>Naissance</i>	-
	1	<i>Naissance</i>	-
Sierra Leone	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 54
Somalie	1	<i>Isolé</i>	Régional - CAES 67
Turquie	1	<i>Isolé</i>	Régional - Coallia 91
TOTAL	62		34 ménages + 5 naissances

2.2. Présents (effectifs des hébergés en 2022, y compris ceux sortis en cours d'année)

Total des journées réalisées en 2022 : 58 359 journées

Taux d'occupation annuel : 88,83 %

Les taux d'occupation s'expliquent par l'écart entre la date de sortie des personnes et l'entrée d'autres personnes. En moyenne il y a 15 jours de décalage. Ce taux s'explique également par l'accueil de plus petite composition familiale dans des hébergements disponibles pour des plus grandes compositions.

270 personnes (150 Chapelle, 120 Bar) de 34 nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2022.

Répartition des 150 présents à La Chapelle St Luc en 2022 selon la composition des ménages Soit 16 isolés et 23 familles avec enfant(s) de 19 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 4 enfants	Isolée + 6 enfants	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Couple + 3 enfants + 1 ascendant	Couple + 4 enfants	Couple + 5 enfants	Couple + 6 enfants	Couple + 9 enfants	Total
16	1	2	1	1	2	4	1	5	3	2	1	39
16	2	10	7	3	8	20	6	30	21	16	11	150

Répartition des 120 présents à Bar sur Aube en 2022 selon la composition des ménages Soit 39 isolés, 26 familles avec enfant(s) et un couple de 27 nationalités

Isolé	Isolé + 1 enfant	Isolé + 2 enfants	Isolé + 3 enfants	Isolé + 4 enfants	Couple	Couple + 1 enfant	Couple + 2 enfants	Couple + 3 enfants	Total
39	13	2	2	1	1	1	4	3	66
39	26	6	8	5	2	3	16	15	120

Effectifs scolaires Antenne de La Chapelle Saint Luc 2022

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01/01/2022	11	22	13	7	0	53
Sorties en cours d'année	6	12	6	5	0	29
Arrivées en cours d'année	10	18	4	1	0	33
Changement de cycle et 1er accès maternelle	1	0	3	0	0	4
Effectifs rentrée 2022-2023	15	20	15	7	0	57
Effectifs au 31/12/2022	17	19	12	3	0	51

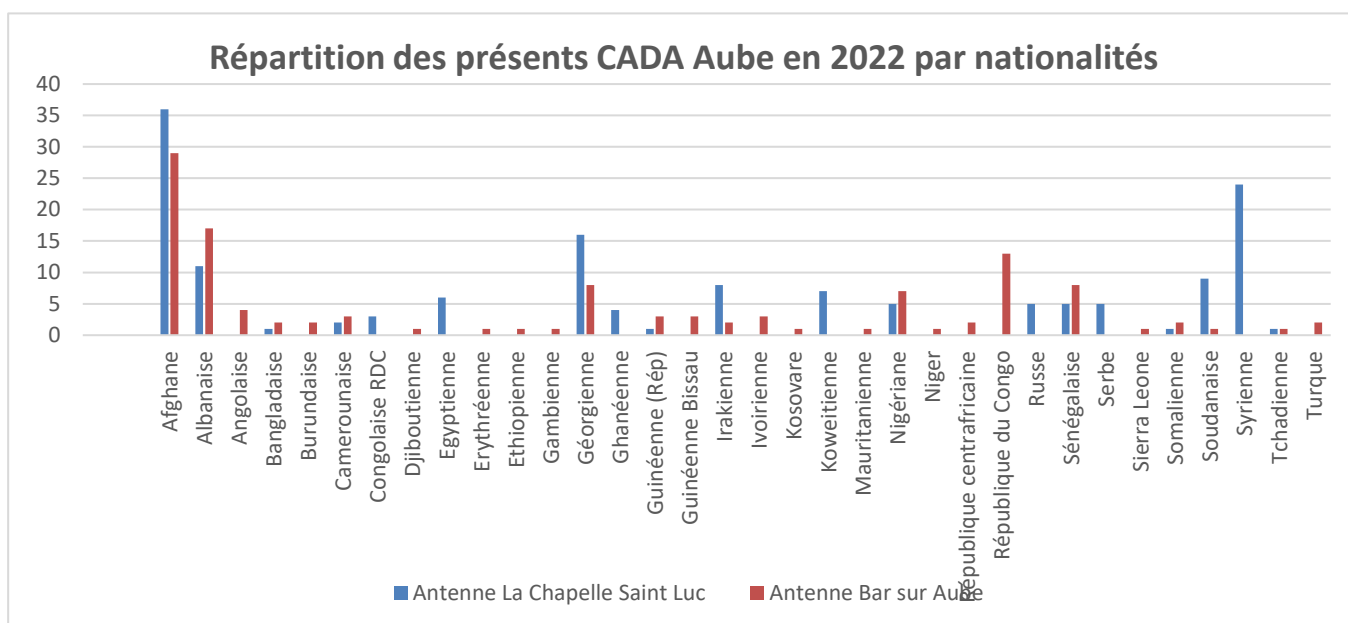
Effectifs scolaires Antenne de Bar sur Aube 2022

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01/01/2022	7	5	2	2	2	18
Sorties en cours d'année sans rescolarisation sur secteur	2	0	0	0	0	2
Arrivées en cours d'année	1	1	2	1	0	5
Changement de cycle et 1er accès maternelle	4	2	1	0	0	7
Effectifs rentrée 2022-2023	6	7	3	1	3	20
Effectifs au 31/12/2022	6	8	5	2	3	24

Répartition des présents CADA AUBE en 2022 par nationalité

Nationalité	Nb de personnes LCSL	Nb de personnes BSA	Totaux
Afghane	36	29	65
Albanaise	11	17	28
Angolaise	0	4	4
Bangladaise	1	2	3
Burundaise	0	2	2
Camerounaise	2	3	5
Congolaise RDC	3	0	3
Djiboutienne	0	1	1
Egyptienne	6	0	6
Erythréenne	0	1	1
Ethiopienne	0	1	1
Gambienne	0	1	1
Géorgienne	16	8	24
Ghanéenne	4	0	4
Guinéenne (Rép)	1	3	4
Guinéenne Bissau	0	3	3
Irakienne	8	2	10
Ivoirienne	0	3	3
Kosovare	0	1	1
Koweïtienne	7	0	7
Mauritanienne	0	1	1
Nigériane	5	7	12
Niger	0	1	1
République centrafricaine	0	2	2
République du Congo	0	13	13

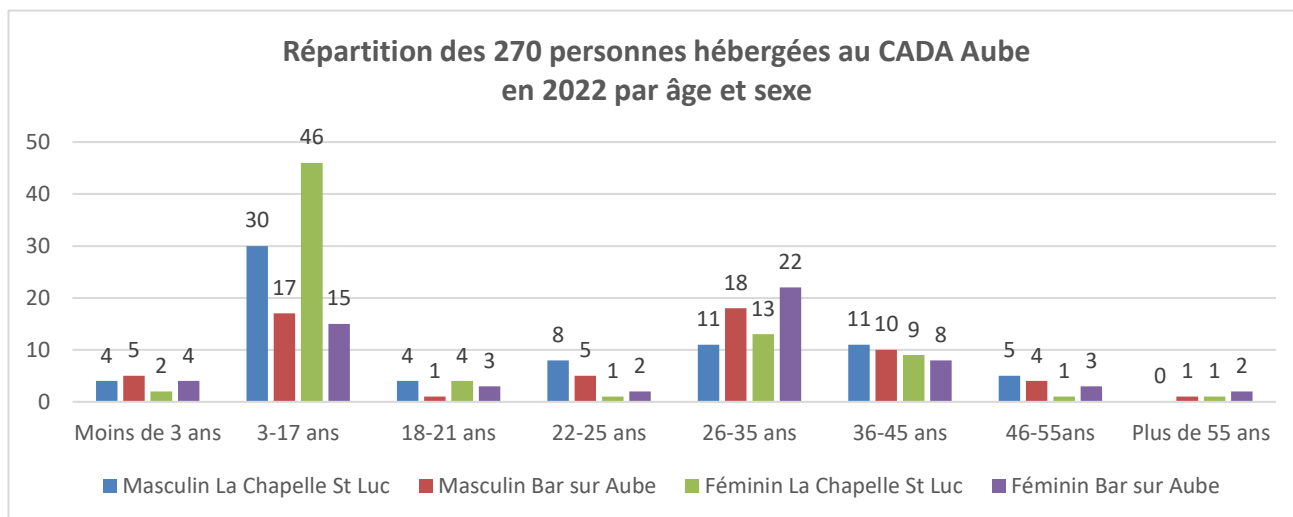
Russe	5	0	5
Sénégalaise	5	8	13
Serbe	5	0	5
Sierra Leone	0	1	1
Somalienne	1	2	3
Soudanaise	9	1	10
Syrienne	24	0	24
Tchadienne	1	1	2
Turque	0	2	2
TOTAUX	150	120	270



Pour la première fois 5 ménages sur les 39 présents au CADA de La Chapelle Saint Luc en 2022 (21,73%) sont placés en procédure accélérée car ressortissants de pays d'origine sûrs (POS).

Répartition des personnes hébergées CADA Aube en 2022 par âge et sexe

Tranches d'âges	Masculin		Féminin		Totaux
	La Chapelle St Luc	Bar sur Aube	La Chapelle St Luc	Bar sur Aube	
Moins de 3 ans	4	5	2	4	15
3-17 ans	30	17	46	15	108
18-21 ans	4	1	4	3	12
22-25 ans	8	5	1	2	16
26-35 ans	11	18	13	22	64
36-45 ans	11	10	9	8	38
46-55ans	5	4	1	3	13
Plus de 55 ans	0	1	1	2	4
Totaux	73	61	77	59	270



2.3 Sorties / orientations et réorientations en cours de procédure

105 personnes réparties en 47 ménages ont quitté l'établissement en 2022 dont :

- 23 ménages (68 personnes) ayant obtenu une protection,
- 15 ménages déboutés (23 personnes), dont une isolée et son enfant en irrecevabilité,
- 9 ménages (14 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs : une famille (5 personnes) ayant demandé l'ARV mais ayant quitté le CADA sans prévenir, 6 isolés et un couple sortis du CADA en cours de procédure.

Statut	Antenne Chapelle		Antenne Bar sur Aube		Total Ménages	Total personnes
	Isolés	Familles	Isolés	Familles		
BPI	1	7	10	5	23	68
Parents enfants réfugiés	0	0	0	0	0	0
Déboutés	2	2	8	3	15	23
Autres (départ en cours de procédure, ARV, transfert, etc.)	3	1	4	1	9	14
Totaux	6	10	22	9	47	105

- **Antenne Chapelle = 57 sorties en 2022 (10 familles et 6 personnes isolées)**

- 8 ménages (41 personnes) ayant obtenu une protection,
- 4 ménages déboutés (8 personnes) dont un ménage ayant obtenu un titre de séjour au bout d'un parcours de sortie de la prostitution,
- 4 ménages (8 personnes) ayant quitté le CADA pour divers motifs : une famille (5 personnes) ayant demandé l'ARV mais ayant quitté le CADA sans prévenir et trois isolés sortis du CADA en cours de procédure.

Sorties Antenne Chapelle en 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition ménages	Date entrée CADA	Date sortie CADA	Statut à la sortie & Modalités
Afghanistan	7	Couple + 5 enfants	13/02/2020	10/05/2022	Réfugiés – logement autonome- suivi ADLER
	7	Couple + 5 enfants	27/12/2021	18/11/2022	Réfugiés-logement autonome-suivi ADLER
	6	Couple + 3 enfants + 1 ascendant	10/09/2018	10/08/2022	Réfugiés- logements autonomes- suivi ADLER
Cameroun	1	Isolée	03/11/2021	08/07/2022	En cours de procédure

Congo RDC	1	Isolé	22/02/2022	28/10/2022	Débouté – solution individuelle
Egypte	6	Couple + 4 enfants	02/05/2018	23/05/2022	Réfugiés – solution individuelle
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	02/09/2021	12/07/2022	Déboutés – solution individuelle
Guinée	1	Isolé	01/06/2021	31/05/2022	Débouté – solution individuelle
Koweït	7	Isolée + 6 enfants	05/10/2018	19/09/2022	Réfugiés – logement autonome
Nigéria	2	Isolée + 1 enfant	27/08/2020	15/02/2022	Déboutés puis régularisés- CHRS
Russie	5	Couple + 3 enfants	21/07/2022	13/10/2022	Demande ARV-départ imprévu
Somalie	1	Isolé	09/09/2021	01/09/2022	En cours de procédure
Syrie	4	Couple + 2 enfants	11/03/2020	08/07/2022	Réfugiés – Logement autonome-suivi ADLER
	3	Couple + 1 enfant	22/11/2019	18/05/2022	Réfugiés – logement autonome
	1	Isolé	11/03/2020	30/09/2022	Réfugié - FJT
Tchad	1	Isolé	13/09/2022	23/09/2022	En cours de procédure
TOTAL	57				

• **Antenne Bar = 48 sorties en 2022 (8 familles, 1 couple et 22 isolés)**

Soit 31 ménages :

- 15 ménages soit 27 personnes ayant obtenu une protection (10 isolés et 5 familles)
- 11 ménages déboutés soit 15 personnes (8 isolés, 3 familles), sortis pour la plupart en solution individuelle. Une personne isolée a bénéficié de places en hébergement d'urgence.
- 5 personnes sont parties en cours de procédure : 3 isolés et 1 mère et son enfant.
- 1 personne isolée en retour volontaire sans ARV.

Sorties Antenne Bar sur Aube 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités
Afghanistan	4	Couple + 2 enfants	25/03/2021	09/05/2022	PS - Logement à Troyes - Bail direct
	4	Couple + 2 enfants	02/09/2021	09/08/2022	Réfugié - Logement à St-André-les-Vergers - Bail direct
	5	Couple + 3 enfants	08/09/2021	08/03/2022	Réfugié - DIHAL
	1	Isolé	09/09/2021	31/03/2022	Réfugié - Foyer aubois
	1	Isolé	10/09/2021	31/03/2022	Réfugié - Résidence sociale LCSL
	1	Isolé	17/02/2022	16/06/2022	Réfugié - Solution individuelle
	1	Isolé	18/07/2022	19/12/2022	Réfugié - CPH FTDA
Albanie	2	Couple	12/04/2022	23/09/2022	EC procédure - Solution individuelle
	1	Isolé	25/04/2022	20/12/2022	EC procédure - Solution individuelle
	1	Isolé	28/06/2022	08/08/2022	EC procédure - Retour volontaire sans ARV
Angola	1	Isolé	10/06/2020	19/10/2022	Débouté - Solution individuelle
Bangladesh	1	Isolé	31/03/2021	09/05/2022	Débouté - Solution individuelle
	1	Isolé	18/05/2021	28/02/2022	Débouté - Solution individuelle
Burundi	1	Isolé	09/11/2021	08/09/2022	EC procédure - Solution individuelle
	2	Isolée + 1 enfant	25/01/2022	12/08/2022	Débouté - Solution individuelle
Cameroun	1	Isolé	18/05/2021	10/06/2022	Réfugié - Logement à Troyes - Bail direct
Erythrée	1	Isolé	13/07/2021	25/03/2022	Réfugié - Résidence sociale LCSL
Géorgie	2	Isolée + 1 enfant	26/01/2022	31/10/2022	Réfugié - Logement à LCSL - Bail direct
	1	Isolé	26/01/2022	08/09/2022	Débouté - Retour volontaire sans ARV
Guinée Bissau	3	Isolée + 2 enfants	14/01/2019	28/01/2022	Débouté - Solution individuelle

Guinée Conakry	1	Isolé	07/09/2021	22/03/2022	Débouté - Solution individuelle
Irak	1	Isolé	28/01/2019	01/04/2022	Réfugié - Logement à Troyes - Bail direct
	1	Isolé	28/09/2021	12/01/2022	EC procédure - Solution individuelle
Nigéria	1	Isolé	26/11/2015	05/11/2022	Réfugié - Logement Chaumont - Bail direct
	2	Isolée + 1 enfant	04/08/2021	03/08/2022	Irrecevabilité - HU BSA
République centrafricaine	1	Isolé	19/08/2020	03/02/2022	Débouté - ARV - CPAR Vitry-le-François
	1	Isolé	19/08/2020	29/08/2022	Débouté - Solution individuelle
République du Congo	1	Isolée	31/10/2019	16/03/2022	PS - Logement à Troyes - Bail direct
	2	Isolée + 1 enfant	17/09/2021	31/05/2022	Réfugié - Solution individuelle
Soudan	1	Isolé	09/09/2021	29/12/2022	Réfugié - Logement à BSA - Bail direct
Turquie	1	Isolé	16/07/2021	08/04/2022	Débouté - Solution individuelle
Total	48				

3. Accompagnement à la sortie

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2022 par antenne

Antennes	Réfugiés ou PS <i>64 personnes</i>		Parent(s) d'enfant(s) réfugié(s) <i>4 personnes</i>	Déboutées CNDA <i>22 personnes</i>		Nb ARV sollicitées <i>10 personnes</i>	
	CHAPELLE	BAR	BAR	CHAPELLE	BAR	CHAPELLE	BAR
Familles	5	7	1	1	3	1	1
Couples	/	0	/	/	/	/	/
Isolés	5	4	/	3	8	/	1
Totaux en nb personnes	41	23	4	7	15	5	5

3.1 Accompagnement des réfugiés

136 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2022, soit 50.37 % des effectifs de l'année.

Des prolongations de délais de sortie ont dû être sollicitées auprès de l'OFII pour la plupart des ménages avec enfants dont des familles nombreuses (de 5 à 11 personnes) qui ont fini l'année 2022 en présence indue, en raison de l'ouverture tardive des droits CAF et de la rareté des grands logements dans l'agglomération Troyenne.

Antenne Chapelle

41 personnes (5 familles et 5 isolés) ont bénéficié d'une protection internationale en 2022.

Elles ont rejoint les **49 autres personnes** bénéficiaires d'une protection internationale (1 isolé et 8 familles) notifiées en 2020 et 2021, soit un total de **90 bénéficiaires d'une protection internationale accompagnés sur l'année 2022, ce qui représente 60 % des effectifs de l'année.**

Nationalités	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date sortie CADA	Délai sortie OFII	Nb jours Prolongation Dépassement	Statut à la sortie & Modalités Raisons du délai de sortie
Afghane	6	Couple + 3 enfants + ascendant	10/09/2018	10/08/2022	03/12/2020	615	Réfugiés – ouverture droits CAF tardive – absence proposition logement adaptée
	7	Couple + 5 enfants	13/02/2020	10/05/2022	04/02/2022	95	Réfugiés – absence proposition logement adaptée
	7	Couple + 5 enfants	27/12/2021	18/11/2022	30/06/2022	141	Réfugiés APAGAN- ouverture droits CAF tardive – pas de proposition de logement adapté
	1	Isolé Couple + 4 enfants	10/09/2021	Présents au 31/12/2022	28/02/2022	306	Réfugié APAGAN
	6	Isolé Isolé	16/06/2021		31/07/2022	153	Réfugiés- ouverture de droits CAF tardive
	1		09/09/2021		21/09/2022	101	Réfugié – pas de proposition de logement adaptée
	1		09/09/2021		04/02/2023	0	Réfugié
	Albanaise	6	Couple + 4 enfants	07/12/2021	Présents au 31/12/2022	11/01/2023	0
Camerounais e	1	Isolé	13/11/2020	Présent au 31/12/2022	07/02/2023	0	Réfugié
Egyptienne	6	Couple + 4 enfants	02/05/2018	23/05/2022	04/05/2022	19	Réfugiés – solution individuelle
Koweïtienne	7	Isolée + 6 enfants	06/10/2018	19/09/2022	12/03/2021	556	Réfugiés – ouverture droits CAF tardive - Pas de proposition de logement adapté
Irakienne	8	Couple + 6 enfants	04/07/2019	Présents au 31/12/2022	28/03/2022	278	PS – pas de proposition de logement adapté
	8	Couple + 6 enfants	15/04/2019	Présents au 31/12/2022	08/09/2021	479	Réfugiés – ouverture droits CAF tardive – pas de proposition de logement adapté
1	Isolé	05/10/2022	15/03/2023		0	Réfugié	
Sénégalaise	5	Isolée + 4 enfants	27/10/2020	Présents au 31/12/2022	31/03/2022	275	Réfugiés- ouverture droits CAF tardive- longs travaux dans logement attribué
Syrie	4	Couple + 2 enfants	11/03/2020	08/07/2022	30/10/2021	251	Réfugiés – ouverture droits CAF tardive- logement autonome

	3	Couple + 1 enfant	22/11/2019	18/05/2022	31/08/2021	260	Réfugiés –ouverture droits CAF tardive- pas de proposition de logement adapté logement autonome
	11	Couple + 9 enfants	04/08/2022	Présents au 31/12/2022	03/05/2022	242	Réfugiés- admission pour mise à l’abri - pas de proposition de logement
	1	Isolé	11/03/2020	30/09/2022	30/09/2022	0	Réfugié - FJT
TOTAL	90						

Antenne Bar

27 personnes BPI (12 ménages et 4 isolés) ont obtenu une protection internationale en 2022 dont 1 ménage bénéficiant du statut parent d’enfant réfugié.

Elles ont rejoint les 19 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale (6 isolés et 3 familles soient 13 personnes) notifiées avant 2022.

Accompagnement des réfugiés en 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nombre de jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalités Raisons du délai de sortie
Afghanistan	4	Couple + 2 enfants	25/03/2021	28/02/2022	09/05/2022	70	PS - Logement à Troyes - Bail direct – Délai obtention logement
	4	Couple + 2 enfants	02/09/2021	31/03/2022	09/08/2022	131	Réfugié - Logement à Saint-André-les-Vergers - Bail direct – Problème adéquation appartement handicap enfant
	5	Couple + 3 enfants	08/09/2021	31/03/2022	08/03/2022	0	Réfugié - DIHAL
	1	Isolé	09/09/2021	31/03/2022	31/03/2022	0	Réfugié - Foyer aubois
	1	Isolé	10/09/2021	28/02/2022	31/03/2022	31	Réfugié - Résidence sociale LCSL – délai entrée structure
	1	Isolé	17/02/2022	30/09/2022	16/06/2022	0	Réfugié - Solution individuelle
	1	Isolé	18/07/2022	31/11/2022	19/12/2022	0	Réfugié - CPH FTDA
	5	Couple + 3 enfants	02/02/2022	31/03/2023		0	Réfugié - Présents au CADA au 31/12/2022
Albanie	4	Isolé + 3 enfants	31/08/2022	31/03/2023		0	PS - Présents au CADA au 31/12/2022
Angola	2	Isolé + 1 enfant	08/09/2022	28/02/2023		0	Réfugié - Présents au CADA au 31/12/2022
Cameroun	1	Isolé	18/05/2021	31/03/2022	10/06/2022	71	Réfugié - Logement à Troyes - Bail direct – délai attribution RSA et logement
Erythrée	1	Isolé	13/07/2021	31/03/2022	25/03/2022	0	Réfugié - Résidence sociale LCSL
Géorgie	2	Isolé + 1 enfant	26/01/2022	31/08/2022	31/10/2022	61	Réfugié - Logement à LCSL - Bail direct - délai RSA et obtention logement

Irak	1	Isolé	28/01/2019	31/01/2022	01/04/2022	60	Réfugié - Logement à Troyes - Bail direct – Délai Obtention RSA et logement
Nigéria	4	Isolé + 3 enfants	26/11/2015	30/11/2022		31	Réfugié - Présents au CADA au 31/12/2022
	1	Isolé	26/11/2015	30/11/2022	05/11/2022	0	Réfugié - Logement à Chaumont - Bail direct
République du Congo	1	Isolé	31/10/2019	28/02/2022	16/03/2022	16	PS - Logement à Troyes - Bail direct - Délai Obtention RSA et logement
	2	Isolé + 1 enfant	17/09/2021	31/05/2022	31/05/2022	0	Réfugié - Solution individuelle
	2	Isolé + 1 enfant	23/02/2022	Pas encore notifié		0	PS - Présents au CADA au 31/12/2022
Sénégal	2	Isolé + 1 enfant	30/09/2022	31/03/2023		0	Réfugié - Présents au CADA au 31/12/2022
Soudan	1	Isolé	09/09/2021	31/12/2022	29/12/2022	0	Réfugié - Logement à Bar-sur-Aube - Bail direct
TOTAL	46						

3.2 Accompagnement des déboutés

30 personnes déboutées ont été présentes dans l'établissement au cours de l'année 2022 soit 11.11 % des effectifs de l'année.

Antenne Chapelle

En 2022, une famille et 3 personnes isolées ont été déboutées de leurs demandes d'asile, soit 7 personnes.

Elles ont rejoint 1 famille (2 personnes) déboutée en 2021, sortie en CHRS après avoir obtenu un titre de séjour en cours d'année 2022.

2 isolés et 1 famille de 4 personnes ont quitté le CADA sans solliciter de place en HU en 2022.

Ménages déboutés LCSL sortis en 2022

Pays/Origine	Nb pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nb de jours de prolongation
Congo RDC	1	Isolé	22/02/2022	12/11/2022	20/10/2022	Solution individuelle	0
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	02/09/2021	21/05/2022	12/07/2022	Solution individuelle	52
Nigéria	2	Isolée + 1 enfant	27/08/2020	21/08/2021	15/02/2022	CHRS	178
Guinée	1	Isolé	01/06/2021	31/05/2022	27/05/2022	Solution individuelle	0
TOTAL	8						

Déboutés présents LCSL au 31.12.2022

Au 31 décembre 2022, une seule personne déboutée était présente de façon induite sur cette antenne.

Pays/Origine	Nb de pers	Configuration familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Dépassement Nb de Jours
Congo RDC	1	Isolé	23/02/2022	30/06/2022	94
TOTAL	1				

Antenne Bar

15 personnes ont été déboutées de leur demande d'asile en 2022 : 3 familles et 8 isolés. Elles ont rejoint les 6 personnes déboutées en 2021 (1 famille et 1 personne isolée).

- 1 personne isolée a bénéficié d'une orientation en hébergement d'urgence à Bar sur Aube.
- 2 familles et 6 personnes isolées sont parties par leurs propres moyens
- 1 personne isolée a bénéficié d'un retour volontaire sans ARV
- 1 personne a bénéficié d'un retour volontaire ARV.

Personnes déboutées sorties BSA en 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
Angola	1	Isolé	10/06/2020	31/10/2022	19/10/2022	Solution individuelle	0
Bangladesh	1	Isolé	31/03/2021	31/05/2022	09/05/2022	Solution individuelle	0
	1	Isolé	18/05/2021	31/03/2022	28/02/2022	Solution individuelle	0
Burundi	2	Isolé + 1 enfant	25/01/2022	31/08/2022	12/08/2022	Solution individuelle	0
Géorgie	1	Isolé	26/01/2022	30/06/2022	08/09/2022	Retour volontaire sans ARV	70
Guinée Bissau	3	Isolé + 2 enfants	14/01/2019	28/02/2022	28/01/2022	Solution individuelle	0
Guinée Conakry	1	Isolé	07/09/2021	31/03/2022	22/03/2022	Solution individuelle	0
République centrafricaine	1	Isolé	19/08/2020	31/08/2022	29/08/2022	Solution individuelle	0
	1	Isolé	19/08/2020	09/12/2021	03/02/2022	ARV - CPAR Vitry-le-François	3
Turquie	1	Isolé	16/07/2021	31/03/2022	08/04/2022	Solution individuelle	8
TOTAL	13						

Personnes déboutées présentes BSA au 31.12.2022

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date de fin de prise en charge	Dépassement Nombre de jours
Kosovo	1	Isolé	10/02/2022	31/08/2022	122
Sénégal	2	Isolée + 1 enfant	14/01/2022	31/10/2022	61
TOTAL	3				

Au 31/12/2022, 3 personnes se maintiennent sur l'antenne dont une famille avec des enfants.

4. Réalisations de l'année 2022

4.1 Formations suivies par l'équipe

Bénéficiaires	Intitulés des formations
Référents sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence-partage Soudan : quelle sortie de crise(s) face à un imbroglio politique et une impasse économique, - L'état civil des BPI, - Les protections pour risque d'excision, - Webinaire Comment aborder les questions liées au principe de laïcité dans le travail et le bénévolat social, - République Démocratique du Congo-l'heure des incertitudes, - Le Nigeria en proie aux violences et au trafic d'êtres humains, - Anglais pour les professionnels, - Accompagnement juridique des demandeurs d'asile Module 3 : la procédure CNDA, - Colloque Solidarité Femmes « L'accueil des femmes victimes de violences sexuelles », - Inclusion Numérique - Webinaire Numérique et Santé - Visioconférence - Forum Réfugiés Cosi - Visioconférence - Partage Turquie : pays d'accueil / pays de répression - Les paradoxes du régime islamo-nationaliste - Formation aide aux dossiers Niveau 2 : OFPRA - Visite CNDA - Présentation et d'échanges organisée avec le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées-PCPE (dispositif inter-associatif financé par l'ARS qui s'adresse aux personnes présentant un handicap type trouble du spectre autistique, déficience intellectuelle ou pluri-handicap) - Présentation ANEF et ses fonctionnalités - Formation Apatridie : Publication du guide d'identification, d'accompagnement et d'orientation des personnes exposées au risque d'apatridie
Plusieurs membres des équipes	<ul style="list-style-type: none"> - Premiers Secours en santé mentale, - Les titres de séjour concomitants à la demande d'asile, - Comprendre le fonctionnement du régime de retraite et gérer sa fin de carrière professionnelle, - Le retour volontaire, les aides à la réinsertion (sociale, professionnelle et économique) et le Dispositif de Préparation d'Aide au Retour (DPAR) de Vitry-le-François, - Gérer son temps et mieux s'organiser, - Webconférence sur le Nigéria - Visio conférence - Information et sensibilisation psychiatrie / précarité - Journée portes ouvertes OFPRA - Formation CNDA - Réunion CPAM - Journée inter-structures : accueil des nouveaux arrivants
Pour les cadres	<ul style="list-style-type: none"> - Webinaires RH gestion du temps de travail, - Webinaire - Temps d'échange à destination des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS - Comprendre les émotions pour mieux communiquer : la culture émotionnelle au service du management - Gérer les situations RH délicates - Conférence Santé Travail : phénomènes ADDICTIFS - Webinaire, Présentation les bons clics - Acteurs de la médiation numérique, rejoignez-nous pour le déploiement de Mon espace santé - Acteurs en quartiers populaires se reconnaître et coopérer - Formation RGPD

	<ul style="list-style-type: none"> - Parler de sexualité en établissement - Viso conférence : Traître des êtres humains DIHAL
Les auxiliaires socio-éducatifs, référents scolarité/insertion et bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs de la république et laïcité - Webinaire régional des prescripteurs habilités SIAE, Santé Mentale, un regard différent : accompagner vers un mieux-être. - Séminaire de la Réussite éducative - Colloque : L'accueil des femmes victimes de violences sexuelles
Agents des services logistiques	Acquérir les bases en prévention des risques professionnels
Comptabilité	Sensibilisation aux techniques d'économat

4.2. Animations et informations collectives

Cette année, les activités ont repris progressivement suite à la crise sanitaire. Des jauges étaient encore maintenues une partie de l'année.

Antenne La Chapelle Saint Luc :

Les cours de socialisation (ASL), de français et de graphie ont repris normalement, de même que le soutien scolaire auprès des enfants, dont la participation a augmenté.

Comme chaque année, les ateliers d'informations collectives avec nos partenaires ont eu lieu à destination des familles et des isolés. Une visite aussi était organisée à la déchetterie, pour poursuivre la sensibilisation au tri sélectif.

Des jeunes ont également participé au stage foot avec l'ESTAC (Troyes et Morzine) 1 semaine par enfant, et à la colonie apprenante (5 jours), avec Aube Sport Aventure.

Nos bénévoles n'ont pas toutes repris, à cause de leurs vulnérabilités et de leurs âges. Deux continuent à dispenser les cours de socialisation et de graphie pour les adultes, et le soutien scolaire auprès des enfants déjà scolarisés, et aussi de ceux qui sont en attente de scolarisation. Tout cela dans le respect des gestes barrières en vigueur.

L'activité jardinage a été ralentie par la crise sanitaire, une seule famille s'en était occupée jusqu'à la récolte.



Initiation au ping-pong avec le TOS Les Noës



Atelier sur l'égalité hommes-femmes avec le CIDFF

Antenne Bar sur Aube :



Cinéma en plein air à Bar sur Aube



Repas partagé à Bar sur Aube



Fête de fin d'année du CADA, de l'HU et de l'HUDA à Bar sur Aube

Bar-sur-Aube	Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
Informations collectives	Projet langue française (FLE)	Adultes	Spectacle de Marionnette – cinéma le Vagabond	1 séance
	Prévention santé sexuelle	Adultes	CPAM	3 séances
	Prévention cancer du col de l'utérus	Femmes adultes	CPAM	1 séance
	Economies d'énergie	Adultes	Référent social	2 séances
	Gestion de budget	Adultes	Référent social	2 séances
	Aime tes dents	Enfants	Sécurité sociale	1 séance
	Valeurs de la République	Adultes	AVIM	2 séances
	Distribution de protections hygiéniques	Femmes adultes	Le PACT de l'Aube	1 séance
	Précarité menstruelle	Femmes adultes	Le PACT de l'Aube	2 séances
	Contraception	Femmes adultes	Le PACT de l'Aube	1 séance
Parentalité - Mixité culturelle	Tout public	CIDFF	2 séances	

	Droits de l'assurance maladie	Adultes	CPAM	1 séance
	Procédure d'asile	Adultes	Référent social	1 séance
	Action mobilité	Adultes	TCAT	1 séance
	Egalité Hommes - Femmes	Adultes	CIDFF	1 séance
	Violences conjugales et Harcèlement sexuel	Adultes	CIDFF	1 séance
	Gestes qui sauvent	Adultes	UDSP 10 (pompiers)/Groupama	2 séances
Actions culturelles	Atelier petite enfance	Tout public	Référent social	1 séance
	Activité manuelle Pâques	Enfants	Référent social	1 séance
	Chasse à l'œuf	Enfants	Référent social	1 séance
	Atelier bois	Tout public	Référent social	1 séance
	Repas partagé	Tout public	Référent social	1 journée
	CADA / HU / HUDA			
	Activité manuelle Concours de sapins	Tout public	Référent social	2 séances
	Fête de fin d'année	Tout public	Toute l'équipe	1 journée
	Projection Vidéo Cinéma - Projet FL	Tout public	Monde du travail - Métier	1 séance
	Projection Vidéo Plein Air	Tout public	Référent social	1 séance
Sorties	Visite de musée - lac du Der	Tout public	Référent social	1 sortie
	Journée sensibilisation au soleil - Lac de Géraudot	Tout public	Ligue contre le cancer	1 sortie
	Journée sensibilisation au soleil - Lac de Dienville	Tout public	Ligue contre le cancer	1 sortie
Ouverture sur l'extérieur	Arrivée du Tour de France féminin	Tout public	En autonomie	1 journée
	Tournoi de foot CADA / HU / HUDA	Tout public	Référent social	1 journée
	Echange autour des Matches de foot de la Coupe du Monde	Tout public	Référent social	4 séances
La Chapelle Saint Luc	Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
Informations collectives	Atelier prévention : hygiène de vie, estime de soi / entretien d'embauche	Hommes	CADA	27-janv
	Ateliers prévention : harcèlement sexuel	Ados Femmes/hommes	Centre de Santé Chapelain	11/04 21/11
	Atelier prévention : hygiène de vie, estime de soi	Femmes	Centre de Santé Chapelain	14-févr
	Atelier autour du tri sélectif Visite de la déchetterie Nettoyage des poubelles jaunes	Enfants/ados Adultes	Troyes Champagne Métropole	06/07 09/05 09/06 Vacances de la Toussaint
	Atelier compostage	Enfants/ados	Troyes Champagne Métropole	18/08 12/05

	Atelier prévention canicule + risque baignade	Adultes	Centre de Santé Chapelain	16-mai
	Atelier prévention : harcèlement scolaire	Enfants Ados	Centre de Santé Chapelain	11/04 30/08
	Atelier sur l'ADA	Adultes	CADA	25-févr
	Atelier sur les dangers de l'écran	Enfants/Ados Parents et isolés	Centre de Santé Chapelain	11/07 07/04
	Atelier stéréotypes sexistes	Adultes	CIDFF	28-févr
	Atelier égalité femmes/hommes	Adultes	CIDFF	08-mars
	Atelier Accidents domestiques	Adultes Enfants/ados	Centre de Santé Chapelain	02/05 31/05 03/11
	Réunion présentation « Arrêté » : participation aux frais d'hébergement	Adultes	CADA	25-févr
	Atelier présentation du système scolaire	Adultes	CADA	01-déc
	Atelier parentalité/café des parents	Adultes	CADA LCSL + CADA Saint André + CIDFF	17/03 19/05 29/09
	Atelier sur les violences faites aux femmes	Adultes (F+H)	CIDFF	24-nov
	Atelier prévention sur les fakes news	Ados	Les Petits Débrouillards	20 et 21 avril
	Exercice d'évacuation incendie	Familles + Isolés + comptabilité	CADA	21-sept
	Atelier jeu des valeurs de la république, laïcité	Adultes	AVIM	26/07 02/08
	Atelier sur la précarité menstruelle	Femmes	PACT	21 - 23 juin
	Atelier Prévention Routière	Enfants/ados	Sécurité Routière	22-juil
	Atelier informations TCAT + tour en bus (semaine de l'intégration étrangers)	Familles + Isolés	TCAT	17-oct
	Entretien de son lieu d'hébergement (escaliers, rampes, murs...)	Adultes + ados	CADA	09/03 27/05
Ouverture sur l'extérieur	Projet Initiation Ping-Pong (invitation du Président du club)	Adultes	Club Tennis de table (COSEC des Terrasses)	Une partie de l'année
	Stage de basket Ball	Ados	Club Génération Basket	12-13-14-15 avril
	Tournoi Futsal pour stage d'été à l'ESTAC	Enfants/ados	Service Sport Mairie LCSL	16-févr
	Stage de foot (Centre Sportif Aube + Morzine)	Ados	Football Club ESTAC de L'AUBE	Juillet/Août
	Centres aérés Mille Couleurs + F. BUISSON	Enfants	Mairie LCSL	Vacances scolaires

	Projet « Melting Popote » Restitution	Adultes	Association e-graine Grand Est	Juin à août 08/09
	Stage d'handball City Tour	Ados	Rosières Saint Julien Handball	Vacances scolaires
	Stage d'handball, self-défense, jeux de société	Ados mixte AATM	Rosières Saint Julien Handball	Vacances scolaires
	Participation 150 ans anniversaire de Addictions France Aube	Familles + Isolés + HU	France Addictions	21-sept
	Activité Basket Ball, partenariat professeur	Ados	Collège CAMUS UNSS/CADA	Période scolaire
	Activités sportives	Enfants/ados	Service sport Mairie LCSL	Vacances scolaires sauf à Noël
	Semaine du sport et de l'enfant	Enfants/ados + parents	Service sport Mairie LCSL+OMS	01-juin
	Course des enfants	Enfants/ados + parents	Service sport Mairie + OMS	12-oct
	Projet activités sportives	Enfants/ados	UFOLEP	1x/semaine
	Activités de découverte sport innovant : compétition structures aggro, UFOSTREET	Ados	UFOLEP	Vacances scolaires
	Stage colonie apprenante + Basket Ball	Ados	Aube Sport Aventure	Vacances scolaires : 5 jours en août
	Tournoi foot	Enfants/ados	Service sport Mairie LCSL	Vacances scolaires
Actions culturelles	Rencontre information + sélection comédie musicale	Ados	Compagnie KALEJO	29/08 24-28/09
	Fête d'Halloween	Familles + Isolés + HU + ADLER	CADA	Vacances de Toussaint
	Activités jeux sur la culture générale en France	Ados	CADA	Vacances printemps
	Visite ludique des collections de bonneterie	Familles	Les Cultures du Cœur Musée de la Bonneterie	08-juin
	Courses aux trésors, voie de Vienne	Familles + Isolés	CADA + Bénévole	26-oct
	Sorties cinéma	Enfants/Ados Adultes	CADA + Cultures du Cœur	Vacances scolaires
	Eveil aux langues : expo + diffusion chants enregistrés par CADA+HU	Familles	CADA + Partenaires (Espace V. HUGO)	Durant l'année
	Invitation visite guidée + atelier Musée Saint LOUP	Enfants/ados + bénévole	Cultures du cœur Musée St Loup	04/11 19/12
	Visite Château de Versailles dans le cadre de l'ASL	Parents + Isolés + bénévole	Association Familiale LCSL	09-juin

	Spectacle « comédie musicale »	Familles + Isolés	<i>Compagnie KALEJO</i>	30-nov
	Séances ciné au CADA + atelier lecture	Ados/enfants	<i>CADA</i>	Vacances scolaires
	Fête de fin d'année	Familles + Isolés + Bénévoles + Partenaires	<i>CADA + HU</i>	21-déc
	Jeux : réalité virtuelle	Enfants/Ados	<i>AATM</i>	18-juil
	Spectacle « De la nécessité, de la gravité »	Familles + bénévole	<i>Espace Didier BIENAIME</i>	14-déc
Valorisation	Activité jeux sur la culture générale (compétition)	Ados	<i>CADA</i>	Vacances printemps
	Réunion de présentation atelier mosaïque	Adultes	<i>La professionnelle</i>	30-mars
	Aides aux remplissages des gabions	Adultes + ados	<i>CADA</i>	18/08 14/09
	Activités jardinage	Adultes	<i>Bénévoles + CADA</i>	Toute l'année
	Activités manuelles diverses	Enfants/ados	<i>CADA</i>	Vacances scolaires
	Ateliers cuisine	Adultes	<i>CADA</i>	Octobre à décembre
	Atelier couture	Adultes	<i>CADA</i>	Novembre/décembre
	Atelier éveil musical	Enfants/Ados	<i>CADA</i>	1x/semaine (une partie de l'année)
	Projection film, spectacle Chenegy ados 2021, Festival Troyes 1ère Marche	Familles + Isolés + bénévoles + équipe	<i>La Ligue de l'Enseignement + Association e-graine Grand Est</i>	11-mai
	Activités jeux de société	Enfants/ados	<i>AATM</i>	Vacances scolaires
	Escape Game	Enfants/ados	<i>CADA</i>	Août
	Activité nettoyage des poubelles + entrées CADA Nettoyages de la cour Nettoyage des véhicules du CADA	Adultes + ados	<i>CADA</i>	05/10/2023 Vacances d'été
	Sorties	Invitations Foot matches ESTAC	Familles + isolés	<i>Service sport Mairie/Les Cultures du Cœur</i>
Marche à la voie des viennes		Familles + Isolés	<i>CADA</i>	Septembre
Sorties nature « activités arbo senso et petites bêtes au sol »		Familles + isolés	<i>Association e-graine + CADA + bénévoles</i>	10-12 août
Sortie « quartier d'été 2022 » site Marcel DEFRANCE		Familles + Isolés	<i>Centre de Santé Chapelain</i>	10-août
Invitation au cinéma pour Noël		Enfants	<i>Les Cultures du Cœur</i>	Vacances Noël
Sortie bowling		Hommes Ados/enfants	<i>CADA</i>	Juin à décembre

	Invitation Festival Nuits de Champagne	Familles	<i>Les Cultures du Cœur</i>	Octobre
	Sortie spectacle « Comédie Musicale »	Enfants + parents + isolés + bénévole	<i>Association</i>	Décembre
	Sortie « Illuminations » de la Ville LC SL	Familles	<i>Mairie</i>	Décembre
	Sortie spectacle ZBOING	Familles + Isolés + bénévole	<i>Espace Didier Bienaimé</i>	Décembre
	Invitation au match de Handball	Ados	<i>CADA</i>	Vacances scolaires
	Sorties cinéma	Enfants/Ados	<i>CADA Cultures du cœur</i>	Vacances scolaires

4.3. Modalités de participation des usagers

4.3.1. Projets personnalisés (PP)

Les bénéficiaires d'une protection internationale ont représenté un peu plus de la moitié des effectifs de l'année 2022 ; ce qui s'est traduit par la substitution des contrats d'objectifs d'insertion aux Projets Personnalisés.

La Chapelle Saint Luc :

- 6 nouveaux PP signés ;
- 1 refus de signer ;
- 10 PP convertis en contrats d'objectifs d'insertion ;
- 16 PP clos pour fin de procédure et de prise en charge

Les bénéficiaires d'une protection internationale ont représenté 60% des résidents du site de la Chapelle Saint Luc en 2022 ; ce qui s'est traduit par la substitution de nombreux contrats d'objectifs d'insertion aux Projets Personnalisés signés précédemment.

Bar sur Aube :

- 23 PP en 2022
- 5 Bilans de PP en 2022

La procédure liée à l'élaboration des PP et des Bilans des PP a bien été intégrée par l'équipe et le déploiement est opérationnel.

4.3.2. Réunions de résidents

La Chapelle St Luc :

Trois réunions des résidents ont été organisées en 2022 :

- Le 24 mars ; taux de participation 72%
- Le 5 juillet ; taux de participation 72,5%
- Le 20 octobre ; taux de participation 61,5 %

Les comptes rendus traduits dans les langues les plus parlées au CADA ont été distribués aux présents et aux nouveaux arrivés.

Dans la perspective de l'accroissement du nombre de résidents (+15 places) et du nombre de sites d'hébergement (5 nouveaux appartements en diffus), il est envisagé de préparer les prochaines réunions des résidents en organisant des rencontres par entrées et une pour les hébergés en diffus.

Bar sur Aube :

Deux réunions des résidents ont pu être organisées.

- Réunion des résidents le 14/03/2022 - 11 familles présentes sur 14 familles hébergées : 79% de participation - 9 isolés présents sur 21 isolés hébergés : 43% de participation - soit un total : 57% de participation
- Réunion des résidents le 27/10/2022 - 11 familles présentes sur 14 familles hébergées : 79 % de participation - 17 isolés présents sur 20 isolés hébergés dont 2 excusés : 85 % de participation - soit un total : 82 % de participation

4.3.3 Enquêtes de satisfaction

Les appréciations recueillies restent majoritairement très positives à l'instar des années précédentes, en particulier concernant la disponibilité de l'équipe et la qualité de l'accompagnement proposé.

Questionnaires	Antenne La Chapelle St Luc		Antenne Bar sur Aube	
	Taux de retour	Appréciations	Taux de retour	Appréciations
Accueil	28,5%	++ et +	39%	++
Prépa OFPRA	%	++	33%	++
Prépa CNDA	%	++	43%	++
Bienveillance	40%	++ et +	79%	++

• **Antenne Chapelle**

Les référents sociaux n'ont pas distribué tous les questionnaires à proposer suite aux préparations OFPRA et CNDA et les résidents ont retourné peu de questionnaires remplis. De ce fait, les résultats ne sont pas significatifs.

Les appréciations négatives (ARV, TV, WIFI, animations pour isolés, hygiène des parties communes), rapprochées des commentaires, indiquent des pistes d'amélioration.

Le dépouillement des questionnaires retournés a été réalisé par l'équipe du CADA de Charleville-Mézières.

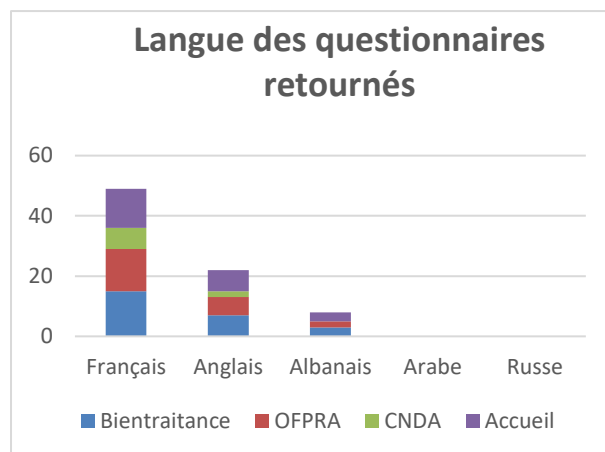
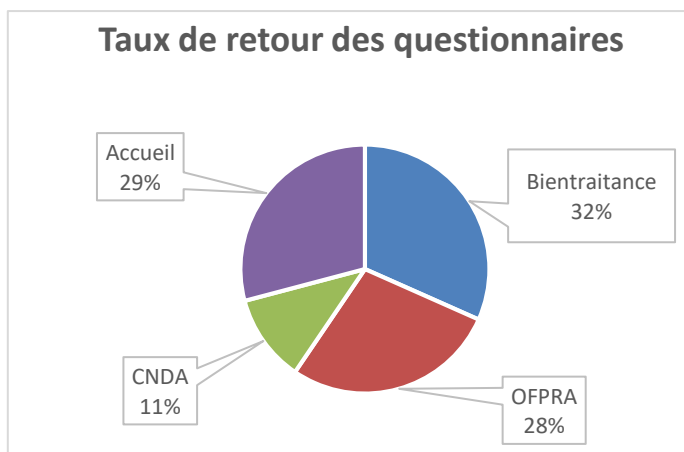
Pistes d'amélioration :

- Traduire les questionnaires dans les langues non couvertes actuellement (géorgien et bengali, pachto)
- Utiliser les questionnaires avec émojis, veiller à les distribuer systématiquement et à les récupérer rapidement.
- Poursuivre le programme de renouvellement du mobilier et d'amélioration des conditions d'hébergement (isolation, entretien collectif des espaces communs).
- Proposer des actions spécifiques en direction des personnes isolées (actions socioculturelles visant l'intégration) et les associer aux différentes actions existantes visant la santé, notamment pour les plus vulnérables (sophrologie, art-thérapie...) ainsi qu'aux sensibilisations et actions collectives concourant à la compréhension de la société française.

• **Antenne Bar**

Le taux de retour des quatre questionnaires est de 48,5%.

Pistes d'amélioration : Encourager les résidents à répondre aux questionnaires - information collectives avec un tiers pour aide et accompagnement.



Le CADA de Bar-sur-Aube obtient un taux de retour des questionnaires de 54% soit 79 questionnaires retournés sur les 145 questionnaires distribués. L'avis d'environ un tiers des personnes hébergées au CADA en 2022 a été recueilli. Sur ces 79 questionnaires, 49 sont écrits en français, 22 en anglais et 8 en albanais. Aucun des questionnaires retournés n'est écrit en russe ou en arabe.

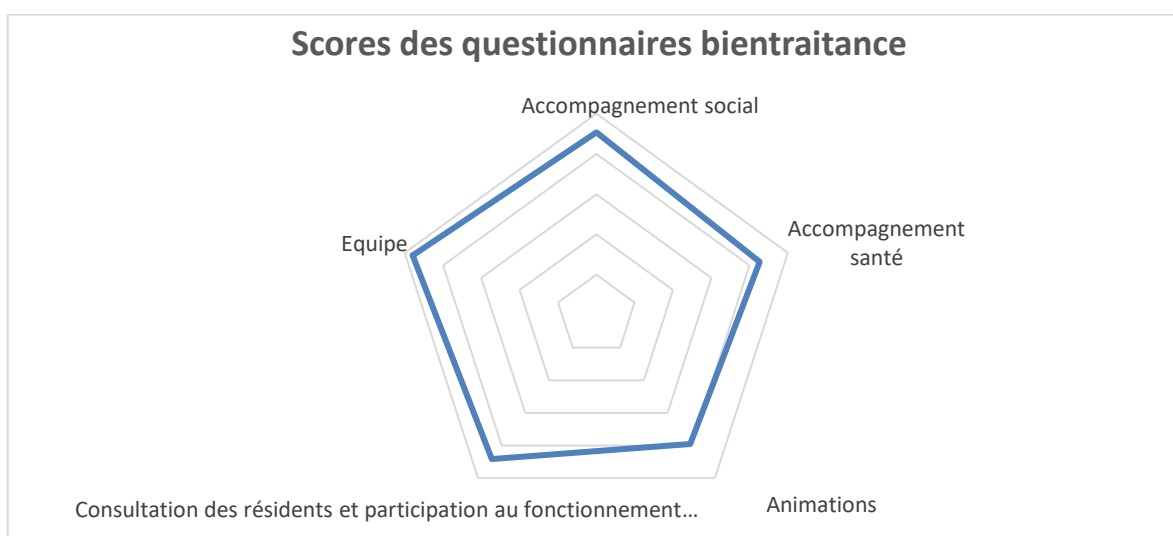
Concernant les questionnaires Bienveillance, les interrogés sont plutôt satisfaits de leur accompagnement avec un taux de satisfaction de 88%. Les commentaires démontrent que l'accompagnement social, l'accompagnement aux soins de santé, l'équipe et la participation au fonctionnement du CADA sont bien évalués.

Il reste néanmoins un axe d'amélioration pour 2023 : les animations et leur diversité. Les animations proposées plaisent aux résidents, mais ils trouvent pour la plupart qu'il n'y a pas assez d'animations sportives, cuisine, bien-être et demandent également à ce qu'il y ait davantage de cours de français.

Concernant les questionnaires OFPRA et CNDA, les retours sont très positifs avec un taux de satisfaction avoisinant les 100%, excepté en ce qui concerne la préparation à la sortie. Les résidents n'ont pas la sensation d'être assez informés et en mesure d'effectuer leurs démarches administratives par eux-mêmes à la sortie. L'équipe, en accord avec le plan d'action AATM, a prévu d'améliorer cet aspect de l'accompagnement en 2023.

De manière générale, et c'est ce qui ressort de la plupart des questionnaires, les résidents sont satisfaits de leur accompagnement. Il n'y a aucun commentaire négatif sur l'ensemble des quatre questionnaires.

Les questionnaires accueil, qui reprennent la plupart des aspects de l'accompagnement des résidents de manière plus générale en sont un bel exemple avec un taux de satisfaction de 98%.



5. Faits marquants en 2022

Antenne Chapelle

- * Un repas partagé a été organisé cet été sur le site de la Chapelle. Il a réuni les résidents et les salariés du CADA, de l'Hébergement d'Urgence et du siège ; chose qui n'était pas arrivée depuis 2019, avant la COVID19.
- * La fête de fin d'année, organisée au Centre Social Victor Hugo, a généré quelques frustrations dans la mesure où nous n'avons pas pu, en raison des restrictions COVID19, partager les gâteaux préparés par les résidents de l'HU et du CADA.
- * Deux nouveaux salariés ont intégré le CADA, suite à deux départs. Ces mouvements ont demandé à tous des efforts de communication et d'adaptation, afin que chacun trouve sa place et que l'équipe retrouve un fonctionnement normal dans un climat serein.
- * Nos deux bénévoles ont maintenu leurs actions auprès des résidents durant cette période. L'une a assuré des cours de français pour adultes et l'aide aux devoirs le mercredi et durant les vacances scolaires. L'autre a assuré des ateliers de graphie. Leurs interventions se sont faites dans le respect des distanciations physiques. Nous les remercions pour leur dévouement.
- * Nous avons également en 2022 réaménagé un troisième appartement pour pouvoir y accueillir 2 isolés en cohabitation. Le site de La Chapelle Sant Luc pouvait ainsi accueillir au 31.12.22 10 isolés.
- * Nous avons valorisé des résidents assidus et persévérants en organisant une présentation du parcours exemplaire d'intégration d'un jeune couple kurde de Syrie et une exposition de photos d'un reporter afghan.

Antenne Bar

- * L'année 2022 a été ponctuée par la préparation du déménagement des locaux. Le déménagement a permis de faire du tri par rapport au stock présent dans la structure.
- * Les mouvements (départs et arrivées) de professionnels :
 - Départ d'une référente sociale et absence de la coordonnatrice
 - Arrivée d'un référent chargé d'insertion professionnelle, d'une technicienne administrative,
 - L'arrivée d'une cheffe de service à temps plein sur le site partagé avec l'HU
- * La mise en place d'un service civique volontaire sur la mission générale "**Contribuer à l'accès et à l'éducation à la santé de publics précaires ou en perte de « repères » via les nouvelles technologies de l'information et de la communication**" a permis de travailler autour des actions suivantes :
 - Proposer une cartographie des différents acteurs médicaux du territoire de Bar sur Aube avec lesquels la structure travaille et ceux avec lesquels la structure ne travaille pas encore
 - Accompagner les résidents à la prise de rendez-vous en travaillant l'autonomie
 - Accompagner la création de boîtes mail des résidents afin de répondre à l'ère de la dématérialisation (coffre-fort numérique)
 - Accompagner physiquement les résidents qui ne peuvent se déplacer ou pour lesquels l'éloignement du système de santé nécessite un accompagnement
 - Animer des séances collectives sur des thématiques liées à la santéCe travail a permis :
 - de réduire les inégalités d'accès aux soins

- de soutenir les résidents dans leur prise de rendez-vous
 - de renforcer les outils de compréhension
 - de faciliter les liens entre personnes accompagnées et les différentes administrations.
- Le travail engagé en 2022 continuera en 2023.

6. Principales difficultés rencontrées en 2022

* Sur le plan médical, nous relevons des difficultés d'accès aux soins pour les primo arrivants adultes qui ne remplissaient pas la condition de trois mois de résidence en France pour l'accès à une couverture médicale et qui nous sont orientés dès leur passage au guichet unique. De plus, le nombre de ménages n'ayant pas de médecin traitant est de plus en plus élevé.

* Il est de plus en plus difficile d'obtenir des rendez-vous avec des spécialistes (psychiatre, dermatologue).

* Par ailleurs, l'équipe reste attentive aux problématiques médicales, notamment psychologiques, qui peuvent se poser tout particulièrement aux personnes demandant asile, liées à des traumatismes vécus dans le pays d'origine ou durant l'exil.

Antenne Chapelle

* La difficulté majeure de l'année 2022 a été la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19. Plusieurs résidents et salariés et résidents ont été testés positifs, ce qui a nécessité le respect de périodes d'isolement et le fonctionnement de la structure en sous-effectif en fin d'année.

* L'ouverture des droits CAF pour les bénéficiaires d'une protection internationale demeure une difficulté, en particulier pour les familles avec plusieurs enfants. Il y a eu beaucoup de délais liés à l'ouverture de ces droits, ce qui a contraint à consentir des avances à des familles sans ressource.

* A l'ouverture tardive des droits CAF, s'est ajouté le manque de logements sociaux adaptés aux demandes des familles nombreuses ou des propositions de logements vétustes nécessitant de longs travaux de réfection de la part des bailleurs. De ce fait, plusieurs familles n'ont pas pu sortir du centre et se sont retrouvées en présence indue.

* Mon Logis a été sollicité à maintes reprises sur des travaux nécessaires au vu de la vétusté du bâtiment de La Chapelle Saint Luc : étanchéité ; isolation ; canalisation dans les sanitaires. Des professionnels se sont bien déplacés, mais nous attendons que les travaux annoncés débutent.

* Accueil d'une famille réfugiée de 11 personnes, qui occupe deux appartements et que nous avons beaucoup de difficultés à reloger.

Antenne Bar

* Entre les départs et les arrivées des professionnels, une période « chargée » a été constatée eu égard aux différents projets à mener. La structure a continué de travailler mais en sous-effectif, la mobilisation de l'équipe a été intense.

* La tentation de travailler dans les vignes (palissage/vendanges/travaux vignes) pour les résidents nous a amené à renforcer les visites à domicile et les rappels au règlement auprès de plusieurs résidents. Les rappels à l'ordre ont également concerné l'interdiction de l'hébergement de personnes extérieures. L'équipe s'est également assurée de délivrer aux résidents concernés des informations sur législation du travail afin de prévenir tout risque de dérive (contrat de travail, durée légale de travail, etc.).

* Par ailleurs, nous avons axé de manière étroite les sensibilisations en lien avec les notions de consentement, notamment via les actions menées par le CIDFF : Egalité Hommes – Femmes ET Violences conjugales et Harcèlement sexuel ; ainsi que par la mise en place d'informations collective à partir des nombreux supports de prévention existants.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2023

La levée des principales contraintes des années passées en lien avec la pandémie nous permettra de reprendre les activités de groupes très demandées (travaux manuels, cuisine) et les moments de partage et convivialité attendus.

Nous espérons pouvoir programmer des informations collectives, des ateliers de sensibilisation et de découverte, des sorties culturelles et sportives ainsi que des activités ouvertes sur l'extérieur et sur la vie associative locale.

Les équipes devront par ailleurs poursuivre la déclinaison et la mise en œuvre du nouveau projet d'établissement.

Antenne Bar

Le déménagement dans de nouveaux locaux sera un temps fort de 2023. La livraison des nouveaux locaux doit permettre la mise en place d'espaces permettant la confidentialité des échanges et l'amélioration des conditions d'accueil au sein des bureaux du CADA.

Les différents appartements dont l'AATM est locataire seront "rafraîchis" par la mise en place d'un plan plurimensuel de travaux en veillant à ne pas mobiliser les appartements concernés en indisponibilité.

La personnalisation de l'accompagnement est un véritable enjeu pour les professionnels. Bien que le temps pour le demandeur d'asile soit comme suspendu et son avenir sur le territoire incertain, la co-construction d'un projet personnalisé reste possible dans le cadre du séjour au sein du CADA. Ainsi, les professionnels mettront en place des actions/informations collectives pour :

- construire des réponses adaptées aux attentes et besoins des personnes accueillies et proposer un accompagnement personnalisé ;
- favoriser la participation des demandeurs d'asile accueillis à la construction de leurs parcours ;
- favoriser la participation des demandeurs d'asile à la vie du CADA.

L'année 2023 devra également permettre de mettre au centre de l'accompagnement des résidents des projets transversaux nécessaires au fonctionnement et enjeux du CADA et aux réponses aux besoins et attentes de la personne accompagnée :

- Démarches RSE (responsabilité sociale des entreprises) : mise en place d'actions permettant de réduire - recycler et réutiliser (Méthode des 3R) afin de s'engager dans une démarche à impact environnemental
- Potager partagé (résidents et voisinage)
- Initier un projet de "Partage des pratiques professionnelles avec un pays membre de l'union européenne"
- Lien étroit avec les professionnels de santé implantés à BSA - Questionnaire de satisfaction
- Continuer à travailler sur la dématérialisation (création adresse mail, coffre-fort numérique) en lien avec les règles liées à la RGPD
- Initier un projet de mise en place d'un comité éthique au CADA de BSA
- Poursuivre le partenariat initié avec l'UDSP 10 (pompier), le SDIS et Groupama sur la mise en place des gestes qui sauvent à destination des résidents

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Charleville-Mézières

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour l'Accueil
des Travailleurs et des
Migrants

Page 110 sur 289

1. Présentation

1.1. Etablissement

Nom : C.A.D.A. de Charleville-Mézières

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 17 33

E-mail : cadacharleville@aatm.fr

Date d'ouverture : Juillet 2003

Capacité d'accueil : 106 places (dont extension de 30 places en mai 2016, 5 places en juillet 2019 et 11 places en avril 2021)

Configuration : CADA éclaté au sein de 27 appartements diffus
Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022, l'équipe comptait **8,34 ETP** dont 59,95 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 8 salariés (7,29 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,60 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif – référent scolarité	1 ETP
➤ 4 référentes sociales	4 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	0,69 ETP

L'équipe a accueilli une stagiaire en BP JEPS Animation Sociale pour une formation en alternance avec le CFA d'Alméa Formations.

□ Siège social = 7 salariées (1,05 ETP)

➤ 1 assistante administrative	0,15 ETP
➤ 1 assistante des services économiques	0,15 ETP
➤ 1 comptable	0,15 ETP
➤ 1 assistante comptable	0,15 ETP
➤ 1 cadre administratif et comptable	0,15 ETP
➤ 1 directrice générale adjointe	0,15 ETP
➤ 1 directrice générale	0,15 ETP

2. Données chiffrées 2022

2.1 Admission

116 entrées de personnes (42 ménages), correspondant à 20 familles, 6 couples sans enfant et 16 personnes isolées, de 19 nationalités différentes, ainsi que 4 naissances enregistrées en 2022.

Répartition des admissions selon la composition des ménages et le pays de provenance

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION et STRUCTURE DE PROVENANCE		
AFGHANISTAN	3	Couple + 1 enfant	National	-	Sans domicile
AFGHANISTAN	5	Couple + 3 enfants	National	-	CREITEIL
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	METZ
AFGHANISTAN	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	SPADA Nancy
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	National	-	SPADA Créteil
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES Metz
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
AFGHANISTAN	1	Isolé	Régional	-	SPADA Strasbourg
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	SPADA Reims
ALBANIE	2	Couple	Régional	-	SPADA METZ
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	SPADA METZ
ALBANIE	2	Couple	Régional	-	SPADA REIMS
ALBANIE	2	Couple	Régional	-	Ameli Metz
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	SPADA Strasbourg
Arménie	3	Couple + 1 enfant	Régional	-	SPADA Reims
Arménie	2	Couple	Régional	-	REIMS
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
BANGLADESH	3	Couple + 1 enfant	Régional	-	SPADA REIMS
BANGLADESH	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
Bosnie-Herzégovine	6	Couple + 2 enfants + 2 oncles	Régional	-	CAES Metz
CAMEROUN	1	Isolé	National	-	CAES Horizon amitié
CONGO	1	Isolé	Régional	-	CAES Reims
CONGO	4	Couple + 2 enfants	National	-	CAES Horizon amitié
GAMBIE	1	Isolé	Régional	-	Nancy
Géorgie	1	Isolé	National	-	HUDA 67
Géorgie	2	Couple	Régional	-	SPADA 67
Géorgie	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	Strasbourg
Géorgie	2	Couple	Régional	-	SPADA Strasbourg
Géorgie	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	SPADA Metz

Géorgie	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	CAES Strasbourg
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	Régional	-	CAES Strasbourg
GUINEE	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	SPADA TROYES
Kosovo	5	Couple + 3 enfants	Régional	-	CAES Strasbourg
MALI	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
MAROC	1	Isolé	Régional	-	CAES Strasbourg
PAKISTAN	1	Isolé	Régional	-	SPADA Strasbourg
PAKISTAN	1	Isolé	Régional	-	CAES Mulhouse
RUSSIE	1	Isolé	National		CAES Horizon amitié
SOMALIE	2	Isolé + 1 enfant	Régional		HUDA Vendevre
TUNISIE	4	Couple + 2 enfants	Régional		Strasbourg
YEMEN	1	Isolé	National		Paris
GEORGIE	1	Naissance			
AFGHANISTAN	1	Naissance			
CONGO	1	Naissance			
NIGERIA	1	Naissance			
TOTAL	116	42 ménages + 4 naissances			

Les ménages entrés en 2022 sont essentiellement composés de familles correspondants à 47.62 % des orientations.

2.2. Présents

Total des journées réalisées en 2022 : 31 050 journées

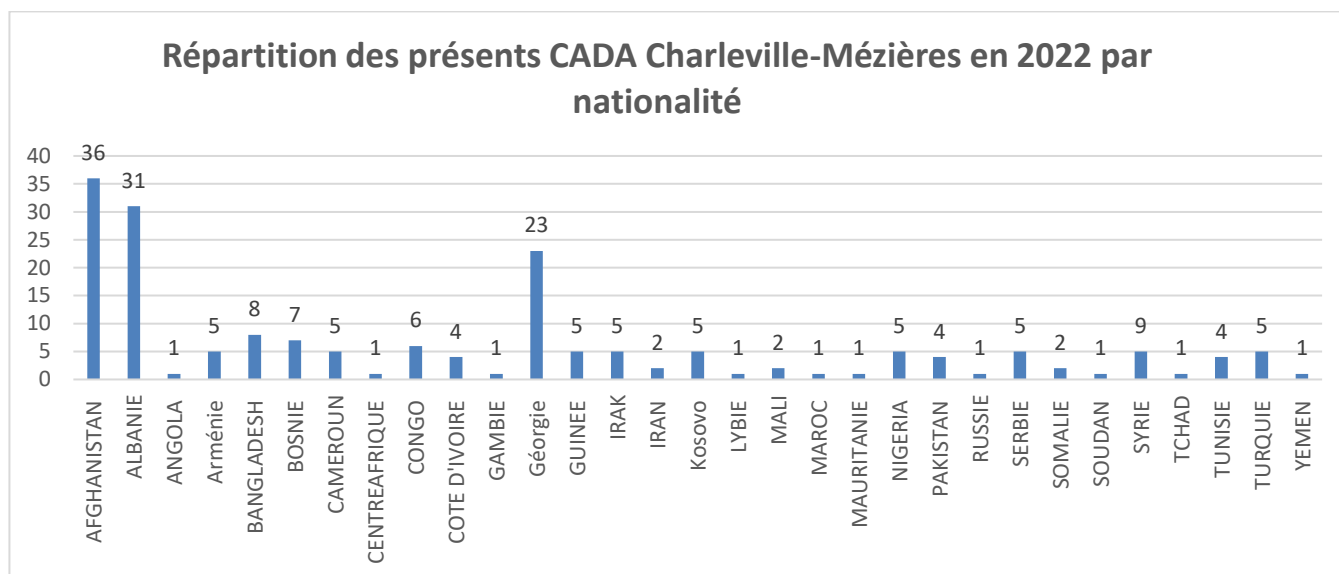
Taux annuel d'occupation en 2022 : 80.25 %

Une situation de violence rencontrée par une famille (P5) dans son lieu d'hébergement a entraîné des dégâts majeurs au sein du logement avec nécessité de déplacer la famille en urgence vers un autre lieu d'hébergement. Pour des raisons de sécurité, l'association a souhaité restituer le logement en raison de son emplacement et déplacer la famille de secteur. Le temps nécessaire au transfert vers un autre logement (temps lié à enquête de police, délais pour attribution d'un nouveau logement par le bailleur, déménagement des meubles...) et les travaux à réaliser avant d'intégrer celui-ci a occasionné un temps d'inoccupation de deux mois et demi soit (76 jours x 5 personnes = - **380 journées**).

Par ailleurs, La remise en état d'un autre logement (P6) rendu insalubre lors du départ précipité d'une famille toujours en procédure (temps lié à la procédure contradictoire OFII, évacuation des effets personnels de la famille, nettoyage, travaux et temps lié à l'orientation) a provoqué une période d'inoccupation du logement de 40 jours soit (40 jours x 6 personnes = - **240 journées**).

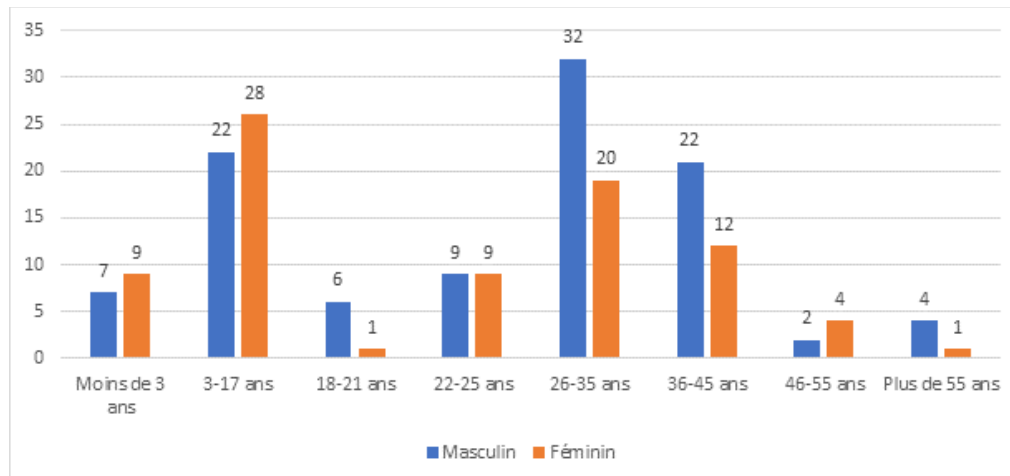
De plus, la modularité demandée afin d'adapter notre offre d'hébergement aux besoins recensés par les services de l'Etat, les délais à respecter avant de libérer les logements lors des procédures contradictoires au moment des départs précipités des résidents toujours en cours de procédure asile et les annulations d'orientations par l'OFII suite à des refus de transfert de résidents ont une incidence considérable sur le taux d'occupation.

Sur l'ensemble de l'année 2022, nous avons accompagné **188 personnes**, soit **77 foyers** de **31 nationalités** différentes.



La tendance constatée en 2022 est un accroissement des orientations de personnes placées en procédures accélérées notamment avec une augmentation de l'accueil de ressortissants de Géorgie et d'Albanie.

Répartition des personnes accompagnées en 2022 selon l'âge et le sexe

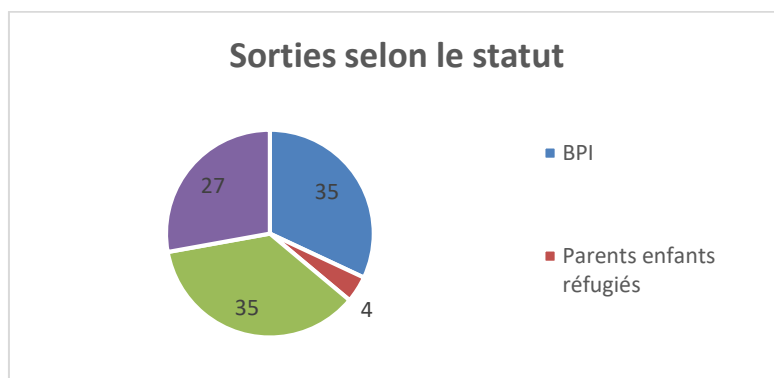


2.3. Sorties

101 personnes (41 ménages) ont quitté le CADA en 2022 dont :

- **17 ménages** avec le statut de **réfugié ou la protection subsidiaire** (**35 personnes**),
- **1 ménage** avec statut de **parents d'enfants réfugiés** (**4 personnes**)
- **15 ménages déboutés** (**35 personnes**) : dont 13 ménages partis de leur propre initiative (**26 personnes**) et 2 départs dans le cadre de l'ARV avec le dispositif CEPAR (**9 personnes**)
- **7 ménages** pour **abandon** de procédure (**25 personnes**) dont 2 ménages pour demander l'ARV avec le dispositif CEPAR (8 personnes), 5 ménages avec solution individuelle (17 personnes)

- 1 ménage (couple) pour un transfert avec un retour vers la structure de provenance car le logement proposé était inadapté à la situation de handicap d'un membre du ménage.



Répartition des sorties selon le pays, la configuration et le statut administratif

Pays	Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités		
					Statut	Modalité	Autre
AFGHANISTAN	1	Isolé	10/09/2021	28/03/2022	Réfugié	-	Solution individuelle
AFGHANISTAN	1	Isolé	15/02/2021	05/01/2022	PS	-	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	29/07/2021	08/11/2022	Réfugié	-	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	17/03/2021	19/05/2022	Réfugié	-	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	3	Couple + 1 enfant	09/02/2022	27/06/2022	Réfugié	-	Transfert CPH REIMS
AFGHANISTAN	1	Isolé	15/09/2021	03/02/2022	Réfugié	-	Solution individuelle
AFGHANISTAN	1	Isolé	17/03/2021	25/11/2022	Réfugié	-	Logement parc public autonome
AFGHANISTAN	1	Isolé	10/03/2021	19/05/2022	Réfugié	-	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	10/09/2021	28/03/2022	Réfugié	-	Solution individuelle
ALBANIE	2	Couple	13/09/2022	20/12/2022	En cours de procédure	-	Abandon
ALBANIE	2	Couple	31/05/2022	24/08/2022	En cours de procédure	-	CPAR désistement
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	02/09/21	28/06/22	Débouté	-	CPAR
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	17/06/21	10/01/22	Débouté	-	Solution individuelle
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	29/06/2022	21/11/2022	Débouté	-	CPAR
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	16/02/2022	28/07/2022	En cours de procédure	-	Solution individuelle
ANGOLA	1	Isolé	08/07/20	31/08/22	Débouté	-	Solution individuelle
Arménie	2	Couple	08/06/2022	09/12/2022	Débouté	-	Solution individuelle
BANGLADESH	1	Isolé	14/03/21	14/03/22	Débouté	-	Solution individuelle
BANGLADESH	1	Isolé	23/08/21	30/05/22	Débouté	-	Solution individuelle

BOSNIE	6	Couple + 2 enfants + 2 oncles	14/04/2022	03/11/2022	En cours de procédure	-	CPAR désistement
BOSNIE	1	Isolé	12/08/21	09/05/22	Débouté	-	Solution individuelle
CAMEROUN	4	Couple + 2 enfants	22/01/2020	24/01/2022	Réfugié	-	Logement parc public autonome
CENTREAFRIQUE	1	Isolé	24/06/2021	20/12/2022	PS	-	Solution individuelle
CONGO	1	Isolé	03/06/21	03/06/22	Débouté	-	Solution individuelle
COTE D'IVOIRE	4	Couple + 2 enfants	10/01/2020	04/05/2022	Parent enfant réfugié	-	Transfert CPH REIMS
GAMBIE	1	Isolé	18/01/22	27/09/22	Débouté	-	Solution individuelle
Géorgie	2	Couple	12/09/2022	21/09/2022	En cours de procédure	-	Sortie à caractère exceptionnel
Géorgie	5	Couple + 3 enfants	01/02/22	04/11/22	Débouté	-	Solution individuelle
Géorgie	1	Isolé	18/07/2022	25/11/2022	En cours de procédure	-	Abandon
IRAK	5	Couple + 3 enfants	06/02/2020	23/06/2022	PS	-	Logement parc public autonome
IRAN	2	Couple	09/08/21	05/04/22	Débouté	-	Solution individuelle
Kosovo	5	Couple + 3 enfants	16/06/2022	28/07/2022	En cours de procédure	-	Abandon
MALI	1	Isolé	30/06/21	24/05/22	Débouté	-	Solution individuelle
NIGERIA	5	Couple + 3 enfants	06/11/19	01/07/22	Débouté	-	Solution individuelle
PAKISTAN	1	Isolé	02/06/21	04/11/22	Débouté	-	Solution individuelle
PAKISTAN	1	Isolé	23/08/2021	19/05/2022	PS	-	Transfert CPH ARDENNES
SERBIE	5	Couple + 3 enfants	02/12/2021	04/04/2022	En cours de procédure	-	Abandon
SYRIE	3	Couple + 1 enfant	06/05/2021	06/04/2022	Réfugié	-	Logement parc public autonome
SYRIE	2	Couple	09/08/2021	01/04/2022	PS	-	Solution individuelle
SYRIE	4	Couple + 2 enfants	26/02/2020	04/02/2022	Réfugié	-	Transfert CPH REIMS
TCHAD	1	Isolé	08/01/2022	12/10/2022	Réfugié	-	HOPE
TOTAL	97						

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2022

	Réfugiés ou PS	Parents d'enfant Réfugié	Déboutés CNDA	Nombre d'ARV Sollicitées en 2022
Famille	7	1	7	3
Couple	1	0	2	0

Isolé	9	0	10	0
Total en nombre de personnes	35	4	45	15

3.1. Accompagnement des réfugiés

63 personnes bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnées au cours de l'année 2022, **soit 33.51 % des effectifs de l'année.**

35 personnes ont obtenu une protection en 2022, cela représente 7 familles (dont 1 parents d'enfants réfugiés), 1 couple et 9 personnes isolées.

Elles ont rejoint les **28** autres personnes bénéficiaires d'une protection notifiée en 2021 (4 personnes isolées et 6 familles) et sorties en cours d'année 2022.

Délais de sortie des bénéficiaires d'une protection internationale en 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA	Nombre de jours de prolongation Dépassement	Statut à la sortie et Modalités	
							Raisons du délai de sortie	
AFGHANISTAN	1	Isolé	15/02/2021	30/11/2021	05/01/2022	36	PS	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	10/03/2021	31/05/2022	19/05/2022	0	Réfugié	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	17/03/2021	31/01/2022	19/05/2022	108	Réfugié	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	17/03/2021	31/07/2022	25/11/2022	117	Réfugié	Logement parc public autonome
AFGHANISTAN	1	Isolé	29/07/2021	30/09/2022	08/11/2022	39	Réfugié	Transfert CPH ARDENNES
AFGHANISTAN	1	Isolé	10/09/2021	28/02/2022	28/03/2022	28	Réfugié	Solution individuelle
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	10/09/2021	28/02/2022	28/03/2022	28	Réfugié	Solution individuelle
AFGHANISTAN	1	Isolé	15/09/2021	29/01/2022	03/02/2022	5	Réfugié	Solution individuelle
AFGHANISTAN	3	Couple + 1 enfant	09/02/2022	31/07/2022	27/06/2022	0	Réfugié	Transfert CPH REIMS
AFGHANISTAN	4	Couple + 2 enfants	07/03/2022	31/08/2022		122	Réfugié	Toujours présents au 31/12/2022
AFGHANISTAN	5	Couple + 3 enfants	09/03/2022	28/02/2023	19/01/2023	0	Réfugié	Transfert CPH ARDENNES
ALBANIE	4	Isolé + 3 enfants	29/11/2021	31/10/2022		61	PS	Toujours présents au 31/12/2022
BANGLADESH	1	Isolé	29/06/2021	31/01/2023		0	Réfugié	Toujours présents au 31/12/2022
BANGLADESH	3	Couple + 1 enfant	15/06/2022	28/02/2023		0	Réfugié	Toujours présents au 31/12/2022

CAMEROUN	4	Couple + 2 enfants	22/01/2020	31/01/2022	24/01/2022	0	Réfugié	Logement parc public autonome
CENTREAFRIQUE	1	Isolé	24/06/2021	31/01/2023	20/12/2022	0	PS	Solution individuelle
COTE D'IVOIRE	4	Couple + 2 enfants	10/01/2020	31/01/2022	13/05/2022	102	Parent enfant réfugié	Transfert CPH REIMS
GUINEE	5	Couple + 3 enfants	05/12/2022	30/04/2023		0	Parent enfant réfugié	Toujours présents au 31/12/2022
IRAK	5	Couple + 3 enfants	06/02/2020	22/03/2022	23/06/2022	93	PS	Logement parc public autonome
PAKISTAN	1	Isolé	23/08/2021	30/06/2022	19/05/2022	0	PS	Transfert CPH ARDENNES
RUSSIE	1	Isolé	22/04/2022	30/04/2023		0	Réfugié	Toujours présents au 31/12/2022
SOUDAN	1	Isolé	10/06/2021	30/11/2022		31	PS	Toujours présents au 31/12/2022
SYRIE	3	Couple + 1 enfant	06/05/2021	08/04/2022	06/04/2022	0	Réfugié	Logement parc public autonome
SYRIE	2	Couple	09/08/2021	30/04/2022	01/04/2022	0	PS	Solution individuelle
TCHAD	1	Isolé	08/01/2022	31/07/2022	12/10/2022	73	Réfugié	HOPE
SYRIE	4	Couple + 2 enfants	26/02/2020	31/01/2022	04/02/2022	3	Réfugié	Transfert CPH Reims
TOTAL	63					837		

- La sortie d'une famille a été retardée en raison de difficultés liées à l'ouverture des droits : les difficultés rencontrées pour obtenir l'attestation ANEF suivi du délai pour disposer d'une place en IML dans le département.

- La sortie d'un homme isolé a également été retardée en raison de travaux dans le logement attribué et du retard dans les ouvertures de compteurs et une autre sortie retardée pour 1 homme isolé en attente de place en CPH.

3.2. Accompagnement des déboutés

45 personnes, soit 7 familles, 2 couples et 10 personnes isolées ont été déboutées de leur demande d'asile au cours de l'année 2022.

Ces ménages se sont rajoutés à 1 famille déboutée en 2021 (4 personnes) et toujours présents dans l'établissement en début d'année 2022.

Soit au total 19 ménages déboutés (**49 personnes**) présents au cours de l'année 2022. Par comparaison à l'année précédente ce nombre a augmenté (+ 96 %) lié à la reprise des orientations de ménages placés en procédure accélérés.

A noter qu'à l'exception de 5 ménages, l'ensemble des ménages ont quitté le CADA avant le 31 décembre 2022 :

2 ménages qui ont sollicité l'ARV transféré en CPAR et 13 ménages avec solutions individuelles.

Délais de sortie des déboutés en 2022

Pays	Nombre de personnes	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nombre de jours de prolongation
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	17/06/2021	30/11/2021	10/01/2022	Solution individuelle	41
ALBANIE	4	Couple + 2 enfants	02/09/2021	30/04/2022	28/06/2022	CPAR	59
ALBANIE	5	Couple + 3 enfants	29/06/2022	31/10/2022	21/11/2022	CPAR	21
ANGOLA	1	Isolé	08/07/2020	31/08/2022	31/08/2022	Solution individuelle	0
ARMENIE	2	Couple	08/06/2022	30/11/2022	09/12/2022	Solution individuelle	9
BANGLADESH	1	Isolé	23/08/2021	31/05/2022	30/05/2022	Solution individuelle	0
BANGLADESH	1	Isolé	14/03/2021	28/02/2022	14/03/2022	Solution individuelle	14
BOSNIE	1	Isolé	12/08/2021	28/02/2022	09/05/2022	Solution individuelle	70
CONGO	1	Isolé	03/06/2021	31/03/2022	03/06/2022	Solution individuelle	64
GAMBIE	1	Isolé	18/01/2022	30/09/2022	27/09/2022	Solution individuelle	0
GEORGIE	5	Couple + 3 enfants	01/02/2022	30/09/2022	04/11/2022	Solution individuelle	35
IRAN	2	Couple	09/08/2021	30/04/2022	05/04/2022	Solution individuelle	0
MALI	1	Isolé	30/06/2021	31/05/2022	24/05/2022	Solution individuelle	0
NIGERIA	5	Couple + 3 enfants	06/11/2019	02/07/2022	01/07/2022	Solution individuelle	0
PAKISTAN	1	Isolé	02/06/2021	30/11/2022	04/11/2022	Solution individuelle	0
MAROC	1	Isolé	24/05/2022	30/01/2023		Présent en 2023	0
MAURITANIE	1	Isolé	07/09/2021	31/12/2022		Présent en 2023	1
TUNISIE	4	Couple + 2 enfants	20/01/2022	31/01/2023		Présent en 2023	0
GEORGIE	4	Couple + 2 enfants	08/03/2022	31/10/2022		Présent en 2023	61
CONGO	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	20/11/2022		Présent en 2023	41
TOTAL	49						

4. Réalisations de l'année 2022

4.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Référentes sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Les protections pour risque d'excision - République Démocratique du Congo-L 'heure des incertitudes - Le Nigeria en proie aux violences et au trafic d'êtres humains - Formation premier secours en santé mentale - L'état civil des BPI - Le retour volontaire et les aides à la réinsertion (sociale, professionnelle et économique) et le Dispositif de Préparation d'Aide au Retour (DPAR) de Vitry-le-François - Journées Portes ouvertes OFPRA - Comment mobiliser les dispositifs légaux et les outils juridiques pour protéger les femmes issues des immigrations victimes de violences et leurs enfants - Accompagnement juridique des demandeurs d'asile Module 3 la procédure CNDA
Auxiliaire socio-éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours de sensibilisation « Respirations » Ateliers : médiation scientifique, médiation artistique... - Formation premier secours en santé mentale
Cadres et Direction	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les émotions pour mieux communiquer : La culture émotionnelle au service du management - Gérer les situations RH délicates - Conférence Santé Travail : phénomènes ADDICTIFS - Webinaire - Temps d'échange à destination des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS - Présentation les bons clics - Acteurs de la médiation numérique, rejoignez-nous pour le déploiement de Mon espace santé - Acteurs en quartiers populaires se reconnaître et coopérer
Comptabilité	Sensibilisation aux techniques d'économat

4.2. Animations et informations collectives

	Action / thématique	Public	Acteurs (Intervenants, partenaires...)
Information Collectives	Canicule	Adultes	Référente sociale / Bénévoles
	Droit des enfants	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Entretien du lieu d'hébergement	Adultes	Référente habitat
	Système judiciaire français	Adultes	Stagiaire
	Valeurs de la république française et laïcité	Tous	Auxiliaire socio-éducatif
Ouverture sur l'extérieur	Découverte du lieu d'accueil « BCD Bronnert »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Charlevil' Lecture
	Fête des Voisins	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif
	Inscription centres de loisirs	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Ville de Charleville-Mézières

	Inscription médiathèques	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Réseau des médiathèques communautaires
	Journée Parents/Enfants du SARC	Tous	Social Animation Ronde-Couture
	Journée « Temps fort, Osons la fraternité »	-	Collège-Lycée Mabillon / Auxiliaire Socio-Educatif / Référente Sociale
	Orientation associations caritatives	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Epicerie « Soli-Cœur » / Restos du Cœur / Secours Populaire
	Orientation association « J'SPR 08 »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / J'SPR 08
Valorisation	Atelier Sociolinguistiques	Tous	Auxiliaire socio-éducatif / Bénévoles / Stagiaire BP JEPS
	Concours de la meilleure Soupe	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / CS Manchester
	Cricket	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / CS Manchester
	Cuisine « Galette à la frangipane »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Cuisine « Gâteaux aux légumes »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Référente Sociale
	Création de bijoux en pâte polymère	Femmes	Auxiliaire Socio-Educatif / Les bijoux de Nadège
	Dentelle aux fuseaux	Femmes	Stagiaire BP JEPS / Ardennes Fuseaux
	Entraînement et tournoi de football inter-structure.	Hommes	AATM / Adoma / L'Ancre / Résideis
	9ème Festival des Soupes	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / CS Manchester
	Festival Migrant' Scène « Projection-Débat »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / La Cimade
	Fête de fin d'année du CADA	Tous	Equipe CADA
	Fête du livre et des libraires Atelier « Des traces et des mots »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Charlevil' Lecture
	Jardinage	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Ouvrier des Services Logistiques
	Journée de la femme « Création cosmétiques »	Femmes	Référente sociale / Stagiaire BP JEPS
	Projet artistique Nuit Blanche « Disco-Ball »	Adultes	Auxiliaire socio-éducatif / Cie des Mangeurs de Cercle
	Projet BP JEPS « Ecris-moi ton pays »	Tous	Stagiaire BP JEPS
	Réaliser ses démarches sur Internet « Création de CV »	BPI	Auxiliaire Socio-Educatif / Observatoire de la Lecture
	Rencontre football « J'SPR 08 – AATM »	Hommes	AATM / J'SPR 08
	Semaine de l'intégration « Après-Midi Festive autour de l'intégration »	Tous	AATM / ANCRE
	Semaine de l'intégration « Les rencontres emploi pour l'intégration »	BPI	AATM / Coallia
Sophrologie	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif	

			Sophrologue Caycédienne
	Travaux manuels et décorations de Noël	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Tricot	Adultes	Stagiaire BP JEPS
	Visionnage match de la coupe du monde « France-Tunisie »	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif
Sorties	Atelier sociolinguistique en extérieur « Le centre-ville »	Adultes	Bénévoles
	Balade en forêt « Création de jardin japonais »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Stagiaire BP JEPS
	Central Park Bowling	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Ciné-club des P'tits Bouts	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Médiathèque Ronde-Couture
	Cinéma « Les Minions 2 »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Ferme de Liart « De la traite au fromage »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Cultures Du Cœur
	Festival « Les enfants du Cinéma » - « Le Peuple Loup »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Fit'n Soccer	Hommes	Auxiliaire Socio-Educatif
	Gala de boxe caritative « Les sang' Liés »	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Cultures Du Cœur
	Halloween au Parc Argonne Découverte	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif / Cultures Du Cœur
	Journée au Lac des Vieilles Forges	Tous	Equipe CADA
	Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme – Lecture de tableaux au Musée de l'Ardenne	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Charlevil' Lecture
	Match de football « CSSA – Bourg en Bresse »	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Cultures Du Cœur
	Mont-Olympe « Jeux et sport en extérieur »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Parc animalier de Charleville-Mézières	Adultes	Bénévoles
	Patinoire « Disney on Ice »	Enfants	Auxiliaire Socio-Educatif
	Pêche	Tous	Auxiliaire Socio-Educatif / Référente Sociale
	Spectacle Nuit Blanche « CØDA »	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif
	Visite du Musée de l'Ardennes	Adultes	Auxiliaire Socio-Educatif / Bénévoles

Stagiaire BP JEPS AS diplômée :

Depuis novembre 2021, nous accueillons une stagiaire BPJEPS Animation Sociale du CFA Alméa Formations. En 2022, elle a obtenu son diplôme en proposant un projet autour de l'écrit. Nommé « Raconte-moi ton pays », ce projet a permis à nos résidents de mettre en valeur leurs pays et d'approfondir leurs connaissances de la langue française par la même occasion.

Les ateliers sociolinguistiques :

Les ateliers sociolinguistiques sont menés par une équipe de cinq bénévoles.

Christine et Marie-France officient le lundi de 9h30 à 10h30 et Nelly et Alain sont quant à eux présents le vendredi aux mêmes horaires.

Julie, stagiaire BP JEPS a rejoint notre équipe de bénévoles après l'obtention de son diplôme. Elle anime un atelier sociolinguistique le mercredi de 9h30 à 10h30.

Les thématiques abordées varient en fonction du calendrier, de l'actualité en France comme à l'étranger ou bien suite à la demande d'un résident (ex : comment s'exprimer chez le médecin, au magasin ou lire un billet de train).

Afin de diversifier les techniques d'apprentissage du français et d'ouverture vers l'extérieur, des sorties, peuvent être mises en place : gare, bibliothèque, ville, parcs...

Ces actions sont organisées par l'auxiliaire socio-éducatif et les bénévoles.

Il arrive souvent que les résidents demandent à faire des ateliers de français plus régulièrement et plus proche de leurs lieux d'habitation, dans ce cas nous faisons appel à nos partenaires tels que les associations ou centres sociaux.

Quelques animations marquantes de 2022 :

Disco-Ball :

Après une collaboration réussie en 2021, la Cie « Les Mangeurs de Cercle » a une nouvelle fois fait appel au CADA AATM en 2022, pour participer au Projet « DiscoBalls ».

« DiscoBalls » est une installation contemporaine monumentale à l'esthétique disco. L'idée de Guillaume LAURENT, créateur pour l'espace public, était de créer pour la Nuit Blanche, sur la place Ducale de Charleville un dancefloor à ciel ouvert où tous pourraient se retrouver pour faire la fête suite à une longue période de pandémie.

Les résidents du CADA AATM de Charleville-Mézières ont, pendant plusieurs mois, participé à de nombreux ateliers et travaux (travail du métal, soudure, peinture, costumes...) afin de créer cette installation.

Le jour J, entre deux danses, certains résidents motivés ont endossé le rôle d'ingénieur lumière pour donner vie aux boules à facettes, pendant que d'autres étaient chargés d'escorter sur une scène mouvante les artistes dans la foule de spectateurs.

Des centaines de spectateurs ont défilé entre 20h et 1h du matin pour admirer danseurs, artistes de cirque, DJs, ainsi que nos résidents, habillés de paillettes pour l'occasion.



« Migrant'Scène »

Pour la deuxième année consécutive, le CADA a hébergé la projection d'un film dans le cadre du festival « Migrant'Scène » de La Cimade.

Nous avons choisi de projeter le film « Nadia », très actuel puisqu'il parle de la place de la femme afghane à travers l'histoire de Nadia NADIM. Une jeune afghane qui s'est échappée de l'Afghanistan en 2000 et qui est maintenant une footballeuse star, qui a notamment joué au PSG. La projection a attiré 37 visiteurs qui ont pu échanger avec notre public afghan à l'issue du film, tout en dégustant une soupe cuisinée par les résidents



Festival de la meilleure soupe :



Comme chaque année s'est déroulé à Charleville-Mézières le Festival des Soupes. Cette année, en amont, le centre social de Manchester a organisé un concours afin d'élire la meilleure soupe du quartier. La soupe gagnante est allée représenter le quartier lors du festival le 19 novembre 2022 sur la place de l'hôtel de ville.

A cette occasion, une équipe du CADA menée par un de nos résidents a proposé une soupe pakistanaise, à base de légumes et de poulet. Cette soupe épicée se mange au Pakistan à toutes les saisons.

La soupe « Zaiga » a séduit le jury et est arrivée première des 6 équipes. L'équipe du CADA a représenté le quartier Manchester le 19 novembre 2022 sur la place de l'Hôtel de Ville et s'est classée 9ème sur 15 équipes

Semaine de l'intégration :



A l'occasion de la semaine de l'intégration, le CADA AATM a collaboré avec le CADA ANCRE afin d'organiser un après-midi festif autour de l'intégration des demandeurs d'asile.

Les deux équipes ont mis sur place deux jeux permettant aux visiteurs de se mettre dans la peau de demandeurs d'asile et de réfugiés.

L'animation en photo



Atelier Jardinage



Visite du Musée de l'Ardenne

4.3. Modalités de participation des usagers

Les Réunions de résidents

Deux réunions de résidents ont été organisées en 2022 :

- **Le 25/03/2022** réalisée en un seul groupe à la Maison des associations (5 rue du Moulin à Charleville Mézières) : **Taux de participation : 64,10 %**
Sujets abordés : Temps d'échanges avec les résidents, recueil des suggestions, nouvelle organisation du service, information auprès des résidents sur l'évolution du mesures sanitaires, point animation, questions diverses.
- **Le 04/11/2022** réalisée en 2 groupes sur des temps différents à la bibliothèque de la ronde couture (8 rue Feroul à Charleville Mézières) : **Taux de participation : 58 %**
Sujets abordés : Temps d'échanges avec les résidents, recueil des suggestions, point sur la dématérialisation, Point sur la sobriété énergétique (sensibilisation aux bonnes pratiques), Point animation, questions diverses.

Les Enquêtes de Satisfaction

Le dépouillement des questionnaires a été réalisé par l'équipe de Bar sur Aube pour des raisons de confidentialité.

Malgré un faible retour des questionnaires, les appréciations recueillies sont très positives ou positives dans l'accompagnement en général avec toutefois des suggestions pour améliorer la vie en cohabitation.

Les résidents ont émis des propositions de règles de vie concernant par exemple la répartition des tâches ménagères. Ces éléments seront repris lors des VAD et des ateliers pédagogiques seront mis en place dans les lieux d'hébergement.

Les Projets Personnalisés

Le projet personnalisé est proposé à l'ensemble des résidents accueillis et un accompagnement est mis en place dans la réalisation qui nécessitent toutefois une amélioration dans la formalisation des projets mis en places et actions engagées avec les résidents.

19 Projets personnalisés ont été mis en place sur différentes thématiques en 2022, avec par ex :

- ✓ Pour une famille arrivée dans le cadre de l'opération APAGAN / accompagnement pour mise à niveau du diplôme du Monsieur en médecine/chirurgie et lien avec le corps médical pour stage. Lien avec le collectif d'artistes afghans en France et pour Madame liens avec le barreau de Charleville et Bordeaux, aide à la sortie via ses confrères et consœurs de Bordeaux.
- ✓ Pour une mère de famille : accompagnement dans les démarches pour inscription en crèche et halte jeux SARC/PMI de son enfant
- ✓ Pour nombreux résidents : Alphabétisation (cours de français le lundi, mercredi et vendredi) et mise en relation avec associations dispensant des ASL dans le département
- ✓ Pour un autre résident : accompagnement dans les démarches pour découvrir et acquérir des notions/compétences afin de passer la formation FIMO (chauffeur poids lourd) ...

5. Faits marquants en 2022

- Préparation de l'extension de 08 places pour l'accueil de personnes isolées : Pour assurer la mise en place, l'association a capté et équipé de nouveaux logements et lancé un recrutement afin de réorganiser le service.

- Actions mises en place par le CADA et le CPH dans le cadre de la semaine de l'intégration : Action conjointe avec le CADA ANCRE de sensibilisation auprès des différents partenaires sur l'intégration des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection internationale et participation à l'action mise en place par le CPH « Les rencontres emploi pour l'intégration ».

- L'allègement et ensuite la fin des mesures sanitaires qui ont permis de reprendre progressivement un fonctionnement normal.

6. Difficultés rencontrées

- Gestion d'une situation d'agression à l'encontre d'une de nos familles : Une famille de notre CADA a fait l'objet d'une agression violente dans son lieu d'hébergement, ou un ensemble d'individus ont fracturé la porte d'entrée principale pour s'introduire dans le logement de la famille après avoir agressé et blessé grièvement un des enfants à l'extérieur du logement. Cet événement survenu le week-end a été géré durant l'astreinte avec l'accompagnement pour les soins, les démarches pour l'hospitalisation du jeune blessé et du dépôt de plainte de la famille. Cette situation avait nécessité le déplacement des forces de l'ordre pour stopper l'agression et faire déplacer la famille vers un autre lieu d'hébergement en urgence. Une mobilisation importante de l'équipe a été nécessaire par la suite pour l'accompagnement de la famille en état de traumatisme.

- Difficultés rencontrées par l'équipe lors de l'accueil d'un couple orienté vers notre CADA sans être informé au préalable de la situation d'handicap moteur lourd du Monsieur. L'équipe s'est retrouvée devant le fait accompli à la descente du train et a dû hisser le Monsieur d'un gabarit imposant pour l'installer dans le véhicule de service inadapté au transport de personne en fauteuil roulant. Le logement proposé ne répondant pas aux normes PMR, le couple a préféré repartir le jour même vers la ville de provenance. L'équipe qui est soucieuse de bien préparer l'accueil des résidents orientés a mal vécu cette situation liée à un problème de transmission d'informations.

- Gestion d'une famille déboutée avec une problématique de santé majeure : le père était régulièrement hospitalisé au Centre hospitalier Bélair pour des raisons d'addictions et de fragilité psychologique et la mère atteinte de troubles dépressifs et suicidaires avec un fort risque de passage à l'acte, ce qui a généré une mobilisation et une vigilance importante de l'équipe.

- Le temps consacré à l'accompagnement lié aux problématiques de santé des résidents qui prend de plus en plus de place dans la prise en charge.

7. Perspectives et projets pour 2023

- Assurer la mise en place de l'extension des 08 places et de la nouvelle organisation harmonisée entre le cada et le CPH.
- Préparation des 20 ans du CADA AATM et la réalisation le 05/07/2023.
- Continuer à développer les projets partenariaux et actions d'ouvertures vers l'extérieur : « Festi migrant », « festival des soupes », semaine de l'intégration, « AATM Sport Evasion » ...
- Mise en place d'un projet avec des élèves de l'Institut Universitaire de Technologie GACO de Charleville-Mézières avec une collecte de livres pour les demandeurs d'asile et la création d'une bibliothèque réalisée par les résidents et les étudiants du GACO sous la forme de plusieurs ateliers encadrés par un professionnel de l'association « Fabric-à-Broc ».

Articles de presse

L'ACTUALITÉ EN FLASH



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Une collecte de livres pour les demandeurs d'asile

Dans le cadre de leurs études en DUT gestion administrative et commerciale des organisations (GACO), Félix Blondeau, Sacha Beauvallon, Valentin Franzetti et

Loïc Da Costa organisent une collecte de livres destinés au Centre d'accueil pour demandeurs d'asile le 29 novembre à Carrefour de 9 heures à 12 heures et 13 h 30 à 17 heures. Ces livres permettront d'y créer une bibliothèque et de faciliter l'apprentissage du français aux demandeurs d'asile.

10

CHARLEVILLE ET SA RÉGION

DIMANCHE
20 NOVEMBRE 2022



« C'est d'abord pas une soupe, mais c'est une soupe », s'exclame à dire Mathilde aux cuisines. Sur le thème de Magritte, sa soupe était soignée et salée. J.B.

GASTRONOMIE

La soupe à mamie et bien plus encore

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Hier, la neuvième édition du festival des soupes avait lieu place de l'Hôtel-de-Ville.

ADÈLE BERTHOUD À l'occasion de cette neuvième édition du festival des soupes, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, 16 participants, seuls ou en équipes, se faisaient face. Dès 14 heures, les

concurrents ont commencé à préparer leur divin nectar. Certains ont mis sur des aliments bien connus du grand public. C'est le cas d'Alix et Jean-François avec leur recette « C'est passecrè ». Composée de cépages ou autres charnagignons d'automne relevés avec du beurre, de la crème fraîche, du persil et de l'échalote, chacun devait pouvoir reproduire cette soupe facilement. « On voulait faire une soupe que tout le monde puisse cuisiner chez soi, avec des aliments accessibles », s'exclame, souriant aux lèvres, Alix.



J.B.

UNE SOUPE POUR NOËL. En face, c'est Mathilde et Rita qui amènent leur stand. « C'est d'abord pas une soupe, mais c'est une soupe », dit-elle à ses passants. Sur le thème de Magritte, leur recette allie saucisses salées et saucisic, ce qui permettra de la cuisiner pour Noël par exemple. Pain d'épice, poivre, Saint-Agnès, miel, oranges et citrons, les plus curieux s'étonnaient sur la composition. « Admettons que tout ce qu'on croit être vrai peut-être remis en question constamment », philosophe Mathilde. Un musicien était présent avec son orgue de barbarie pour animer le festival, celui qui souhaite être appelé « Jajo » a permis aux visiteurs de voir la vie en rose grâce à son interprétation de musiques de variété française. ■



Alix et François participent avec la première fois au festival des soupes. C'est d'ailleurs dans une précédente édition qu'ils se sont rencontrés. J.B.



Avec ses organes de barbarie, « Jajo » animait le festival des soupes en entourant des musiciens de variété française. J.B.



Magritte, Borel, Lison et Céline, toutes seules, participent au concours par plaisir. Retrouvez-les et observez mieux les aliments clés de leur « grille locale ». J.B.



La soupe d'accueil pour demandeurs d'asile confiné(e) cette année une soupe polémonienne au poulet et légumes. C'est Ibrahim Shah, Shafiq, Bize et Milette qui était en charge de la cuisine. J.B.



Le « travail », inventé par l'ardennais Méhry Louisso, remet en cause les codes de l'hyper virilité en faisant s'affronter sur un terrain deux équipes munies d'un traversin en guise de ballon. Le tout arbitré par des Drag-queens. Julien Leprieux

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ÉVÉNEMENT

La 14^e édition de Nuit blanche a brillé ce samedi soir. Spectacles, expositions et installations artistiques en tout genre ont peuplé le centre-ville et émerveillé le public

Étincelante Nuit blanche

EDEN ARMANT-JACQUEMIN

L'atmosphère était à la fête lors de la Nuit blanche organisée par la Ville, en partenariat avec plusieurs compagnies et associations carolomacériennes. Pendant que les danseurs en costumes à paillettes et les acrobates et leurs boules à facettes envahissaient la place Ducale sous les airs élighés de Discohalls, des drag-queens endiablés animaient le terrain de basket du gymnase Dubois-Crancé, avec la performance *Travball*. Entre les déhanchés et le traditionnel rendez-vous au bar à soupes dans le jardin du Musée de l'Ardenne, les esprits échauffés par la fièvre du samedi soir ont pu trouver le calme au Forum, où le trio musical *One for U2* a fait salle comble. Surpris, étonnés ou émerveillés, les Carolos ont pu aussi regretter de ne pas toujours saisir l'intention des artistes. ■



« Pink versus blue », une animation immersive dans laquelle les participants pouvaient appuyer sur un bouton pour faire gagner le bleu sur le rose et l'inversement.



Sur la place Ducale, des élèves du collège Fred Scamaroni ont contribué à la performance remarquable et très disco de la Compagnie des Mangeurs de cerise.



La façade de la banque située derrière la fontaine de Conzague brillait de mille et une couleurs.



Avec *Disco balls*, une transformiste mimait les tubes des années 80. Un spectacle dérivant qui a séduit le public.



Papa Demba participe à la Nuit blanche dans le cadre du partenariat de la Cie des Mangeurs de Cerise et du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). Il s'est imprévisiblement ingénié pour braquer les projecteurs sur les acrobates.

Centre d'Accueil pour Demandeurs
d'Asile de Langres

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration de l'établissement

1.2. Présentation de l'établissement

Nom : **C.A.D.A. de Langres**

Adresse des bureaux : **74 rue de la Liberté - 52 200 LANGRES**

Téléphone : **03.25.90.23.75**

E-mail : cadalangres@aatm.fr

Date d'ouverture : 13 mai 2002

Capacité d'accueil : **144 places**

Configuration : **CADA éclaté** au sein de 35 appartements
Accueil de familles, de couples et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022, l'équipe comptait **12,54 ETP** dont 55,82 % d'emploi socio-éducatif.

□ Equipe sur site : 11 salariés (11 ETP)

➤ 1 responsable de site	1 ETP
➤ 1 technicienne administrative	1 ETP
➤ 1 auxiliaire socio-éducatif-référente habitat	1 ETP
➤ 1 chargée d'insertion	1 ETP
➤ 5 référentes sociales	5 ETP
➤ 1 technicien supérieur	1 ETP
➤ 1 infirmière	1 ETP

Le CADA de Langres accueille depuis septembre 2020, une jeune éducatrice spécialisée en apprentissage.

□ Siège social = 7 salariées (1,54 ETP)

➤ 1 assistante administrative	0,22 ETP
➤ 1 assistante des services économiques	0,22 ETP
➤ 1 comptable	0,22 ETP
➤ 1 cadre administratif et comptable	0,22 ETP
➤ 1 assistante comptable	0,22 ETP
➤ 1 directrice générale	0,22 ETP
➤ 1 directrice générale adjointe	0,22 ETP

2. Données Chiffrées

2.1 Admissions

137 entrées ont été enregistrées en 2022 ce qui représente **74 ménages** (13 familles, 4 couples et 57 isolés) ainsi qu'une naissance.

Comme les années précédentes, les isolés représentent la composition familiale largement majoritaire, puisqu'ils représentent 77% des ménages entrés en 2022.

PAYS	EFFECTIFS	COMPOSITIONS MENAGES	MODE D'ADMISSION
Afghanistan	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	8	Couple + 6 enfants	National APAGAN
	2	Couple	Régional
	3	Couple + 1 enfant	National APAGAN
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	7	Couple + 5 enfants	National APAGAN
	9	Isolé + 8 enfants	National
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	7	Couple + 5 enfants	National APAGAN
	1	Isolé	Régional
1	Isolé	Régional	
Albanie	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Arménie	3	Couple + 1 enfant	Régional
Bangladesh	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Bénin	1	Isolé	Régional

Cameroun	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Centrafrique	1	Isolé	Régional
Congo	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	7	Couple + 5 enfants	relocalisé
	1	Isolé	Régional
	5	Isolé + 4 enfants	Régional
	2	Isolé + 1 enfant	Régional
Cote d'ivoire	1	Isolé	Régional
Éthiopie	1	Isolé	Régional
Géorgie	1	Isolé	Régional
	2	Couple	Régional
	4	Couple + 2 enfants	Régional
	1	Isolé	Régional
	2	Couple	Régional
	1	Isolé	Régional
	2	Couple	Régional
Ghana	1	Isolé	Régional
Guinée			Naissance
	1	Isolé	Régional
Irak	1	Isolé	Régional
Mali	1	Isolé	Régional
Mauritanie	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Niger	1	Isolé	Régional
Nigéria	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
	6	Couple + 4 enfants	Régional
	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Pakistan	1	Isolé	Régional
République de Macédoine	6	Couple + 4 enfants	Régional
Russie	4	Couple + 2 enfants	Régional
Sierra-Leone	1	Isolé	Régional
Soudan	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
Tchad	1	Isolé	Régional
Turquie	1	Isolé	Régional
	1	Isolé	Régional
TOTAL	137	74 ménages + 1 naissance	

2.2 Effectif présent

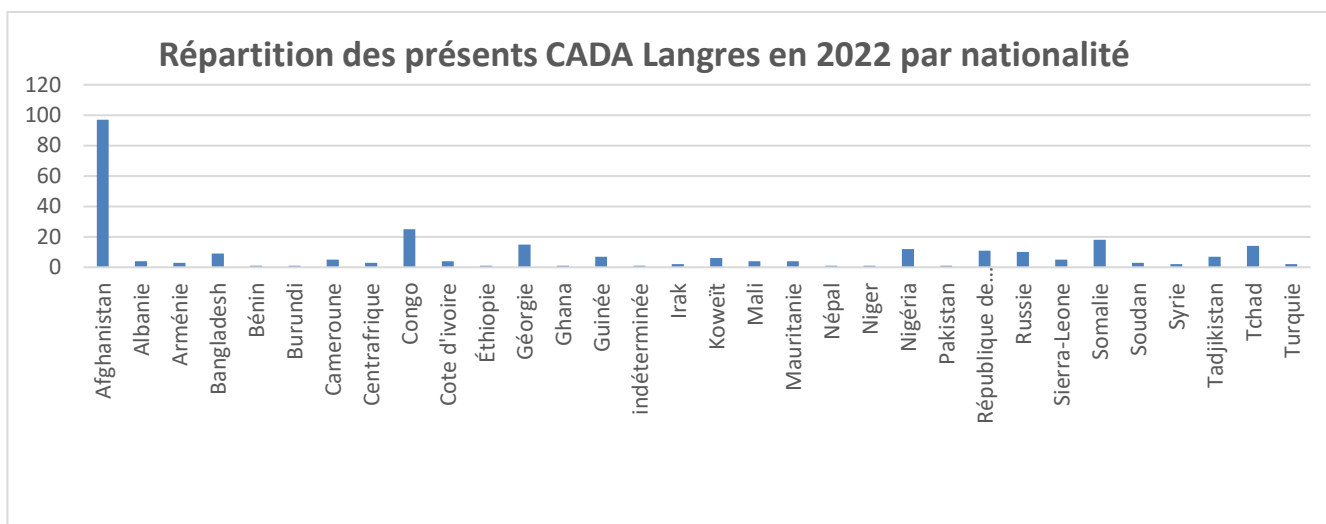
Total des journées réalisées en 2022 : 48 959 journées

Taux annuel d'occupation 91,86%

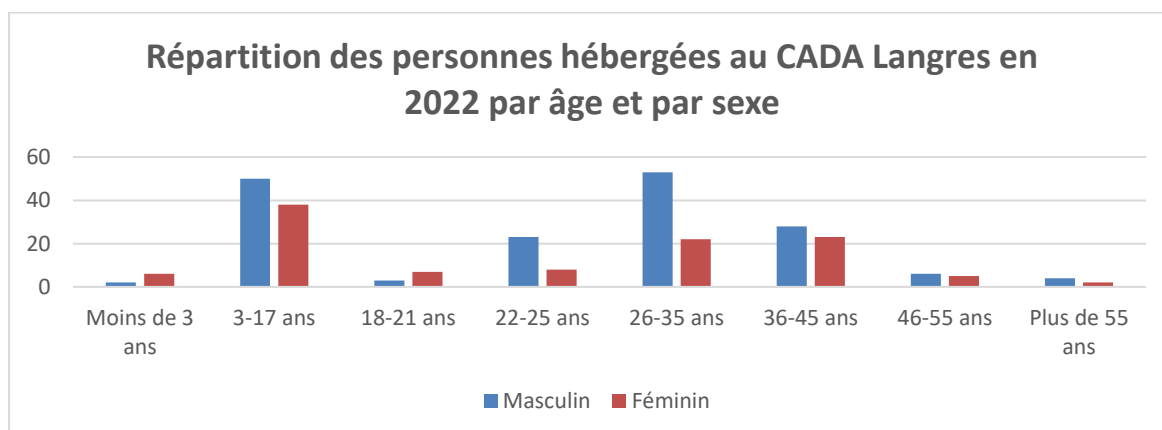
Quelques observations importantes sur ce taux d'occupation :

- Le taux d'occupation a augmenté considérablement entre 2021 et 2022, gagnant 2,93 points. C'est un taux d'occupation qui n'avait plus été atteint au CADA AATM de Langres depuis 2018.
- Les places vacantes pour les familles sont généralement plus longues à pourvoir. Dans la mesure où le CADA de Langres propose des places pour des familles de grosse composition, les places qui restent vacantes, parfois jusqu'à plusieurs semaines, ont un impact fort sur le taux d'occupation.
- Il arrive fréquemment que des orientations soient suspendues dans l'attente de l'avis du médecin de l'OFII sur une problématique médicale qui pourrait nécessiter une adaptation du lieu d'hébergement. Selon les situations, cette procédure qui peut parfois prendre plusieurs semaines.

280 personnes de 32 nationalités différentes ont été hébergées et accompagnées en 2022



Près de 35 % des personnes prises en charges au CADA AATM de Langres étaient de nationalité Afghane, soit 10 points de plus qu'en 2021, et 20 de plus qu'en 2020. A noter que sur 54 personnes de nationalité Afghane entrées en 2022, 25 ont été orientées dans le cadre du dispositif APAGAN, ce qui représente 4 familles.



Il convient de noter une différence importante entre le nombre d'hommes de 26 à 35 ans et le nombre de femmes, qui s'explique par le fait que l'établissement dispose de 44 places isolés hommes contre 9 places femmes.

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Université	Total
Effectifs au 01/01/2022	9	25	15	1	0	50
Sorties en cours d'année	9	22	19	1	0	51
Arrivées en cours d'année	6	11	6	0	0	23
Changement de cycle et 1er accès maternelle	3	1	4	1	0	9
Effectifs rentrée 2022-2023	12	24	18	1	0	55
Effectifs au 31/12/2022	7	11	6	1	0	25

Au total, en 2022, **79 enfants ont été scolarisés** (contre **64 en 2021**). La majorité des enfants est en primaire, avec un écart entre primaire et collège qui tend à se réduire par rapport à 2021.

Composition des ménages hébergés au 31 décembre 2022

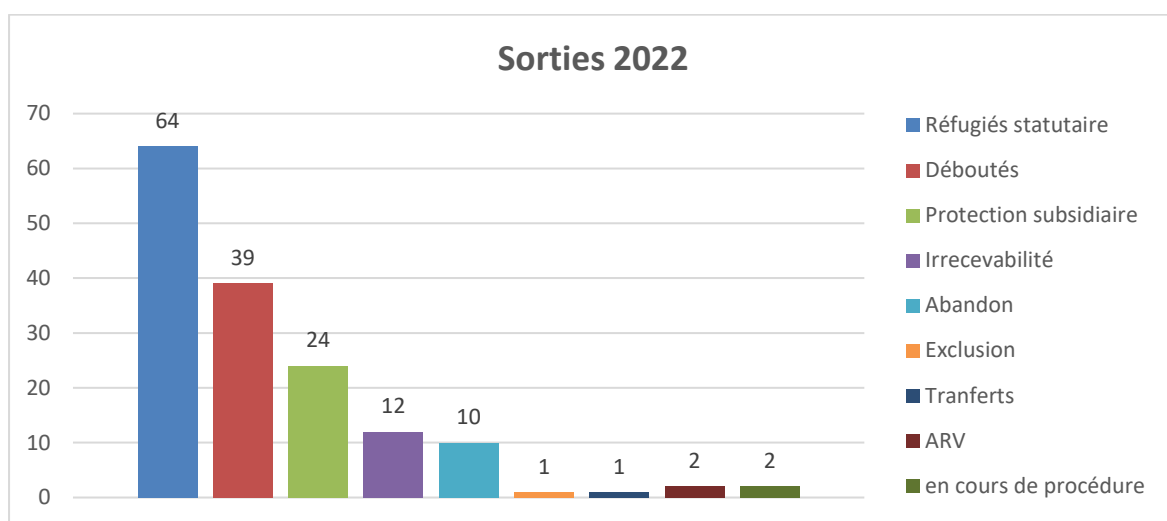
	Total de personnes	Nombre de personnes	Configuration familiale
Afghanistan	42	5	Couple + 3 enfants
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		8	Couple + 6 enfants
		2	Couple
		3	Couple + 1 enfant
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		1	Isolé
		7	Couple + 5 enfants
		1	Isolé
		1	Isolé
Albanie	2	1	Isolé
		1	Isolé
Arménie	3	3	Couple + 1 enfant
Bangladesh	3	1	Isolé
		1	Isolé

		1	Isolé
Bénin	1	1	Isolé
Cameroun	2	1	Isolé
		1	Isolé
Centrafrique	1	1	Isolé
Congo	16	1	Isolé
		7	Couple + 5 enfants
		1	Isolé
		5	Isolé + 4 enfants
		2	Isolé + 1 enfant
Cote d'ivoire	1	1	Isolé
Éthiopie	1	1	Isolé
<u>Géorgie</u>	8	1	Isolé
		2	Couple
		2	Couple
		1	Isolé
		2	Couple
Guinée	3	2	Isolé + 1 enfant
		1	Isolé
Irak	1	1	Isolé
Mauritanie	1	1	Isolé
Niger	1	1	Isolé
Nigéria	10	1	Isolé
		1	Isolé
		6	Couple + 4 enfants
		1	Isolé
		1	Isolé
Pakistan	1	1	Isolé
République de Macédoine	11	5	Couple + 3 enfants
		6	Couple + 4 enfants
Russie	4	4	Couple + 2 enfants
Sierra-Leone	1	1	Isolé
Somalie	1	1	Isolé
Soudan	2	1	Isolé
		1	Isolé
Tadjikistan	7	7	Couple + 5 enfants
Tchad	1	1	Isolé
Turquie	1	1	Isolé
Total : 125 personnes – 65 ménages 47 isolés - 4 couples – 14 familles			

2.3 Les sorties en 2022

En 2022, **155 personnes issues de 79 ménages** sont sorties du CADA de Langres, dont :

- 40 sorties positives (29 isolés et 11 familles), 88 personnes + 1 adulte rejoignant en cours de procédure dont l'épouse avait obtenu la protection subsidiaire
- 23 sorties négatives (17 isolés et 6 familles), 39 personnes + 1 enfant dont les parents étaient déboutés,
- 4 sorties suite à une décision d'irrecevabilité OFPRA (3 isolés et 1 famille), 12 personnes
- 9 abandons (1 couple et 8 isolés), 10 personnes
- 1 exclusion (1 isolé), 1 personne,
- 1 aide au retour volontaire suite au rejet OFPRA (1 couple), 2 personnes
- 1 sortie à caractère exceptionnel (1 isolé APAGAN relogé par la DIHAL avant la notification de son statut de réfugié)



	Nb de personnes sorties	Nombre de ménages sortis
Logement Social ou privé autonome	51	15 dont 8 ADLER AATM et 4 ADLER PHILL
Solution Individuelle	37	27
Logement DIHAL	3	3
Hébergement d'urgence	34	12
ARV	2	1
ALT	5	5 avec accompagnement ADLER
Abandon	10	9
CPH	8	2
Sortie à caractère exceptionnel	1	1
Hébergement d'insertion	2	2
Exclusion	1	1
Autre	1	1
TOTAL	155	79

Pays	Nombre de personnes	Composition ménage	Date entrée	Date sortie	Statut à la sortie et modalités	
Afghanistan 54 personnes 25 ménages	1	Isolé	30/10/2019	01/03/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	8	Isolé + 7 enfants	12/02/2020	09/02/2022	Réfugié	Logement privé
	1	Isolé	22/09/2020	28/02/2022	PS	Solution personnelle
	1	Isolé	06/10/2020	15/02/2022	PS	Solution personnelle
	1	Isolé	09/11/2020	11/04/2022	PS	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	10/02/2021	13/06/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	15/06/2021	17/11/2022	Réfugié	Logement temporaire ALT
	1	Isolé	15/07/2021	31/05/2022	PS	Solution personnelle
	1	Isolé	10/09/2021	18/03/2022	Réfugié	Logement DIHAL
	1	Isolé	10/09/2021	18/03/2022	Réfugié	Logement temporaire ALT
	1	Isolé	10/09/2021	18/03/2022	Réfugié	Logement DIHAL
	1	Isolé	10/09/2021	04/04/2022	Réfugié	Logement DIHAL
	1	Isolé	10/09/2021	12/12/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	10/09/2021	05/05/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	10/09/2021	04/02/2022	En cours de procédure	Sortie à caractère exceptionnel DNA
	1	Isolé	10/09/2021	03/06/2022	Réfugié	Solution personnelle
	9	Couple + 7 enfants	14/09/2021	29/04/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	07/10/2021	02/08/2022	Réfugié	Logement temporaire ALT
	1	Isolé	13/10/2021	18/07/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	28/10/2021	15/11/2022	Réfugié	CPH
	1	Isolé	17/03/2022	06/09/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	17/03/2022	08/11/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	24/05/2022	14/12/2022	Réfugié	Logement temporaire ALT
7	Couple + 5 enfants	15/06/2022	18/11/2022	Réfugié	CPH	
9	Isolé + 8 enfants	28/06/2022	21/12/2022	Irrecevabilité	Hébergement d'urgence	
Albanie 2 personnes 1 ménage	2	Couple	07/10/2021	25/03/2022	En cours de procédure	ARV
Bangladesh	1	Isolé	12/05/2021	07/02/2022	Débouté	Solution personnelle

6 personnes 6 ménages	1	Isolé	03/08/2021	15/02/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	14/10/2021	09/09/2022	En cours de procédure	Abandon
	1	Isolé	05/04/2022	27/06/2022	En cours de procédure	Abandon
	1	Isolé	03/05/2022	30/11/2022	Réfugié	Logement temporaire ALT
	1	Isolé	17/05/2022	19/07/2022	En cours de procédure	Abandon
Burundi 1 personne	1	Isolé	24/02/2021	28/07/2022	Débouté	Solution personnelle
Cameroun 3 personnes 3 ménages	1	Isolé	28/04/2021	30/12/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	20/07/2021	18/11/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	18/10/2021	04/04/2022	En cours de procédure	Abandon
Centrafrique 2 personnes 2 ménages	1	Isolé	18/05/2020	26/09/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	15/12/2020	31/08/2022	Réfugié	Solution personnelle
Congo 9 personnes 6 ménages	1	Isolé	16/04/2020	03/01/2022	Débouté	Solution personnelle
	1	Isolé	16/04/2020	17/06/2022	Débouté	Solution personnelle
	1	Isolé	22/07/2020	28/09/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	4	Isolé + 3 enfants	27/07/2021	20/05/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	20/01/2022	15/07/2022	En cours de procédure	Abandon
	1	Isolé	22/02/2022	14/12/2022	Débouté	Solution personnelle
Cote d'ivoire	1	Isolé	21/04/2021	15/06/2022	Réfugié	Logement social
	2	Isolé + 1 enfant	09/07/2021	25/04/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
Géorgie	2	Couple	30/12/2020	14/06/2022	En cours de procédure	Solution personnelle
	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	21/12/2022	Débouté POS	Solution personnelle
	1	Isolé	12/07/2022	21/10/2022	En cours de procédure	Abandon
Ghana	1	Isolé	09/02/2022	01/03/2022	En cours de procédure	Exclusion
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	14/05/2019	03/03/2022	Débouté	Solution personnelle
	2	Isolé + 1 enfant	16/05/2019	12/07/2022	Réfugié	Logement social
Indéterminée	1	Isolé	21/04/2021	17/10/2022	Réfugié	Logement social
Irak	1	Isolé	28/04/2022	30/11/2022	Irrecevabilité	Solution personnelle
Koweït	6	Couple + 4 enfants	31/01/2020	28/02/2022	Réfugié	Logement social

Mali	2	Isolé + 1 enfant	22/12/2020	03/07/2022	Réfugié	Solution personnelle
	1	Isolé	07/04/2021	19/10/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	18/01/2022	16/09/2022	En cours de procédure	Abandon
Mauritanie	1	Isolé	21/04/2021	05/08/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	03/11/2021	30/12/2022	Débouté	Solution personnelle
	1	Isolé	16/02/2022	17/11/2022	Débouté	Autre
Népal	2	Couple	03/08/2021	02/09/2022	Réfugié	Logement social
Nigéria	1	Isolé	30/04/2020	30/05/2022	Débouté	Solution personnelle
	1	Isolé	28/01/2021	19/09/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
Russie 6 personnes 1 ménage	6	Couple + 4 enfants	03/04/2020	22/12/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
Sierra Leone 4 personnes 1 ménage	4	Couple + 2 enfants	12/08/2020	29/04/2022	Réfugié	Logement social
Somalie 17 personnes 6 ménages	7	Couple + 5 enfants	22/05/2019	30/03/2022	PS	Logement social
	6	Couple + 4 enfants	12/08/2019	08/02/2022	PS	Logement social
	1	Isolé	28/07/2020	29/07/2022	Réfugié	Logement social
	1	Isolé	20/01/2021	25/08/2022	Débouté	Solution personnelle
	1	Isolé	11/05/2021	29/03/2022	PS	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	03/08/2021	05/08/2022	Irrecevabilité	Hébergement d'urgence
Soudan 1 personne	1	Isolé	04/05/2022	28/07/2022	Débouté	Solution personnelle
Syrie 2 personnes 2 ménages	1	Isolé	07/07/2021	11/04/2022	Irrecevabilité	Solution personnelle
	1	Isolé	21/07/2021	09/02/2022	Réfugié	Solution personnelle
Tchad 13 personnes 3 ménages	6	Isolé + 5 enfants	27/02/2020	13/06/2022	PS	Solution personnelle
	6	Couple + 4 enfants	18/06/2020	21/07/2022	Débouté	Hébergement d'urgence
	1	Isolé	23/06/2021	27/07/2022	Débouté	Solution personnelle
Turquie 1 personne	1	Isolé	09/11/2022	08/12/2022	En cours de procédure	Abandon
Total : 155 – 79 ménages						

3. Accompagnement à la sortie de l'hébergement

Répartition des personnes réfugiées et déboutées notifiées en 2022

	Réfugiés ou PS	Parents d'enfant réfugié	Déboutés CNDA	Nombre d'ARV sollicitées en 2022
Famille	10	0	6	0
Couple	2	0	0	0
Isolé	24	0	17	0
Total en nombre de personnes	76 personnes	0	47 personnes	0

123 personnes se sont vues notifier une décision définitive en 2022, soit une augmentation de près de 34% par rapport à 2021.

Sur ces 123 personnes, les déboutés représentent 38%, soit une augmentation de 22 points par rapport à 2021. Les BPI représentent quant à eux 32% des décisions notifiées en 2022.

Il convient de préciser que dans les 10 familles bénéficiaires de protection notifiées en 2022, une situation concerne un enfant mineur, dont la mère a été déboutée.

3.1 Accompagnement des réfugiés

130 personnes bénéficiaires de protection, issues de 53 ménages, ont été accompagnées au cours de l'année 2022, soit une augmentation de 33% par rapport à 2021.

Cela représente 46,43 % des personnes accompagnées sur l'année 2022, chiffre qui reste stable par rapport à 2022.

76 personnes se sont vues notifier une protection internationale en 2022. Elles s'ajoutent aux 54 autres personnes bénéficiaires d'une protection internationale notifiées fin 2021 et sorties en cours d'année 2022.

En 2022, 56% des ménages accompagnés à la sortie, ont été contraints de demander une prolongation de leur prise en charge à l'OFII, et 39,6% ont dépassé le délai de fin de prise en charge.

Pays	nb pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Délai de sortie OFII	Date sortie CADA et modalités	Nb jours de prolongation au 31/12/2022
Somalie	6	Couple + 4 enfants	12/08/19	31/12/21	08/02/22 - logement social Chaumont Habitat – ADLER AATM	39
Afghanistan	8	Isolé + 7 enfants	12/02/20	31/03/22	09/02/22 - Logement privé CREIL (60)	0
Syrie	1	Isolé	21/07/21	31/03/22	09/02/22 - solution personnelle sur Nancy	0
Afghanistan	1	Isolé	06/10/20	31/03/22	15/02/22 - Solution personnelle sur Langres – ADLER AATM	0
Afghanistan	1	Isolé	22/09/20	31/03/22	28/02/22 - Solution personnelle sur Mulhouse	0

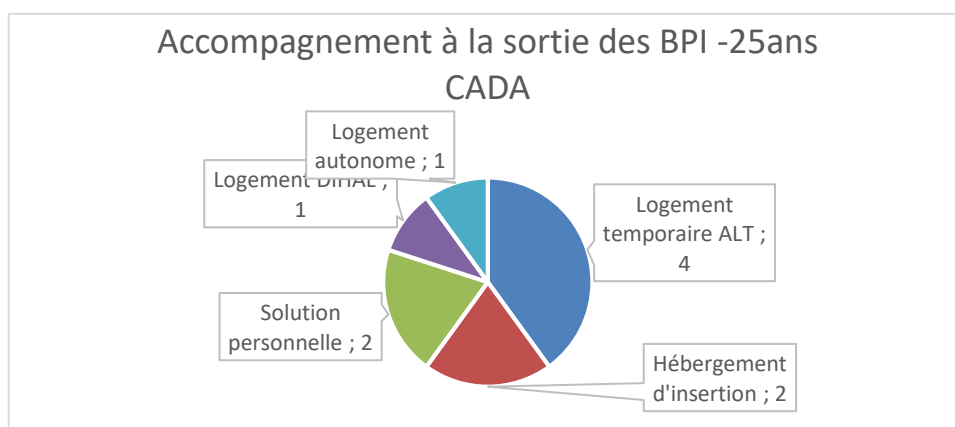
Koweït	6	Couple + 4 enfants	31/01/20	28/02/22	28/02/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER PHILL	0
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	31/03/22	18/03/22 - Logement DIHAL à Montluel - APAGAN	0
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	28/02/22	18/03/22- Logement temporaire ALT – ADLER AATM - APAGAN	18
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	31/01/22	18/03/22- Logement DIHAL à Montluel - APAGAN	46
Somalie	1	Isolé	11/05/21	28/02/22	29/03/22 - Hébergement d'insertion Saint-Dizier	29
Somalie	7	Couple + 5 enfants	22/05/19	28/02/22	30/03/22 - logement social Chaumont Habitat – ADLER AATM	30
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	31/03/22	04/04/22 - Logement DIHAL à Cherbourg - APAGAN	4
Afghanistan	1	Isolé	09/11/20	28/02/22	11/04/22 - Hébergement d'insertion Saint-Dizier	42
Afghanistan	8	Couple + 6 enfants	14/09/21	31/05/22	29/04/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER PHILL	0
Sierra-Leone	4	Couple + 2 enfants	12/08/20	26/04/22	29/04/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER PHILL	3
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	30/04/22	05/05/22 - Solution personnelle sur Mulhouse	5
Afghanistan	1	Isolé	15/07/21	30/06/22	31/05/22 - Solution personnelle	0
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	31/05/22	03/06/22 - Solution personnelle sur Dijon - APAGAN	3
Afghanistan	1	Isolé	10/02/21	30/04/22	13/06/22 - Solution personnelle sur Mulhouse	44
Tchad	6	Isolé + 5 enfants	27/02/20	30/04/22	13/06/22 - Solution personnelle sur Paris	44
Cote d'ivoire	1	Isolé	21/04/21	31/05/22	15/06/22 - Logement social Chaumont Habitat -- ADLER AATM	15
Mali	2	Isolé + 1 enfant	22/12/20	30/06/22	03/07/22 - Solution personnelle	3
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	16/05/19	19/04/22	12/07/22 – Logement social HAMARIS Langres – ADLER PHILL	84
Afghanistan	1	Isolé	13/10/21	31/08/22	18/07/22 - solution personnelle sur Mulhouse	0
Somalie	1	Isolé	28/07/20	30/06/22	29/07/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM	29
Afghanistan	1	Isolé	07/10/21	31/08/22	02/08/22 - Logement temporaire ALT – ADLER AATM	0
Mauritanie	1	Isolé	21/04/21	31/08/22	05/08/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM	0
Centrafrique	1	Isolé	15/12/20	31/08/22	31/08/22 - Solution personnelle sur Toulouse	0
Népal	2	Couple	03/08/21	30/09/22	02/09/22 - Logement social HAMARIS Langres	0
Afghanistan	1	Isolé	17/03/22	31/10/22	06/09/22 - solution personnelle sur Paris	0

Afghanistan	1	Isolé	17/03/22	31/10/22	08/11/22 - Solution personnelle sur Paris	8
Indéterminé	1	Isolé	21/04/21	31/08/22	17/10/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM	47
Afghanistan	1	Isolé	28/10/21	31/10/22	15/11/22 – CPH FTDA Chaumont	15
Afghanistan	1	Isolé	15/06/21	31/10/22	17/11/22 - Logement temporaire ALT – ADLER AATM	17
Cameroun	1	Isolé	20/07/21	30/11/22	18/11/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM	0
Afghanistan	7	Couple + 5 enfants	15/06/22	30/11/22	18/11/22 – CPH Croix Rouge Reims – APAGAN	0
Bangladesh	1	Isolé	03/05/22	31/01/23	30/11/22 - Logement temporaire ALT – ADLER AATM	0
Afghanistan	1	Isolé	10/09/21	31/10/22	12/12/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM - APAGAN	42
Afghanistan	1	Isolé	24/05/22	31/12/22	14/12/22 - Logement temporaire ALT – ADLER AATM	0
Cameroun	1	Isolé	28/04/21	31/12/22	30/12/22 - Logement social HAMARIS Langres – ADLER AATM	0
Afghanistan	5	Couple + 3 enfants	25/06/20	28/02/23	Toujours présents au 31/12/2022	0
Afghanistan	1	Isolé	30/03/22	31/12/22		0
Afghanistan	3	Couple + 1 enfant	03/05/22	31/12/22		0
Somalie	1	Isolé	15/06/20	19/01/23		0
Tadjikistan	7	Couple + 5 enfants	20/08/19	27/01/23		0
Afghanistan	8	Couple + 6 enfants	04/04/22	31/01/23		0
Afghanistan	2	Couple	19/04/22	31/01/23		0
Congo	7	Couple + 5 enfants	28/04/22	31/01/23		0
Soudan	1	Isolé	14/12/21	31/01/23		0
Éthiopie	1	Isolé	19/08/22	28/02/23		0
Mauritanie	1	Isolé	18/01/22	28/02/23		0
Turquie	1	Isolé	09/12/22	28/08/23		0
République de Macédoine	5	Couple + 3 enfants	26/08/21	30/03/23		0
Total : 130 personnes – 53 ménages						

Le grand nombre de personnes ayant reçu une protection entre la fin de l'année 2021 et l'année 2022 a allongé les délais de sortie des BPI, en raison de la charge de travail pour la chargée d'insertion et du nombre de logements sociaux disponibles. Ainsi, 62,5% des ménages BPI sortis en 2022 ont été contraints de demander une prolongation de leur prise en charge pour trois mois supplémentaires auprès de l'OFII.

10 BPI âgés de moins de 25 ans, et donc n'ouvrant pas de droits au RSA, ont été accompagnées à la sortie. Seuls deux d'entre eux ont été orientés vers un hébergement d'insertion via le SIAO. C'est l'hébergement au sein du logement ALT AATM de Langres qui a constitué la solution de sortie la plus représentative pour ce public spécifique.

Enfin, un jeune homme de nationalité Mauritanienne a intégré un emploi de plombier en CDI, qui lui a permis d'accéder directement au logement autonome, avec une orientation vers le dispositif ADLER AATM.



3.2 Accompagnement des déboutés

26 ménages (7 familles et 19 isolés) ont été déboutés de leur demande d'asile en 2022, auxquels s'ajoute un isolé débouté en 2021 mais toujours présent au CADA début 2022.

Sur ces 27 ménages déboutés accompagnés en 2022, il convient de préciser plusieurs situations particulières : 3 isolés et 1 famille de 9 personnes ont reçu une décision d'irrecevabilité OFPRA et 1 famille de 4 personnes originaire d'un pays sûr a reçu une décision de rejet OFPRA. Ces situations impliquent une fin de prise en charge CADA et donc une sortie de l'établissement, alors même que des recours peuvent être déposés devant la CNDA. Une maman Guinéenne déboutée ayant une fille bénéficiaire de protection a quitté le CADA avant d'avoir pu obtenir la carte de séjour parent d'enfant réfugié, pour des raisons de justificatif d'identité.

Au 31/12/2021, il n'y avait aucun débouté présent dans l'établissement.

Pays	Nb pers	Composition familiale	Date entrée CADA	Date fin de prise en charge	Date sortie CADA	Solution à la sortie	Nb jours prolongation au 31/12/2022
Congo	1	Isolé	16/04/2020	30/11/2021	03/01/2022	Solution personnelle	34
Bangladesh	1	Isolé	12/05/2021	28/02/2022	07/02/2022	Solution personnelle	0
Bangladesh	1	Isolé	03/08/2021	28/02/2022	15/02/2022	Hébergement d'urgence	0

Afghanistan	1	Isolé	30/10/2019	28/02/2022	01/03/2022	Hébergement d'urgence	1
Guinée	2	Isolé + 1 enfant	14/05/2019	11/06/2020	03/03/2022	Solution personnelle	630 *
Syrie	1	Isolé	07/07/2021	28/02/2022	11/04/2022	Solution personnelle	42
Cote d'ivoire	2	Isolé + 1 enfant	09/07/2021	30/04/2022	25/04/2022	Hébergement d'urgence	0
Congo	4	Isolé + 3 enfants	27/07/2021	31/05/2022	20/05/2022	Hébergement d'urgence	0
Nigéria	1	Isolé	30/04/2020	31/05/2022	30/05/2022	Solution personnelle	0
Congo	1	Isolé	16/04/2020	30/06/2022	17/06/2022	Solution personnelle	0
Tchad	6	Couple + 4 enfants	18/06/2020	31/03/2022	21/07/2022	Hébergement d'urgence	112
Tchad	1	Isolé	23/06/2021	31/08/2022	27/07/2022	Solution personnelle	0
Burundi	1	Isolé	24/02/2021	31/07/2022	28/07/2022	Solution personnelle	0
Soudan	1	Isolé	04/05/2022	31/08/2022	28/07/2022	Solution personnelle	0
Somalie	1	Isolé	03/08/2021	30/06/2022	05/08/2022	Hébergement d'urgence	36
Somalie	1	Isolé	20/01/2021	31/08/2022	25/08/2022	Solution personnelle	0
Nigéria	1	Isolé	28/01/2021	31/08/2022	19/09/2022	Hébergement d'urgence	19
Centrafrique	1	Isolé	18/05/2020	31/08/2022	26/09/2022	Hébergement d'urgence	26
Congo	1	Isolé	22/07/2020	30/09/2022	28/09/2022	Hébergement d'urgence	0
Mali	1	Isolé	07/04/2021	31/08/2022	19/10/2022	Hébergement d'urgence	49
Mauritanie	1	Isolé	16/02/2022	30/11/2022	17/11/2022	Autre	0
Irak	1	Isolé	28/04/2022	30/11/2022	30/11/2022	Solution personnelle	0
Congo	1	Isolé	22/02/2022	31/01/2023	14/12/2022	Solution personnelle	0
Géorgie	4	Couple + 2 enfants	28/06/2022	31/12/2022	21/12/2022	Solution personnelle	0
Afghanistan	9	Isolé + 8 enfants	28/06/2022	12/12/2022	21/12/2022	Hébergement d'urgence	9

Russie	6	Couple + 4 enfants	03/04/2020	31/12/2022	22/12/2022	Hébergement d'urgence	0
Mauritanie	1	Isolé	03/11/2021	31/01/2023	30/12/2022	Solution personnelle	0
TOTAL : 53 personnes – 27 ménages							958

* Concernant la situation de la personne de nationalité Guinéenne qui a 630 jours de prolongation, il convient d'apporter quelques précisions. Il s'agit d'une femme, arrivée seule au CADA, et qui a donné naissance à une petite fille en juillet 2020, pour laquelle elle a souhaité déposer une demande d'asile postérieurement à son propre rejet CNDA. D'un point de vue réglementaire, cette situation devait permettre le maintien des conditions matérielles d'accueil pour la petite, et donc de l'hébergement pour la maman. Malheureusement, malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à obtenir le rétablissement des CMA. Pour autant, il nous semble que cette situation ne relevait pas réellement d'une présence induue.

4. Réalisations de l'année

4.1 Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée formation	Intervenant
Webconférence sur le dispositif d'aide au retour volontaire, aide au retour médicalisée et DPAR	Responsable + 4 Référentes sociales	½ journée	OFII
Premiers secours en santé mentale	2 Référentes sociales	2 jours	
Recyclage habilitation électrique	Technicien supérieur	1 jour + ½ journée	APAVE
Maitriser les écrits professionnels	Technicienne administrative	2 jours (Visio)	Institut François Bocquet
Les titres de séjour concomitants à la demande d'asile	2 référentes sociales	1 jour (Visio)	Forum réfugiés
L'état civil des étrangers en France	1 chargée d'insertion	½ journée (Visio)	Forum réfugiés
Conférence partage Soudan	2 Référentes sociales	2 h (Visio)	Nordine DRICI
Interroger les questions de motivation et d'engagement des publics accompagnés"	Auxiliaire socioéducative	2 jours	xOah Formation & Conseil (région GRANDDEST)
Les protections pour risque d'excision	3 référentes sociales	½ journée (Visio)	Forum réfugiés
Améliorer sa pratique pour gérer et animer un groupe	Référente sociale	2 jours	OPCO

Le Nigéria en proie aux violences et au trafic d'êtres humains	2 référentes sociales	1 jour (Visio)	Forum réfugiés
République du Congo – l'heure des incertitudes	Référente sociale	1 jour (Visio)	Forum réfugiés
Développer les coopérations avec les entreprises pour accompagner les parcours	Chargée d'insertion	3 jours	B2C Projet (région GRANDDEST)
Comprendre les émotions pour mieux communiquer	Responsable	1 jour	One RH
Gérer les situations RH délicates	Responsable	1 jour	One RH
Accompagnement juridique CNDA	2 Référentes sociales	2 jours	Forum réfugiés
Démarche interculturelle et apprentissage du français	Auxiliaire socioéducative	1 jour	Initiales
Visite CNDA	3 Référentes sociales + Auxiliaire socioéducative	1 jour	
Conférence sur les conséquences des violences conjugales chez les enfants	2 référentes sociales + Apprentie	1 jour	DDETSPP / CAF
Le phénomène de prostitution des mineurs	Infirmière	1 Jour	DDETSPP
Sensibilisation radicalisation	4 Référentes sociale + Auxiliaire socioéducative	1 jour	CLSPD Langres

4.2. Animations et informations collectives

	Action/thématique	Public	Partenaires/Intervenants	Modalités
Informations collectives	Logement	Adultes	Auxiliaire socio-éducative et technicien supérieur + Unicité	2 séances + 1 atelier « Dompter les énergies »
	Savoir – être / vivre ensemble	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	2 séances
	Impôts	BPI	Auxiliaire Socio-éducative + chargée d'insertion	1 séance
	Système scolaire	Parents d'enfants scolarisés	Référente scolarité + Auxiliaire Socio-éducative	1 séance

	Prévention routière	Enfants	Auxiliaire Socio-éducative + Référente Sociale	1 séance
	Droit de l'enfant	Enfants	Auxiliaire Socio-éducative + Apprentie	2 informations collectives + 2 ateliers avec la MECS du Moulin Rouge
	Soutien à la parentalité	famille	Auxiliaire socio-éducative + référente sociale	2 séances
	Laïcité	Adultes	Auxiliaire socio-éducative + référente sociale	1 séance
	Droit des femmes	Adultes	Auxiliaire socio-éducative + M2K	1 expo + 2 débats à la M2K
	Budget	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	Kijoulou
	Précarité menstruelle	Femme + ados filles	CIDFF	1 séance
Ouverture sur l'extérieur	Semaine d'activité « Danse et cuisine aux jardins »	Enfants	Les Décisifs	1 semaine + 1 séance de présentation + 1 atelier restitution avec les parents
	Parc floral de Maizière sur Amance	Adultes	Auxiliaire socio-éducative	5 demi-journées
	Elles bougent	Fille 12-17 ans	M2K + ADPJ + CADA + PRE + foyers ruraux	Les mercredis + 1 semaine de tournage
	Jardin urbain	Adultes et Ados de Elles bougent	Auxiliaire socio-éducative + EHPAD	5 ateliers pompons et inauguration
	Ateliers cuisine	Tout public	M2K / GEM / ADPJ / LAS / CADA	2 ateliers par mois + 1 sortie à Montsaugeon + 1 repas en fin d'année
	Festival des Hallebardiers	Tout public	Compagnie des Hallebardiers	2 résidentes bénévoles
	Initiation au Cricket à la M2K	Tout public	Auxiliaire socio-éducative et M2K	1 séance
	Rencontres philosophiques	Tout public	Services spectacle et association	2 résidents bénévoles
	Repas intergénérationnel	Tout public	EPIDE / CIAS / CADA	5 résidents pour la cuisine + 15 résidents au repas
	Marche octobre rose	Tout public	Auxiliaire socio-éducative et M2K	1 marche + 1 petit déjeuner
	Atelier cuisine	Tout public	Restaurant du cœur	3 ateliers
	Noel pour tous	Tout public	multipartenaires	1 après midi + 3 ateliers bonnets
	Rallye de l'intégration	Tout public	Equipe	1 après-midi

Jeu de piste de découverte de Langres	Tout public	Equipe + bénévoles	1 matin
Chien à Plumes	Adulte	Chien à Plumes	2 ateliers décoration + 6 bénévoles
Fête des voisins	Tout public	Conseil citoyen	1 atelier cuisine + 1 après-midi convivial

4.3. Modalités de participation des usagers

Deux sessions de réunions de résidents ont été organisées au cours de l'année 2022. En mai, 93,6% des résidents ont participé activement à ces réunions qui ont été organisées en trois groupes. Les échanges ont majoritairement tourné autour de l'organisation des 20 ans du CADA qui ont été fêtés en juin. La seconde session, en novembre, a permis de réunir 84,3% des résidents invités répartis sur quatre groupes.

Les résidents ont également été consultés tout au long de leur prise en charge sur l'offre de service du CADA, grâce à des enquêtes de satisfaction. La majorité des questionnaires portant sur la prise en charge au CADA mettent en évidence un niveau de satisfaction de bon à très bon, tout comme ceux qui portent sur l'accueil. Les questionnaires relatifs à la procédure de demande d'asile souffrent d'un faible taux de retour. Par ailleurs, si les questionnaires « accueil et bienveillance » sont bien distribués aux résidents, les questionnaires liés à la procédure sont insuffisamment distribués, ce qui devra nécessairement faire l'objet d'une attention toute particulière en 2023.

5. Faits marquants de l'année 2022

L'accompagnement juridique est l'un des aspects primordiaux des missions du CADA, et aussi l'un des plus techniques. Les deux dernières réformes du droit d'asile ont complexifié cette mission, notamment en créant de nouvelles procédures spécifiques. Les évolutions géopolitiques récentes ont encore amplifié ce phénomène. Ainsi, en 2022, le CADA a été amené à accompagner des personnes ressortissantes d'un pays considéré comme sûr, des personnes ayant déjà une protection dans un autre pays de l'espace Schengen, des personnes originaires d'Afghanistan identifiées par les autorités françaises pour avoir collaborées avec elles, des personnes relocalisées... Plusieurs résidents ont également émis le souhait de déposer une demande de carte de séjour étranger malade en parallèle de leur demande d'asile. Cette multitude de procédures différentes demande à l'équipe du CADA d'être extrêmement pointue sur les spécificités qui peuvent exister dans chaque procédure, et qui parfois impactent directement la prise en charge des résidents.

Certaines de ces procédures imposent une fin de prise en charge dès la décision de l'OFPPRA, tout en laissant aux personnes la possibilité de déposer un recours à la CNDA. Ainsi, en 2022, 5 ménages, dont une famille de 9 personnes, ont été contraints de quitter le CADA dès la décision de l'OFPPRA.

L'équipe, et notamment les référentes sociales, ont également dû accompagner les résidents passés au Guichet Unique de l'Asile après le 2 mai 2022 à l'accès au portail numérique de l'OFPPRA, qui est devenu le seul canal de communication des différents documents (introduction, convocation, décision).

Cet accompagnement juridique étant particulièrement pointu, l'AATM a élaboré des **protocoles de prise en charge** des demandeurs d'asile qui permettent à la fois d'harmoniser les pratiques et de donner des repères aux nouveaux salariés. Ces protocoles sont amenés à évoluer régulièrement. En 2022, dans le cadre d'une fiche action du projet d'établissement, un gros travail de mise à jour de ces protocoles a été réalisé, en concertation avec les équipes de tous les établissements de l'association.

L'accompagnement sanitaire des résidents a été un axe majeur de travail durant cette année 2022. En effet, les demandeurs d'asile sont une population vulnérable qui peut être confrontée à de multiples problématiques de santé, liées à leur parcours migratoire et à leur situation d'instabilité. Ils nécessitent une prise en charge spécifique et adaptée à leur situation. Il est essentiel de garantir leur accès aux soins et de leur offrir un suivi médical et psychologique.

Le recrutement d'une infirmière à temps partiel en 2021 a notamment permis d'entamer une réflexion autour des pistes à explorer en réponse à la désertification médicale, par exemple en ayant recours à un cabinet de télémédecine. En 2022, un projet de télémédecine entrant dans le cadre d'une feuille de route de la région Grand Est, a permis au CADA d'obtenir une subvention en vue de s'équiper en matériel connecté. Ainsi, un stéthoscope, un autoscope et un dermato scope connectés ont pu être achetés. Manipulés par l'infirmière lors de la téléconsultation « augmentée », ils offrent au médecin la possibilité de réaliser un examen très complet. De plus, à l'occasion du recrutement d'une nouvelle infirmière en septembre, le poste a été pourvu à temps plein. Toutes les conditions ont donc été réunies pour planifier une prévention autour du volet sanitaire de la prise en charge des résidents du CADA.

S'il est essentiel de leur garantir l'accès aux soins, leur offrir un soutien psychologique pour leur permettre de reconstruire leur vie dans de bonnes conditions l'est tout autant. Un partenariat avec le Centre Médico Psychologique de Langres et le recours à une psychologue libérale garantissent depuis de nombreuses années ce soutien psychologique aux demandeurs d'asile pris en charge au CADA de Langres. Néanmoins, ils ont parfois des difficultés à accepter une prise en charge psychologique et psychiatrique. Grâce à des financements exceptionnels de l'Etat, il de nouvelles approches ont pu être proposées en 2022, comme l'art thérapie, qui a été très bien investie par les résidents.

Enfin, la Direction Territoriale de l'OFII de Reims a offert au cours du second trimestre la possibilité d'avoir des rendez-vous santé auprès des médecins de l'OFII. Grâce à une collaboration efficace, une réponse sur mesure a été proposée afin de combler les manques du territoire : une radio pulmonaire de dépistage et un rendez-vous en santé mentale, qui dans certains cas a conduit à l'orientation vers un psychologue ou un psychiatre.

Ces solutions nouvelles à une problématique devenue récurrente et surtout grandissante depuis plusieurs années maintenant ont été très bien accueillies par l'équipe du CADA qui se sentait démunie.

L'hébergement des demandeurs d'asile est une autre des missions du CADA, qui demande une certaine énergie au quotidien. La gestion du parc de 35 logements a été, depuis l'arrivée du technicien supérieur en septembre 2020, une préoccupation particulière, avec la planification sur plusieurs années de la rénovation de l'ensemble des logements. En plus des 10 déjà réalisés fin 2020 et en 2021, ce sont 9 logements qui ont été intégralement rénovés en 2022, soit lors d'ateliers avec les résidents volontaires, organisés et encadrés par le technicien, soit en sous-traitance avec deux structures d'insertion par l'activité économique. Il convient d'ailleurs de souligner que les

salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion qui sont intervenus dans ce cadre étaient d'anciens résidents du CADA qui avaient participé aux premiers ateliers avec le technicien en 2020.

Le maintien en état des lieux d'hébergements, et leur amélioration quand cela est possible, est un des axes de travail récurrents du CADA. En effet, cela permet d'offrir aux résidents une qualité de vie et de confort optimaux, de les impliquer dans l'entretien des logements et d'insister sur l'importance de respecter les locaux mis à leur disposition.

Ainsi, en 2022, grâce à l'octroi de crédits exceptionnels des services de l'état, le CADA a pu envisager d'installer dans l'intégralité des logements de nouveaux équipements. Des téléviseurs fixés sur des supports muraux ont été installés en septembre 2022, afin de permettre l'apprentissage du français par d'autres supports que les cours dispensés par les bénévoles, comme par l'intermédiaire d'émissions de télévision par exemple. L'autre idée qui a été retenue a été l'installation de tables basses, notamment pour permettre aux isolés partageant un lieu d'hébergement de partager une pièce de vie plus chaleureuse, et ainsi favoriser le partage de moments conviviaux.

En 2022, **le CADA de Langres a fêté ses 20 ans**. Une grande manifestation a été organisée le 20 juin, date symbolique de la journée mondiale du réfugié, sous le signe de l'interculturalité, de la convivialité et du partage. C'est ainsi qu'ont été proposés un spectacle de danse africaine, un chant préparé par les enfants avec l'aide de bénévoles, la présentation de fiches sur des pays, de jeux et danses typiques, une réflexion autour du parcours migratoire et des stéréotypes sous forme de jeux, la dégustation de plats confectionnés par les résidents... Cette manifestation a été l'occasion de fédérer les résidents et l'équipe du CADA autour de la préparation, et a été la première depuis la crise sanitaire à pouvoir se tenir sans aucune restriction. Cela a nettement relancé une dynamique de participation parmi les résidents du CADA.



L'ouverture sur l'extérieur des résidents occupe une place prépondérante dans les activités organisées et développées par le CADA.

Les actions phares qui sont organisées en partenariat chaque année comme les ateliers cuisine, Elles bougent, la Citadelle en fête, Ensemble pour un quartier Neuf, le repas intergénérationnel de la semaine bleue ou encore Noël pour Tous ont perduré, et pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, ont pu se dérouler quasiment normalement.

Le projet « *jardins urbains* », initié par l'EHPAD de Langres, et auquel le CADA avait été associé en 2021, a abouti au printemps 2022 sur l'installation de tricots et pompons afin d'embellir le parc de l'EHPAD dans le cadre d'un concours. Plusieurs après-midis conviviaux ont pu rassembler les personnes âgées et résidents du CADA, créant un lien intergénérationnel mais aussi interculturel qui a été apprécié de tous.

Les enfants du CADA ont également pu participer durant les grandes vacances, et pour la deuxième année consécutive, à un stage intitulé *Danse aux jardins*, encadré par la Compagnie Les Décisifs dans les jardins de Cohons autour du patrimoine et du rapport au corps.

Dans le cadre du Conseil Citoyen auquel le CADA est représenté, un Gouter des Voisins a été organisé à l'occasion de la fête des voisins en mai. Ce moment convivial a permis de partager les mets apportés par chacun et de se retrouver autour de jeux et danses.

Les résidents du CADA ont pu être bénévoles sur différentes manifestations comme Tinta Mars, le festival des Hallebardiers, le festival du Chien à Plumes, les Rencontres philosophiques langroises ou encore un vide dressing organisé par les Foyers Ruraux. Ces opportunités sont précieuses à plusieurs égards : elles permettent aux résidents de côtoyer d'autres personnes que les demandeurs d'asile, elles leur permettent de s'ouvrir sur la culture française, d'assister à des spectacles, de pratiquer d'autres activités, et de les valoriser.

A l'occasion de la semaine de l'intégration, un grand rallye de l'intégration a mis les résidents du CADA en compétition dans la ville de Langres, où ils ont dû repérer physiquement les différents lieux incontournables liés à l'insertion, et tester leurs connaissances sur les rôles et fonctionnements de chacun.

Si l'ouverture des résidents sur l'extérieur essentielle, il est aussi particulièrement important pour l'équipe du CADA de présenter le public demandeur d'asile, les missions du CADA, et de valoriser les résidents. Ainsi, diverses actions ont été entreprises pour présenter les différents dispositifs de l'AATM et favoriser la collaboration avec d'autres acteurs locaux. Tout d'abord, une présentation des différents dispositifs de l'AATM a été proposée au cours d'un Comité Technique d'Animation (CTA). Ensuite, une rencontre a été organisée avec l'équipe renouvelée du CIAS pour échanger sur les modalités de collaboration.

Par ailleurs, une présentation ludique des missions de l'AATM ainsi que du public accompagné a été organisée pour la deuxième année consécutive en décembre 2022 auprès des élèves du Collège de Chalindrey. Cette présentation visait à lutter contre les stéréotypes liés au public migrant. Elle s'est déroulée sous forme de jeux, notamment "dans les pas d'un réfugié", qui place le joueur dans la peau d'une personne fuyant son pays pour demander protection à la France.

Enfin, une intervention auprès de la gendarmerie a été organisée pour présenter l'AATM, le public accueilli ainsi que les différents dispositifs. Cette intervention avait pour but de permettre aux

gendarmes d'avoir des repères sur l'accompagnement du public migrant et des interlocuteurs identifiés pour une communication facilitée.

6. Difficultés rencontrées

De façon unanime au sein de l'équipe du CADA, la difficulté majeure de l'année 2022 a été le **turn-over des résidents**, qui a engendré toutes sortes de difficultés. 216 personnes avaient été accompagnées en 2021, contre 280 en 2022, soit une hausse de près de 30%.

En effet, l'accélération des procédures constatée ces dernières années s'est encore confirmée en 2022, réduisant de fait le temps de présence des résidents au CADA, et donc la possibilité de les préparer convenablement à la sortie.

Le cas de personnes présentant des problèmes de santé comme motifs de demande d'asile a été rencontré à plusieurs reprises, pour des personnes qui de surcroît étaient originaires d'un pays sûr. La question de l'accompagnement juridique, mais aussi de la préparation à la sortie est difficile à gérer pour les référentes sociales sur ce type de dossier.

Chaque membre de l'équipe est impacté par ce phénomène de turn-over à différents niveaux : nombreux documents administratifs à éditer, mettre à jour, remettre au résident, inscriptions aux associations d'aide alimentaire, positionnement sur les cours de français, démarrage de l'accompagnement global, point sur l'état de santé, scolarisation s'il y a des enfants ... Mais ce turn-over a notamment d'importantes répercussions sur le plan logistique, et donc financier, et qui touchent tous les membres de l'équipe. En effet, une vérification du logement et si besoin une remise en état entre un départ et une arrivée est toujours nécessaire, et a donc mobilisé en 2022 beaucoup de temps pour le technicien du CADA. Cela nécessite également des approvisionnements plus fréquents en matériel hôtelier (linge de lit et vaisselle), ainsi qu'une charge de travail et une vigilance plus importantes (achats, gestion des stocks, installation des kits dans les logements...).

Les partenaires, notamment les associations d'aide alimentaire, mais aussi les établissements scolaires, la médiathèque, ont également exprimé les difficultés que ce phénomène pouvait engendrer dans leurs activités. Des échanges autour de ces difficultés ont été organisés afin de trouver des solutions adaptées.

D'autre part, qui dit augmentation du turn-over dit, en amont, augmentation des sorties. **L'accompagnement à la sortie** des bénéficiaires de protection demande temps et investissement afin de pouvoir mener un réel travail éducatif. Afin de formaliser cet accompagnement à la sortie, un contrat spécifique est signé et expliqué aux intéressés à l'aide d'un interprète quand cela est nécessaire. Ce dernier fait entre autres état des droits du résident, et des obligations qui se rattachent à ces droits. Et c'est tout particulièrement ce travail autour des obligations qui exige temps, pédagogie et énergie. Dans certains cas, malgré tous les efforts déployés par l'équipe, certaines situations peuvent se dégrader. Cela a notamment été le cas d'une famille qui, en fin d'année, a refusé de s'acquitter des frais de participation aux frais d'hébergement, et qui a nécessité plusieurs entretiens de recadrage, avertissements écrits et organisation de rencontres entre la famille les et autorités de tutelle (DDETSPP, OFII), mais avant tout beaucoup de temps et d'énergie.

Le nombre important de dossiers simultanés a imposé un rythme extrêmement soutenu à la chargée d'insertion, ce qui a conduit à une réflexion d'équipe autour de la répartition de cette charge de travail, la difficulté étant qu'elle fluctue au gré des décisions. En septembre, un travail en binôme chargée d'insertion / référente sociale a été imaginé, en définissant aussi précisément que possible

qui fait quoi. Malheureusement, ce fonctionnement n'a pas pu être réellement expérimenté en raison du départ de la chargée d'insertion au dernier trimestre 2022.

Concernant les **modalités de sortie des résidents**, 2022 a connu une forte augmentation des sorties pour une solution personnelle. Ainsi, près de 56% des déboutés sont sortis de l'établissement dans ce cadre. Cette proportion est assez logique dans la mesure où la plupart sont des isolés, qui d'une part ne sont pas prioritaires pour obtenir une place en hébergement d'urgence, et d'autre part sont plus enclins à opter pour des solutions très précaires comme les campements, n'ayant pas d'enfant. Ce qui est plus étonnant est la part relativement importante de bénéficiaires de protection qui a opté pour une solution personnelle plutôt que pour un logement social, une place en CPH ou en hébergement d'insertion. En effet, 22% des BPI sortis en 2022 ont opté pour cette modalité de sortie. Dans tous les cas, il s'agissait de personnes qui avaient un projet d'insertion bien arrêté dans une grande ville et refusaient de se résoudre à s'installer à Langres. Malheureusement, ces projets n'étaient pas réalisables dans le délai de trois mois imparti pour quitter le lieu d'hébergement, ces situations ne pouvaient relever d'une prolongation de leur prise en charge par l'OFII.

Si la participation des résidents aux cours de français et aux différentes actions de sensibilisation et activités a été bien meilleure en 2022, une nuance pourrait être apportée en ce qui concerne les **familles monoparentales** avec des enfants en bas âge, non scolarisés. Plusieurs situations ont été rencontrées en 2022. Une tentative a été faite afin que ces mamans isolées assistent aux cours de français avec leur enfant, mais cela a mis en difficulté l'ensemble du groupe et les bénévoles et a dû s'arrêter. Ces situations ont été frustrantes pour l'équipe qui n'est pas parvenue à trouver une solution.

7. Projets spécifiques à l'établissement pour 2022

Le projet autour de l'accompagnement sanitaire pour l'année 2023 sera axé sur la prévention, le dépistage et les vaccinations, notamment en renforçant le partenariat existant avec le centre de médecine préventive de la CPAM. En effet, un premier niveau de collaboration a été mis en place autour des bilans de santé, mais la problématique des vaccinations des adultes et enfants à partir de 4 ans peut être solutionnée grâce à ce partenariat. Il reviendra à l'infirmière d'entretenir, renforcer et développer cette collaboration précieuse.

Le dépistage de la tuberculose, qui se veut systématique à l'arrivée au CADA, devrait pouvoir être de nouveau organisé grâce à l'ouverture du nouveau centre de lutte anti tuberculeuse au sein de l'hôpital de Chaumont. Des liens ont d'ores et déjà été créés avec le professeur chargé d'accompagner l'ouverture de ce CLAT.

Dans l'ensemble, l'objectif est de promouvoir la santé et le bien-être des résidents en mettant en place des mesures de prévention sanitaire, des programmes de dépistage et de vaccination. Sur le plan du bien-être psychologique, l'art thérapie sera de nouveau proposée, et de nouvelles alternatives seront cherchées aux consultations psychologiques et psychiatriques, comme le sport ou encore la sophrologie.

L'accompagnement juridique connaîtra un nouveau tournant en 2023 avec un nouveau projet de réforme du droit d'asile. Les changements législatifs qui en découleront demanderont une nouvelle fois à l'équipe de comprendre, digérer et s'adapter à de nouveaux fonctionnements.

De nouvelles rencontres partenariales seront organisées régulièrement. Des échanges avec des partenaires comme le Secours Populaire, la Médiathèque, ou encore Pôle Emploi permettront d'échanger sur les modalités de collaboration afin que l'accompagnement du public demandeur d'asile et BPI soit le plus fluide possible.

Des réunions comme les commissions SIAO ou les CTA pourront être organisées au CADA, offrant de nouvelles occasions de présenter les missions du CADA et le public accompagné.

De nombreux projets en partenariat se profilent pour cette année 2023 :

- En collaboration avec l'EHPAD, le CADA participera à un concours d'épouvantails pour permettre aux résidents du CADA et de l'EHPAD à travailler ensemble sur un projet commun. Les épouvantails pourront ensuite être exposés dans les jardins des deux établissements pour le plaisir de tous.
- Un groupe de jeunes résidents du CADA, mais aussi des publics de la Mission Locale, du Pays de Langres et de la Fédération départementale des foyers ruraux, accompagneront la compagnie Raoui tout au long de ses résidences pour créer un spectacle nommé « L'eau la bouche » dans le cadre du projet « ce soir on crée à domicile ».
- A l'occasion de la semaine de la francophonie, une réflexion sera engagée afin d'associer le CADA aux différentes manifestations portées par l'association Langres-Montréal.
- Pour la semaine des langues, une action autour des langues cyrilliques sera proposée aux élèves de 6^{ème} du collège de Chalindrey par des résidentes du CADA.
- Toutes les grandes manifestations partenariales seront reconduites (ateliers cuisine, Elles bougent, Gouter des voisins, la Citadelle en fête, Ensemble pour un quartier Neuf, repas intergénérationnel de la semaine bleue ou Noël pour Tous...).
- Une réflexion autour de la fracture numérique conduira l'équipe du CADA à nouer un partenariat avec les conseillers numériques du Grand Langres dans le but d'organiser des ateliers numériques, et à créer un lien avec l'espace France service.
- La semaine de l'intégration sera une nouvelle occasion de mettre la lumière sur le public accueilli au CADA de Langres, en mettant l'accent sur des parcours singuliers et particulièrement réussis en matière d'insertion.

De façon plus interne au CADA, différentes pistes de réflexion seront explorées :

- Rendre la distribution du planning d'animation plus conviviale en y ajoutant un petit temps d'échanges entre les résidents et l'équipe, afin de travailler plus encore sur la participation aux activités proposées (séances de sensibilisation, cours de français, activités diverses...)
- Pour rendre le CADA plus accueillant, les résidents seront associés à une réflexion autour d'ateliers d'aménagement extérieurs, puis à leur réalisation. Ces projets permettront de renforcer la cohésion de groupe tout en embellissant le cadre de vie.
- Chaque résident qui intègre le CADA AATM de Langres assiste à une séance de sensibilisation autour de la façon d'occuper son lieu d'hébergement (hygiène, entretien, nuisances, économies d'eau et d'énergie, ...). En 2023, les locaux de La clés, situés dans un appartement de type 5 similaire à ceux où sont hébergés les résidents, sera investi de façon à échanger autour de ces différentes thématiques, à la manière d'un appartement témoin.

Articles de presse

“Elles bougent”, le rendez-vous des adolescentes

JHM 16 janvier 2022

SOCIAL. Mis en place par les Foyers ruraux 52, le dispositif “Elles bougent” s’occupe et se préoccupe des adolescentes de 12 à 17 ans.

Cette action prend corps grâce à l’implication de quatre structures : les Foyers ruraux, le centre social M2K, le Cada et l’ADPJ.

Chacune de ces structures travaille avec les adolescentes sur une thématique précise.

Les Foyers ruraux axent leurs animations sur le sport, la M2K sur la santé et l’environnement, le Cada sur l’interculturalité et l’ADPJ sur l’estime de soi et l’éducation sexuelle.

Ainsi chaque mercredi les jeunes filles ont rendez-vous pour une action différentes et mercredi 12 janvier, un petit groupe est parti pour une marche accompagnées par Zou, animateur de la M2K.



Un groupe d’adolescentes a participé à une marche mercredi.

Relations amoureuses : visions d’ados

JHM 21 janvier 2022

JEUNESSE. Dispositif s’adressant aux adolescentes, le programme Elles bougent propose chaque semaine des activités sportives et sociales aux participantes venues via la Cada, l’ADPJ ou la M2K. Mercredi 19 janvier, il a été question des relations amoureuses.

Comment décririez-vous une relation amoureuse et ce quelle signifie pour vous ? C’est à partir de cette question de Mélanie de l’ADPJ que la discussion s’est impulsée mercredi 19 janvier dans les locaux de la structure avec les neuf adolescentes présentes à la séance “Elles bougent”.

Les jeunes filles habituées du dispositif ont alors pu s’appuyer sur des supports photographiques disposés par les animateurs pour donner leur vision de ce type de relation. Avec leurs propres

mots, et bien souvent avec une certaine gêne, les adolescentes ont parlé « de confiance, de discussion, de temps passé avec ceux que l’on aime ». Une vision qui a permis aux animateurs de la séance de rebondir et d’avoir un vrai échange avec les jeunes sur l’importance de pouvoir parler de ces choses-là. Une verbalisation que les jeunes filles ont reconnu difficile, notamment au sein de leur famille. Pour elles, il est plus simple d’en parler avec leurs amis.

Dépassant le débat autour des relations sentimentales, les animateurs - notamment Zou de la M2K - ont insisté sur l’importance de pouvoir parler de tout avec des personnes en qui l’« on peut avoir confiance et qui seront là pour vous écouter ». Masquant parfois leur gêne, leur



Les ados ont pu parler librement des relations amoureuses.

timidité derrière des rires, des rougissements, les ados ont conclu, à cœur ouvert, que le sujet des relations amoureuses et tout ce qui gravite autour était très complexe, surtout à leur âge. Dès la semaine prochaine, c’est une autre activité qui sera proposée aux participantes, qui

auront toutefois l’occasion, plus tard dans l’année, de revenir sur des thèmes tels que les relations avec les autres.

P. G.

La cuisine vectrice de solidarité et de mixité sociale

ANIMATION. Les ateliers cuisine, initiés depuis une dizaine d'années par Sylvie, animatrice du Centre social M2K, sont une animation qui consiste à organiser, deux fois par mois, des rencontres entre les usagers des structures d'animations sociales des Quartiers Neufs, partenaires du projet.

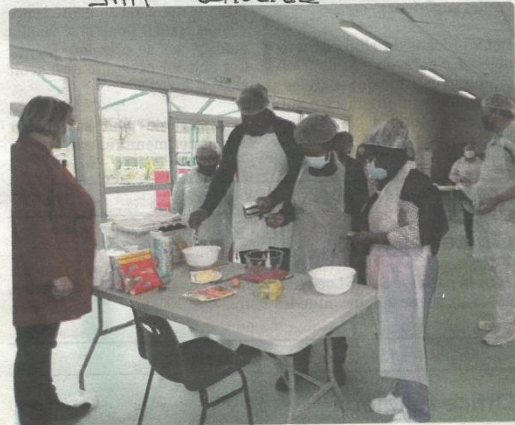
Ces ateliers collaboratifs organisés, à tour de rôle, par les différentes structures, sont des vecteurs de solidarité et de cohésion sociale et permettent aux usagers du Centre social M2K, de l'ADPJ, de l'AATM (Centre d'accueil des demandeurs d'asile), du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) et de l'association Langres accueil solidarité de se retrouver tous les quinze jours (hors vacances scolaires) pour partager

un moment de convivialité. Jeudi 3 février, douze participants ont réalisé les recettes du crumble aux pommes et d'un petit pain chaud garni, proposées par Athenais, animatrice du GEM, assistée des animatrices Mélanie, de l'ADPJ et de Sylvie et Rislaine du Centre social.

Offrir une recette à soi

« C'est bien de découvrir de nouvelles recettes », ont déclaré des participants, « et moi j'aimerais bien vous faire découvrir une recette de mon pays ! » a proposé un jeune homme, originaire du Cameroun. Une idée qui a retenu l'attention des animatrices.

Cet atelier est apprécié des participants qui ont pu repartir avec leurs recettes.



Athenais a prodigué ses conseils auprès de chaque participant.

Le conseil citoyen esquisse ses premiers projets

SOCIAL. Relancé l'année dernière dans le cadre du Contrat de ville et dans une optique de redynamisation des Quartiers-Neufs, le conseil citoyen commence à élaborer ses premières idées de projets participatifs pour les mois à venir.



Le graffeur Loïc Thiery va réaliser une nouvelle œuvre sur les vitrines abandonnées du centre commercial de La Citadelle.

« Nous ne sommes pas encore suffisamment connus ! ». Référente de la structure auprès du comité de pilotage sur les appels à projets de la Ville, Rislaine Boutafala en convient : le conseil citoyen, qui a été relancé en 2021 après quelques années à végéter, souffre encore d'un déficit de notoriété. Il a, pourtant, tous les atouts pour s'imposer comme un acteur incontournable des Quartiers-Neufs. Composé des habitants qui le souhaitent, mais également d'associations telles que le Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) ou l'Association départementale de prévention jeunesse (ADPJ), le conseil citoyen s'est réuni ce mercredi 30 mars, à l'ancienne Cyberbase, pour élaborer ses premiers projets participatifs.

L'objectif est de mettre de la vie dans les Quartiers-Neufs, avec une méthodologie claire : y associer au maximum les habitants. Le conseil s'est d'ailleurs doté d'un nom affichant clairement ses ambitions : « Conseil citoyen ma vie, mon quartier ! Pour ce faire, la réunion de mercredi a permis la mise en branle de trois petits projets, qui pourront être financés via le Contrat de ville. En premier lieu, le conseil a souhaité s'approprier la « Fête des voisins », en agrandissant à l'échelle du quartier. « L'idée, ce serait de faire un goûter des voisins, à l'extérieur, sur l'après-midi du samedi 21 mai », lance Sylvie, habitante des Quartiers-Neufs. « Nous pourrions nous installer sur les pergolas », renchérit Lisa, qui représente le



Le conseil citoyen, désormais baptisé « Ma vie, mon quartier ! », s'est réuni pour discuter du lancement de ses premiers projets.

Cada. La proposition a été approuvée, et quelques investissements seront menés.

Le septième art à l'air

Ensuite, et comme prévu (voir *JHM Quotidien* du 22 mars), la collaboration menée avec le graffeur Loïc Thiery (SupsOner) est appelée à se poursuivre. Après le graffiti de Noël sur les vitrines abandonnées du centre commercial de la Citadelle, une nouvelle œuvre sera composée par le street-artiste langrois jeudi 14 avril. Tous les habitants qui le souhaitent sont invités, quand à eux, le vendredi 8 avril en matinée pour procéder au nettoyage et autres travaux préparatoires, et permettre ainsi à SupsOner d'avoir ensuite place nette. Le

thème reste encore à sélectionner, avec une prééminence pour un cadre coloré et festif.

Enfin, le dernier des trois premiers projets initiés, sans doute le plus ambitieux, consistera à mettre en place un cinéma en plein air. Si le lieu reste à déterminer, le parc Blanchefontaine, vers La Grenouille, semble néanmoins tout indiqué. Dans un premier temps, une séance unique pourrait voir le jour dès cet été, avant, si la greffe prend, d'envisager une installation plus régulière, dès 2023 et après obtention des fonds nécessaires, en ciblant des films familiaux mais aussi quelques ciné-débats.

N. C.
n.corte@jhm.fr

Le CADA, 20 ans d'action au service des réfugiés

SOCIAL. Une structure qui a grandi mais n'a jamais oublié son objectif, à savoir être aux côtés des réfugiés. A l'occasion de ses 20 ans d'existence, le CADA de Langres a organisé lundi 20 juin, sous le chapiteau installé aux casernes un moment festif et multiculturel.



Tout au long de l'après-midi, les ateliers ont rencontré un large succès.

Une pluralité de profils et d'histoires personnelles ou familiales, le CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Langres a célébré dans la bonne humeur ses 20 ans d'existence. Un anniversaire préparé avec soin par les équipes de la structure qui ont aussi pu compter sur la bonne humeur des réfugiés actuellement suivis par le CADA. À travers différents ateliers dont un où les participants étaient amenés à se glisser dans le costume de quelqu'un fuyant son pays, cet anniversaire a mis en lumière toute la richesse appor-

tée par le multiculturalisme du centre d'accueil des demandeurs d'asile. Sourires aux lèvres, les réfugiés présents ont pris beaucoup de plaisir à partager un moment festif avec l'ensemble des partenaires du CADA. Pour témoigner de l'évolution de la structure depuis ses débuts, de nombreuses coupures de presse témoignant des projets dans lesquels s'est impliqué le CADA ainsi que l'agrandissement de la structure ont montré combien les réfugiés et les équipes ont voulu s'impliquer sur le territoire. Au-delà des ate-



Le CADA proposait un jeu où les participants se glissaient dans les pas de réfugiés.

liers, l'anniversaire a aussi été l'occasion pour les participants d'assister au spectacle "Concerto pour deux clowns" par la compagnie Les rois vagabonds. Ce spectacle qui est accessible à tous du fait de sa quasi-absence de paroles a été l'un des temps forts de cette journée qui a montré qu'au fil des années, le CADA a su tisser des liens avec bon nombre d'acteurs du territoire, sensibles au destin des centaines d'enfants et d'adultes que la structure a accueilli en provenance d'une multitude de pays du globe.

Cette diversité des origines était perceptible à travers les drapeaux réalisés pour l'occasion en référence aux pays des réfugiés aidés depuis 20 ans. Conscientes que le travail reste important, notamment du fait des conflits qui perdurent à travers le monde, les équipes du CADA ne manquent pas d'énergie et d'idées pour jouer à plein leur rôle d'accompagnateurs et de repères pour des personnes au parcours chaotiques.

 P. G.



Les 20 ans du CADA ont été l'occasion pour petits et grands de passer un agréable moment.



Ambiance festive avec quelques pas de danse par les demandeurs d'asile.

Le Cada célèbre ses 20 ans

LANGRES Le Cada de Langres fêtait ses 20 ans ce mardi 20 juin. Un chapiteau était déployé près de Aqualangres pour accueillir différentes activités et faire le bilan du centre d'accueil.

Le 13 mai 2002 le Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Langres ouvrait ses portes. La structure est aujourd'hui dotée de 144 places et a hébergé 203 personnes dans 35 logements différents. Les festivités d'anniversaire se sont tenues ce 20 juin à Langres, lors de la Journée mondiale des réfugiés.

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN

« Faire une journée festive » pour célébrer 20 ans de partage, c'est l'ambition affichée par Wanda Saire directrice générale de l'AATM (Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants). L'association gère plusieurs structures d'hébergement dont les Cada de Langres, de Charleville-Mézières et de l'Aube. A eux trois ces centres comptabilisent 419 places. La mission de ces derniers s'axe sur plusieurs pôles, l'hébergement, l'accompagnement, notamment dans la santé et la scolarité et des animations sont proposées aux bénéficiaires. En 20 ans, 61 nationalités différentes ont été représentées. Ces cultures ont été mises à l'honneur grâce à différents ateliers. Les curieux pouvaient s'initier au cricket avec de jeunes Afghans et admirer plusieurs démonstrations de danses. Les plus jeunes ont exprimé leur créativité avec une fresque collaborative. Wanda Saire, explique que « les animations participent à l'intégration » des personnes accueillies.



Le Cada célébrait ses 20 ans le 20 juin. Photo: Noé Liraut

Sous le chapiteau prêté par la salle des fêtes de Langres se tenait le jeu « dans les pas d'un réfugié » qui permettait aux visiteurs de se confronter aux nombreuses difficultés auxquelles un migrant doit faire face.

« Ça ne se raconte pas ça se vit »

« Ça ne se raconte pas ça se vit », déclare Emilie Boulanger responsable de l'AATM interrogée sur son expérience au Cada. Malgré les efforts réunis pour cette journée, « il faudrait une semaine » pour se rendre compte de l'éventail d'actions réalisées par l'association. Au fil des années les actions de l'AATM se sont pérennisées et 1 116 personnes ont été accueillies dans les différentes structures d'hébergement.

DES PARCOURS DE VIE MIS À L'HONNEUR

Le chapiteau était décoré des drapeaux des différentes nationalités représentées au Cada. Des panneaux étaient recouverts d'articles de journaux témoignant de l'évolution du centre d'hébergement. Pour l'instant le Cada de Langres ne se dirige pas vers une augmentation de sa capacité d'accueil. « C'est déjà assez pour Langres », confirme Wanda Saire, d'autant plus que le nouveau défi de l'AATM, l'accueil des réfugiés ukrainiens, s'organise actuellement à Chaumont.

Noé Liraut



De jeunes Afghans bénéficiaires du Cada jouent au cricket, sport très apprécié en Afghanistan. Photo: NL

"Octobre rose" au Centre social M2K

5M7 12 octobre 2022

PREVENTION. Depuis plusieurs années, le Centre social M2K propose une animation pour soutenir l'action "Octobre rose", opération nationale pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Les participants se sont ainsi retrouvés, vendredi 7 octobre, afin de partager un moment convivial d'échanges sur cette action autour d'un petit-déjeuner.

Encadré par les animatrices du Centre et Lisa de la structure AATM Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), le groupe a ensuite entamé une marche jusqu'au centre-ville.



Un moment convivial pour échanger sur l'action.

L'intégration par le jeu avec le Cada-AATM

INSERTION. Dans le cadre de la semaine de l'intégration, l'association Cada AATM a organisé, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, deux ateliers ludiques à destination des demandeurs d'asile mais aussi des bénéficiaires d'une protection internationale. Un moyen d'accélérer leur intégration.

Un rallye pour pouvoir identifier les lieux ressources ou bien encore un jeu où l'on simule la gestion d'un budget, pour son logement. Sous forme ludique, le Cada AATM (Centre de demandeurs d'asile - association pour l'accueil des travailleurs et des migrants) a voulu participer, jeudi 20 et vendredi 21 octobre, aux derniers jours de la semaine de l'intégration.

C'est ainsi que, jeudi 20 octobre, une quarantaine de demandeurs d'asile se sont retrouvés dans les locaux de la structure, pour participer à un rallye de l'intégration. Répartis en petits groupes, avec des compositions d'équipe, tirées au sort, les participants ont, ensuite, dû se rendre devant différents lieux-ressources, tels que Pôle emploi, Poinfor, Hamaris, la Mission locale ou bien encore la Circonscription d'action sociale ou le CIAS.

« L'objectif, à travers ce rallye, était de les familiariser avec les structures qu'ils seront amenés à fréquenter, une fois leur parcours chez nous achevé », explique Émilie Boulanger, responsable du Cada AATM de Langres. Satisfaite de voir autant de demandeurs d'asile prendre part à cette




Une quarantaine de personnes ont participé au rallye de l'intégration.

action, la responsable était aussi consciente que ce type d'action pourrait être reproduite, à l'avenir, avec d'autres publics.

Après le rallye de l'intégration, le Cada AATM a convié des bénéficiaires d'une protection internationale à une partie de

Kijoulou. Ce jeu, créé par Emmaüs, propose aux équipes de vivre, le temps d'un tour de plateau, un mois de location dans un logement social. Il permet de faire progresser le parcours résidentiel, en préparant les participants à répondre à des questions

sur l'habitat, à équiper leur logement et à gérer, de la meilleure façon possible, leur budget.

 Pierre Gaudiot



Les bénéficiaires de la protection internationale ont pu s'essayer au jeu Kijoulou créé par Emmaüs.



Le Cada AATM était heureux de voir les personnes, qu'il suit, participer à ces deux ateliers.

Noël avant l'heure au centre social M2K

ANIMATION. Quelque 150 personnes ont eu droit, mardi 20 décembre, à un avant-goût de Noël, temps festif financé par le service Politique de la Ville et animé par le centre social M2K et ses partenaires. Musique, jeux, ateliers créatifs, rien ne manquait, pas même le père Noël venu distribuer des gourmandises.

C'était jour de fête au gymnase de La Bonnelle mardi 20 décembre. Après deux ans d'interruption, le Noël du centre social M2K a renoué avec la tradition et invité les habitants des Quartiers-Neufs en particulier et de Langres en général à partager un temps festif.

Epaulé par ses partenaires que sont le Carda, le Phyl avec la pension Elsa, Langres accueil solidarité ainsi que le service Politique de la Ville et les services techniques, le centre social a fait mouche ! En ce début de vacances de Noël, rien de tel que ce moment de partage et de jeux. Chacun s'est vu remettre, à l'entrée, un ticket pour une gourmandise préparé en amont par les équipes organisatrices puis libras à tous de naviguer entre les différents ateliers créatifs, de choisir un jeu de table, de se faire maquiller ou de préférer dîner de la voix pour le karaoké. Chantal et Jean-Marc Lévêque, respectivement conseillère municipale et adjoint, sont aussi venus prêter main-forte pour pré-



Le père et la mère Noël ont distribué des papillotes et des clémentines aux enfants.

parer gaufres et barbes à papa. Un moment ludique qui n'a été interrompu que par le passage du père et de la mère Noël venus distribuer papillotes et clémentines et se prêter au jeu des photos avec les jeunes et même quelques grands enfants. Une

belle après-midi qui s'est terminée au centre social par le spectacle « Le Moulin à réver » présenté par la compagnie Vent de lune. « C'était une belle journée pour tout le monde et cela nous a fait plaisir de voir revenir le public à cette fête de Noël, surtout après

ces deux années d'interruption », a conclu avec le sourire Cindy Ouka, directrice du centre social M2K.

Patricia Charmeil
p.charmeil@jhm.fr



L'atelier maquillage a remporté un beau succès.



Des jeux de table étaient à la disposition de tous.

Une vraie fête pour le Noël des associations

SOLIDARITÉ. Organisé par le CIAS du Grand Langres, en partenariat avec les associations locales qui œuvrent auprès des familles les plus défavorisées, le Noël des associations a battu son plein mercredi 14 décembre. Une fête haute en couleur et auréolée de la magie de Noël.

Depuis 25 ans, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et les différentes associations proposent aux familles qu'ils aident un après-midi festif à l'occasion des fêtes de fin d'année. Or, Covid oblige, ces moments de réjouissance n'avaient pu être organisés.

Cette année, le retour à la tradition s'est fait en réunissant tous ces partenaires locaux. En effet, le CIAS s'est entouré du Secours populaire, du Secours catholique, des Restos du Cœur, de la Croix-Rouge, du Carda, de l'EPIDE et de l'Aumônerie pour réunir des moyens financiers et humains pour faire de ce moment une vraie fête de Noël.

À cette union des forces associatives se sont ajoutés deux mécènes, ceux de Magna et Freudenberg qui ont permis de mettre dans la hote du Père Noël 32 boîtes cadeaux contenant un vêtement, un jouet et des trinités.

Ateliers, danses et cadeaux

« La solidarité de tous a très bien fonctionné et nous avons pu offrir des cadeaux aux plus petits et des bons d'achat pour les adolescents, des colis pour les familles ainsi que des boîtes de chocolats, en plus de cette jour-



Après la séance de cinéma, les familles ont déambulé rue Diderot précédées du petit train pour rejoindre la salle Jean-Favre.

née », explique Aurélie Albert, du CIAS. Une véritable programmation festive a été proposée aux 300 personnes invitées : séance de cinéma, déambulation dans la rue Diderot jusqu'à la salle Jean-Favre où étaient organisés différents ateliers portés par les bénévoles des différentes associations.

Les bénévoles des Restos du cœur ont confectionné plus de 400 gaufres pour régaler tout le monde tandis que les jeunes de l'EPIDE ont prêté la main à tous les ateliers et même proposé des chorégraphies rythmées faisant danser petits et grands... et même le Père Noël, venu passer un moment avec les familles et

se prêter au jeu des photos souvenirs. Une vraie fête de Noël où la solidarité a permis de mettre un peu de magie avant l'heure.

P. Ch.



Les jeunes de l'EPIDE ont proposé une chorégraphie au public et les enfants se sont joints à eux rapidement.



Cadeaux, colis et boîtes de chocolats ont été distribués aux familles.

L'ACCOMPAGNEMENT DES REFUGIES

CPH (Centre Provisoire d'Hébergement)

p. 165

Ardennes : Charleville-Mézières, Nouzonville, Villers-Semeuse

**ADLER (Accompagnement dans le Logement et vers l'Emploi des
Réfugiés)**

p. 175

Aube et Haute-Marne

**Programme AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des
Réfugiés)**

p. 207

Aube

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)

La candidature de l'AATM a été retenue en 2019 pour la gestion d'un CPH dans le département des Ardennes.

Les CPH sont destinés à accueillir temporairement les bénéficiaires d'une protection fragilisés par une vulnérabilité (sur le plan médical, psychique ou social) ou un manque d'autonomie.

Les missions d'un CPH s'inscrivent ainsi dans la continuité de celles dévolues aux Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), et Hébergements d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA/CAO).

Admissions et effectifs hébergés/accompagnés

Les ménages sont orientés en CPH par l'OFII, en fonction des places déclarées libres par le gestionnaire du CPH.

Aucune admission directe ne peut être prononcée par le gestionnaire des centres. Seul l'OFII est habilité à prononcer les orientations.

Lors de l'orientation d'un ménage via le DNA, le CPH prend contact avec l'équipe sociale du lieu d'hébergement afin d'échanger sur le dossier du ménage et de convenir d'une date d'admission.

La prise en charge est prévue pour une durée de 9 mois.

Après évaluation de chaque situation, cette période peut être prolongée, par période de 3 mois, avec accord de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Un contrat d'accompagnement personnalisé est élaboré avec le ménage et précise les objectifs et les prestations individualisées adaptées à la prise en charge, en fonction de chaque situation particulière, des attentes et besoins

Ce contrat est établi au plus tard dans le mois suivant la signature du contrat de séjour.

Les missions des CPH

Les CPH sont régis par le chapitre IX du titre IV du livre III du Code de l'Action Sociale et des Familles (art. L349-1 et suivants) créés par la Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 relative au droit d'asile.

La Loi n°2105-925 du 29 juillet 2015 et le Décret n°2016-253 du 2 mars 2016 définissent les conditions de fonctionnement et de financement des CPH, qui étaient jusqu'alors régis par la circulaire n°1996-699 du 14 novembre 1996 relative au fonctionnement de ces Centres Provisoires d'Hébergement.

Une note d'information du 18 avril 2019 est venue préciser les conditions d'admission, les missions des CPH, ainsi que leur articulation avec les dispositifs d'insertion existants.

Conformément à ces textes, les missions principales du CPH vis-à-vis des Réfugiés et bénéficiaires de la Protection Subsidiaire qu'il prend en charge sont :

- L'accueil et l'hébergement,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques et le maintien aux droits,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- L'accompagnement vers une formation linguistique,
- L'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle ou la reprise d'études par un projet personnalisé,
- L'accompagnement à la scolarisation et le soutien à la parentalité,
- L'accompagnement vers des activités sportives, culturelles ou tout autre loisir,
- La mobilisation de logements, l'accompagnement à la sortie du centre et à l'accès à un logement pérenne

Les CPH sont financés par l'État français au titre de l'aide sociale.

Les CPH, sont considérés comme des CHRS « spécialisés ». A ce titre, ils font partie des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur de l'inclusion sociale au sens de l'art. L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Ils sont donc soumis à un certain nombre d'obligations figurant au même Code (art. L312-8 CASF) et affirmées au sein de la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale.

Le projet d'établissement du CPH AATM

La réflexion en équipe autour de la rédaction du projet d'établissement a débuté fin 2019 et n'a pas pu se concrétiser en 2020, en raison du contexte sanitaire qui a cassé la dynamique. Les travaux ont pu reprendre en 2021 avec finalisation prévue en 2022.

OFFICE FRANÇAIS
DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION
(OFII)



CENTRES PROVISOIRES D'HÉBERGEMENT

Les personnes admises en CPH, après orientation par l'OFII, bénéficient d'une protection au titre de l'asile en France (réfugié ou protection subsidiaire)

Elles signent un contrat de séjour avec le gestionnaire du dispositif



Considérés
comme des
établissements sociaux



Financés par l'État



Les personnes
hébergées participent
aux frais*



Accès aux soins
et à la santé



Priorité aux personnes les plus vulnérables
(jeunes de moins de 25 ans sans ressources, personnes isolées, couples
avec enfants sans revenu d'activité, personnes présentant un handicap)



Accès aux droits
civiques et sociaux



Installés dans des
structures collectives
ou des appartements
indépendants



Accompagnement vers
l'emploi et la formation
professionnelle par
un projet individualisé



Accompagnement
et soutien
à la parentalité
et à la scolarité



Accompagnement
linguistique et
animations
socio-culturelles



L'objectif de durée de prise en charge
est de 9 mois



Un accompagnement vers un logement autonome
et leur nouvelle vie en France

* Le montant de la participation est fixé par le préfet de région sur la base d'un barème établi par arrêté du 13 mars 2002.

Centre Provisoire d'Hébergement
AATM des Ardennes

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Présentation

1.2. Etablissement

Nom : C.P.H. AATM des Ardennes

Adresse des bureaux : 6, rue des Sources – 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Téléphone : 03 24 57 56 54 / 06 31 11 36 29

E-mail : cphardennes@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} octobre 2019

Capacité d'accueil : 36 places au 31/12/2022 (dont extension de 06 places en Avril 2022)

Configuration : CPH éclaté au sein de 9 logements

Accueil de familles, de couples, Mères enfant et de personnes isolées en cohabitation

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022, l'équipe comptait **3,59 ETP** dont 55,71 % d'emploi socio-éducatif.

Equipe sur site : 3 salariés (3,31 ETP)

➤ 1 responsable de site	0,40 ETP
➤ 1 chargée d'insertion sociale	1 ETP
➤ 1 chargé d'insertion scolaire et professionnelle	1 ETP
➤ 1 technicienne administrative	0,30 ETP
➤ 1 référente habitat	0,30 ETP
➤ 1 agent des services logistiques	0,31 ETP

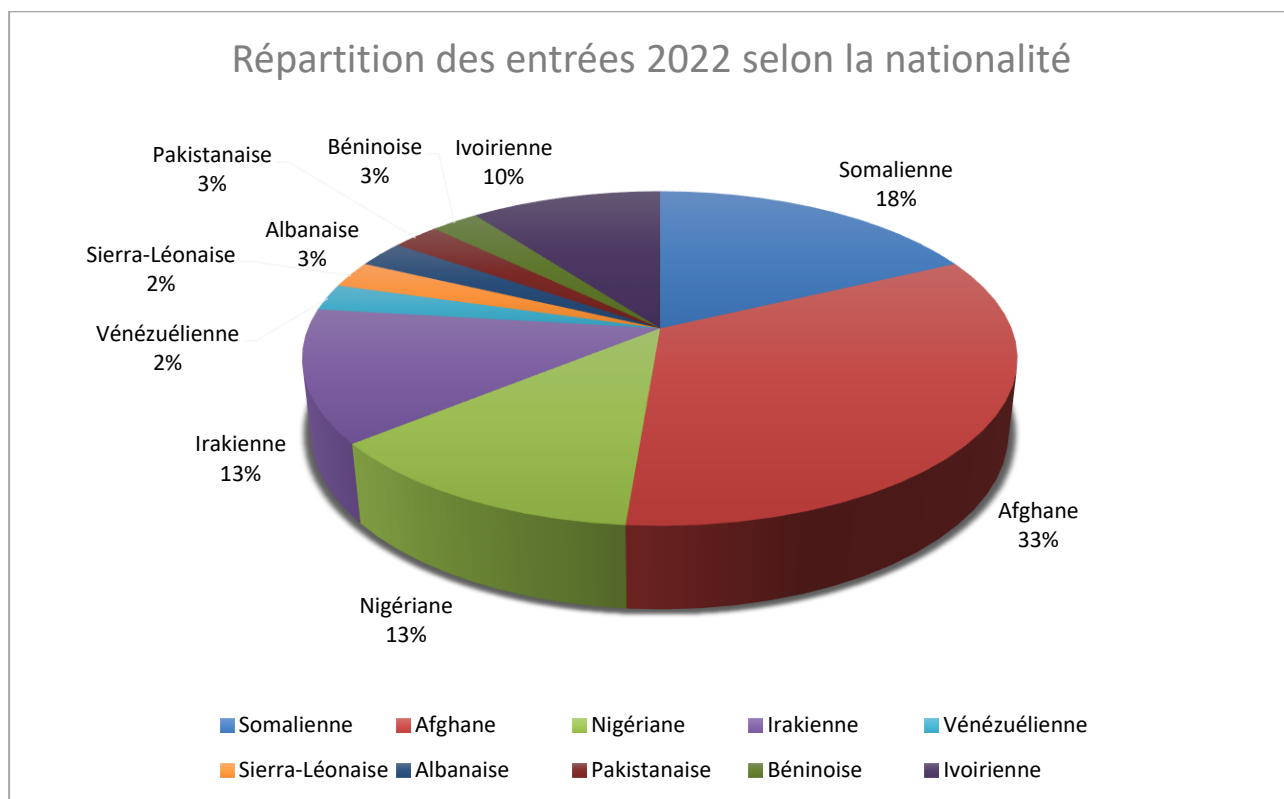
Siège social = 7 salariées (0,28 ETP)

➤ 1 assistante administrative	0,04 ETP
➤ 1 assistante des services logistiques	0,04 ETP
➤ 1 comptable	0,04 ETP
➤ 1 cadre administratif et comptable	0,04 ETP
➤ 1 assistante comptable	0,04 ETP
➤ 1 directrice générale adjointe	0,04 ETP
➤ 1 directrice générale	0,04 ETP

2. Données chiffrées 2022

2.1 Admissions

39 entrées de personnes, correspondant à 5 familles et 16 personnes isolées (5 femmes et 11 hommes), de 10 nationalités.



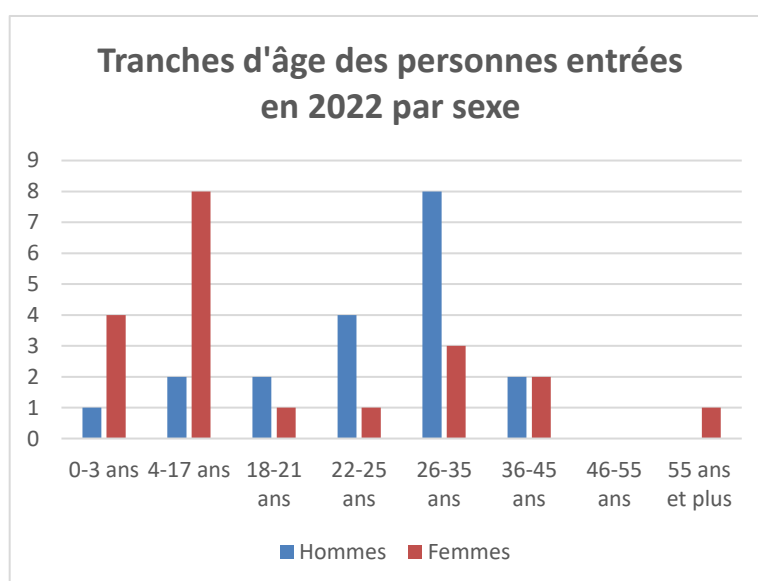
Nationalités	Nombre de personnes	Nombre de ménages
Somalienne	7	1 Homme isolé – 1 Femme isolée - 1 Famille
Afghane	13	1 Famille – 8 Hommes isolés
Nigériane	5	1 Famille – 1 Femme isolée
Irakienne	5	1 Famille
Vénézuélienne	1	1 Femme isolée
Sierra-Léonaise	1	1 Femme isolée
Albanaise	1	1 Homme isolé
Pakistanaise	1	1 Homme isolé
Béninoise	1	1 Femme isolée
Ivoirienne	4	1 Famille
Total	39	21

Les ménages entrés en 2022 sont principalement des personnes isolées (16/21) et essentiellement des hommes isolés (11/16).

Répartition des entrées selon la date d'entrée, le pays et la configuration familiale

Date d'entrée au CPH	Pays	Configuration familiale
05/01/2022	Afghanistan	Homme isolé
14/03/2022	Afghanistan	Homme isolé
24/03/2022	Afghanistan	Homme isolé
07/04/2022	Albanie	Homme isolé
11/04/2022	Irak	Couple +3 enfants
11/05/2022	Cote d'ivoire	Couple + 2 enfants
12/05/2022	Benin	Couple + enfants
18/05/2022	Pakistan	Homme isolé
18/05/2022	Afghanistan	Homme isolé
19/05/2022	Afghanistan	Homme isolé
09/06/2022	Somalie	Homme isolé
29/06/2022	Nigéria	Couple + 2 enfants
05/07/2022	Afghanistan	Couple + 3 enfants
11/07/2022	Nigéria	Femme isolée
24/08/2022	Somalie	Femme isolée
28/10/2022	Somalie	Couple + 3 enfants
04/11/2022	Afghanistan	Homme isolé
08/11/2022	Afghanistan	Homme isolé
18/11/2022	Afghanistan	Homme isolé
08/12/2022	Sierra Léone	Femme isolée
22/12/2022	Venezuela	Femme isolée

Tranches d'âges	Hommes	Femmes
0-3 ans	1	4
4-17 ans	2	8
18-21 ans	2	1
22-25 ans	4	1
26-35 ans	8	3
36-45 ans	2	2
46-55 ans	0	0
55 ans et plus	0	1
	19	20
Total	39	



2.2 Présents

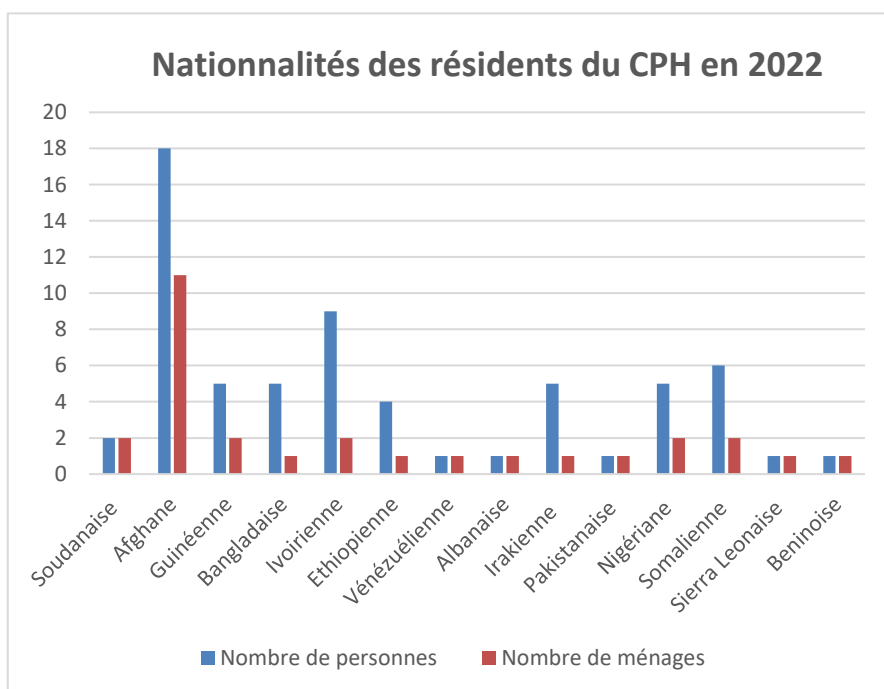
Total des journées réalisées en 2022 : 10 681 journées

Taux annuel d'occupation en 2022 : 89.80 %

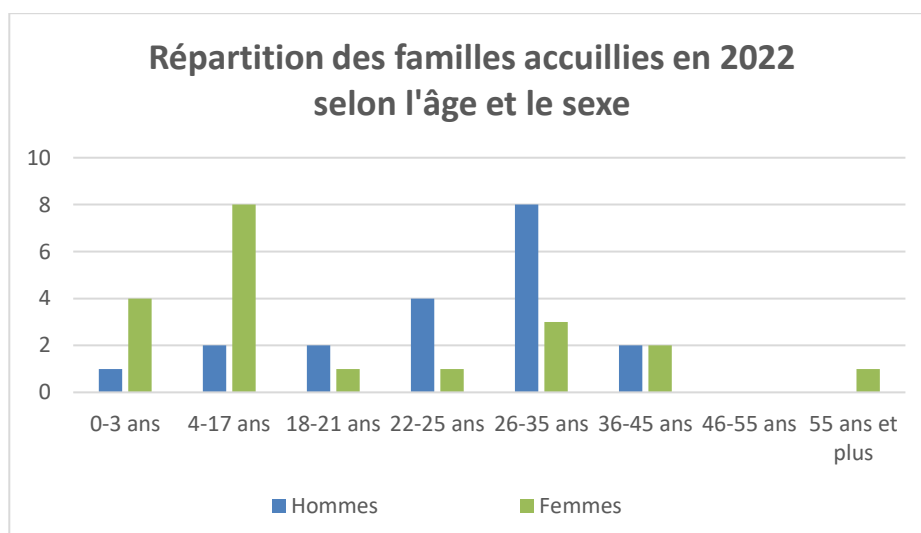
Sur l'ensemble de l'année 2022 nous avons accompagné **64 personnes**, soit 29 foyers de 14 nationalités différentes.

On remarque des délais d'orientations allongés dans les logements dédiés aux familles. Le taux d'occupation est également réduit du fait du temps nécessaire à l'orientation des personnes sur les nouvelles places créées.

Nationalités	Nombre de personnes	Nombre de ménages
Soudanaise	2	2
Afghane	18	11
Guinéenne	5	2
Bangladaise	5	1
Ivoirienne	9	2
Ethiopienne	4	1
Vénézuélienne	1	1
Albanaise	1	1
Irakienne	5	1
Pakistanaise	1	1
Nigériane	5	2
Somalienne	6	2
Sierra Léonaise	1	1
Béninoise	1	1
Total	64	29



Répartition des personnes accompagnées en 2022 selon l'âge et le sexe



2.3 Sorties

39 personnes soit (18 ménages) : 6 familles, 10 hommes isolés et 2 femmes isolées (dont 7 personnes de moins de 25 ans) ont quitté le CPH en 2022.

- 2 familles en situation d'emploi ont souhaité s'installer en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 3 familles (droits RSA ouverts) ont souhaité également s'installer en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 1 famille (droits RSA ouverts) a quitté le département pour s'installer en région parisienne (hébergés par la communauté).
- 1 femme isolée s'est installée en logement autonome à Charleville-Mézières.
- 1 femme isolée a quitté la région pour s'installer dans l'Aube (ouverture de droit à la retraite).
- 7 hommes isolés se sont installés à Charleville-Mézières ; dont un à l'AFPA dans le cadre du dispositif HOPE.
- 3 hommes isolés ont fait le choix de quitter le département afin rejoindre l'AFPA de Metz dans le cadre du dispositif HOPE.

Nationalité	Configuration familiale	Date de sortie	Durée de l'accompagnement	Modalité de sortie
Afghane	Homme isolé	10/10/2022	7 mois	Hope (Metz)
Afghane	Homme isolé	23/12/2022	15 mois	CDD chez API et logement autonome à Charleville-Mézières
Afghane	Homme isolé	25/10/2022	17 mois	CDD et logement autonome à Charleville-Mézières
Béninoise	Femme isolée	28/10/2022	5 mois	Logement autonome et changement de région (Aube)
Afghane	Couple + 3 enfants	12/08/2022	1 mois	Logement autonome à Charleville-Mézières
Soudanaise	Homme isolé	14/03/2022	9 mois	Logement autonome à Charleville-Mézières
Erythréenne	Couple + 2 enfants	14/03/2022	9 mois	Solution individuelle (changement de région)
Afghane	Homme isolé	14/03/2022	23 mois	CDD et logement autonome à Charleville-Mézières
Bangladaise	Couple + 3 enfants	18/03/2022	1 an	Logement autonome à Charleville-Mézières
Nigériane	Femme isolée	20/10/2022	4 mois	Logement autonome à Charleville-Mézières
Soudanais	Homme isolé	10/05/2022	14 mois	Hope (Charleville)
Afghane	Homme isolé	03/02/2022	5 mois	Logement autonome changement de région
Guinéenne	Femme + 3 enfants	12/08/2022	8 mois	CDD et logement autonome à Charleville-Mézières
Cote d'Ivoire	Couple + 3 enfants	13/05/2022	7 mois	CDD et logement autonome à Charleville-Mézières
Afghane	Couple + 2 enfants	10/05/2022	13 mois	Logement autonome à Charleville-Mézières
Albanaise	Homme isolé	10/10/2022	6 mois	Hope (Metz)

Afghane	Homme isolé	10/10/2022	9 mois	Hope (Metz)
Guinéenne	Homme isolé	28/01/2022	11 mois	CDD et logement autonome à Charleville-Mézières.

Il est important de mettre en évidence le nombre conséquent de sorties positives en 2022 avec des ménages sortis en situation d'emploi dans des logements autonome (10 ménages). De plus, il est essentiel de considérer la part importante des jeunes de moins 25 ans accompagnés par notre dispositif avec une situation d'emploi à la sortie (7 personnes).

A noter également la sortie d'une famille arrivée dans le cadre de l'opération APAGAN, transférée par une autre structure au sien de notre CPH en raison du handicap moteur d'un de leurs enfants et des difficultés accumulées par la famille : barrière de la langue, déni sur le handicap de leur enfant et refus de l'accompagnement médical. L'équipe a tout mis en œuvre pour nouer une relation de confiance permettant d'accompagner cette famille à travailler l'acceptation par les parents de la situation d'handicap de leur enfant, l'ouverture des droits MDPH avec l'intégration dans un centre médical spécialisé pour leur enfant et le travail réalisé sur la notion de parentalité. L'accompagnement réalisé a débouché sur une sortie considérée par l'équipe comme très positive et un aboutissement pour la famille (car la sortie était apaisée avec des repères pour évoluer en autonomie).

A noter que les dépassements de délais de sorties pour certains ménages sont liés à la sortie des moins de 25 ans sans situation d'emploi ou des familles en attente de logement autonome.

3. Réalisations de l'année 2022 :

3.1 Formations suivies par l'équipe

Personnel	Intitulé de la formation
Chargée d'insertion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - La République Démocratique du Congo - Premiers Secours en Santé Mentale - L'état civil des BPI en France - Les protections pour risques d'excisions
Agent des services logistiques	Habilitation électrique BR niveau 2
Cadres et Direction	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les émotions pour mieux communiquer : La culture émotionnelle au service du management - Gérer les situations RH délicates - Conférence Santé Travail : phénomènes ADDICTIFS - Webinaire - Temps d'échange à destination des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS - Présentation les bons clics - Acteurs de la médiation numérique, rejoignez-nous pour le déploiement de Mon espace santé - Acteurs en quartiers populaires se reconnaître et coopérer
Comptabilité	Sensibilisation aux techniques d'économat

3.2 Animations et informations collectives

Date et lieux	Thèmes et modalités	Animateurs / Partenaires
09/03/2022 CPH des Ardennes	Journée des droits de la femme Atelier pratique	Chargée d'insertion sociale Stagiaire BPJEPS Intervenante extérieure
13/07/2022 Lac des vieilles forges	Sortie familiale au Lac des Vieilles forges	Chargée d'insertion sociale et Chargée d'insertion professionnelle
18/10/2022 AFPA	Semaine de l'intégration « Rencontres emploi de l'intégration »	Chef de service et Chargée d'insertion sociale

« Les rencontres emploi pour l'intégration »

A l'occasion de la « **semaine de l'intégration 2022** » le CPH AATM en collaboration avec l'Entreprise de Travail Temporaire **SER'INS** ont initié une action intitulée « **les rencontres emploi pour l'intégration** » qui s'est déroulée le **18 octobre 2022** dans les locaux de l'**AFPA**. Pour l'organisation de cette action sur le territoire, d'autres partenaires ont participé à la mise en place du projet : l'Association **COALLIA**, l'**AFPA** de Montcy Notre Dame, le **CFA BTP Poix-Terron** et la **SIAE API**.

Cette action a permis aux **Bénéficiaires de la Protection Internationale Ardennais** (demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés ou ayant eu une régularisation de leur papier) résidents au sein des structures d'accompagnement **AATM**, **COALLIA**, **ADOMA**, **RESIDEIS** et **CHRS Voltaire** de pouvoir bénéficier d'une action en faveur de l'emploi avec au programme sur la journée :

Matin :

- *Un atelier de techniques de recherche d'emploi (atelier CV, conseils et simulations d'entretiens de recrutement)*
- *Une visite des plateaux techniques organisée par la **promo 16-18 de L'AFPA** pour découvrir les différentes formations proposées.*

Après-midi au programme de 13h30 à 16h :

Visite-Présentations-Rencontres-Rdv emploi organisé dans 3 espaces dédiés :

- *Avec un espace dédié aux associations et dispositifs proposant des Ateliers Sociaux Linguistiques et d'accompagnement des publics en situation de précarité (CS le SARC, CS André DHOTEL, J'SPR 08, Global 'Axe, DEST1, la Mission Locale et le Conseil Départemental...)*
- *Un autre espace dédié aux Organismes de Formation et aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (**ETTI SER'INS**, l'**AFPA**, le **CFA BTP**, **API**, **DOMICILE SERVICE**, **COOPELIS** et **RE'ACTIF- ARDENNE**, ...)*

- Un espace « **JOB DATING** » dédié aux Bénéficiaires de la Protection Internationale avec les entreprises du territoire Ardennais (Les FONDERIES NICOLAS, PONSARDIN, SAM METAL, AT SECURIE, FUSION GRAPHIQUE, EGI KLUBB, ARTI, Hôtel Bar LE PALAIS, La FEDREATION FRANCAISE DU BATIMENT).

Avec une clôture de l'événement à 16h autour d'un pot réunissant les participants et les différents partenaires.



A RÉGION

JEUDI
3 NOVEMBRE 2022

EMPLOI

Un job dating pour favoriser l'intégration



Les demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés ou ayant eu une régularisation de leur papier ont pu travailler avec des professionnels à leur parcours d'insertion.

MONTCY-NOTRE-DAME À l'occasion de la « semaine de l'intégration 2022 », plusieurs associations et organismes ont organisé une action intitulée : « Les rencontres emploi pour l'intégration ». Cette action a permis à des demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés ou ayant eu une régularisation de leur papier, résidents au sein des structures d'accompagnement, de bénéficier d'une action en faveur de l'emploi. Trois es-

paces avaient été structurés pour leur permettre d'avoir un maximum d'informations et de solutions. Le premier consacré à des ateliers sociaux linguistiques et d'accompagnement des publics en situation de précarité tandis que le second regroupait des organismes de formation et des structures d'insertion par l'activité économique. Enfin, au sein du troisième espace ils ont pu rencontrer des recruteurs d'entreprises ardennaises. ■

3.3. Modalités de participation des usagers

Deux réunions de résidents ont été organisées en 2022 :

- **Le 08/04/2022** (Salle d'animation des locaux AATM à Charleville-Mézières) :
Taux de participation : 83 %
Sujets abordés : Temps d'échanges avec les résidents, recueil des suggestions, organisation du service, information auprès des résidents sur l'évolution des mesures sanitaires, questions diverses.
- **Le 09/12/2022** (Salle d'animation des locaux AATM à Charleville-Mézières) :
Taux de participation : 55.5 %
Sujets abordés : Temps d'échanges avec les résidents, recueil des suggestions, point sur la sobriété énergétique (sensibilisation aux bonnes pratiques), questions diverses.

4. Faits marquants en 2022

- Projet mis en place par le CPH dans le cadre de la semaine de l'intégration intitulée « **Les rencontres emploi pour l'intégration** » qui a réuni de nombreux partenaires du milieu associatif, des acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique, des centres de formation et du secteur de l'entreprise pour une action en faveur de l'emploi et de l'insertion à destination des BPI du territoire et des structures qui les accompagnent.
- Le nombre conséquent de sorties positives en 2022 avec des ménages sortis en situation d'emploi dans des logements autonomes (10 ménages) avec une part importante de jeunes de moins de 25 ans avec sortie en situation d'emploi à la sortie (7 personnes).
- Extension de 6 places en Avril 2022 portant le nombre de places à 36.
- Fin des travaux d'écriture sur le projet d'établissement et déclinaison opérationnelle des actions

5. Difficultés rencontrées

- Absence prolongée d'une salariée avec répercussion sur l'organisation et la charge de travail.
- Gestion des ménages qui souhaitent absolument rejoindre les grandes villes et qui refusent d'effectuer des demandes de logements dans le département afin de respecter les délais de sorties imposés par la réglementation en vigueur.

6. Perspectives et projets pour 2023

- Assurer la stabilité du service avec la nouvelle organisation harmonisée avec le CADA
- Déclinaison opérationnelle du projet d'établissement : mise en place du CVS, de questionnaires de satisfaction
- Reprise des informations collectives, ateliers et animations plus régulières
- Continuer de promouvoir le CPH AATM et ses missions, notamment en communiquant auprès des partenaires sur le dispositif : élus, établissements scolaires, Pôle emploi, Mission locale, Conseil départemental...
- Développer les actions de type ASL et d'apprentissage de la langue

Les dispositifs Accompagnement Dans le Logement et vers l'Emploi des Réfugiés (ADLER)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 12 décembre 2017, relative à l'accélération du relogement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, chaque département a été encouragé à engager, sur l'exercice 2018, la mobilisation de différents logements, en fonction de l'objectif départemental, qui lui a été fixé et à prévoir les modalités de l'accompagnement social desdits bénéficiaires.

C'est dans ce cadre que les projets d'Accompagnement Dans le Logement et Vers l'Emploi des Réfugiés portés par l'AATM ont été retenus sur les départements de l'Aube puis de la Haute Marne.

Le fait d'avoir pu obtenir des financements de la part de l'Etat, afin de mettre en place un accompagnement spécifique à destination des personnes bénéficiant d'une protection internationale à leur sortie de structure d'hébergement a constitué pour l'AATM un aboutissement. En effet, depuis la réforme de l'asile du 29 juillet 2015, l'instruction des procédures de demandes d'asile s'est particulièrement accélérée, engendrant un temps de présence en CADA ou CAO réduit pour les personnes, et donc une préparation à la sortie insuffisante.

Ainsi les personnes sortaient des structures au profit d'un logement autonome, sans disposer des repères suffisants pour gérer le quotidien en autonomie. De plus en plus d'anciens résidents sollicitaient les intervenants sociaux car ils étaient perdus dans les démarches administratives ou ne percevaient plus le RSA, étaient endettés et risquaient de perdre leurs logements

L'AATM, comme tous les opérateurs qui accompagnent un public demandeur d'asile, a fait remonter ces difficultés depuis plusieurs mois voire plusieurs années, et se satisfait donc d'avoir vu se concrétiser un accompagnement social lié au logement, spécifiquement consacré aux personnes bénéficiaires de protection.

ADLER répond ainsi à un besoin d'accompagnement spécifique de ménages ayant obtenu une protection mais insuffisamment autonomes pour jouir pleinement des droits sociaux qui leur sont ouverts.

OBJECTIFS

- Mener les actions d'accompagnement global destinées à garantir l'entrée, le maintien et l'autonomie dans le logement, qui sera proposé au réfugié, en veillant à développer l'autonomie des personnes accompagnées.
Les actions mises en œuvre doivent s'articuler avec les autres dispositifs favorisant l'intégration socio-professionnelle des réfugiés déployés sur le territoire.
- Identifier la situation des droits fondamentaux dans le domaine du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la scolarisation... et devront s'appuyer sur la réalisation d'un diagnostic social global du ménage (une grille venant à l'appui de ce diagnostic est en cours de finalisation).
- S'assurer de l'adhésion des ménages à la démarche d'accompagnement par la signature d'un contrat d'engagement mutuel entre l'association et chaque ménage accompagné
- Accompagner les ménages dans leurs démarches administratives, sociales, d'accès aux droits et aux soins en les aidant à réaliser l'ensemble des démarches permettant l'ouverture des droits ou, le cas échéant, assurer le transfert des dossiers
- Accompagner les ménages dans la gestion de leur parcours locatif
- S'assurer de la signature rapide du contrat d'accueil et d'intégration (CIR) qui leur donnera accès aux prestations qui y sont liées (la formation civique et la formation linguistique qui sont financées par le programme 104)
- Assurer la transition vers les actions éventuelles des travailleurs sociaux qui interviendraient auprès des ménages à l'issue de la période d'accompagnement,
- Favoriser le basculement vers un accompagnement de droit commun ou, le cas échéant, vers un accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour les personnes pouvant relever d'une telle mesure
- Elaborer des partenariats avec les services de l'Etat, ses opérateurs et le secteur associatif (ARS, pôle emploi...) avec l'appui, si besoin, du coordinateur local visant à une intégration durable des ménages réfugiés

MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Tout d'abord, les prescripteurs adressent à ADLER une fiche d'orientation.

Une rencontre est organisée entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER pour s'assurer de l'adhésion de la personne, lui présenter et expliquer le dispositif, ainsi que les modalités de travail.

La fixation de la date d'entrée dans le dispositif ADLER est conditionnée par la date de l'entrée effective dans le logement et par le délai légal de sortie de la structure d'hébergement.

Le dispositif ADLER propose un **accompagnement personnalisé**. Les axes de travail sont retenus d'un commun accord entre le prescripteur, le bénéficiaire et les référents ADLER lors de la signature du contrat d'engagement. Une première visite à domicile est planifiée sans délai afin

de faire un point sur l'installation du ménage et résoudre si nécessaire les difficultés liées au logement.

Des axes de travail sont définis lors de la signature, ainsi que des objectifs à atteindre. Des échéances d'évaluation intermédiaires sont fixées dans ce cadre.

Le but recherché est l'accès à une autonomie de plus en plus grande. Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

Fiche d'Orientation → entretien d'admission → entrée dans le logement → signature contrat

Les premiers mois d'accompagnement sont intenses car les cours de français prescrits par l'OFII ne permettent pas encore aux personnes accompagnées de comprendre le contenu d'un courrier, le sens d'un message téléphonique ou l'urgence d'une démarche. Les personnes sont informées, orientées et guidées dans le tri du courrier, la priorisation des démarches, le repérage dans l'espace, l'utilisation des transports urbains, les prises de rendez-vous et le respect des horaires. Elles sont au départ soutenues et accompagnées physiquement, mais dès que possible incitées à accomplir d'elles-mêmes de plus en plus de démarches : régler ses factures, décider des retraits bancaires sans compromettre les prélèvements automatiques autorisés, utiliser les applications téléphoniques leur permettant de suivre le compte bancaire, les versements CAF ou encore de localiser une administration et de s'y rendre seul.

Avec le recul, on peut constater que le fonctionnement optimal de cette action repose quand cela est possible sur une répartition des missions entre un chargé d'insertion sociale complété par un chargé d'insertion scolaire et professionnelle.

→ **Le chargé d'insertion sociale** intervient autour de l'appropriation du logement (repérage des interlocuteurs et différenciation des contrats, consommation des fluides, utilisation des appareils électroménagers, relations avec les voisins et ouverture sur le quartier), de la situation administrative (titre de séjour, ouverture compte courant, mise en place des prélèvements automatiques, déclaration de ressources, état civil OFPRA, échange du permis de conduire, demande de réunification familiale), les problématiques sanitaires (couverture santé, parcours de soin et suivis spécifiques) et sociales (soutien à la conjugalité et à la parentalité, secours financiers et alimentaires exceptionnels) des ménages.

Il met également en place des temps d'initiation aux différentes applications : CAF, ENGIE, EDF, la Banque en Ligne sur les téléphones portables des BPI afin de favoriser leur autonomie dans la gestion de leur budget. Cela est mis systématiquement en pratique de manière individuelle lors des rencontres soit au bureau soit lors des visites à domicile.

→ **Le chargé d'insertion scolaire et professionnelle**, quand il existe, a un champ d'intervention moins vaste ; il suit les cours de FLE prescrits par l'OFII, les relations avec Pôle Emploi, les Points Conseil Emploi et les organismes de formation. Il supervise la recherche de stages, de formations et d'emplois. Il accompagne les personnes lors de leur premier rendez-vous avec le conseiller référent Pôle Emploi afin d'aider à l'élaboration du projet professionnel et organise des séances de travail individuelles pour la rédaction des CV et leur actualisation. Il anime des ateliers collectifs d'initiation à l'utilisation d'applications sur le téléphone portable : Pôle Emploi.

Des contacts sont pris régulièrement avec les centres de formations linguistiques afin de faire le point sur l'avancé de l'apprentissage de la langue française.

Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont organisées en entreprise avec Pôle Emploi, afin d'aider les personnes à définir ou affiner leur projet professionnel.

En tant que référent scolarité, il accompagne les parents dans la scolarisation de leurs enfants et l'inscription en crèche ou en école maternelle des petits, afin notamment de permettre aux mamans de suivre les cours de FLE prescrits par l'OFII.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des réfugiés par l'association est mis en œuvre pour une durée maximale de 12 mois, mais il est possible de proposer une durée plus courte : 3 ou 6 mois en fonction du besoin réel d'accompagnement, selon le diagnostic de départ et les évaluations intermédiaires.

Le contrat peut prendre fin à tout moment à la demande du bénéficiaire ou sur décision des référents ADLER si non-respect des clauses de l'engagement.

Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés

ADLER Haute-Marne

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Nom : ADLER (Accompagnement dans le logement et vers l'emploi des réfugiés)

Adresse : 74 Rue de la Liberté
52200 LANGRES

Permanences Chaumont : Pôle Rostand – Rue des Platanes
Bureau 222 – 52000 CHAUMONT

Téléphone : 06.21.99.43.66

E-mail : refugies.haute-marne@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juillet 2018

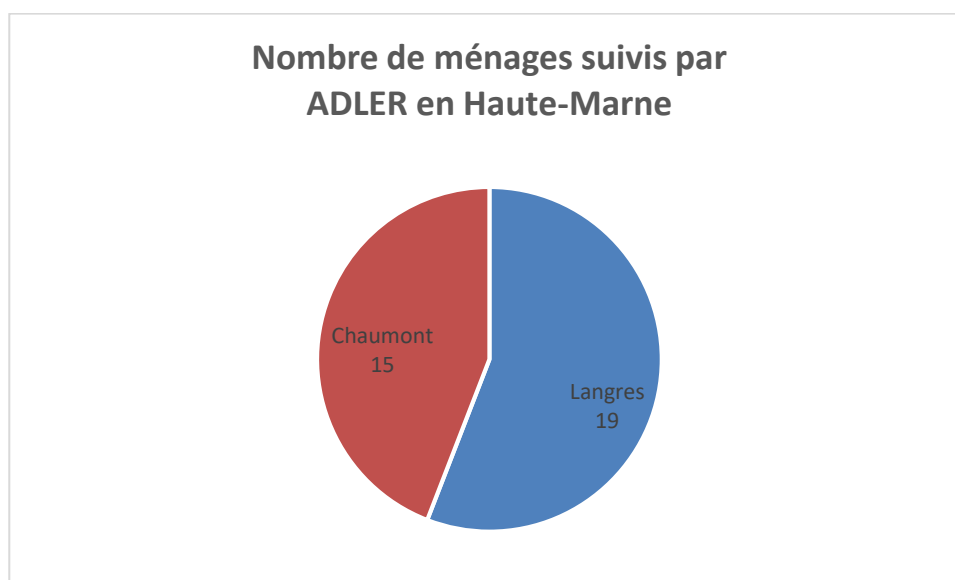
Equipe : 1 ETP de chargée d'insertion sociale et professionnelle + Encadrement par la responsable du CADA AATM de Langres.

2. Données Chiffrées

Au total, 62 personnes de 11 nationalités différentes, soit 34 ménages, ont été suivies sur le dispositif ADLER durant l'année 2022.

Parmi eux, 13 ménages, soit 28 personnes, ont intégré le dispositif en 2022.

A l'inverse de 2021, le nombre de suivis a été légèrement plus élevé à Langres qu'à Chaumont. Cela s'explique par le grand nombre de sorties positives au CADA AATM de Langres, qui ont généré plus d'orientations ADLER.

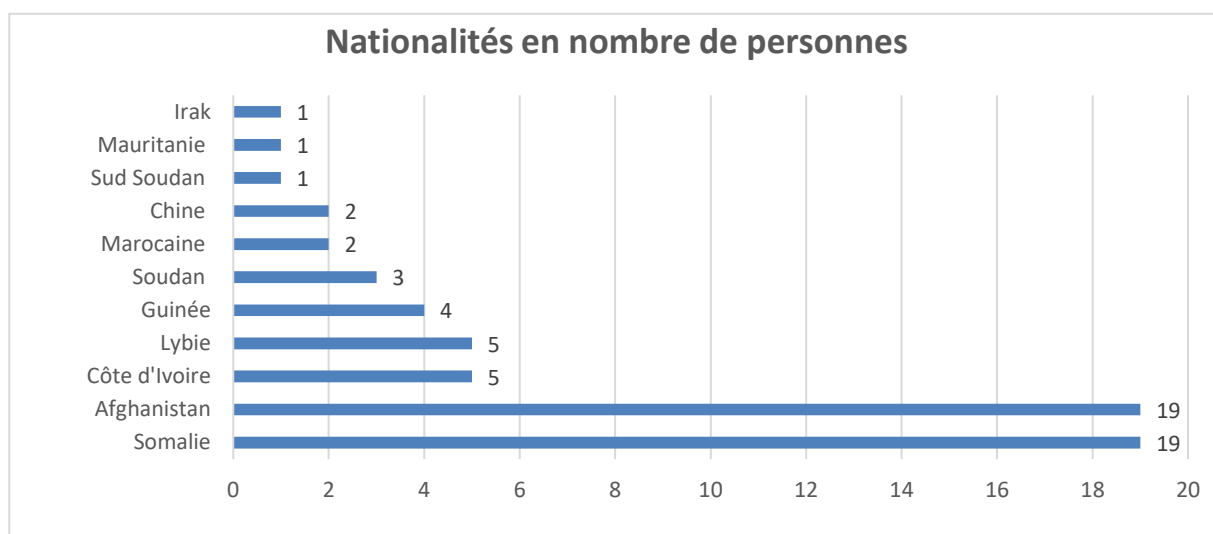


Personnes accompagnées par ADLER en 2022

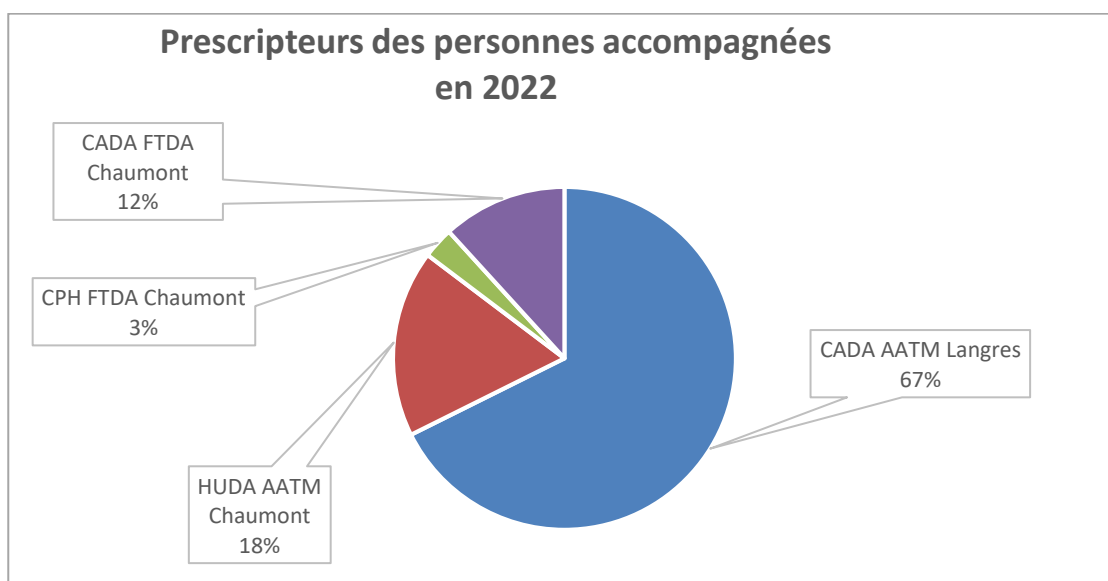
Nationalité	Configuration familiale	Prescripteur	Durée du contrat ADLER	Ville
Afghane 19 personnes 14 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	ALT 12 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	ALT 12 mois + 6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	9 mois	LANGRES
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	ALT 3 mois + 6 mois	LANGRES
	2 A + 4 E	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	HUDA AATM Chaumont	6 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	ALT 3 mois + 6 mois	LANGRES
	Somalienne 19 personnes 6 ménages	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois
Isolée		CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
2 A + 2 E		CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
1 A + 4 E		CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
2 A + 5 E		CADA AATM Langres	12 mois	CHAUMONT
Isolé		HUDA AATM Chaumont	6 mois	CHAUMONT
Ivoirienne 5 personnes 3 ménages	Isolée	CADA AATM Langres	6 mois	CHAUMONT
	2 A + 1 E	CADA FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	ALT 18 mois + 6 mois	LANGRES
Soudanaise 3 personnes 3 ménages	Isolé	CPH FTDA	12 mois	CHAUMONT
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	12 mois	LANGRES
Libyenne 5 personnes 1 ménage	1 A + 4 E	CADA FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Marocaine 2 personnes 2 ménages	Isolé	CADA AATM Langres	6 mois	LANGRES
	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois	LANGRES
Guinéenne 4 personnes 1 ménage	2 A + 2 E	CADA FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT

Chinoise 2 personnes 1 ménage	2 A	CADA FTDA Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Irakienne 1 personne	Isolé	HUDA AATM Chaumont	12 mois	CHAUMONT
Sud Soudanaise 1 personne	Isolé	CAO AATM Langres	6 mois ALT 9 mois	LANGRES
Mauritanienne 1 personne	Isolé	CADA AATM Langres	3 mois	LANGRES
Total : 62 personnes – 34 ménages 26 isolés – 1 couple – 7 familles				

La plupart des ménages accompagnés sont des isolés, qui représentent plus de 76 % des personnes accompagnées.

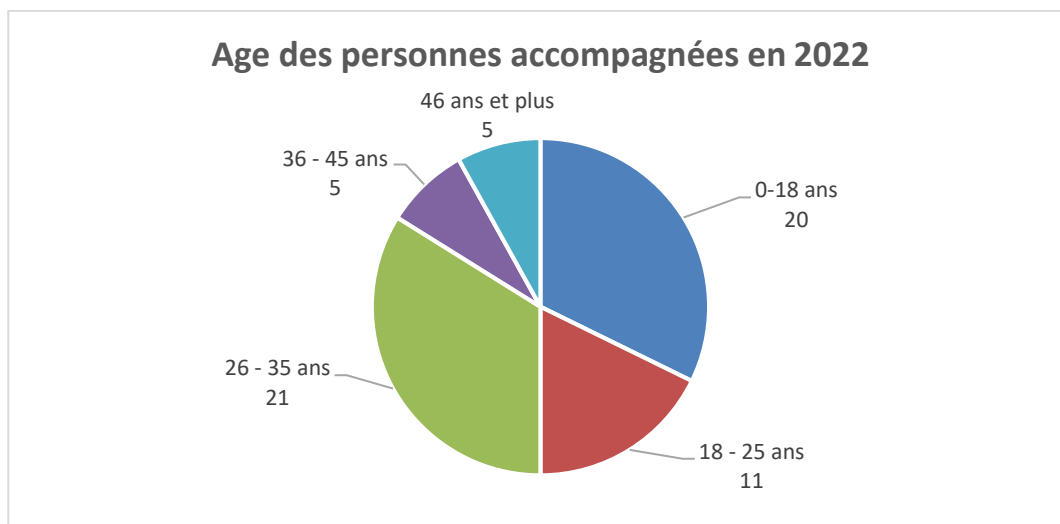


Comme les années précédentes, les Afghans restent majoritairement représentés dans le nombre de ménages accompagnés. A noter tout de même que la nationalité Somalienne arrive à égalité en nombre de personnes, mais réparties sur 6 ménages, contre 14 ménages pour les Afghans.



L'AATM reste le prescripteur majoritaire sur le dispositif ADLER avec près de 85 % des orientations, les autres ménages étant principalement orientés par les structures FTDA de Chaumont.

Toutes les personnes orientées en 2022 proviennent d'une structure du DNA de l'AATM. Le CADA AATM de Langres représente à lui seul 67 % des prescriptions, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, l'année 2022 a été marquée par un très gros taux de protection pour les résidents pris en charge par cet établissement. D'autre part, les personnes hébergées au sein du logement ALT AATM de Langres bénéficient de l'accompagnement ADLER.



Onze personnes accompagnées par le dispositif ADLER en 2022 ont entre 18 et 25 ans, soit quatre de plus qu'en 2021.

Sur ces onze personnes accompagnées en 2022, quatre ont pu bénéficier d'un hébergement au sein du logement ALT AATM de Langres afin de leur permettre de poursuivre leur projet d'insertion. Deux d'entre eux ont pu accéder à un logement autonome du fait de leur emploi en CDDI. L'un d'entre eux a été retenu sur une formation HOPE opérateur automobile à Mulhouse. Le dernier a eu rapidement 25 ans et a pu ouvrir des droits RSA, et donc déposer une demande de logement social.

Par ailleurs, parmi les personnes accompagnées de moins de 25 ans, un jeune homme a été hébergé chez un ami, et un autre avait déjà accès à un logement autonome, étant en CDI. Une jeune femme en couple et avec deux enfants était locataire d'un logement social dans la mesure où elle ouvrait droit à des prestations sociales, et deux jeunes filles vivaient encore avec leurs parents, suivant un parcours de contrat engagement jeunes à la Mission Locale de Chaumont. Le nombre d'enfants accompagnés a doublé par rapport à 2021.

Personnes sorties en 2022

Nationalité	Configuration familiale	Durée du contrat ADLER	Situation à la sortie	Ville
Afghane 9 personnes 9 ménages	Isolé	6 mois	CDDI	Langres
	Isolé	6 mois	CDDI	Lyon
	Isolé	ALT 12 mois + 6 mois	CDDI	Langres
	Isolé	12 mois	Intérim CDDI	Chaumont
	Isolé	12 mois	CDDI	Langres
	Isolé	ALT 12 mois + 6 mois	CDDI	Langres

	Isolé	12 mois	CFA BTP	Clermont Ferrand
	Isolé	9 mois	CDDI	Langres
	Isolé	ALT - 6 mois	HOPE Opérateur automobile	Mulhouse
Soudanaise 3 personnes 3 ménages	Isolé	12 mois	CDD	Chaumont
	Isolé	12 mois	CDDI	Langres
	Isolé	12 mois	CDDI	Langres
Marocaine 2 personnes 2 ménages	Isolé	6 mois	Intérim	Langres
	Isolé	3 mois	HOPE Opérateur automobile	Mulhouse
Sud Soudanaise 1 personne	Isolé	ALT 6 mois + 12 mois	CDDI	Langres
Somalienne 1 personne	Isolé	12 mois	Demandeur d'emploi	Chaumont
Libyenne 5 personnes 1 ménage	1 A + 4 E	12 mois	Demandeur d'emploi	Chaumont
Chinoise 2 personnes	1 couple	12 mois	Sans emploi Sans emploi	Chaumont
Guinéenne 4 personnes 1 ménage	2 A + 2 E	12 mois	Sans emploi Formation	Chaumont
Total : 27 personnes – 19 ménages 16 isolés – 1 couple - 2 familles				

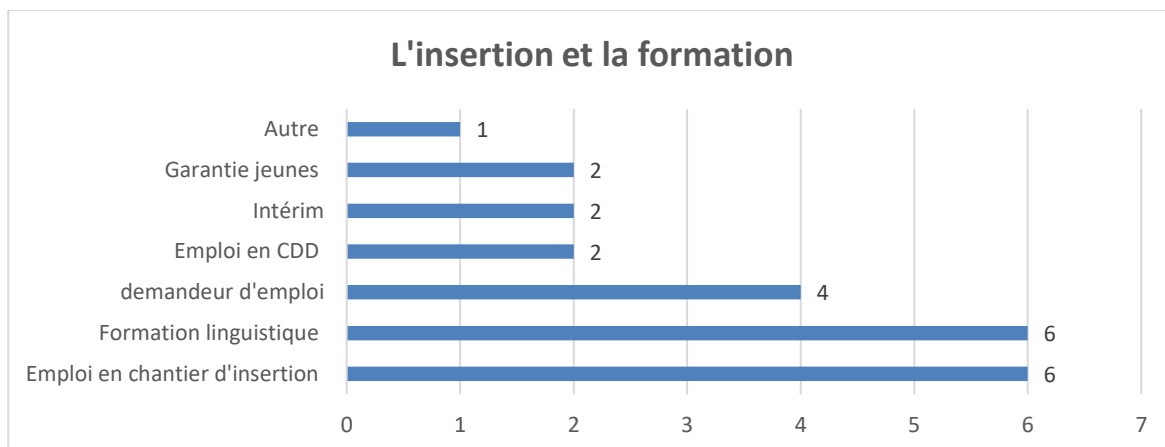
Au total, 19 ménages, soit 27 personnes, sont sorties du dispositif ADLER en 2022. Sur 21 adultes sortis, près de la moitié étaient en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Deux personnes ont été retenues sur le dispositif HOPE opérateur automobile, et seulement 5 étaient sans emploi.

3. Réalisations 2022

a. L'insertion professionnelle et la formation

L'objectif principal d'ADLER étant de guider progressivement la personne accompagnée vers l'autonomie, la chargée d'insertion s'attache à construire un lien entre les différents acteurs de droit commun et l'usager, et notamment dans le cadre de l'insertion professionnelle. Des relations étroites avec les différents acteurs incontournables tels que Pôle Emploi, le Conseil Départemental, la Mission Locale, l'OFII, les organismes de formation sont donc indispensables. Ainsi, la chargée d'insertion assiste aux différentes réunions organisées par Poinfor (bilans dans le cadre des formations linguistiques, informations collectives préalables aux entrées en formation...). Elle fait régulièrement un point avec FRATE, organisme prestataire de l'OFII pour les cours de FLE prescrits dans le cadre du CIR.

Par ailleurs, elle réalise des orientations vers les structures d'insertion par l'activité économique, le dispositif ADLER ayant la possibilité de prescrire directement sur la plateforme ITOU, prévue à cet effet. Cela a beaucoup facilité l'entrée en structure d'insertion par l'activité économique des personnes suivies par ADLER, et de nombreux usagers ont ainsi pu intégrer des structures comme la Régie Rurale du Plateau ou DEFIS.



b. Formations suivies par la chargée d'insertion

Intitulé formation	Salariés concernés	Durée formation	Intervenant
Dans la perspective du Plein emploi, et avec la préfiguration de France Travail, quelles conditions pour garantir un accès adapté à l'emploi pour toutes et tous ?	1 Chargée d'insertion	1 journée	Fédération des acteurs de la Solidarité

4. Les faits marquants

✓ **Permanences Chaumontaises** : depuis le lancement du dispositif ADLER, la chargée d'insertion recevait les personnes à Chaumont au sein des locaux de l'HUDA AATM. Le constat avait été fait que cette organisation n'était pas optimale, et ce pour deux raisons : d'une part les locaux étaient exigus et ne permettaient pas la confidentialité des entretiens, dans la mesure où quatre travailleurs sociaux partageaient un seul bureau. D'autre part, il régnait une certaine confusion dans l'esprit des personnes accompagnées prescrites par l'HUDA AATM de Chaumont, qui avaient tendance à continuer à solliciter leur ancienne référente sociale. Grâce à des liens avec la municipalité de Chaumont, un bureau au sein de la maison des associations a été mis à disposition de la chargée d'insertion ADLER, qu'elle a partagé avec l'intervenante sociale du dispositif Ukraine.

✓ **Réunifications familiales** : plusieurs personnes ont été accompagnées dans la procédure de réunification familiale. En fonction des situations, cette procédure peut s'avérer plus ou moins longue et complexe, et l'attente est très difficile à gérer pour les personnes accompagnées. En 2022, un jeune Afghan, qui avait bénéficié de l'accompagnement ADLER, a vu son épouse et ses quatre enfants arriver en France après plus de 8 ans de séparation. Si les retrouvailles sont un aboutissement et une grande source d'émotion, les difficultés administratives qui s'en suivent sont un véritable casse-tête. La situation sociale et financière de cette famille a nécessité un accompagnement particulièrement renforcé, avec l'appui du Conseil Départemental

pour les soutenir financièrement en attendant les ouvertures de droits, qui sont dépendantes des démarches liées à l'état civil auprès de l'OFPPA.

✓ **Partenariat** : le dispositif ADLER a pour vocation première de créer ou maintenir un lien entre les personnes accompagnées et les différents dispositifs et acteurs de droit commun. Il est donc essentiel d'entretenir des relations partenariales fortes avec tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Après plus de quatre années d'existence, le dispositif est bien identifié des partenaires, et associé à des rencontres régulières sur différentes thématiques. Cela permet de se tenir informé au maximum sur les différentes actualités et dispositifs, et ainsi d'optimiser l'accompagnement des personnes.

Par ailleurs, une présentation des différents dispositifs de l'AATM a notamment été réalisée à plusieurs occasions, comme au cours d'un Comité Technique d'Animation (CTA), instance de suivi de l'insertion par l'activité économique à laquelle la responsable du dispositif ADLER assiste mensuellement.

Une rencontre avec l'équipe renouvelée du CIAS a permis de présenter le dispositif ADLER et d'échanger autour des modalités de passage de relais des personnes accompagnées par ADLER à l'occasion de leur sortie du dispositif.

Pour la deuxième année consécutive, une présentation des missions de l'AATM, que ce soit du CADA ou d'ADLER ainsi que du public accompagné a été organisée en décembre 2022 auprès des élèves Collège de Chalindrey, afin de lutter contre les idées reçues. Cette année, le choix a été fait d'organiser cette présentation de façon ludique grâce à un jeu sur les stéréotypes liés au public migrant, et un autre appelé « dans les pas d'un réfugié », qui place le joueur dans la peau d'une personne qui fuit son pays pour demander protection à la France.

Une intervention auprès de la gendarmerie a également été organisée pour présenter l'AATM, le public accueilli et les différents dispositifs afin de leur permettre d'avoir plus de repères sur l'accompagnement du public migrant, ainsi que des interlocuteurs identifiés pour une communication facilitée.

✓ **Les bénéficiaires de protection de moins de 25 ans** : cette problématique récurrente d'une année sur l'autre a de nouveau poussé la chargée d'insertion ADLER à se mobiliser afin de trouver des solutions personnalisées et innovantes permettant une insertion professionnelle de ce public. Le logement ALT AATM à Langres a permis à cinq jeunes de moins de 25 ans, qui avaient un projet d'insertion déjà engagé sur la commune, de le concrétiser ou de le poursuivre. Un travail renforcé sur l'insertion professionnelle leur a permis d'accéder à l'emploi, soit en insertion par l'activité économique, soit sur le dispositif HOPE, et ainsi de pouvoir prétendre à l'attribution d'un logement social.

✓ **Semaine de l'intégration** : pour la deuxième année consécutive, le dispositif ADLER a participé à la semaine de l'intégration en octobre 2022, à l'occasion de laquelle un Kijoulou géant a été proposé. Ce jeu de plateau, créé par Emaus Solidarités, a été adapté pour en faire un jeu géant, dont le principe est de travailler sur la gestion du budget et du logement de façon ludique.

✓ Les personnes accompagnées par ADLER, provenant en partie du CADA AATM de Langres, ont été sollicitées pour participer à l'organisation de la manifestation festive organisée pour fêter les **20 ans du CADA AATM de Langres**, à l'occasion de la journée mondiale du réfugié le 20 juin.

5. Difficultés rencontrées

✓ **Vacance de poste** : en début d'année la chargée d'insertion sociale et professionnelle a été absente. Les arrêts de courte durée n'ont pas permis de la remplacer tout de suite, et le poste est resté vacant pendant près de 3 mois. Les besoins principaux ont été assurés par la responsable du dispositif, avant un recrutement début avril. L'existence de procédures d'accompagnement écrites et de documents types, travaillées et harmonisées au sein de l'AATM en 2021, ont particulièrement simplifié la prise de poste.

Par ailleurs, en raison du départ de la chargée d'insertion du CADA en novembre 2022, la chargée d'insertion ADLER a fait l'intérim durant deux mois et demi, le temps du recrutement. Cela a eu pour effet d'alourdir sa charge de travail, l'obligeant à gérer les priorités.

Cet enchaînement de difficultés de gestion des ressources humaines n'a pas permis de consacrer du temps à l'organisation d'informations collectives.

✓ **Formation linguistique** : le marché public OFII relatif à la formation linguistique a pris fin en décembre 2021. Ainsi, un nouveau prestataire, FRATE sous-traitant de l'organisme ALAJI, a pris le relais sur la formation linguistique sur les secteurs de Langres et Chaumont. Cet opérateur n'étant pas implanté au niveau local, il a fallu apprendre à connaître et à fonctionner avec ce nouveau partenaire. Par ailleurs, il y a eu un moment de flottement entre la fin de l'intervention de l'ancien prestataire, Hésio, et le nouveau, retardant le démarrage de la formation linguistique des BPI de près de deux mois.

✓ L'un des objectifs pour 2022 était la mise en place de **permanences** de la chargée d'insertion qui pouvaient permettre aux personnes accompagnées d'être reçues sans rendez-vous, et en dehors desquelles il était nécessaire d'avoir rendez-vous pour être reçu. Ce fonctionnement devait permettre aux personnes de s'habituer à ne pas solliciter leur travailleur social à tort et à travers, et à la chargée d'insertion de ne pas craquer sous les sollicitations intempestives. Malheureusement, l'organisation chaotique en matière de ressources humaines en 2022 n'a pas permis de concrétiser la mise en place de ces permanences. Cependant, la chargée d'insertion a tout de même poussé les personnes accompagnées à solliciter des rendez-vous, par téléphone, message ou mail, avant de se présenter, ce qui représente tout de même un bon compromis.

6. Projets 2023

✓ **Informations collectives** : cette modalité d'intervention, qui a été développée en 2021, a malheureusement délaissée en 2022, en raison de la gestion des priorités liées aux différentes vacances de poste de chargée d'insertion. Elle est pourtant essentielle car elle permet de profiter de l'entraide et de l'émulation qui peut émaner du groupe, et sera donc à reprendre en 2023, notamment sur des thématiques comme le logement, la gestion du budget ou encore les démarches dématérialisées CAF ou Pôle Emploi.

✓ **Partenariat** : la dynamique qui existe depuis la création d'ADLER autour du partenariat et qui s'est développée en 2022 sera comme chaque année une préoccupation particulière. Comme évoqué précédemment, l'AATM, étant prescripteur sur la plateforme de l'inclusion, est associée aux CTA, organisés mensuellement. Cela permet de se tenir informé de toutes les possibilités et de tous les recrutements dans l'insertion par l'activité économique. Ainsi, le CADA et le dispositif ADLER ont été pleinement associés, fin 2022, au job dating organisé afin de recruter les salariés en CDDI d'un nouvel Atelier Chantier d'Insertion. Deux personnes suivies par le dispositif ADLER ont été retenues, pour démarrer un contrat de travail début janvier 2023.

L'AATM sera donc un véritable partenaire de la structure d'insertion dans le suivi des salariés et du chantier.

✓ Depuis la création du dispositif ADLER, il existe une réelle volonté de collaboration entre les chargées d'insertion, à Langres mais aussi plus globalement au sein de l'association. Les mouvements du personnel n'ont pas permis de poursuivre cette dynamique en 2022, mais cela reste un objectif fort pour 2023, qui se concrétisera dès le début de l'année avec la nouvelle chargée d'insertion du CADA. Le fonctionnement global pourra ainsi être stabilisé et pourra se tourner vers la préparation de nouveaux objectifs. En effet, l'AATM envisage de se porter candidate en Haute Marne sur le dispositif AGIR (Accompagnement Global Individualisé des Réfugiés) qui doit prendre le relais d'ADLER, en généralisant l'accompagnement des BPI de façon coordonnée et harmonisée sur le territoire français. Ce projet déterminera donc la ligne de conduite jusqu'à 2024.

✓ En 2022, l'AATM a repris la gestion de l'association **La Clé**, à la demande de l'ancienne Présidente qui cherchait un repreneur. Cette association visait depuis 2000 à proposer des ateliers socio linguistiques aux personnes en difficulté dans leur intégration en raison de leur manque de maîtrise de la langue française. Cette absorption a été officialisée lors d'une assemblée générale extraordinaire le 30 juin 2022, mais la reprise des ateliers a nécessité un gros investissement en terme de tri des différents outils que possédait la Clé, de remise en état des locaux qui n'avaient plus été utilisés depuis février 2020, et de recrutement de nouveaux bénévoles. L'existence de ces ateliers socio linguistiques constitue un véritable atout pour le public accompagné par ADLER, comme par exemple les personnes arrivées en France dans le cadre de la réunification familiale et qui signent le CIR dans un délai relativement long, ou encore pour les personnes qui, même après la formation linguistique prescrite dans le cadre du CIR, ne disposent pas d'un niveau suffisant pour accéder à d'autres formations. Les ateliers n'ayant repris timidement qu'en novembre 2022, ils seront à exploiter véritablement pour les personnes accompagnées au titre du dispositif ADLER dès le début de l'année 2023.

✓ Le public accompagné sur ADLER est, généralement, relativement à l'aise avec la manipulation de l'outil internet sur smartphone. En revanche, la manipulation de l'ordinateur est beaucoup plus difficile. De nos jours, l'insertion ne peut passer que par la maîtrise du numérique au sens large. Un partenariat avec **France services** sera initié en 2023, afin de proposer des ateliers animés par les conseillers numériques du Grand Langres, mais aussi afin de créer un lien vers la Maison France Services qui est un relais incontournable pour le public BPI.

✓ Enfin, comme les deux années passées, l'AATM participera à la semaine de l'intégration. Un projet sera imaginé à cet effet, dont l'objectif sera nécessairement de mettre le projecteur sur les parcours des personnes accompagnées par ADLER et qui se sont démarqués par de belles réussites.

Accompagnement Dans le Logement et
vers l'Emploi des Réfugiés

ADLER Aube

Rapport d'Activités **2022**

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 2 Rue Roger Thiéblemont
10600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone : 03.25.80.73.92

E-mail : refugies.aube@aatm.fr

Date d'ouverture : 1^{er} juin 2018

Equipe : Encadrement par la responsable du CADA Aube antenne de LCSL :

- 1 ETP de chargé d'insertion sociale.
- Départ en février 2022 du chargé d'insertion scolaire et professionnelle (0,23 ETP).
- 1 Intervenante sociale a été mise à disposition de mars à septembre 2022 (0,18 ETP)

Public accompagné : Personnes bénéficiaires d'une protection internationale peu autonomes sortants des structures prescriptrices autorisées (voir ci-dessous) ou provenant d'autres départements, relogés dans l'Aube via la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL).

Prescripteurs autorisés :

- CADA AATM Aube (antennes de La Chapelle Saint Luc et de Bar sur Aube),
- HUDA AATM Aube (antennes de Bar sur Aube et Vendeuvre sur Barse)
- L'Hôtel social de l'AATM de Bar sur Aube
- CADA de l'ASSAGE
- ATSA de l'ADOMA

2. Données Chiffrées

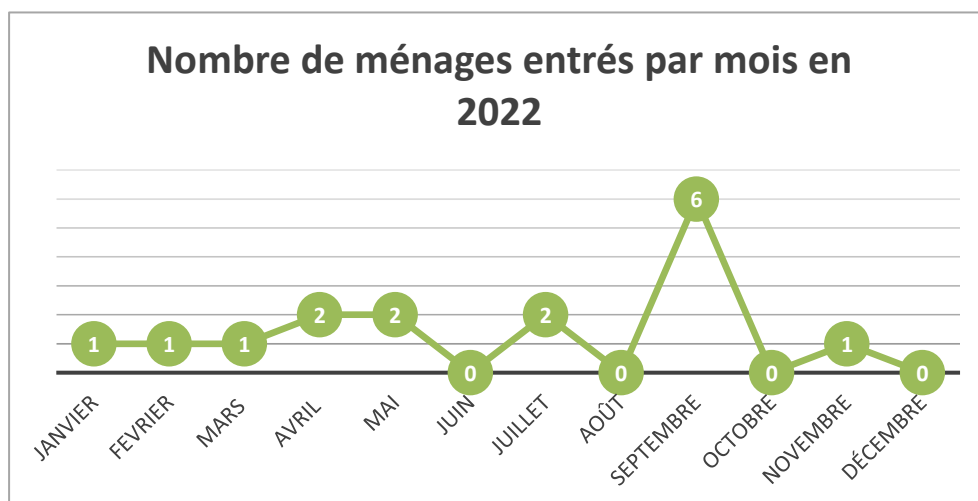
Au total, sur l'année 2022, 45 ménages soit 105 bénéficiaires d'une protection internationale, de 12 nationalités différentes, ont été suivis sur le dispositif ADLER Aube.

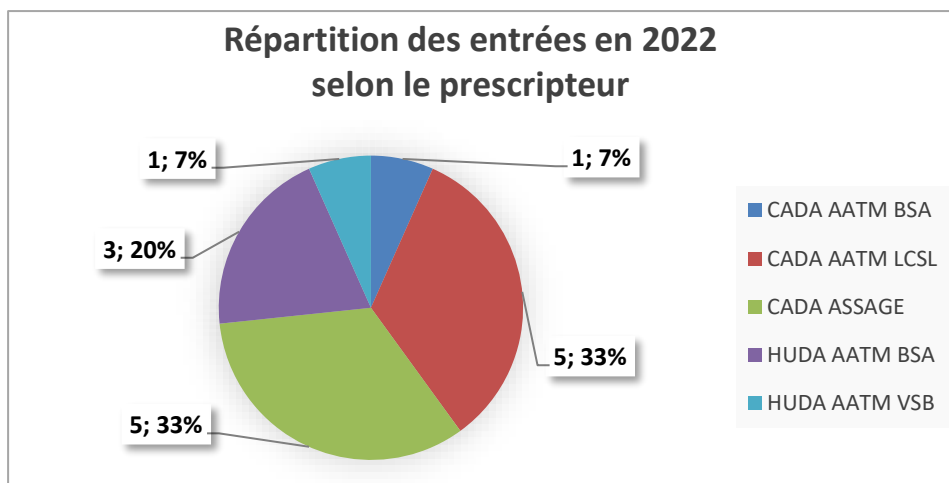
16 nouveaux ménages (9 isolés (dont 1 adulte rejoignant) et 7 familles) soit 44 personnes ont intégré le dispositif en 2022.

Répartition des BPI accompagnés par ADLER Aube en 2022

Date signature contrat ADLER	Nationalité	Nb de personnes	Composition du ménage	Prescripteur	Durée contrat ADLER
20/10/2020	Soudanaise	1	1 Isolé	HUDA AATM	15 mois
24/11/2020	Guinéenne	3	1 Isolée + 2 enfants	DIHAL	15 mois
18/12/2020	Nigériane	3	1 Isolée + 2 enfants	DIHAL	15 mois
17/12/2020	Ethiopienne	4	1 Isolée + 3 enfants	DIHAL	15 mois
21/12/2020	Soudanaise	5	Couple + 3 enfants	CADA ASSAGE	15 mois
21/12/2020	Bangladaise	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	13 mois
05/01/2021	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM	12 mois
04/02/2021	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM	13 mois
04/02/2021	Guinéenne	5	Couple + 3 enfants	CPH AATM	12 mois
26/04/2021	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
20/04/2021	Syrienne	3	1 Isolée + 2 enfants	CADA AATM LCSL	12 mois
20/04/2021	Syrienne	1	1 Isolée	CADA AATM LCSL	12 mois
22/06/2021	Afghane	1	1 Isolé (en couple)	HUDA AATM Vendeuvre	12 mois
01/07/2021	Afghane	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	12 mois
30/06/2021	Syrienne	2	Couple	CADA AATM LCSL	12 mois
08/07/2021	Syrienne	7	Couple + 5 enfants	CADA AATM LCSL	12 mois
05/08/2021	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
29/07/2021	Afghane	1	1 Isolé	ADOMA	12 mois
05/08/2021	Libye	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
05/08/2021	Ethiopienne	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
13/09/2021	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
02/09/2021	Afghane	1	1 Isolé	CADA AATM BSA	6 mois
30/09/2021	Erythréenne	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
21/10/2021	Afghane	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	12 mois
21/10/2021	Afghane	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	12 mois
25/11/2021	Libye	2	1 Isolée + 1 enfant	DIHAL	8 mois
02/12/2021	Soudanaise	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	12 mois
07/12/2021	Georgienne	1	1 Isolée	CADA ASSAGE	12 mois AGIR 01/12/2022
16/12/2021	Libanaise	4	Couple + 2 Enfants	CADA AATM LCSL	11 mois AGIR 01/12/2022
			ENTREES 2022		
06/01/2022	Afghane	1	1 Isolée	Conjoint rejoignant (Réunification)	11 mois (AGIR 01/12/2022)
16/02/2022	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	10 mois AGIR 01/12/2022
10/03/2022	Syrienne	3	Couple + 1 enfant	CADA ASSAGE	9 mois (AGIR 01/12/2022)

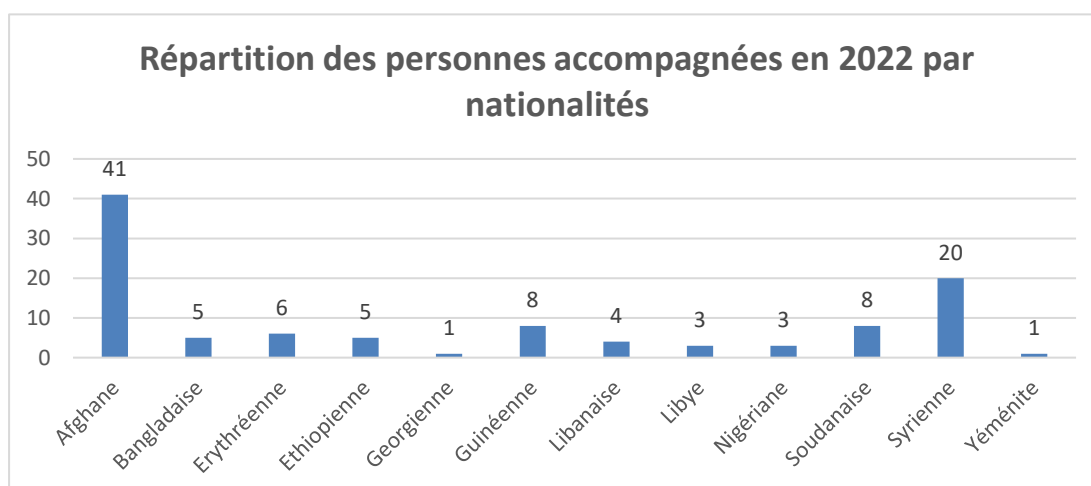
28/04/2022	Yéménite	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	8 mois (AGIR 01/12/2022)
28/04/2022	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	8 mois (AGIR 01/12/2022)
05/05/2022	Afghane	7	Couple + 5 enfants	CADA AATM LCSL	7 mois (AGIR 01/12/2022)
12/05/2022	Afghane	1	1 Isolé	HUDA AATM Vendeuvre	7 mois (AGIR 01/12/2022)
01/07/2022	Afghane	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	5 mois (AGIR 01/12/2022)
12/07/2022	Syrienne	4	Couple + 2 enfants	CADA AATM LCSL	5 mois (AGIR 01/12/2022)
01/09/2022	Afghane	4	Couple + 2 enfants	CADA AATM BSA	4 mois (AGIR 01/12/2022)
06/09/2022	Afghane	5	Couple + 3 enfants	CADA AATM LCSL	3 mois (AGIR 01/12/2022)
06/09/2022	Afghane	1	1 Isolée	CADA AATM LCSL	3 mois (AGIR 01/12/2022)
07/09/2022	Soudanaise	1	1 Isolé	HUDA AATM BSA	3 mois (AGIR 01/12/2022)
15/09/2022	Erythréenne	5	Couple + 3 enfants	CADA ASSAGE	3 mois (AGIR 01/12/2022)
30/09/2022	Afghane	1	1 Isolé	CADA ASSAGE	3 mois (AGIR 01/12/2022)
18/11/2022	Afghane	7	Couple + 5 enfants	CADA AATM LCSL	3 semaines (AGIR 01/12/2022)
45 ménages	12 nationalités	105 personnes			





Les derniers BPI ont été accueillis au mois de novembre 2022, avant d'être progressivement transférés vers AGIR.

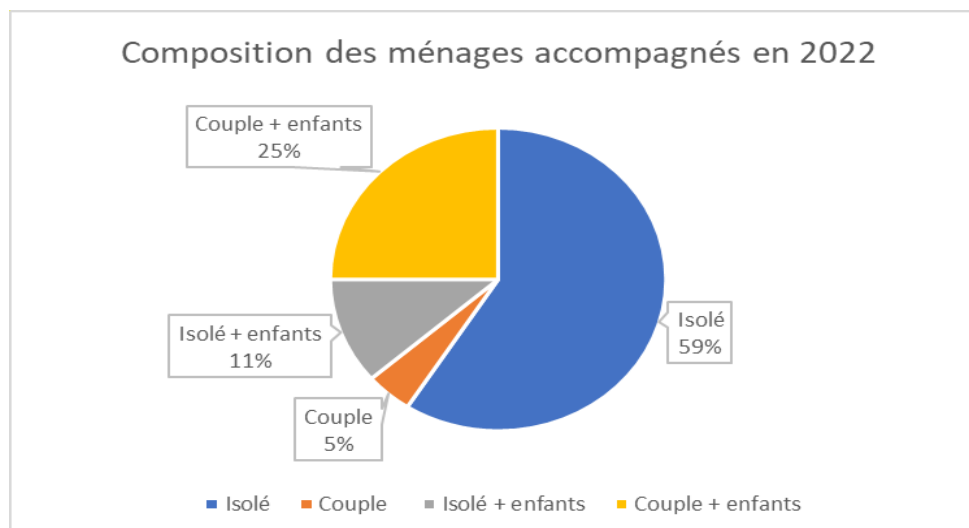
Avec ses 2 structures (soit 4 antennes), l'AATM est le plus gros prescripteur, avec 68.75 % des ménages orientés, soit 2 ménages sur 3 en 2022. Le CADA ASSAGE reste le deuxième prescripteur qui a orienté autant de BPI que le CADA Aube antenne de la Chapelle Saint Luc. La DIHAL et ATSA ADOMA ne nous ont pas orienté de BPI en 2022.



Les ménages afghans sont largement les plus nombreux, suivis de loin par les syriens. Très peu de francophones comme les années précédentes.

Répartition des personnes accompagnées ADLER Aube en 2022 par sexe et tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAUX
Moins de 3 ans	4	7	11
De 3 à 17 ans	14	20	34
De 18 à 25 ans	2	3	5
De 26 à 35 ans	28	13	41
De 36 à 55 ans	6	4	10
Plus de 55 ans	1	3	4
TOTAUX	55	50	105



Les isolés représentent près de 60 % des ménages suivis, proportion stable depuis 2021. Les isolées avec enfants représentent 11% du total des ménages accompagnés, alors que la proportion des couples avec enfants s’élève à 25%. 2 couples sans enfant ont été accompagnés en 2022.

Plusieurs structures prescriptrices hébergent de fortes proportions d’isolés parmi lesquels les BPI accèdent assez rapidement à un petit logement autonome, alors que les familles BPI enregistrent de longs délais d’accès à un logement autonome et stagnent sur la liste d’attente d’ADLER. Cette disparité dans l’accès au logement, préalable à un accompagnement ADLER, explique en partie la forte proportion d’isolés accompagnés depuis la création du dispositif ADLER Aube.

Toutefois, depuis 2018, ADLER accompagne de plus en plus de familles : 26 % des ménages en 2018, puis 29,7 % en 2019, 43 % en 2020. Cette proportion se stabilise à 36 % en 2021 et 2022.

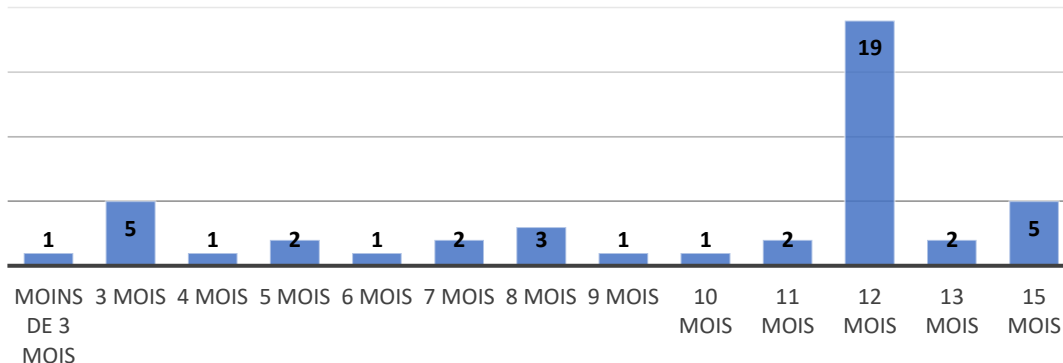
Le nombre d’enfants inscrits en crèche et scolarisés en 2022 est en nette croissance par rapport à 2020 et 2021.

Crèche	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Total
5	14	12	4	3	38

La durée moyenne des accompagnements sur l’année 2022 s’établit à 10 mois contre 12,57 mois en 2021, 10,7 mois en 2020 et 9,25 mois en 2019.

Les conséquences de la pandémie (isolement accru, régression du niveau de français, perte d’autonomie, démotivation) nous ont conduits à prolonger 7 accompagnements de un à trois mois afin de consolider les acquis et d’achever l’accompagnement sur une note positive susceptible de relancer l’insertion (naissance ; réunification familiale ; entrée en formation ; accès à un premier emploi...). Ces allongements sont contrebalancés par l’arrêt du dispositif ADLER Aube, qui a écourté 18 contrats d’engagement signés en 2022 (avant d’être orientés vers AGIR).

Durée des accompagnement ADLER Aube en 2022



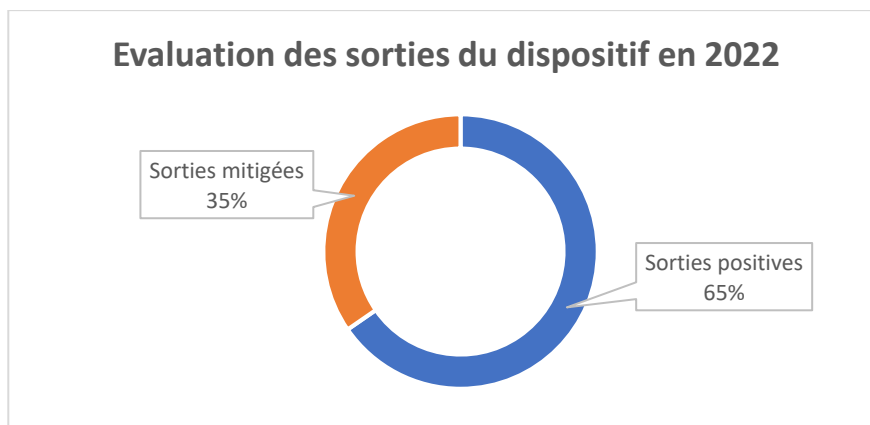
Evaluation des sorties en cours d'année 2022

Date de sortie du dispositif	Nationalité	Nb de pers.	Durée suivi	Evaluation à la sortie	
				Autonomie / Français / Emploi et formation	
1	31/01/2022	Guinéenne	3	15 mois	Orientation DIHAL. A effectué des stages en tant qu'aide-soignante. A réglé l'ensemble de ses dettes (loyer, énergie, cantine, AATM). N'a plus été mobilisable sur le plan professionnel en raison d'une grossesse.
2	21/01/2022	Nigériane	3	15 mois	Orientation DIHAL. 2 enfants acceptés en crèche, permis signer un CDDI. De plus en plus autonome dans les démarches administratives et à l'aise dans la gestion de son budget.
3	02/02/2022	Ethiopienne	4	15 mois	Orientation DIHAL. Bonne gestion administrative malgré la barrière de la langue. Les enfants sont à la crèche ou en maternelle. Entièrement vouée à son rôle de maman, Mme est éloignée de l'emploi. Elle souhaite quitter Troyes pour s'installer à Strasbourg près de sa communauté.
4	22/03/2022	Soudanaise	5	15 mois	M. a signé un CDI dans les Espaces verts. Sont autonomes dans toutes leurs démarches. Mme parle de mieux en mieux le français. Prolongation pour fin de grossesse et décès de proches.
5	18/01/2022	Bangladaise	5	13 mois	M. a d'abord travaillé dans le BTP, puis a signé un CDI dans un garage de mécanique. Cependant en raison de problèmes de santé, il a dû revoir son projet professionnel. Mme a signé un CDDI en tant qu'aide cuisinière et a bien progressé en français. C'est elle qui s'occupe des démarches administratives. Les enfants sont scolarisés. La famille a réussi grâce à sa détermination à changer de logement et de quartier.

6	11/02/2022	Afghane	1	12 mois	CDDI dans les espaces verts. Il a passé son permis A pour se déplacer en Scooter. Il a bien évolué en Français A1 obtenu et une bonne gestion de son budget et de ses démarches.
7	18/03/2022	Afghane	1	13 mois	CDDI signé dans la coupe d'arbres. Il a déménagé plusieurs fois au cours de l'année. Maintenant il est installé durablement. A la fin de son CDDI souhaite déménager à Lyon.
8	04/02/2022	Guinéenne	5	12 mois	M. avait signé un CDI dans le BTP, mais suite à des problèmes de santé, son contrat s'est arrêté. Le couple s'est séparé. M. a quitté le département. Mme a la garde des enfants ; elle a dû se débrouiller seule et poursuivre une grossesse en solo. Elle souhaite s'orienter vers l'aide à la personne.
9	26/04/2022	Afghane	1	12 mois	A obtenu le permis de conduire. Auto entrepreneur. A jour dans toutes ses démarches. A su s'appuyer sur le dispositif ADLER pour devenir autonome.
10	29/04/2022	Syrienne	3	12 mois	Mme n'est pas en état de travailler en raison de problèmes de santé. Elle est stable dans son logement mais n'est pas autonome dans ses démarches. Ses enfants, devenus majeurs, l'aident beaucoup : une fille inscrite à la Mission Locale, en Garantie Jeune/CEJ et un garçon lycéen.
11	29/04/2022	Syrienne	1	12 mois	CDDI en couture à Ste Savine. Volontaire et autonome dans ses démarches. Elle est un soutien pour sa famille. Elle a atteint un bon niveau de français.
12	22/06/2022	Afghane	1	12 mois	CDD de plus 6 mois chez ISOPLAK dans le BTP. Peu autonome dans ses démarches. C'est sa conjointe, européenne, qui gère toutes les démarches.
13	01/07/2022	Afghane	1	12 mois	Inscrit à Actif 10 il a bénéficié d'un accompagnement professionnel. Il a signé un contrat dans une usine de recyclage. Des difficultés dans l'apprentissage de langue. Il a accumulé les difficultés et ne sait pas faire ses démarches sans l'aide d'un tiers.
14	30/06/2022	Syrienne	2	12 mois	Jeune couple solidaire, pressé de s'intégrer et de prendre son autonomie. Ont atteint le niveau A2 et repris des études universitaires pour Mme et en Alternance pour M.
15	01/07/2022	Syrienne	7	12 mois	La scolarité des enfants se déroule bien. M. continue de faire des stages à l'hôpital avec peu de perspectives d'emploi. Idem pour Mme qui progresse dans la maîtrise du français. Couple de plus en plus autonome dans les démarches.
16	09/09/2022	Afghane	1	12 mois	A signé un CDDI ; son projet professionnel s'oriente vers la menuiserie. Il est autonome dans ses démarches et a beaucoup progressé dans l'apprentissage du français. Il a fait la formation Intégra code et a obtenu le code de la route.
17	19/09/2022	Afghane	1	12 mois	A signé un CDI. Il a fallu le remobiliser à plusieurs reprises entre deux « petits boulots ». Sa pugnacité a payé. Il a repris les cours de FLE en vue d'obtenir le A1.

18	15/09/2022	Libyenne	1	12 mois	En CDDI dans une mairie. Il souhaite devenir boulanger. Il est devenu autonome dans ses démarches et a réglé ses dettes (loyer et énergie). De plus en plus à l'aise à l'oral. Il a effectué des formations linguistiques.
19	14/09/2022	Ethiopienne	1	12 mois	Très autonome dans toutes ses démarches. Il a signé un CDDI et a suivi la préparation intégrale du code. Il s'est aussi acheté un vélo électrique pour être plus mobile sur le territoire.
20	13/09/2022	Afghane	1	12 mois	M a atteint le niveau A2, Il a travaillé comme livreur afin de réunir de l'argent et faire venir son épouse dans le cadre de la réunification familiale. Très autonome et investi dans son projet, il aide ses compatriotes dans les différentes démarches administratives. Son épouse est arrivée en France ; elle est inscrite à la Mission Locale et veut atteindre le niveau de français qui lui permettra de reprendre ses études.
21	10/03/2022	Afghane	1	6 mois	Après avoir signé un CDDI et réglé des dettes de loyer et d'énergie, il a démissionné pour des motifs peu convaincants. Il a commis, après la fin du contrat avec ADLER, des actes de violences qui l'ont conduit à perdre sa protection internationale.
22	16/09/2022	Erythréen	1	12 mois	Très autonome dans ses démarches. Il a un bon niveau de français (B1) ce qui lui a permis de passer le CASAS rapidement avec succès. Nous avons fait l'échange de son permis de conduire, il s'est acheté une voiture. Il a signé un CDDI.
23	21/10/2022	Afghane	2	12 mois	A entrepris des démarches de réunification familiale. Son épouse est arrivée en janvier 2022. Il a enchaîné de multiples formations, mais n'a pas encore trouvé d'emploi. Il compte beaucoup sur son épouse pour faire ses démarches et assurer la subsistance de la famille. Mme a été reconnue réfugiée ; elle a obtenu le A1 et signé un premier CDD.
24	29/07/2020	Afghane	1	14 mois	Il CDI dans le BTP à Rennes. A jour dans ses démarches malgré des difficultés de compréhension.
25	09/08/2020	Libyenne	2	8 mois	Orientation DIHAL L'installation dans l'agglomération a été difficile. Malgré des conditions de logement inespérées et la signature d'un CDD, elle est retournée en IDF pour accoucher et se rapprocher de sa communauté.
26	02/12/2022	Soudanaise	1	15 mois	Rupture du contrat. Puis reprise exceptionnelle avec l'accord de la direction (plusieurs mois d'errance à Marseille suite à une perte d'emploi et de repères). Suivi santé mis en place ; assainissement des dettes ; mise à jour de toutes les démarches administratives. Il était sur le point de perdre son logement. A signé un CDDI dans les espaces verts ; s'apprête à passer le code de la route après de réels progrès en français.
26 sorties			55		

Evaluation des sorties du dispositif en 2022



Chaque sortie est évaluée sur trois critères : l'autonomie dans les démarches administratives, la maîtrise du français et l'insertion par la formation et/ou l'emploi.

17 sorties sur 26 soit 65,38 % sont positives en 2022, proportion en hausse par rapport à 2021 (63,15 %).

9 sorties sur 26 soit 34,61 % sont mitigées. Plusieurs orientations DIHAL de jeunes mères isolées, arrachées à un environnement où elles avaient des repères communautaires et dans l'espace et dont la transplantation dans l'agglomération Troyenne a eu du mal à prendre, malgré la prolongation de la durée d'accompagnement. Des personnes relativement âgées et usées par les épreuves ont rencontré des difficultés d'apprentissage de la langue et sont très éloignées de l'emploi.

En 2022, 5 BPI dont 1 femme ont suivi l'entraînement « Intégracode » organisé par Boutique Boulot. 2 hommes ont obtenu le permis de conduire, alors que les autres ne se sont pas engagés dans la foulée dans la préparation de l'examen du code de la route.

Par ailleurs, 15 ménages ont été orientés vers AGIR, soit 39 personnes.

Synthèses ménages orientés vers AGIR

	Composition du ménage	Nombre de personnes	Nationalité	Date protection	Niveau français	Date signature contrat	Durée du suivi ADLER	Observations
1	Isolée	1	Géorgienne	07/07/2021	A1	02/12/2021	10 mois	A suivi plusieurs formations. Un contrat saisonnier en tant que barmaid. Pas encore d'emploi stable. Pas encore autonome
2	Couple + 2 enfants	4	Libanaise	30/06/2021	B1	16/12/2021	10 mois	Cours de français en cours ; Réunification familiale en cours ; Pas encore autonomes
3	Isolé	1	Afghane	26/07/2021	A2	16/02/2022	8 mois	En CDD dans l'industrie. Code de la route obtenu. Réunification familiale en cours.
4	Isolé	1	Yéménite	09/09/2021	A1	28/04/2022	6 mois	Recherche emploi dans la restauration. Besoin d'un accompagnement global.
5	Isolé	1	Afghane	13/12/2021	A1	28/04/2022	6 mois	A signé un CDDI. A aussi fait les vendanges. A besoin de consolider ses acquis.
6	Couple + 5 enfants	7	Afghane	04/11/2021	A1 En cours	05/05/2022	5 mois	Couple en cours d'apprentissage du français. Volontaires et bénévoles, ils ont besoin d'un accompagnement global.

7	Isolé	1	Afghane	06/07/2021	A1	12/05/2022	5 mois	Travaille en intérim. De plus en plus autonome.
8	Isolé	1	Afghane	17/01/2022	A1	01/07/2022	3 mois	Inscrit à la Mission Locale. Besoin d'un accompagnement global.
9	Couple + 2 enfants	4	Syrienne	17/07/2021	A1	12/07/2022	3 mois	M. est francophone. En CDD dans la fibre optique. Besoin d'un accompagnement à l'insertion professionnelle.
10	Couple + 2 enfants	4	Afghane	09/12/2021	A1 En cours	01/09/2022	1 mois	Plusieurs problématiques à traiter dont le handicap d'un enfant.
11	Isolé	1	Soudanaise	08/12/2021	NSP	07/09/2022	1 mois	Accompagnement global à organiser
12	Couple + 3 enfants	5	Erythréenne	2021	NSP	15/09/2022	1 mois	Accompagnement global à organiser
13	Couple + 5 enfants	7	Afghane	2021		18/11/2022	3 sem.	Accompagnement global à organiser
14	Isolé	1	Afghane	2021	A1 en cours	30/09/2022	1 mois	A fait les vendanges malgré un handicap. Dossier MDPH en cours

A noter que la jeune Afghane entrée dans le cadre de la réunification, a été orientée vers AGIR par l'OFII dans la mesure où elle a obtenu une protection internationale et a signé le CIR en 2022.

2. Réalisations de l'année 2022

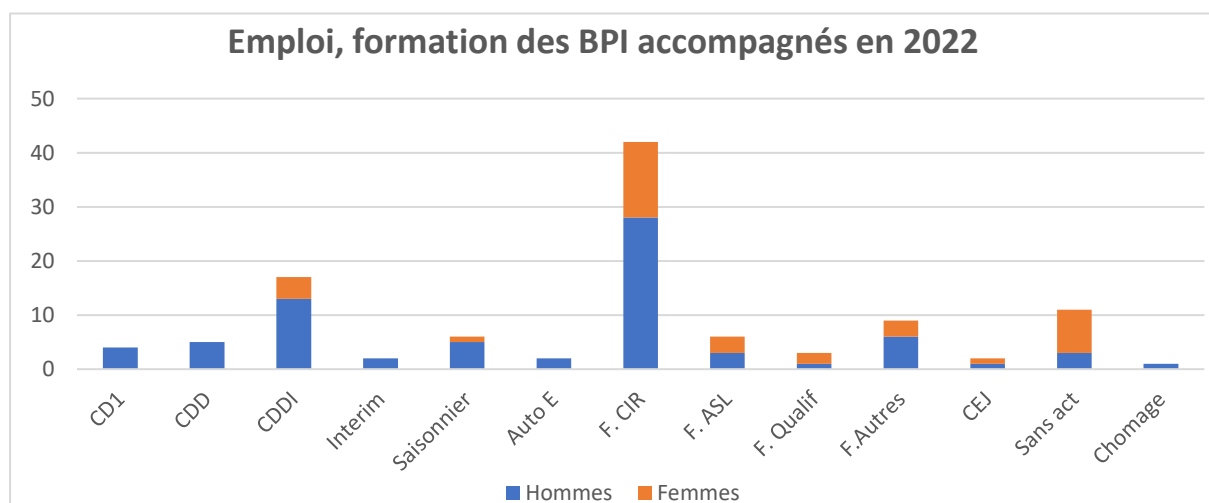
L'insertion professionnelle

Le nombre de contrats (CDDI) signés en chantier d'insertion a doublé (17) par rapport à 2021 (8) et plus de femmes y ont accédé.

Emploi, formation des BPI accompagnés en 2022

	CDI	CDD	CDDI	Vacation Intérim	Saisonnier	Auto-entrepreneur	F. CIR	F. ASL	F. Qualifiante	F. Autres	CEJ	Sans activité	Chômage
Hommes	4	5	13	2	5	2	28	3	1	6	1	3	1
Femmes	0	0	4	0	1	0	14	3	2	4	1	8	0
Totaux	4	5	17	2	6	2	42	6	3	10	2	11	1

NB : une même personne peut avoir eu plusieurs activités



Renforcement du partenariat avec les chantiers d'insertion (Régie Service ; Boutique Boulot ; Solidarité Emploi Service ; AASEA ; Maire de La Chapelle Saint Luc) ce qui a permis la signature de nouveaux CDDI, ainsi qu'une ouverture au bénéfice des femmes.

34 emplois ont été occupés sur l'année 2022, tous contrats confondus, dans des métiers diversifiés : BTP, espaces verts, cantine scolaire, agriculture, vendanges, menuiserie, manutention, pose de la fibre optique, couture, livraison, SAV...

La disponibilité de places en crèche a permis à de jeunes mères de suivre la formation CIR et d'occuper des emplois. Toutefois, le nombre de femmes sans activité reste élevé.

Formations suivies par l'équipe

Intitulé formation	Salariés concernés	Date	Intervenant
Etat civil des réfugiés et BPS	Chargée d'insertion sociale	29 mars 2022	Forum Réfugié
Prescription IAE Grand Est	Chargée d'insertion sociale	Webinaire 11 avril 2022	Plateforme de l'Inclusion
Sensibilisation précarité et psychiatrie	Chargée d'insertion sociale Intervenante sociale	Visio 09 juin 2022	EPSMA
Copil Hésio Conseil	Chargée d'insertion sociale	22 mai 2022	Hésio Conseil
Présentation App-Elles	Chargée d'insertion sociale	Visio 29 novembre 2022	CIDFF

✓ **Ateliers et temps d'animation mis en place**

DATES ET LIEUX	THEMES ET MODALITES	ANIMATEURS PARTENAIRES	PARTICIPANTS
Toute l'année locaux ADLER	Ateliers numériques : déclaration trimestrielle CAF ; actualisation Pôle Emploi, création Boite mail, préparation CV	Conseiller numérique AATM Chargée d'insertion sociale ADLER	Adultes BPI
Mai 2022 Locaux ADLER et CADA	Atelier de prévention des accidents domestiques	Intervenantes sociales de plusieurs structures du site : ADLER ; CADA ; HU	Adultes BPI ; CADA et HU
Mars 2022	Echanges en Visio autour d'expériences professionnelles	Réseau PLACE Potentiel Femmes	Femmes BPI
Mars 2022 Parc des expositions	Forum de l'emploi	Chargée d'insertion sociale	Adultes BPI
De janvier à juillet 2022	Fondation Nexity : poursuite des entretiens d'évaluation de l'accompagnement des BPI Bilan positif. Mais difficulté de changer de logement	Chargée d'insertion sociale	Adultes BPI
Novembre Espace culturel Didier Bienaimé	« Libertés » Comédie musicale	Chargée d'insertion sociale ADLER Compagnie KALIJO	Adultes et enfants

Octobre	« Octobre rose » Marche dans la ville de LCSL	Ligue contre le cancer	
Octobre 2022	Vide maison et répartition de meubles aux BPI	Chargée d'insertion sociale ADLER Particuliers donateurs	Adultes BPI ; CADA et HU
Octobre 2022	Semaine de l'intégration : présentation d'un parcours exemplaire Atelier mobilité avec la TCAT	Equipe ADLER Médiateur de la TCAT	Adultes BPI
Toute l'année	Participation de femmes BPI à divers ateliers et sorties avec le CADA LCSL : précarité menstruelle, violences faites aux femmes, cuisine, couture, musée de la bonneterie, visite déchèterie	Equipe ADLER, Animatrice CADA LCSL, PACT, TCM, CIDFF, Cultures du Cœur	Femmes BPI

Tri des documents administratifs



Atelier mobilité avec la TCAT



Faits marquants :

- Départ du chargé d'insertion professionnelle en février 2022 qui a été partiellement remplacé
- Une réunification familiale a été concrétisée. Trois autres sont en bonne voie.
- Les dispositifs Détour créatif et Second souffle ont permis aux BPI de compléter la formation CIR par des cours de FLE articulés à des ateliers, mises en situation et stages qui les ont rapprochés de l'emploi. Une jeune stagiaire, accompagnée par ADLER en 2021, a été élue par les bénéficiaires du dispositif pour les représenter au comité de pilotage du dispositif.
 - Partenariat renforcé avec les chantiers d'insertion, ce qui a permis à de nombreux BPI dont des femmes d'accéder à des CDDI.
 - « Potentiel de Femmes » du réseau PLACE, qui cible les primo arrivantes : ateliers de positionnement professionnel, d'échange d'expérience et de Mentoring.
 - Une jeune collégienne a été sélectionnée pour participer à une comédie musicale « Libertés ». Elle s'est pleinement investie et a réalisé des progrès tangibles en expression orale.

3. Difficultés rencontrées

- Il est de plus en plus difficile d'accéder à un médecin traitant dans l'agglomération troyenne. Les délais d'obtention de rendez-vous auprès de spécialistes sont très longs.
- La dématérialisation des démarches administratives met nombre de BPI en difficulté dans la mesure où ils n'ont pas une maîtrise suffisante de l'univers numérique pour se passer d'interlocuteur direct lors de leurs démarches.

Le dispositif ADLER s'est arrêté fin novembre 2022, suite au déploiement du programme AGIR.

De juin 2018 à novembre 2022, 2 Conseillères en Economie Sociale et Familiale, 1 Chargé d'insertion Professionnelle et 2 Educateurs Spécialisés se sont relayés pour accompagner 103 ménages BPI soit 218 personnes de 15 nationalités différentes, essentiellement afghane, soudanaise et syrienne, vers l'insertion sociale et professionnelle.

Années d'entrée dans le dispositif	Ménages	Personnes
2018	23	38
2019	16	31
2020	24	62
2021	24	43
2022	16	44
Totaux	103	218

Une grande majorité d'isolés et de plus en plus de familles nous ont fait confiance. Nous les avons écoutés, orientés, conseillés, accompagnés, avant de les laisser voler de leurs propres ailes. Certains auraient eu besoin d'un peu plus de temps, alors que d'autres nous ont épatés par leur détermination et leurs progrès. Quelques-uns n'ont pas adhéré à la démarche et ont suivi d'autres voies. Si un bilan global devait être fait, il serait positif à plus d'un égard. Le passage de relai avec l'équipe d'AGIR s'est fait au travers de réunions de présentation du dispositif AGIR et d'échanges autour des fiches de liaison entre les deux dispositifs, afin que les BPI ayant obtenu une protection en 2021 puissent être proposés pour un accompagnement AGIR. 14 ménages ont été retenus par l'OFII sur les 16 présentés.

EXPOSITION

L'Afghanistan, avant le retour des Talibans

TROYES. Ahmad Shah Azimi est journaliste et photographe en Afghanistan. Contraint à l'exil par le retour des Talibans l'an dernier, il vit aujourd'hui réfugié à Troyes. Il a accepté d'exposer une partie de son travail au tiers-lieu les Adelphe afin de raconter son pays, avant le retour des Talibans.

STÉPHANIE MUNIER

C'était à peine il y a un peu plus d'un an. Le 15 août 2021, c'était la chute éclair de Kaboul et le retour des Talibans au pouvoir en Afghanistan. Un temps qu'on croyait révolu. Et pour beaucoup d'Afghans, le ciel qui leur tombe sur la tête et une seule priorité : fuir. Fuir leur pays parce que leur vie est menacée. Parce qu'ils ont aidé les militaires, parce qu'ils ont travaillé avec l'ancien gouvernement, parce qu'ils sont médecins, artistes ou journalistes. Ahmad Shah Azimi est journaliste et photographe de presse. Comme beaucoup de ses pairs, il n'a pas eu d'autre choix que de fuir son pays avec sa famille. Depuis 8 mois, il est réfugié en France, à Troyes. « Nous avons quitté notre pays tombé sous un groupe terroriste et je suis chanceux d'être là. Je n'oublierai jamais tout ce qui a été fait pour moi, tous ceux qui m'ont aidé et m'ont donné le sentiment d'être en sécurité. »

UN PAYS ALORS EN PAIX
Sur les murs du tiers-lieu « Aux Adelphe », il présente une quarantaine de clichés racontant son pays, sans pour autant nier la réalité de la situation géopolitique de la zone, bien avant le retour des Talibans. Le quotidien d'un pays alors

en paix mais dans lequel l'ombre de la guerre et du terrorisme restait présente.

« Je n'oublierai jamais tout ce qui a été fait pour moi, tous ceux qui m'ont aidé et m'ont donné le sentiment d'être en sécurité. »

Ahmad Shah Azimi

Une menace qui le meurtrira jusque dans sa chair. En avril 2018, alors qu'il couvre un attentat suicide avec plusieurs confrères, un autre terroriste se fait exploser sur les lieux. Azimi (il est courant en Afghanistan de s'appeler directement par son nom de famille, NDLR) sera grièvement blessé et plusieurs de ses amis journalistes tués. Sur les murs des Adelphe, entre deux clichés, un article qu'il a rédigé pour un grand quotidien afghan « 8 a.m » a été traduit et affiché. Il raconte ce jour où il a cru mourir et ne plus revoir sa famille. Autour, des photos qui racontent son pays qui s'ouvrirait doucement à la liberté. « Je veux vous montrer un peu de la vie de l'Afghanistan, mon pays », explique-t-il dans un mélange de français hésitant et d'an-



Ahmad Shah Azimi (au centre), en compagnie de deux de ses confrères journalistes afghans, eux aussi réfugiés en France, Milad Sayar et Aman Farhang.

SPORT, GUERRE ET CORPS CALCINÉS

Des photos de soldats, d'enfants à vélo près des ruines d'une explosion. Plus grave, la photo d'un corps calciné après un attentat co-

toie des photos de compétition sportive (cricket foot masculin et foot féminin) mais aussi son interview de l'ancien président afghan, Ashraf Ghani, les montagnes de Paghman ou Qargha, un lac artificiel où les habitants de Kaboul ai-

maient venir se détendre. Mais ça, c'était avant le retour des Talibans. ■

Les photos d'Ahmad Shah Azimi sont visibles aux Adelphe, 44 rue Général-Saussier à Troyes. Pour connaître les heures d'ouverture : 06 32 21 27 48.

Le programme AGIR

Le programme AGIR est un programme d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés vers l'emploi et le logement. Il consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture aux personnes. Il vise à généraliser l'accompagnement des BPI et prend donc la suite des autres dispositifs d'intégration des réfugiés financés par l'Etat, tels qu'ADLER.

Le marché public a été lancé par le ministère de l'intérieur fin 2021. Le programme est déployé progressivement à partir de 2022 pour concerner l'ensemble des départements métropolitains en 2024.

Il se déroule en deux temps :

- Un accord cadre régional pour le référencement des opérateurs à l'échelon régional
- Des marchés subséquents (départementaux) auxquels seuls les opérateurs référencés peuvent répondre.

L'AATM, sollicitée par la Croix Rouge, a accepté la proposition de groupement avec les associations titulaires du marché public concernant la gestion des SPADA (Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile) du Grand Est. Le consortium ainsi constitué a déposé une offre pour l'ensemble des marchés subséquents de la région Grand Est, selon la répartition suivante :

Association Foyer Notre Dame	67	Bas-Rhin		
Association d'Information et d'Entraide Mosellane	57	Moselle	88	Vosges
Association Accueil et Réinsertion Sociale	54	Meurthe et Moselle	55	Meuse
Croix Rouge Française	51	Marne		
Croix Rouge Française + AATM	10	Aube		
AATM	52	Haute-Marne	08	Ardennes
ACCES	68	Haut-Rhin		

Suite au référencement du groupement pour la région en juin 2022, l'AATM a répondu au marché subséquent dans l'Aube en cotraitance avec la Croix Rouge Française et en partenariat avec le PACT-Soliha de l'Aube. L'attribution du marché AGIR a été notifiée en septembre 2022.

Le dispositif d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés prend donc la suite d'ADLER dans l'Aube, il est porté par l'AATM en cotraitance avec la Croix Rouge française et en partenariat avec le PACT-Soliha de l'Aube.

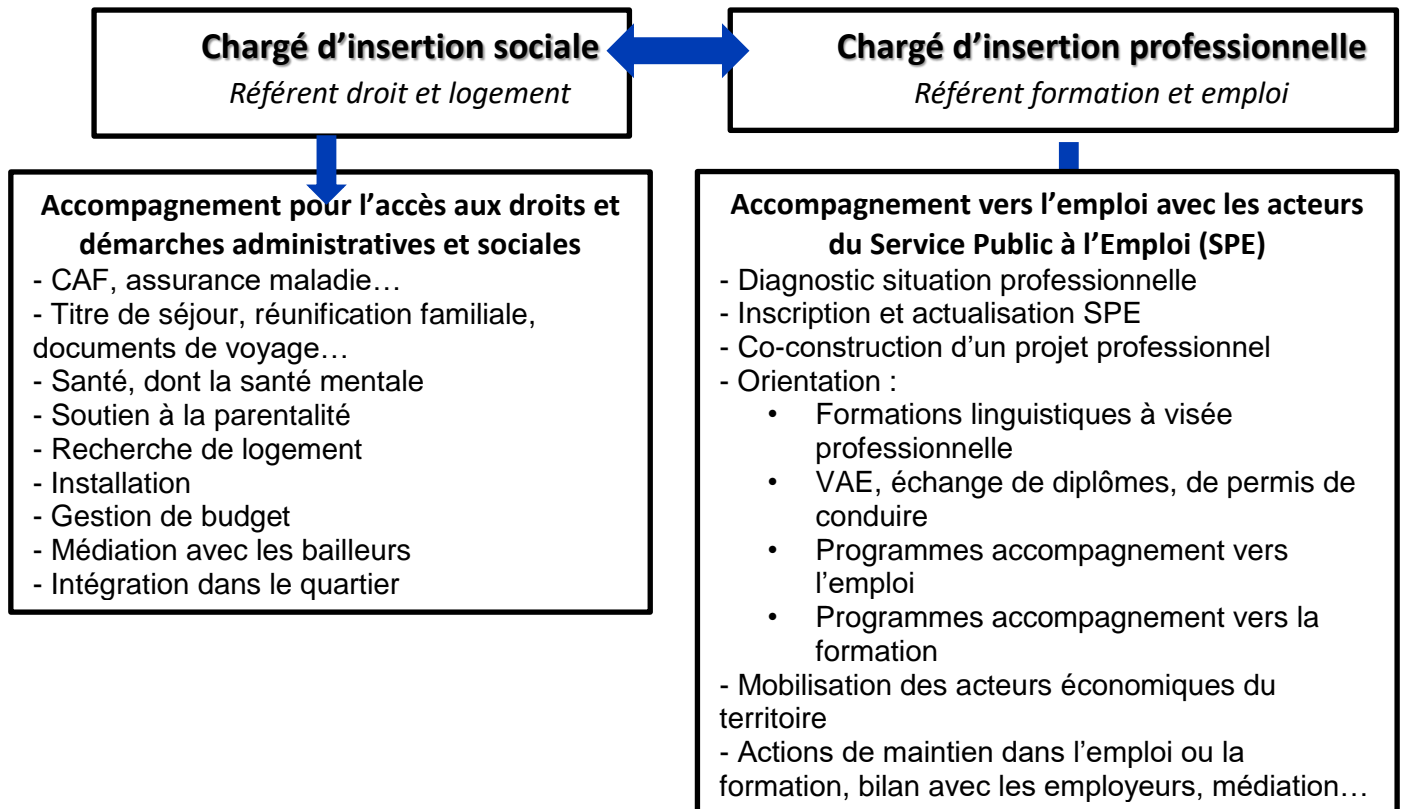
Les membres du consortium ont travaillé à la conception du dispositif à partir du cahier des charges et des expériences respectives en matière d'intégration des BPI. La plus-value du programme AGIR réside en sa prestation de coordination des acteurs de l'intégration qui est complémentaire à l'accompagnement global et individualisé des BPI.

- Prestation 1 : accompagnement individualisé des BPI

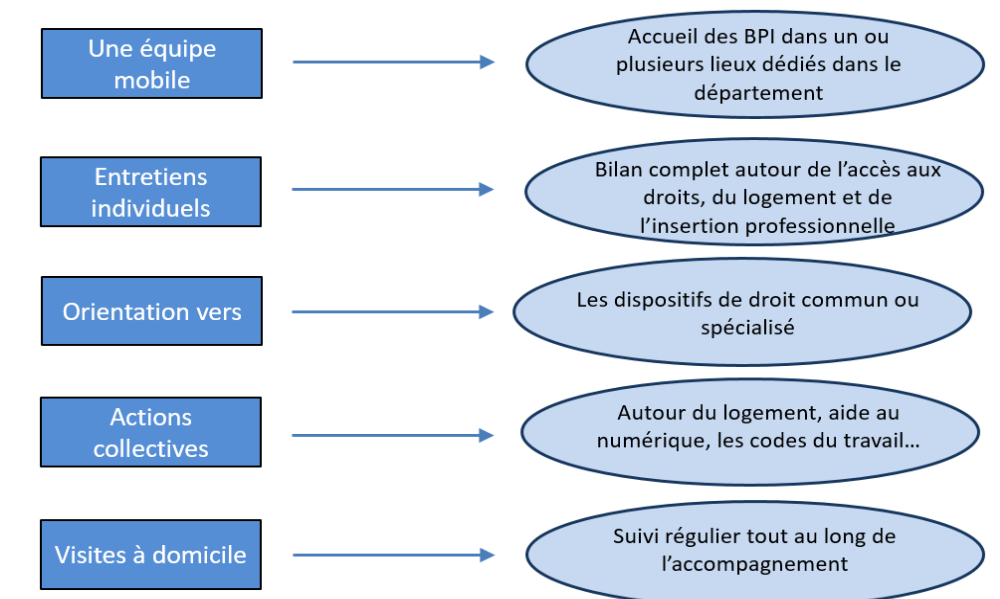
Cet accompagnement est proposé pendant 24 mois maximum et vise à faciliter l'installation et l'intégration via le logement et l'accès à l'emploi. Elle est réalisée par des binômes composés d'un travailleur social et d'un conseiller en insertion professionnelle.

L'ambition du programme AGIR est de conduire **80 %** des BPI accompagnés vers le logement pérenne et au moins **60 %** des bénéficiaires vers la formation (en obtenant une entrée en formation qualifiante ou certifiante) ou l'emploi_(en obtenant un CDD de plus de 6 mois ou un CDI).

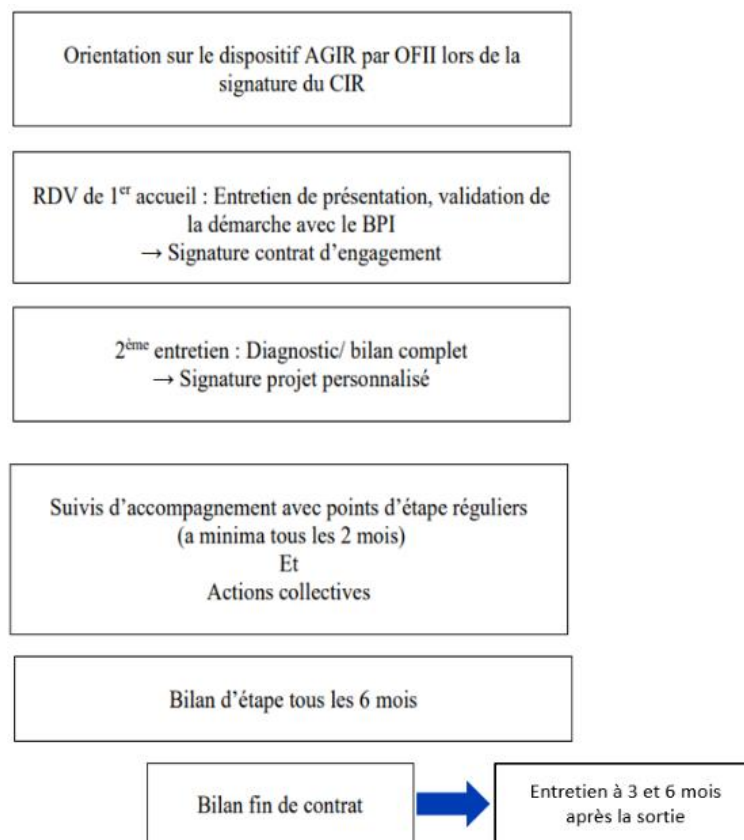
L'accompagnement se complète en fonction des missions de chacun :



Les binômes disposent de différentes modalités d'interventions :



AGIR a également pour mission de faciliter la création de lien avec la société d'accueil en orientant vers des activités culturelles, interculturelles ou sportives. L'accompagnement se déroule en plusieurs étapes :



L'accompagnement prend fin quand les objectifs de logement et de formation ou d'emploi pérenne sont atteints, ou au terme des 24 mois d'accompagnement, ou en cas d'abandon ou d'exclusion du dispositif.

Prestation 2 : L'appui à la coordination des acteurs locaux de l'intégration

Cette prestation se veut complémentaire à celle de l'accompagnement individualisé des BPI en nouant des partenariats avec tous les acteurs concourant à l'intégration pour faciliter l'orientation du public et la prise en compte de ses spécificités. La coordination apporte aux binômes un réseau sur lequel s'appuyer, en identifiant des référents dans les différentes structures.

En lien direct avec les services de l'Etat, AGIR participe à coordonner et animer le réseau des acteurs de droit commun et des acteurs spécialisés de l'intégration des BPI, en suivant l'équilibre entre l'offre et la demande d'insertion. L'objectif étant de renforcer les coopérations en mobilisant les acteurs pour proposer des actions en faveurs des BPI afin de corriger les difficultés connues.

AGIR se positionne en interface avec de multiples acteurs :

- Service Public de l'Emploi (SPE),
- Collectivités territoriales,
- Organismes de formation, acteurs du monde économique : employeurs, SIAE, branches professionnelles... afin de favoriser le recrutement des BPI en entreprises, en particulier dans les secteurs en tension et de mettre en place des actions de parrainage et de mentorat.
- Partenaires institutionnels : logement, santé, éducation, accès aux droits
- Associations

Accompagnement **G**lobal **et** Individualisé
des Réfugiés

AGIR Aube

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration du dispositif

Adresse : 62, rue du 8 mai 1945
10000 TROYES

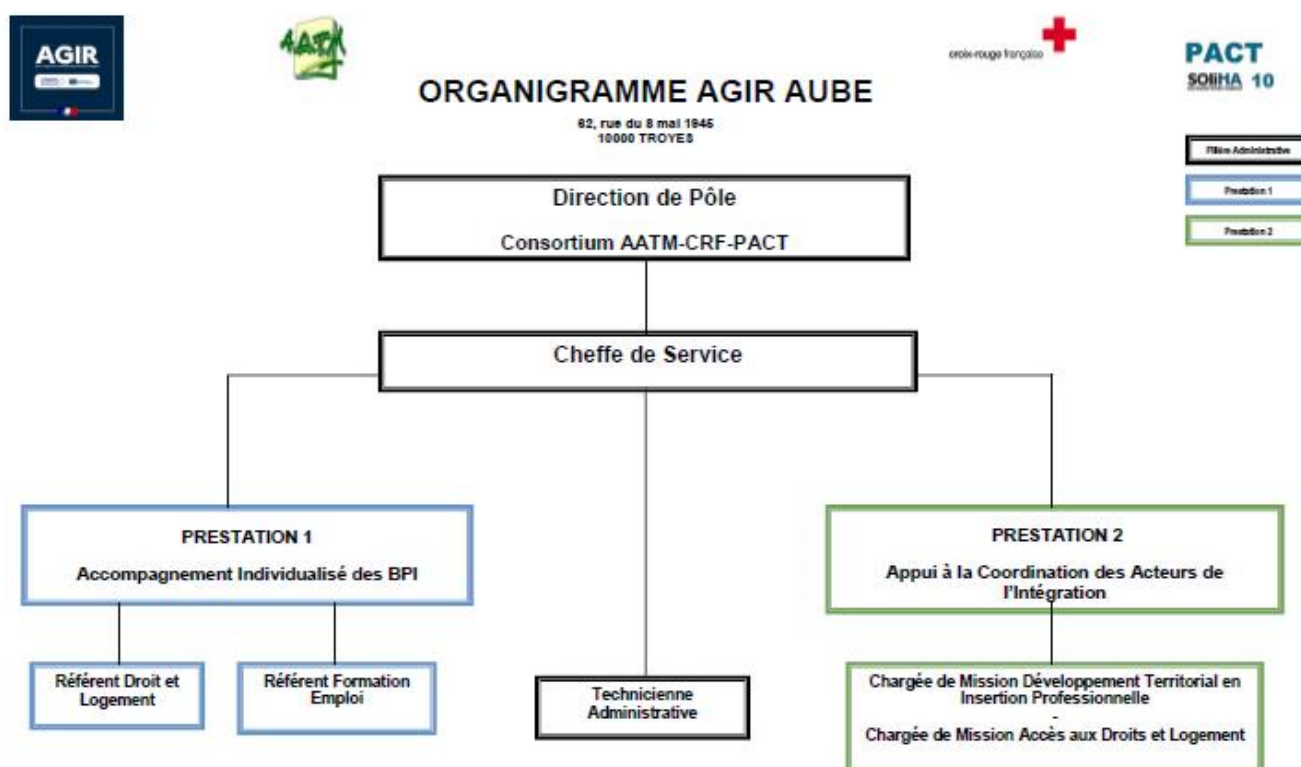
Téléphone : 03.25.45.55.30

E-mail : contact@10.agir.org

Date d'ouverture : Novembre 2022

Equipe :

Le service AGIR est géré par l'AATM en cotraitance avec la Croix Rouge et en partenariat avec le PACT Soliha, qui mutualisent les moyens matériels et humains.



L'AATM salarie une partie de l'équipe :

- 1 cheffe de service (1 ETP)
- 1 chargée de mission (1 ETP)
- 1 technicienne administrative (1 ETP)
- 1 intervenante sociale (1 ETP)
- 1 conseillère en insertion professionnelle (1 ETP)

Public éligible :

Les BPI, leur conjoint et leurs enfants mineurs :

- Réfugiés
- Bénéficiaires d'une protection subsidiaire
- Rejoignants dans le cadre d'une réunification familiale
- Parents d'enfant réfugié

Prescripteurs autorisés :

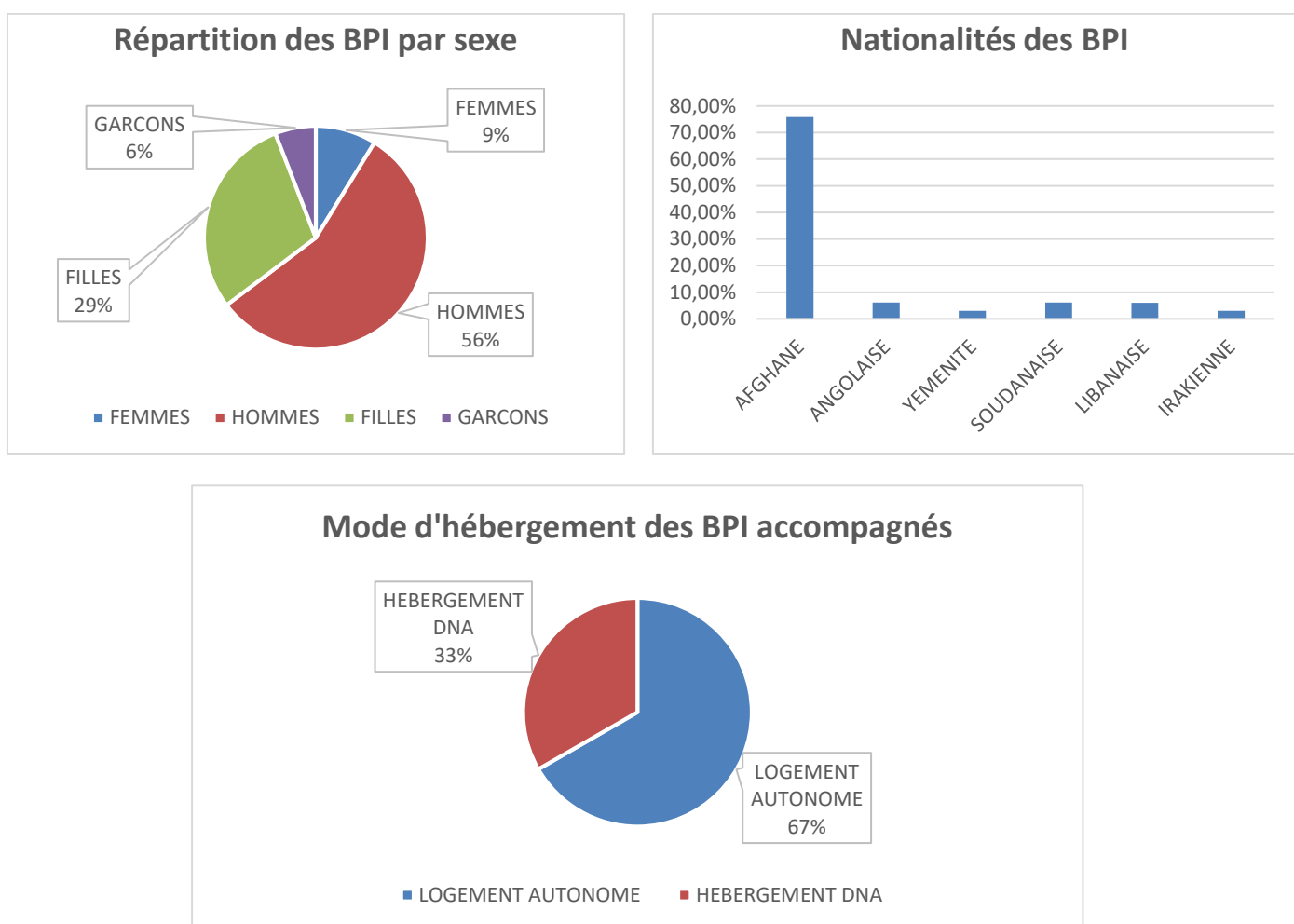
Les personnes sont orientées par l'OFII lors de la signature de leur CIR. Par ailleurs, durant la première année de déploiement du programme, les BPI éligibles mais ayant déjà signé le CIR peuvent être orientées via des fiches de liaisons adressées par les partenaires et soumises à validation de l'OFII.

2. Données Chiffrées : l'accompagnement des BPI

Les orientations vers AGIR ont débuté en novembre 2022. Les personnes jusqu'alors accompagnées par ADLER ont été prioritaires pour intégrer le programme.

Au total, en décembre 2022, 33 BPI, soit 20 ménages, ont signé le contrat d'engagement avec le dispositif AGIR Aube.

Il s'agit de 4 couples avec enfants, 1 couple sans enfant, 1 isolé avec un enfant, et de 14 isolés.



Les 2/3 des personnes accompagnées en décembre 2022 sont en logement autonome, ce qui s'explique par la forte proportion de personnes orientées dans le cadre du relai de l'accompagnement ADLER.

Situation vis-à-vis de l'emploi :

80% des adultes orientés en décembre 2022 sont demandeurs d'emploi.

Trois personnes sont en contrat : 2 en CDD et 1 en contrat aidé.

Prescripteurs :

Les prescripteurs de ces premières entrées sont principalement ADLER (23 personnes).
Quatre personnes ont été orientées par l'HUDA AATM de Bar sur Aube.
Trois personnes ont été orientées par le CADA AATM de Bar sur Aube.
Trois personnes ont été orientées par l'OFII à la signature du CIR.

Répartition des personnes accompagnées par AGIR en 2022 par sexe et tranche d'âge

TRANCHE D'ÂGE	MASCULIN	FEMININ	TOTAUX
Moins de 3 ans	1	1	2
De 3 à 17 ans	1	10	11
De 18 à 25 ans	1	0	1
De 26 à 35 ans	15	1	16
De 36 à 55 ans	2	1	3
Plus de 55 ans	0	0	0
TOTAUX	20	13	33

3. Prestation de coordination des acteurs de l'intégration

Les premiers axes de développement de la prestation de coordination ont été les suivants :

- Recenser l'offre de formation linguistique du territoire : rencontre des structures afin d'avoir une bonne connaissance de l'offre de service. L'objectif est de fournir des informations précises aux CIP sur le fonctionnement de l'accueil, des horaires, des enseignements.
- Aller à la rencontre des organismes de formation professionnelle et avoir une vision sur l'offre de formation et son calendrier et présenter AGIR, ses actions, son public, et permettre aux organismes d'envisager un soutien linguistique dans ses formations.
- Présenter AGIR aux SIAE afin de développer une collaboration et une coordination dans l'accompagnement des BPI salariés.
- Démarches auprès des entreprises qui recrutent pour permettre d'obtenir des informations sur les besoins et les compétences requises, pour les communiquer aux CIP et aux organismes de formation.
- Mettre en place une coordination avec les binômes pour collecter leurs besoins et rechercher la réponse. : travailler sur des outils communs et développer la confiance avec les collaborateurs et les partenaires.

4. Réalisations de l'année 2022

Lancement du programme :

Le dispositif a été lancé le 17 octobre 2022 par la Madame Dindar, Préfète de l'Aube, Monsieur Rabiller, directeur territorial de l'OFII, Madame Wencel, directrice adjointe de la DDETSPP et le consortium de direction en présence des partenaires de l'intégration.

La mise en place de l'équipe et l'installation dans les locaux :

L'équipe a été recrutée pendant le troisième trimestre de l'année 2022.
Les locaux ont pu être investis le 5 décembre 2022.

Signature d'une convention départementale de partenariat avec l'OFII et le département de l'Aube :

La convention a été signée le 19 novembre 2022, elle définit les modalités d'orientation des BPI par l'OFII vers AGIR.

Création des outils d'accompagnement :

Au cours du mois décembre 2022, l'équipe de la prestation 1 a commencé à créer les outils d'accompagnement :

- Trame d'entretien
- Diagnostic social et professionnel
- Projet personnalisé
- Outils de suivi
- Organisation des fichiers numériques
- Organisation des bureaux

Premières rencontres partenariales :

THEMATIQUE	STRUCTURES	DATE	SUJETS ABORDES
INSTITUTIONNEL	DDTESPP /Mission insertion	08/11/2022	* Participation à une réunion avec les structures d'IAE pour présentation * Question de l'apprentissage du français des BPI et du parcours de formation linguistique
INSTITUTIONNEL	Conseil Régional Délégation territoriale	25/11/2022	* Plan de formation régional
INSTITUTIONNEL	Conseil Départemental /Mission insertion	24/11/2022	* Question de l'apprentissage du français des BPI et du parcours de formation linguistique * Question de la collaboration avec les référents RSA
INSTITUTIONNEL	ACTIF 10	24/11/2022 30/11/2022	* Convention de partenariat envisagée * Présentation des prestations d'Activ10 * Besoins en recrutement de l'entreprise Bonduelle
INSTITUTIONNEL	Cité de l'Emploi/ TCM	23/11/2022 15/12/2022	* Présentation de la Cité de l'emploi * Présentation du Concours d'éloquence * Participation aux Assises de l'emploi
INSTITUTIONNEL	Politique de la Ville		* Question de l'apprentissage du français des BPI et du parcours de formation linguistique
SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI	CAP EMPLOI	20/12/2023	* Présentation des missions respectives en vue d'une collaboration dans le suivi des travailleurs handicapés
FEDERATION	CCI / Club les Entreprises s'engagent	29/11/2022 08/12/2022	* Présentation des activités du club * Rencontre avec les entreprises
FEDERATION	FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE	06/12/2022	* Informations sur la fédération * Informations sur la nouvelle politique de l'emploi en projet "France travail"
FORMATION PRO	AFPA Pont Ste Marie	30/11/2023	* Présentation des formations * Question de l'intégration de modules linguistiques dans l'offre de formation
FORMATION PRO	ALMEA Pont Ste Marie	25/11/2022	* Présentation des formations * Visite des plateaux techniques à organiser
FORMATION FLE	INTEGRATION	28/11/2022 19/12/2022	* Présentation des actions de formation linguistiques proposés * Question de l'accompagnement des VAE "sans frontières"
FORMATION FLE	BOUTIQUE BOULOT MOBILITE	12/10/2022	* Présentation des dispositifs de mobilité

FORMATION FLE	ADPS / YSCHOOLS	07/12/2022	* Présentation des actions de formation linguistiques proposés * Question de l'accompagnement des VAE "sans frontières"
FORMATION FLE	HESIO	27/12/2022	* Présentation des actions de formation
FORMATION FLE	POINFOR	29/11/2022	* Présentation des actions de formation linguistique
FORMATION FLE	FRATE FORMATION	08/12/2022	* Organiser le suivi régulier des BPI
FORMATION FLE	GRETA VAE SANS FRONTIERE	29/11/2022	* présentation du dispositif VAE sans frontières
ENTREPRISE	L'ATELIER DU COURRIER	16/12/2022	* Présentation des activités * Orientation de BPI pour postes en CDD d'opérateurs de boitage (1 personne recrutée)
ENTREPRISE	MICHELIN	03/11/2022 09/11/2022	* Présentation des besoins en recrutement * Visite de l'atelier avec la DDETSPP
ENTREPRISE	L'ATELIER D'ARIANE	09/11/2022	* Présentation des besoins en recrutement et des formations internes
ENTREPRISE	GE CONVERGENCE	13/12/2022	* Présentation des actions * Partenariat envisagé, notamment en secteurs ruraux
ENTREPRISE	ACS INTERIM	30/11/2022	* Informations sur les besoins en recrutement
SIAE	REGIE SERVICES	13/12/2022	* Présentation de la structure
SIAE	SOLIDARITE EMPLOI SERVICE	22/12/2022	* Présentation de la structure * Modalités d'articulation entre l'accompagnement AGIR et l'IAE
SIAE	EA2i	07/12/2022	* Présentation de la structure * Partage d'expérience dans le suivi des actions HOPE
SIAE	REGIE DE NOS QUARTIERS	14/12/2022	* Présentation d'AGIR
SIAE	AURORE FOYER AUBOIS	12/12/2022	* Présentation des actions * Désignation d'un référent pour Agir

5. Difficultés rencontrées

Les locaux ont été difficiles à trouver compte-tenu des contraintes du cahier des charges et de la superficie recherchée en lien avec la taille de l'équipe. Finalement Troyes Aube Habitat nous a proposé à temps des locaux tout à fait adaptés à nos besoins.

6. Projets 2023

Poursuivre le déploiement du programme :

- Accueillir de la cheffe de service le 2 janvier 2023
- Mettre en place des réunions d'équipe, de binômes, de CIS, de CIP pour construire une organisation du travail qui soit porteuse d'une dynamique d'équipe entre les prestations 1 et 2 et générer une réponse étroitement adaptée aux besoins des BPI
- Former l'équipe à la spécificité du public et de ses besoins au travers de :
 - o Rencontres avec des BPI acceptant de témoigner de leur parcours d'intégration
 - o Rencontres avec les dispositifs partenaires
 - o Formations par les partenaires institutionnels : Préfecture, CAF, OFII
- Organiser le suivi du dispositif avec les partenaires institutionnels tels que la DDETSPP et l'OFII

➤ Prestation 1 :

- Mettre en œuvre des permanences d'accueil à Bar sur Seine, Bar sur Aube, Arcis sur Aube et Vendevre sur Barse, qui sont les communes qui accueillent le plus de BPI en dehors de Troyes et son agglomération
- Accueillir tous les BPI orientés par l'OFII directement et toutes les personnes ayant obtenu un statut en 2022 et orientées par des partenaires
- Mettre en place des conventions tripartites entre les BPI, les opérateurs du DNA et AGIR
- Poursuivre le travail de création des outils d'accompagnement qui permettent un suivi efficient, notamment avec la mise en place du logiciel Sifflex de la Croix-Rouge
- Mettre en place des ateliers portant sur la gestion du budget, la santé, le logement, les métiers en tension, l'inscription ou l'actualisation à Pôle Emploi, l'intérêt du CV dans la recherche d'emploi

➤ Prestation 2 :

- Informer les partenaires de l'ouverture du dispositif
- Créer une plaquette d'information à destination des partenaires indiquant le public éligible, les modalités d'orientation et la nature de l'accompagnement
- Finaliser la cartographie des partenaires mobilisables dans le domaine de l'accès à l'hébergement, aux droits sociaux, à la mobilité, à la santé, à la culture et aux loisirs, à la formation linguistique, à la formation professionnelle et à l'emploi
- Présenter les missions et modalités d'accompagnement d'AGIR aux partenaires, et monter des conventions de partenariat
- Etablir et activer le réseau pour mieux faire connaître le public des BPI et faciliter leur insertion sociale et professionnelle
- Former les partenaires à la connaissance du public en sensibilisant sur leur parcours
- Communiquer à l'attention des BPI via réfugiés.info et les réseaux

MERCREDI
19 OCTOBRE 2022

SEMAINE DE L'INTÉGRATION

Un outil pour mieux intégrer les étrangers

L'Aube fait partie des 26 départements pilote du programme Agir qui vise à mieux intégrer les étrangers. L'Aube a accueilli 513 personnes entre 2019 et 2022.

AURORE CHABAUD

Comme vingt-six autres départements, l'Aube a été choisie pour expérimenter le programme Agir, en raison « de la vivacité de son réseau institutionnel et associatif », programme lancé à l'occasion de la deuxième édition de la Semaine de l'intégration des étrangers. Dans ce cadre, une douzaine d'événements sont à l'honneur dans l'Aube au cours de ces trois prochains jours. « L'opportunité est de donner à voir des parcours pour la réussite de l'intégration, de faire changer le regard de nos concitoyens et de mettre en avant les projets que vous portez », souligne la préfète Cécile Dindar lors de la réunion de lancement du programme Agir. « L'objectif de cette rencontre est de permettre aux différents acteurs associatifs de partager les bonnes pratiques, d'échanger sur les difficultés concrètes et de coordonner les actions. »

« Je suis convaincue que vous disposerez avec Agir d'un outil et d'une méthode de travail à la hauteur de votre engagement. »

Cécile Dindar, préfète

À la préfecture où tous étaient réunis pour avancer main dans la main autour de ce nouveau disposi-

tif, Cécile Dindar a tenu à saluer « la mobilisation » des acteurs de l'Éducation nationale, de la Mission locale, des associations d'accompagnement local, notamment dans le champ de la formation, « levier pour accéder à l'autonomie, à l'ensemble des droits et à l'intégration professionnelle. »

L'AUBE RETENUE AVEC TROIS AUTRES DÉPARTEMENTS DU GRAND EST

« Je suis convaincue que vous disposerez avec Agir d'un outil et d'une méthode de travail à la hauteur de votre engagement. » L'objectif principal de ce programme, étant d'intégrer plus vite, et mieux, celles et ceux qui sont sur le territoire et qui ont un besoin d'accompagnement global et individuel. « Ils ? Ce sont les étrangers primo-arrivants, dont un tiers bénéficiant de la protection internationale. En majorité des Afghans, des Soudanais, des Syriens. » Entre 2019 et 2022, nous avons accueilli 513 personnes. En 2021, c'était 203 », précise Cécile Dindar.

L'ambition est de mailler le territoire français d'ici 2024, avec un accompagnement de l'État significatif. « L'Aube a été retenue parmi trois départements pilotes en région Grand Est. Il est considéré comme étant parmi les plus avancés pour être en capacité de déployer rapidement ce dispositif, coordonné par l'AATM, la Croix-Rouge française et Pact Aube Soliha. C'est la reconnaissance du travail déjà accompli mais c'est aussi une responsabilité. » ■



Le programme Agir expérimenté dans l'Aube a été présenté à l'occasion de la Semaine de l'intégration.



LE LOGEMENT ACCOMPAGNE

La Résidence sociale p. 216

La Chapelle Saint Luc

La Pension de famille p. 227

Troyes

Les dispositifs pour déplacés ukrainiens p. 238

Chaumont, Bar sur Aube et La Chapelle Saint Luc

Les logements « Allocation au Logement Temporaire »

Langres et Bar sur Aube

p. 264

La Résidence Sociale La Chapelle Saint Luc

1. Configuration de l'établissement

Nom : Résidence Sociale (RS) AATM

Adresse : 2 rue Roger Thiéblemont – 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Téléphone : 03.25.80.59.03

Capacité d'accueil au 31/12/2022 : 36 studios au sein du bâtiment C (livrés fin janvier 2018)
14 studios au sein du Bâtiment A (livré le 08 Mars 2019)
1 studio au sein du Bâtiment B (livré le 09 Juillet 2019)
Soit 51 studios

Au 31 décembre 2022, la RS comptait 1,89 ETP, répartis comme suit :

- Equipe de la résidence sociale = 4 salariés (1,82 ETP)
 - 1 responsable..... 0,50 ETP
 - 1 intervenante sociale..... 0,20 ETP
 - 1 agent de service logistique 0,69 ETP
 - 1 agent d'entretien 0,43 ETP
 - 1 service civique24h

L'intervenante sociale effectue 7h hebdomadaires de permanence soit deux demi-journées le mercredi après-midi et le vendredi matin.

- Siège social = 7 salariés (0,07 ETP)
 - 1 assistante administrative 0,01 ETP
 - 1 cadre administrative et comptable 0,01 ETP
 - 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0,02 ETP
 - 1 assistante des services économiques 0,01 ETP
 - 1 directrice générale adjointe 0,01 ETP
 - 1 directrice générale 0,01 ETP

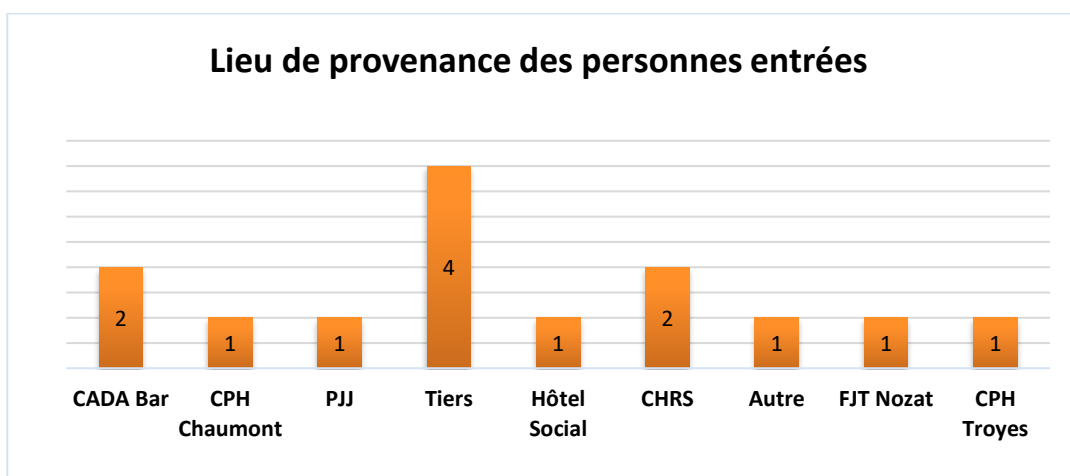
2. Données chiffrées 2022

2.1 Admissions

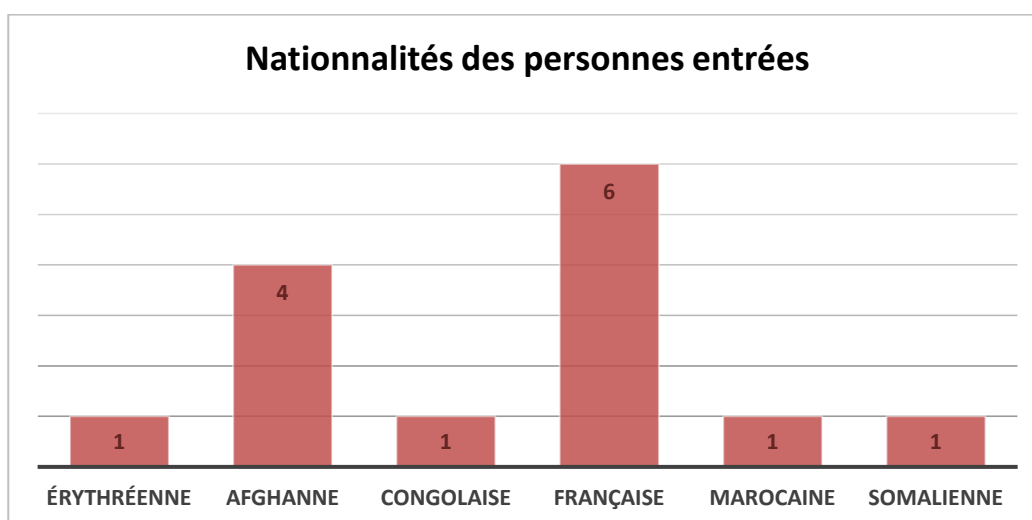
14 personnes de 6 nationalités différentes sur 25 dossiers de demande d'admission ont été nouvellement accueillies en 2022, selon le détail suivant :

- 2 personnes sortants de structure du Dispositif National d'Accueil (CADA, HUDA)
- 2 personnes sortants de CPH
- 2 personnes sortants de CHRS
- 1 personnes sortant d'un hôtel social
- 1 personne orientée par la PJJ
- 1 personne sortant d'un FJT
- 4 personnes hébergées par des tiers ne pouvant plus les accueillir
- 1 personne sans indication sur sa situation antérieure

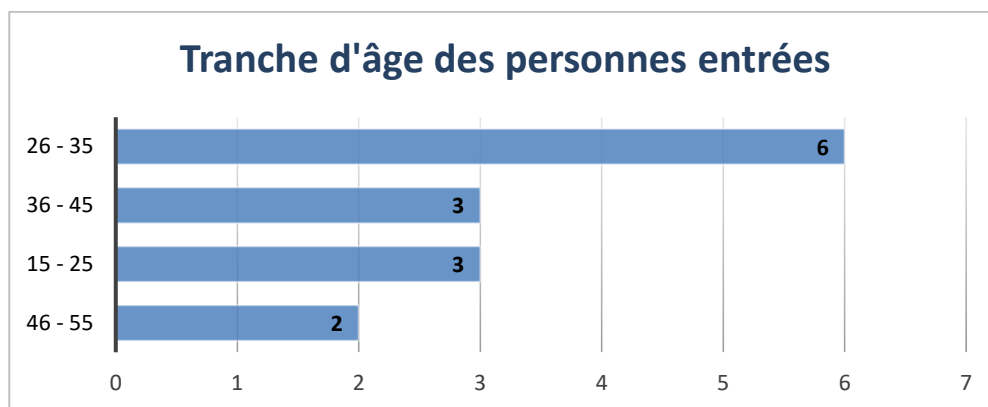
Les personnes sont orientées par différentes structures ou étaient hébergées chez des tiers :



Pour les personnes entrées en 2022, la majorité est de nationalité française ou afghane.



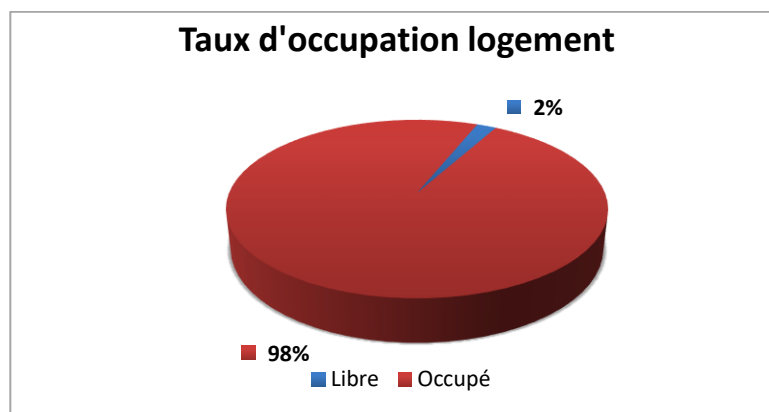
La majorité des personnes entrées à la Résidence sociale en 2022 sont âgées de 26 à 35 ans.



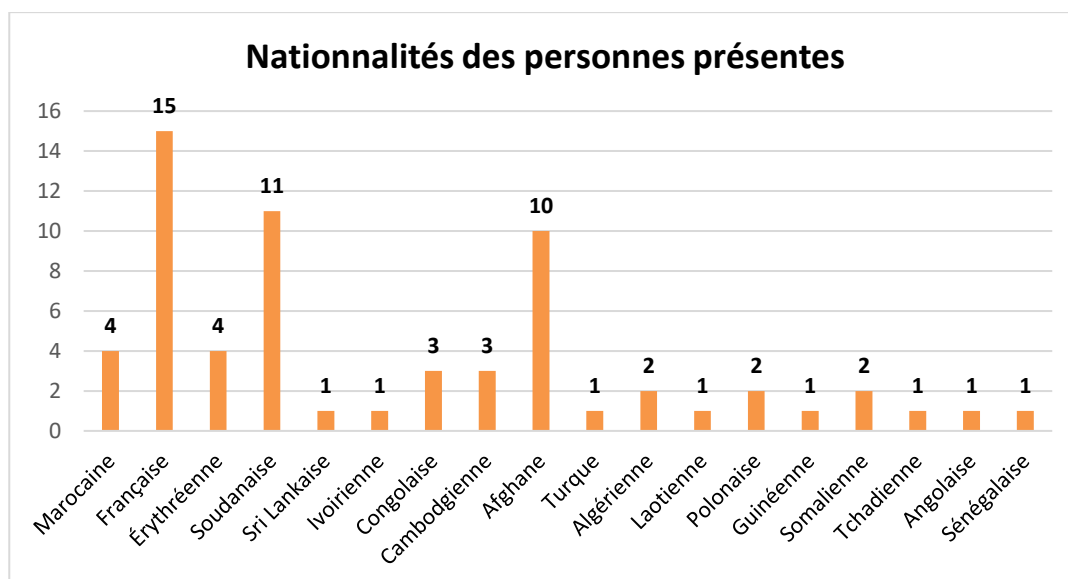
2.2 Présents au cours de l'année

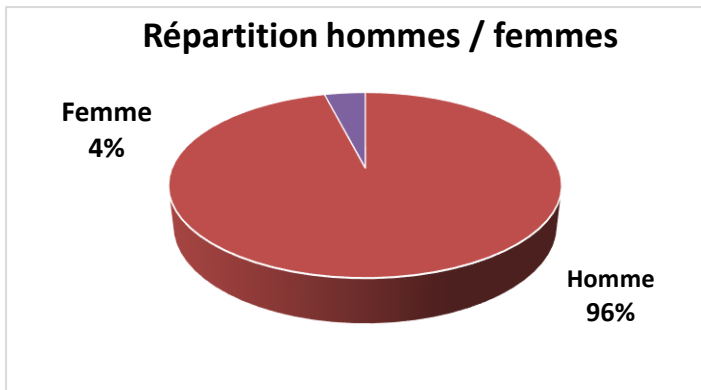
Taux annuel d'occupation au 31.12.2022 : 98 %

Au 31/12/2022, seulement un logement est disponible.



64 personnes de 18 nationalités différentes ont habité à la Résidence Sociale en 2022.

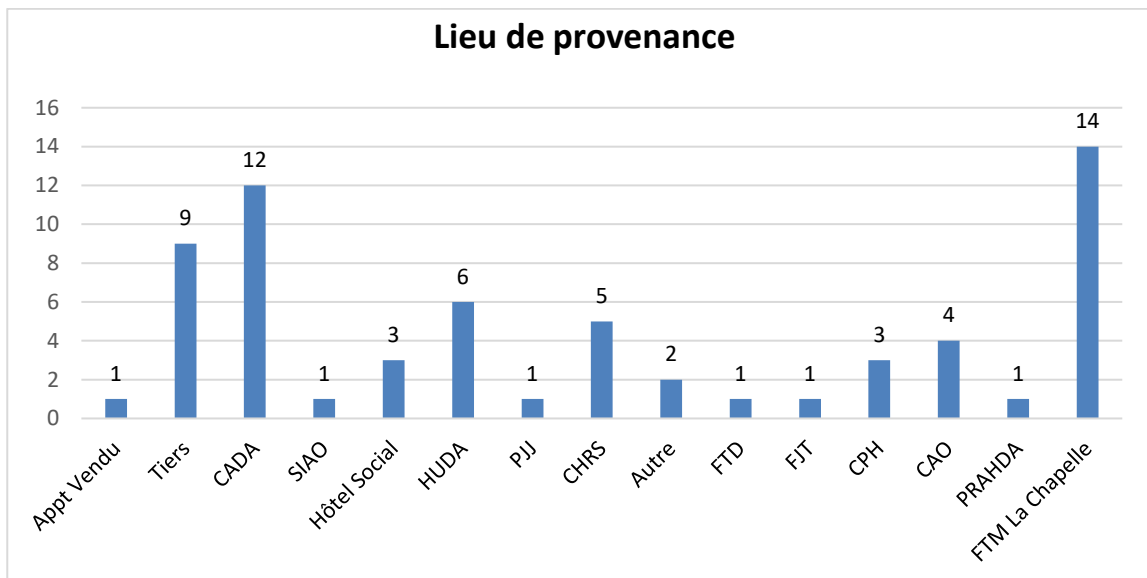




Les résidents sont essentiellement des hommes puisque seulement 4 femmes et un enfant ont été logés en 2022.

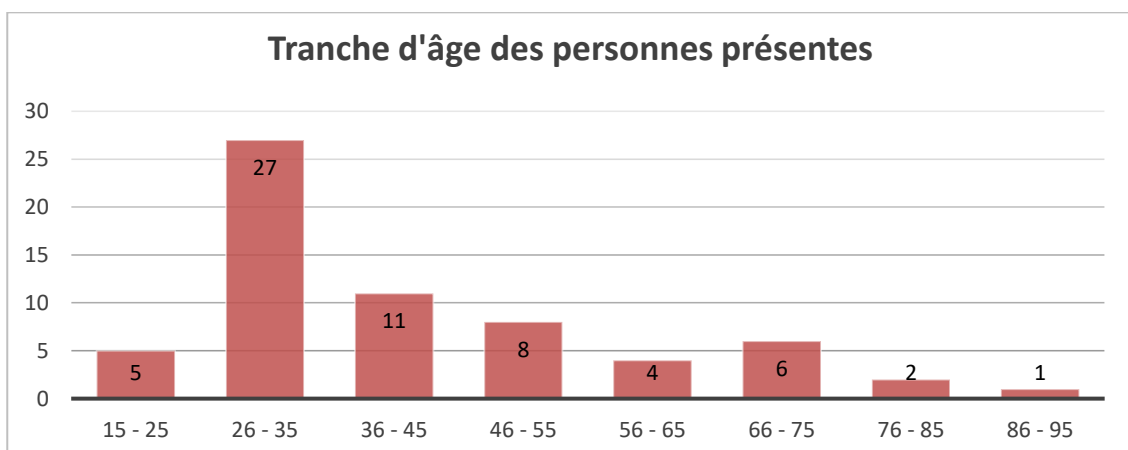
Au 31/12/2022, il y avait **48 hommes** et **2 femmes**.

Les résidents sont pour la plupart issus de l'ancien Foyer de Travailleur Migrant, de CADA, de CHRS ou étaient hébergés par des tiers. 14 personnes sont d'anciens migrants qui peuvent rester à la Résidence sociale sans limitation de durée.



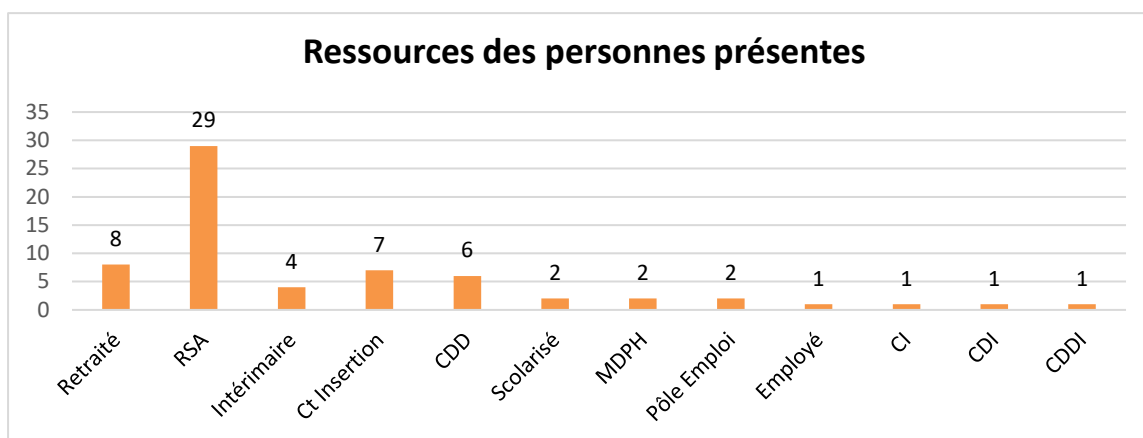
La moyenne d'âge des personnes présentes au 31/12/2022 est de 44 ans. La majorité des personnes a entre 26 et 35 ans soit 38 %.

Le rajeunissement de la population accueillie se stabilise en 2022 avec une moyenne d'âge de 44 ans.



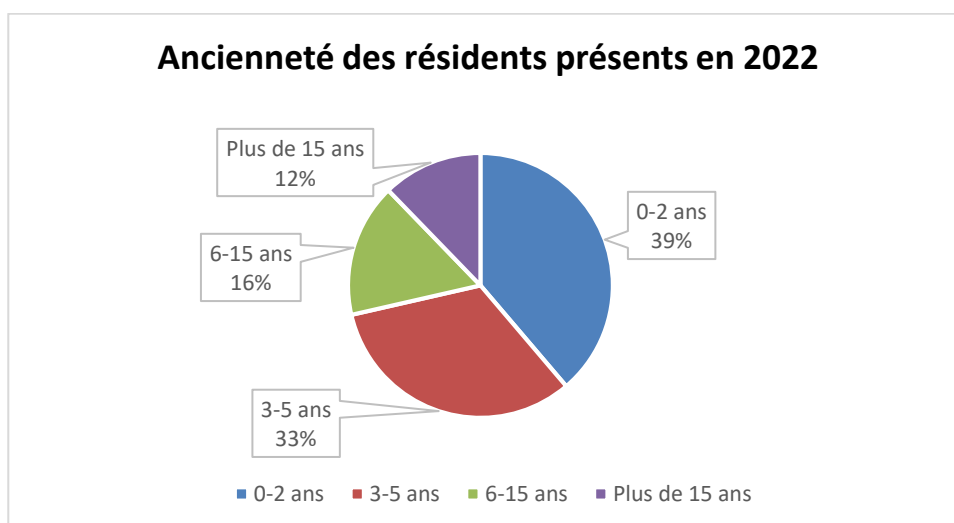
En 2022, 21 résidents sont actifs (CDD/CDI – Intérimaire – Contrat insertion/solidaire) contre 18 personnes en 2021. 29 résidents sur 64 sont au RSA.

Cependant, certaines personnes au RSA ont eu une activité professionnelle sur un laps de temps au cours de l'année.



La résidence sociale est une solution de logement temporaire.

- 39 % des résidents sont présents depuis moins de deux ans
- Un tiers ont une ancienneté comprise entre 3 et 5 ans
- 28 % sont présents depuis plus de 6 ans, dont 22 % sont d'anciens résidents du FTM.



2.3 Sorties

Nombre de personnes sorties en 2022 : **13**

➔ 2 personnes admises en 2022 sont parties au cours de l'année

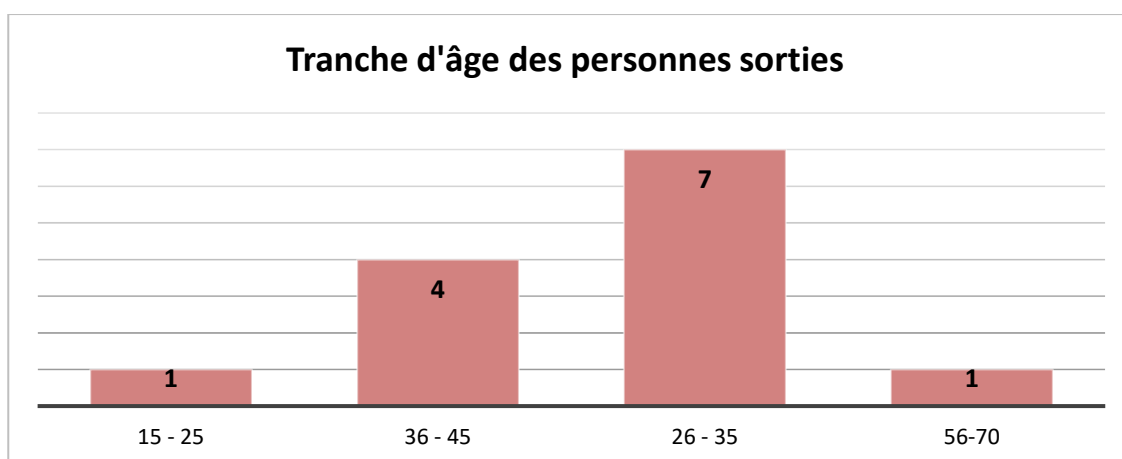
La résidence sociale accueille un public ayant besoin de se réadapter, de découvrir et comprendre son environnement et d'acquérir une autonomie nouvelle. L'aide de proximité est rassurante pour certains, permet à d'autres de prendre plus confiance en eux, tandis que quelques-uns appréhendent leur départ. En effet, leurs difficultés personnelles rendent difficile leur projection vers plus d'indépendance.

Motifs de sortie des résidents en 2022

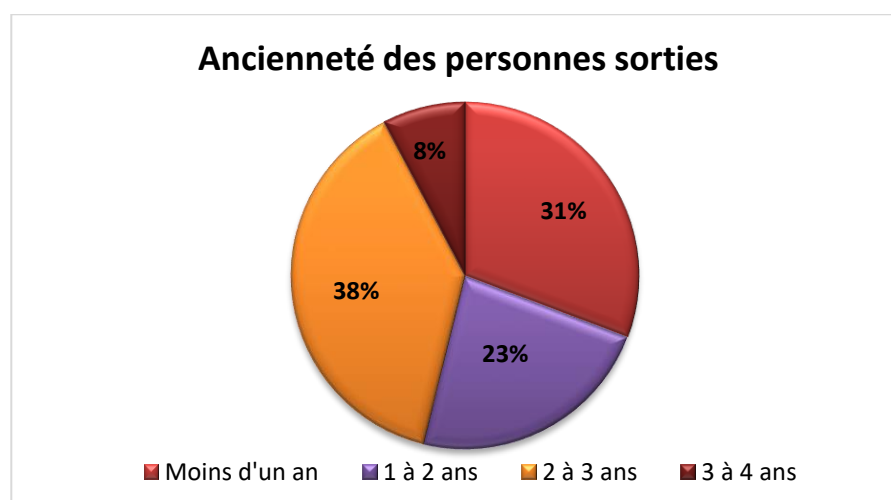
Motifs	Nombre de personnes concernées
Appartement autonome	7
Cohabitation avec une tierce personne	3
Paris sans solution d'hébergement	1
Retour au pays auprès de sa famille	1
Autre	1

Un résident est décédé en décembre 2022.

La majorité des sorties concerne les plus jeunes (12 personnes sur 13 ont moins de 37 ans) qui ont pu acquérir l'autonomie nécessaire tant du point de vue des démarches administratives que des ressources financières.



Le temps passé au sein de la structure reste équilibré par rapport à 2020 avec une durée moyenne de 2 ans.



3. Réalisations de l'année

3.1 Divers

- Une convention a été signée avec la PJJ afin de réserver un studio de la résidence à des jeunes accompagnés par leurs services de plus de 17 ans.
- Rencontre avec TCM pour mettre en place les nouvelles règles du tri sélectif à partir de janvier 2023
- Rencontre avec Boutique boulot le 09/09 pour renforcer le partenariat
- Intervention de guêpes apens le 10/06/2022 puis 3 préventions suite à des nids de guêpes en souterrain et sous toiture du bâtiment B

3.2 L'accompagnement à la gestion locative et sociale

L'accompagnement consiste essentiellement à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales et administratives, particulièrement pour les nouveaux résidents venant de structures d'hébergement et qui étaient habitués à un accompagnement renforcé. Les résidents sollicitent régulièrement nos services pour la compréhension de leurs courriers ou leurs démarches.

Au cours de l'année, une réunion d'équipe mensuelle a été mise en place afin de planifier l'organisation des activités, d'évoquer les besoins des résidents ainsi que leurs demandes et d'organiser le suivi des dossiers des résidents avec l'intervenante sociale. La personne en service civique et les agents de service participent à une partie de la réunion consacrée à l'organisation de la résidence et aux projets en cours.

La cheffe de service veille à la régularité du paiement des loyers et rencontre les résidents en cas de difficultés de paiement. Les personnes sont parfois orientées vers l'équipe pour un accompagnement administratif ou la cheffe de service met en place un échéancier pour le remboursement de la dette locative.

Durant l'année 2022, on constate une diminution des sollicitations avec 180 démarches effectuées en moins par rapport à 2021. Cela s'explique par l'absence d'occupation de certains logements ainsi que le nombre de résidents en emploi qui ne sont pas disponibles au moment de présence de l'intervenante sociale.

Tableau présentant les accompagnements réalisés par l'équipe de janvier à décembre 2022

AMENDES	6	OFPRA	6
Explication	3	Acte de naissance	3
Suivi	1	Demande renseignements	3
Paieement	2	Pôle Emploi	57
CAF / MSA	57	Actualisation	35
Documents pour APL	1	Inscription / Réinscription	7
Déclaration Trimestrielle / Annuelle	28	Message sur compte	6
Demande de RSA	10	Présentation/inscription offre d'emploi partenaires	2

Contrôle de situation	8	Lettre de motivation / CV	6
Complément de dossier	5	Autres documents	1
RDV avec accompagnement	3	Préfecture	12
Certificat de naissance	2	Titre de Voyage	7
CPAM	19	Dossier Permis de conduire	1
Renouvellement C2S	15	Récépissé	2
Demande de Carte vitale	1	Titre de Séjour	2
Autres	3	Logement et vie familiale	38
Formations / Emploi	10	Demande de logement	10
Inscription	1	Suivi demande de logement	12
Cours de français	2	ADMR	1
Suivi emploi	6	Rapprochement familial	15
Autres	1	Retraite / Pré-retraite	1
Impôts	18	Dossier retraite complémentaire	1
Déclaration	17	Autres	70
Création espace personnel site	1	Attestation hébergement	70
Médical	19	Transport	15
Dossier à remplir	6	Demande carte solidaire	15
Prise de RDV	8		
Relance sur impayés	1		
Autres	1		
Création compte Doctolib	3		

Total : 328

3.3 Activités / actions collectives

Date	Thème	Nombre de personnes sollicitées	Nombre de présentes
24/01/2022	Pass' vaccinal – information et explication	51	5
02/02/2022	Second souffle	25	4
09/03/2022	Sexisme	51	1
25/03/2022	Cravate Solidaire – présentation de leurs activités	17	2
06/04/2022	Dépistage hépatite	Reporté	
29/04/2022	Recyclage	51	3
11/05/2022	Jardinage	Annulé (covid)	
08/06/2022	Budget	Annulé	
14/06/2022	Atelier conversation (Médiathèque)	5	1
17/06/2022	Atelier conversation (Médiathèque)	5	1
24/06/2022	Budget	10	1
13/07/2022	Jardinage – plantation de bulbes	18	6
05/08/2022	Actualisation pôle emploi et caf	10	
14/09/2022	Économie d'énergie	20	7
16/09/2022	Préparation gâteaux pour forum associations	15	2
12/10/2022	Tri sélectif	35	5
14/10/2022	Tournoi de Football AATM Bar-sur-Aube	18	Annulé (pénurie carburant)
14/10/2022	Animation TCAT	35	2
09/11/2022	Atelier entretien du logement	30	5

Forum Emploi et Alternance les 29 et 30 mars : transmission d'information auprès des résidents

Forum Estac / Porte Ouverte AFPA le 17/03 : transmission d'information auprès des résidents

Job Dating Mc Arthur Glen : transmission d'information auprès des résidents

Palissage en mai 2022 : transmission d'information auprès des résidents et orientation pour les personnes intéressées



Atelier
jardinage



3.4 Formations, rencontres et temps d'échanges suivis par l'équipe

Participation de la cheffe de service, de l'intervenante sociale et de l'agent des services logistiques à des rencontres, colloques et/ou formations proposés par nos partenaires.

Date	Salarié concerné	Descriptif, intitulé
24 et 25/01/2022	Cheffe de service	1er secours en santé mentale
17 et 31/01/2022	Cheffe de service	Mieux gérer son temps et mieux s'organiser
03/02/2022	Cheffe de service	APP (Analyse de la pratique professionnelle)
11/01/2022 + 10 et 22/03/2022 + 07/04	Cheffe de service	CLDD projet territoire
17/03/2022	Cheffe de service	Web FAS – l'insertion par l'activité économique
18/03/2022	Agent des services logistiques	Malakoff - retraite
18/03/2022	Cheffe de service	Web Malakoff – cancer accompagnement des salariés

29/03/2022	Cheffe de service	Web état civil des étrangers
04/04/2022	Cheffe de service	Web Malakoff – Accompagnement social
07/07/2022	Cheffe de service	APP (Analyse de la pratique professionnelle)
13/09/2022	Intervenante sociale	Présentation du site de l'ANEF à la Préfecture
19 et 20/09/2022	Cheffe de service	Gérer les émotions et situations RH
23/09/2022	Cheffe de service	Web l'entretien professionnel : enjeux et opportunités
03/10/2022	Intervenante sociale	Rencontre avec la circonscription d'action sociale de la Chapelle
25/11/2022	Service civique	Accueil service civique
28 au 30/11	Service civique	Formation service civique + PSC1

4. Difficultés rencontrées

- Problématiques de voisinage

Quelques résidents se plaignent de nuisances sonores et de bruits, notamment le soir et le week-end, lorsque les salariés ne sont pas sur place. Un résident en particulier se plaint de nuisances sonores de son voisin.

- Expulsion d'un résident

Dans le cadre des poursuites engagées par un huissier pour un résident accueilli fin 2020 ne s'étant jamais acquitté de ses loyers, l'audience a eu lieu en octobre 2022. L'ordonnance de référé du 18 novembre 2022 indique que Monsieur est occupant sans droit ni titre du fait de la résiliation du contrat d'occupation. Les huissiers vont se charger de reprendre les lieux afin de nous laisser le logement à disposition pour envisager une entrée.

- Décès d'un résident

Le 9 décembre, un résident âgé de 67 ans est décédé. Initialement résident au FTM, cela faisait 28 ans qu'il était logé à l'AATM.

Monsieur a été hospitalisé pendant quelques temps pour différents problèmes de santé et est décédé à l'hôpital. Des membres de l'AATM ont pu se rendre aux obsèques.

- Absence aux rendez-vous

Les intervenantes fixent des rendez-vous aux résidents pour effectuer les démarches administratives. Cependant, il arrive régulièrement que les résidents ne se présentent pas aux RDV fixés et ce, sans prévenir en amont de leur absence.

Il en est de même pour les rendez-vous fixés par la cheffe de service où les résidents sont régulièrement absents et ne préviennent pas en amont.

- Accès aux soins

Les résidents ont besoin d'accompagnement lié aux prises de RDV médicaux et à la recherche de médecins et spécialistes. L'accès aux soins est devenu compliqué pour les résidents du fait de la pénurie de médecin et spécialistes. L'intervenante est parfois contrainte de prendre des RDV hors de l'agglomération pour obtenir un RDV rapidement ou trouver un spécialiste.

- Participation des résidents

Il reste difficile de mobiliser la participation des résidents lors des actions collectives ou tournées vers l'extérieur. La salle d'animation de la résidence demeure peu investie par les résidents.

5. Projets 2023

- Rencontre avec l'atelier solidaire troyen – janvier 2023 pour la recherche de bénévoles pour la résidence sociale

- Rencontre avec cultures du cœur de champagne – janvier 2023 pour favoriser l'accès à la culture au sein de la résidence sociale

- Mise en place de temps d'échange avec les résidents : un premier temps avec les résidents est fixé au 1er février 2023 où nous échangerons tous ensemble sur les projets 2023 à mettre en place au sein de la résidence sociale, écouter leurs difficultés ou réclamations et faire un rappel sur le tri sélectif. A la fin de ce temps d'échange, un temps convivial sera organisé. Quelques résidents participeront à la préparation de gâteaux la veille.

- Projet avec la médiathèque pour la mise en place d'actions ponctuelles et visites lors des expositions à la médiathèque

- Mise en place d'un compost TCM

- Aménager un jardin partagé

- Aménagement des espaces extérieurs avec les résidents (plantation de fleurs...)

- Partenariat avec le CegiDD pour la mise en place d'actions de prévention

- Interventions de la CPAM pour des bilans de santé, notamment à destination des personnes plus âgées

- Poursuite de l'accueil de service civique

Le volontaire en service civique propose des temps collectifs avec les résidents : animations d'ateliers collectifs, d'ateliers numériques, des actions de sensibilisation sur différentes thématiques... Il informe les résidents sur leurs droits et apporte un soutien à l'équipe pour l'accompagnement des personnes.

- Enquête de satisfaction à mettre en place

La Pension de famille

Les Clématites

Troyes

1. Configuration de l'établissement

Nom : **Pension de famille (PF) AATM**

Adresse : **22 rue Thénard – 10 000 Troyes**

Téléphone : **03.25.28.36.95 / 07.85.54.74.67**

Date d'ouverture : **01/10/2022**

La pension de famille est une forme de résidence sociale qui accueille sans limitation de durée des personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale et ayant pour la plupart fréquenté de façon répétée les structures d'hébergement provisoire.

Capacité d'accueil : La pension de famille se compose d'un bâtiment collectif regroupant 13 logements autonomes T2 meublés, et de deux bâtiments annexes regroupant chacun 7 studios meublés avec un accès direct vers l'extérieur.

Soit 27 logements

La pension de famille est issue de travaux de requalification de l'ancien foyer-logement pour personnes âgées « Les Clématites ». Le projet architectural a été mené par Troyes Aube Habitat, propriétaire des lieux. Les travaux ont débuté en juillet 2021 et se sont achevés fin septembre 2022.

Le projet de la pension de famille a été validé par la Préfecture régionale en décembre 2021.

L'équipe :

Au 31 décembre 2022, la Pension de famille comptait 4,17 ETP, répartis comme suit :

- Equipe sur site :
- 1 responsable..... 0,50 ETP
- 2 intervenantes sociales.....1,60 ETP
- 1 agent de service logistique1 ETP
- 1 veilleur de nuit 1 ETP

Un veilleur de nuit a été recruté lors de l'ouverture de la pension de famille afin de sécuriser l'arrivée des nouveaux résidents et de veiller aux bonnes relations de voisinage. Son CDD s'est déroulé du 7 novembre au 30 décembre 2022.

○ Siège social = 6 salariés (0,07 ETP)

- 1 assistante administrative	0,01 ETP
- 1 cadre administratif et comptable	0,01 ETP
- 2 assistantes de gestion/aide-comptable	0.02 ETP
- 1 assistante des services économiques	0,01 ETP
- 1 directrice générale adjointe	0,01 ETP
- 1 directrice générale	0,01 ETP

L'intervenante sociale à temps plein est présente du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Sa collègue à temps partiel effectue 21h hebdomadaires soit deux demi-journées les mercredi matin et mardi après-midi ainsi que deux journées le lundi et jeudi.

Nous avons également accueilli une stagiaire en deuxième année de BTS ESF du 28/11/2022 au 03/02/2023.

Une astreinte le week-end est mise en place du vendredi 18h00 au lundi 8h00. Elle est assurée à tour de rôle par l'agent de service logistique, les travailleurs sociaux de la pension et la cheffe de service. La personne d'astreinte se rend à la pension de famille chaque jour d'astreinte pour s'assurer que tout se passe bien. Elle est joignable par téléphone et se déplace dès que nécessaire.

Le contrat de travail du veilleur de nuit n'a pas été reconduit pour l'année 2023.

2. Présentation de la structure

Le projet de pension de famille s'inscrit dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. Dans ce cadre, la pension de famille s'adresse aux personnes seules, à faible niveau de ressources, hommes ou femmes, en situation d'isolement ou de grande exclusion, et dont la situation sociale et psychologique, rend impossible leur accès à un logement ordinaire.

Ces personnes possèdent un minimum d'autonomie pour pouvoir vivre dans un logement individuel, sans nécessiter une lourde prise en charge sociale, sanitaire ou éducative. Elles doivent à titre d'exemple être en capacité de pouvoir se faire à manger seules.

Du fait de leur grande fragilité, elles ont cependant besoin d'un accompagnement social (aide administrative, écoute, orientation vers les services de droit commun, ouverture sur l'environnement...) assuré par une présence quasi-journalière, dans le but de leur permettre une réinsertion progressive, jusqu'à une autonomie complète. La pension de famille offre aux résidents un environnement sécurisant et convivial.

La pension de famille dispose d'espaces communs affectés à la vie collective. Des parties communes sont mises à disposition :

- Salle collective avec une cuisine semi-ouverte, un espace informatique, canapé, bibliothèque, télévision, jeux de société etc...
- Des espaces verts et un jardin potager en extérieur
- Une laverie
- Un local vélos / scooters, accessibles au sein du bâtiment collectif.

Ces espaces sont le cœur de la pension de famille. Ils constituent des éléments essentiels de partage, d'apprentissage et de convivialité et permettent ainsi de recréer du lien social entre les personnes.

3. Données chiffrées 2022

3.1 Admissions

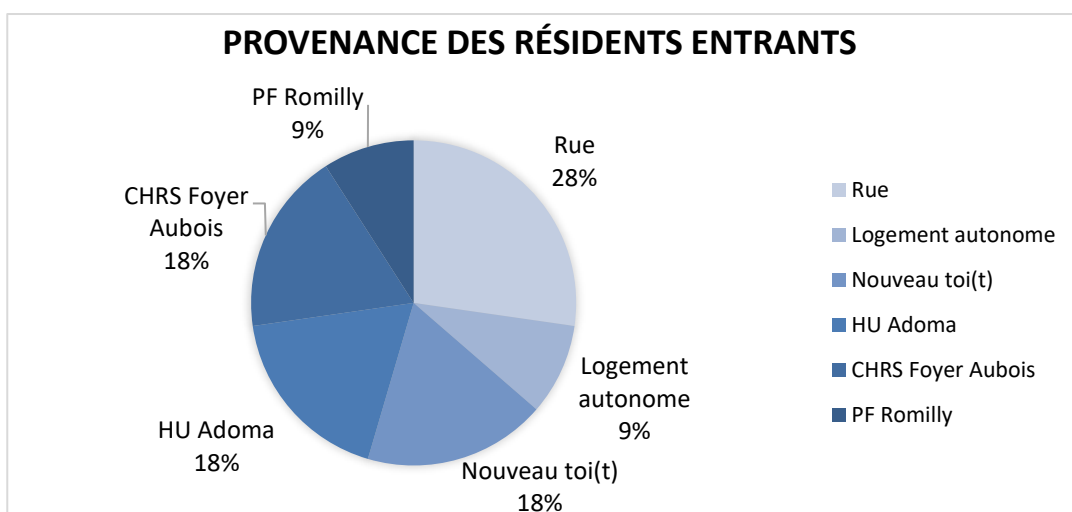
Sur 19 dossiers de demande en pension de famille AATM reçus en 2022 :

- 11 entrées ont eu lieu
- 2 entrées prévues en 2023
- 1 orientation validée, en attente pour une date d'entrée
- 1 demande annulée (orientation logement autonome)
- 2 personnes doivent revenir visiter la Pension de famille
- Une demande mise en suspend (attente de mise en place de mesure de protection)
- Une demande réorientée vers une autre structure

En 2022, 16 personnes sont venues visiter la pension de famille, accompagnées de leur référent et/ou mandataire.

11 personnes sur 19 demandes d'admission ont été accueillies en 2022, selon le détail suivant :

- 3 personnes à la rue
- 1 personne en logement autonome
- 2 personnes accompagnées par le dispositif Nouveau toi(t)
- 2 personnes hébergées à l'HU d'Adoma
- 2 personnes hébergées au CHRS du Foyer Auboisi
- 1 personne de la pension de famille de Romilly sur Seine



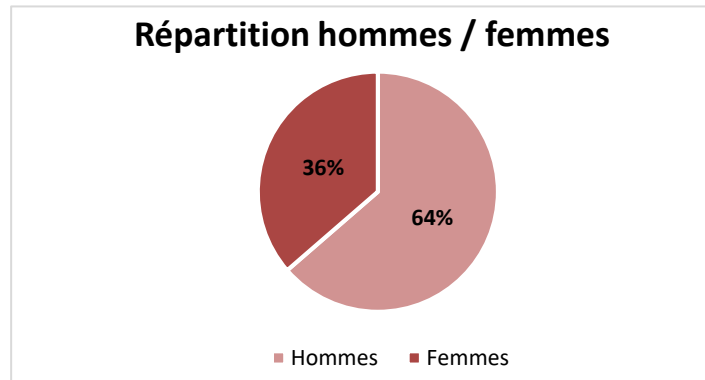
3.2 Présents au cours de l'année

Total des journées réalisées en 2022 : 2 106 journées (depuis l'ouverture au 01/10/2022)

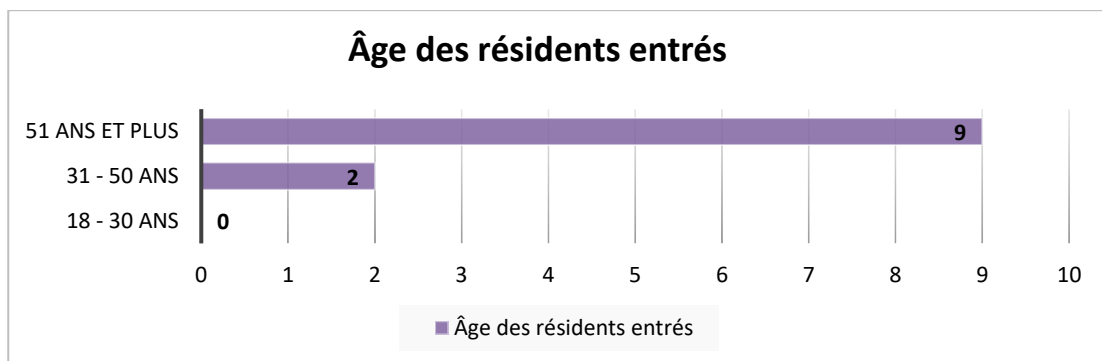
Taux annuel d'occupation : 18,04 %

Le taux d'occupation pour l'année 2022 s'élève à 18,04 %. On observe un très faible taux d'occupation pour cette fin d'année 2022. Cela est lié à la durée assez longue de la procédure d'admission du fait des problématiques des personnes orientées et des multiples intervenants.

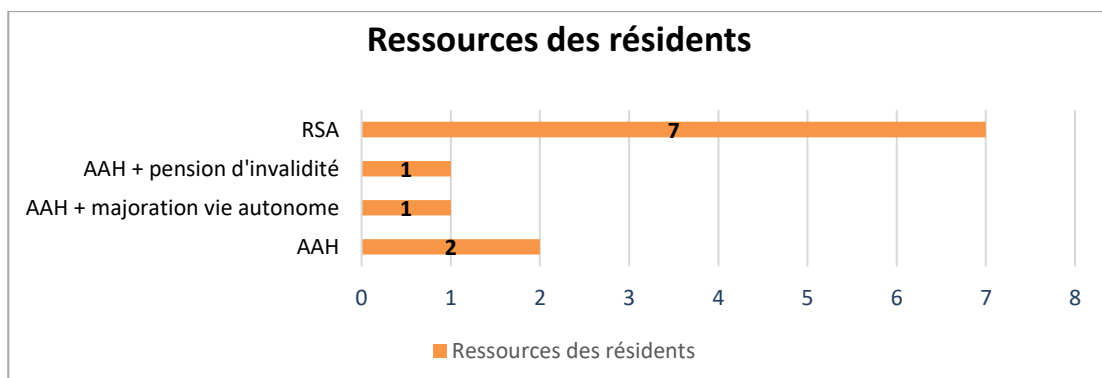
Les résidents sont essentiellement des hommes (64 %), puisque seulement 4 femmes ont été logées en 2022 contre 7 hommes.



La moyenne d'âge des nouveaux résidents est de 52,9 ans ; 81,81% d'entre eux ont entre 51 ans et plus.



En 2022, la plupart des résidents sont au RSA.



Il n'y a pas eu de sorties de résidents en 2022.

4. Réalisations de l'année

4.1 L'ouverture de la pension de famille

La direction et l'équipe ont réalisé un important travail préparatoire avant l'ouverture de la pension de famille afin de créer différents documents utiles pour l'accueil des résidents et de s'organiser au mieux pour les premières entrées. Pour cela, elles se sont appuyées sur les outils existants de la Résidence sociale. Tous les jeudis, les deux intervenantes sociales ainsi que la cheffe de service et la Directrice Générale Adjointe étaient réunies afin de pouvoir échanger et créer les différents documents nécessaires à l'accompagnement du public accueilli.

L'équipe a donc pu travailler sur une fiche de renseignement en cas d'urgence médicale, le livret d'accueil, une plaquette de présentation ou encore sur une procédure d'admission. Le règlement intérieur et le contrat d'occupation ont été élaborés en amont de ces temps de réunion par la direction.

Une réunion de présentation et visite de la pension de famille a été organisée le 04/10/2022 à destination du voisinage et des partenaires locaux.

La Pension de famille a été inaugurée le 14/10/2022, en présence de Christophe Borgus, représentant la préfète Cécile Dindar, Bertrand Chevalier, Président de Troyes Aube Habitat et François Marguet, Président de l'AATM.

Un état des lieux avec Troyes Aube Habitat a été effectué le 23/09/2022. Des défauts ont été constatés et un suivi avec les entreprises a été mis en place par Troyes Aube Habitat afin de finaliser les travaux.

La réhabilitation des Clématites réalisée par Troyes Aube Habitat permet d'apporter un cadre de vie agréable et confortable pour les résidents, tant dans les logements que dans les espaces collectifs.

4.2 L'admission

L'établissement s'adresse de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

Les orientations vers la pension de famille relèvent exclusivement du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) de l'Aube, via la commission mensuelle d'orientation partenariale, à laquelle la DDETSPP et l'AATM participent.

L'AATM représentée par les intervenantes sociales, la DGA et/ou la cheffe de service a participé à 5 commissions SIAO (logement adapté) dont 2 en amont de l'ouverture de la pension de famille afin de présenter la structure. Lors de ces commissions, l'AATM a pu annoncer l'ouverture de la nouvelle pension de famille et le fonctionnement de celle-ci.

Un entretien préalable à l'admission est réalisé pour s'assurer de l'adhésion de la personne à son orientation au sein de la pension de famille, mais également de la correspondance de son profil avec le dispositif ainsi qu'avec le public déjà présent. Les personnes peuvent visiter la pension de famille avant de déposer le dossier SIAO. Lors de ces visites, l'équipe présente et explique le fonctionnement de la pension et son règlement intérieur. Un temps d'échange avec la personne permet de connaître sa situation.

Le jour de l'entrée en pension de famille, le contrat d'occupation et le règlement intérieur de la résidence sont signés avec la cheffe de service. Un état des lieux/inventaire est également réalisé et un dépôt de garantie demandé.

Les premiers résidents ont pu être accueillis dès novembre 2022. L'équipe s'est mobilisée en amont de l'accueil des premiers résidents afin de préparer les lieux : achat de kits d'arrivée, nettoyage des logements, finalisation des différents outils et documents d'accueil...

Le changement d'environnement est un événement parfois difficile pour certaines d'entre elles. Une période de réflexion est quelquefois nécessaire avant de prendre cette décision. Enfin, certaines personnes n'ont pas intégré la Pension de famille en 2022 au regard de leur situation administrative ou financière (en attente de ressource ou de la mise en place d'une mesure de protection par exemples).

Suite à l'entrée du résident, l'équipe organise un entretien 15 jours après son arrivée afin de faire le point sur sa situation et de veiller à son bien-être au sein de la pension de famille.

Durée de l'accueil : La pension de famille « s'inscrit dans une logique d'habitat durable, sans limitation de durée ». Néanmoins, il est important de garder en perspective et d'encourager un retour au droit commun avec un projet de relogement pour les résidents ayant développé une plus grande autonomie.

4.3 Partenariats

Les relations avec les partenaires du territoire sont essentielles, notamment pour conduire les résidents à trouver ou retrouver le sens de la socialisation, de la citoyenneté et des échanges avec le quartier environnant. Le réseau partenarial qu'entretient déjà l'AATM avec d'autres structures et les institutions de proximité est mobilisé et enrichi pour favoriser l'insertion sociale des résidents et leur intégration dans le quartier.

En amont de l'ouverture de la pension de famille, l'équipe et la direction ont pu visiter d'autres pension de famille du territoire afin de rencontrer les équipes, visiter les locaux et échanger sur le fonctionnement de chacun.

Depuis l'ouverture de la pension de famille, l'équipe a pu créer des relations privilégiées avec différentes structures ou dispositifs extérieurs dans le cadre du suivi des résidents, dans des domaines variés : la santé, la mobilité, l'accès aux droits, l'insertion sociale ou professionnelle, la culture, les loisirs, le sport. Compte-tenu des problématiques liées au public accueilli en pension de famille, des liens ont été développés avec les services tutélaires et des partenaires de santé : CMP, psychologues, psychiatres, infirmiers, services d'aide à domicile...

Une rencontre avec les assistantes sociales du CMAS de Troyes a été organisée au sein de la pension de famille le 01/12/2022. L'association AFG / PCPE a également visité la pension de famille le 08/12/2022 afin d'échanger sur notre fonctionnement et visiter la structure.

La Maison de quartier des Chartreux est un partenaire incontournable, non seulement en matière d'accès aux droits des résidents, mais également pour favoriser leur implication dans des activités extérieures et favoriser le lien social avec les habitants du quartier.

4.4 Informations et animations collectives

- Nous avons réalisé une information collective sur le thème du tri des déchets le 01/12/2022. L'équipe s'est aperçue d'une mauvaise utilisation des poubelles. En effet, certains déchets n'étaient pas toujours triés. Nous avons donc sensibilisé chacun d'entre eux à la bonne utilisation des poubelles d'ordures ménagères, tri sélectif, papier et verres. Cette action doit être renouvelée régulièrement afin de pouvoir sensibiliser les nouveaux résidents.

4 résidents étaient présents pour cette action.

- Une fête de fin d'année a également été organisée le 19/12/2022. Avec le Coronavirus, nous ne pouvions pas organiser un repas partagé comme le souhaitait les résidents. Nous avons donc partagé un temps collectif autour de jeux puis une sortie au centre-ville afin de voir les décorations. 5 résidents ont participé à ce temps collectif.

- La réunion des résidents à l'initiative de l'équipe de la pension de famille a lieu un lundi sur deux à partir de 10h, la présence des résidents est obligatoire.

Cette réunion permet de faire un point sur la semaine précédente, de transmettre des informations (planning du ménage des parties communes) et de faire un rappel sur le règlement intérieur si nécessaire.

C'est également un lieu d'expression pour les résidents, notamment pour les projets de la pension de famille. Lors de ce temps d'échange convivial, les résidents proposent des idées d'animations, de sorties ou des projets pour les jours et semaines à venir. Un compte-rendu est réalisé avec un résident puis affiché dans la salle commune.

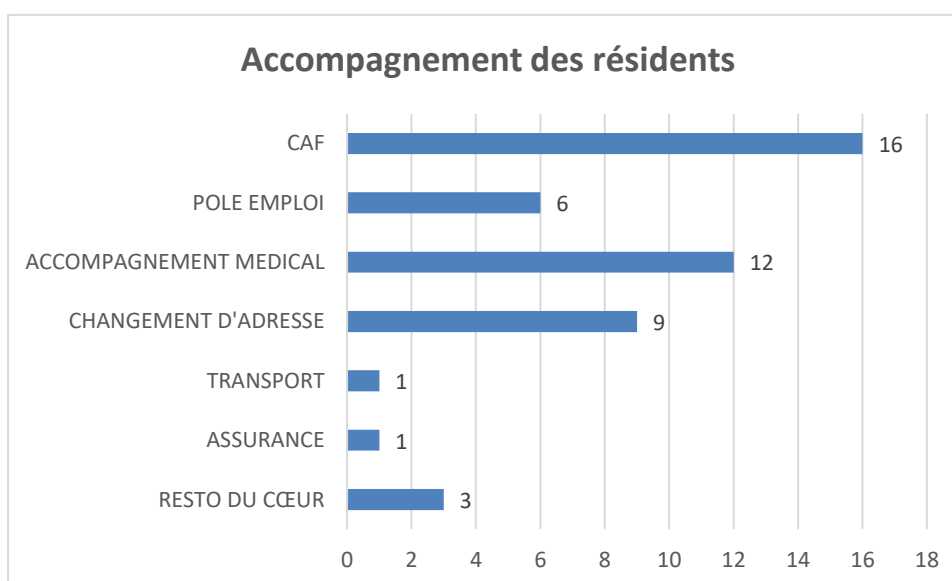
6 réunions de résidents ont eu lieu en 2022 avec un taux de participation de 74.64%.

4.5 L'accompagnement social

L'accompagnement consiste à guider les résidents dans leurs démarches sociales, médicales et administratives. Les intervenantes sociales assurent l'accompagnement global, individuel et collectif en complément de celui qui doit être réalisé par les services de droit commun compétents. Leurs missions consistent également à mettre en place des animations collectives et de régulation de la vie collective.

Une réunion d'équipe a lieu tous les 15 jours afin d'évoquer la situation des résidents et l'organisation du service.

Les intervenantes sociales ont accompagné les résidents dès leur arrivée sur différentes thématiques, notamment les démarches liées à la CAF et les accompagnements aux rendez-vous médicaux, qui représentent respectivement 25 % et 33 % des suivis.



Pour l'accompagnement des résidents dans les actes de la vie quotidienne, l'équipe s'appuie notamment sur des intervenants extérieurs :

- 2 résidents sont sous mesure de protection
- Un résident est accompagné par une aide à domicile pour le ménage et les courses
- 3 résidents bénéficient d'un passage IDE pour la dispensation de leur traitement.

L'équipe de la pension de famille a accueilli progressivement les résidents. Les résidents ont eu un parcours de vie difficile, ils ont connu de façon répétitives les structures d'hébergement provisoire, un parcours de rue voire d'incarcération et n'ont pas de lien familial, amical et/ou social. Il est donc nécessaire de créer une relation de confiance afin de pouvoir les accompagner au mieux dans le dépassement de leurs difficultés, problématiques et ainsi répondre à leurs besoins. Cela peut prendre du temps pour certaines personnes avant de se confier sur leur parcours de vie.

4.6 Accompagnement à la gestion locative

Les logements sont conventionnés à l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.) dont le montant est calculé en fonction des revenus du résident. L'APL est directement versée à l'A.A.T.M. qui le déduit pour le paiement de la redevance. Ainsi, le résident s'acquitte chaque mois d'un reste à payer adapté à ses ressources et à sa situation familiale. Le responsable de la pension établit chaque mois, à terme échu, les redevances des résidents.

5. Difficultés rencontrées

5.1 Les aléas de l'ouverture de la pension de famille

L'équipe a rencontré des aléas liés à des problèmes informatiques. En effet, depuis l'ouverture de la Pension de Famille, l'équipe n'est pas reliée au réseau internet. Le service comptabilité a dû faire le nécessaire pour fournir une clé 4G, permettant alors à l'ensemble des salariés de pouvoir accéder à Internet. Aussi, le serveur commun n'est pas installé et le partage d'informations doit se faire différemment entre les intervenantes sociales, l'agent de service logistique et la cheffe de service. Enfin, l'équipe possède uniquement un téléphone portable et n'a pas encore de ligne fixe.

Des difficultés inhérentes à tout projet de réhabilitation d'un bâtiment ancien ont entraîné quelques désagréments : fuite à un plafond, problème de réglage du système de chauffage, coupures d'eau, etc. La communication de qualité avec les services de Troyes Aube Habitat ont permis de trouver des solutions au fur et à mesure.

Seuls 11 résidents étaient présents au 31 décembre 2022. Le taux d'occupation est largement inférieur aux prévisions, entraînant un déficit important. La difficulté majeure a été le processus d'admission à la Pension qui s'est révélé long, compte-tenu du profil des personnes et du passage obligatoire en commission d'orientation via le SIAO. Cela se répercute sur le taux d'occupation qui est très en dessous des prévisions, notamment budgétaires.

5.2 La Covid-19

Nous avons poursuivi les actions de vigilance et de prévention en ce qui concerne le Coronavirus, à savoir le port du masque notamment. Néanmoins, quelques semaines après l'ouverture de la Pension de Famille, en Novembre 2022, l'équipe a été touchée par la Covid-19. L'agent des

services logistiques et le veilleur de nuit ont assuré une présence bienveillante et ont pallié à l'absence du reste de l'équipe.

5.3 Au sein de la Pension de famille

Les problématiques des résidents liées aux addictions à l'alcool et stupéfiants peuvent mettre en difficulté l'équipe dans leur accompagnement et au sein du collectif. Certains entretiens fixés par l'équipe ou la cheffe de service n'ont pas pu se réaliser car la personne était alcoolisée. Ces consommations peuvent également entraîner des comportements inadaptés au sein de la pension de famille. La gestion de ces comportements peut être compliquée pour l'ensemble de l'équipe, notamment dans le collectif, ce qui peut créer des conflits entre les résidents.

La participation des résidents à la vie collective de la pension de famille est difficile à mettre en place. En effet, la plupart d'entre eux sont très isolés et préfèrent rester seul dans leur logement. Cela s'explique par leur parcours de vie. Les personnes qui étaient auparavant à la rue ressentent le besoin de couvrir les besoins primaires avant de rompre l'isolement.

Nous avons rencontré quelques problématiques lors des admissions liées au manque d'informations transmises par les partenaires dans les dossiers SIAO ou lors des commissions SIAO. Il est arrivé à plusieurs reprises de découvrir des informations importantes lors de l'entrée des personnes et par conséquent de ne pas avoir mis en place les aides nécessaires (IDE libéraux, aide à domicile...).

Le nombre d'orientations vers la pension de famille est relativement réduit, de plus le processus d'admission en lui-même par l'intermédiaire du SIAO a tendance à allonger le délai entre le dépôt d'un dossier de demande de logement et l'entrée effective. L'incidence sur le taux d'occupation et donc sur l'encaissement des redevances pose d'évidents problèmes budgétaires.

Une résidente a été accueillie début novembre mais n'adhère pas au fonctionnement de la pension de famille et ne s'acquitte pas de la redevance. Un entretien avec sa mandataire (curatelle simple) est envisagé pour trouver une solution alternative et procéder au paiement du loyer, en amont de la mise en place d'une éventuelle procédure d'expulsion et d'une déclaration à la CAF pour non-paiement de loyer.

6. Projets 2023

- Mise en place du Comité de résidents

- L'organisation sera définie avec les résidents. Il sera constitué de l'ensemble des résidents disposant d'un contrat d'occupation. Lors de sa première réunion, le comité de résident élira son président.
- Le comité de résidents sera un lieu de parole concernant la vie collective de la pension de famille où le résident en est l'acteur principal. Ce lieu d'échange permettra à chacun de faire des propositions sur des projets, animations et sorties. Les résidents pourront également discuter du règlement intérieur ou encore rechercher des solutions communes en cas de problèmes (bruits, vie collective ...).

- Participation des intervenantes sociales au programme « Prévention Accompagnement Addictions Relais Insertion » (PAARI) mis en place par l'association Addictions France. Ce programme de formation permet d'outiller les professionnels sur différentes thématiques et de bénéficier d'un accompagnement sur le terrain avec un référent départemental afin de construire des actions de prévention adaptées au public.
- Habilitation électrique de l'agent technique
- Recherche active de bénévoles pour la mise en place d'activités
- Travail en collaboration avec d'autres pensions de famille du département afin d'échanger sur les pratiques (par exemple via des ateliers d'analyse de la pratique professionnelle) et d'organiser des actions communes, notamment en matière d'animations : tournois ludiques, sorties communes, concours...
- Mise en place d'activités collectives avec les résidents : épiphanie, chandeleur, potager, sorties...
- Projet de fabrication de bancs en palette
- Mise en fonction du nouveau logiciel de gestion locative
- Réaliser une brochure de présentation de la pension de famille à destination des partenaires
- Rédiger un livret d'accueil pour les résidents
- Différentes rencontres partenariales sont prévues pour 2023, notamment avec des dispositifs liés aux addictions ou pour la mise en place d'activités, d'action de sensibilisation. Lors de ces rencontres et/ou visites de structures, il s'agira de :
 - Communiquer explicitement sur le projet social de la pension de famille
 - Favoriser la mise en œuvre des soins
 - Organiser des actions collectives de prévention via des interventions ponctuelles de partenaires (AAF, Revivre)
 - Engager le processus de socialisation des résidents en les ouvrants sur l'extérieur
 - Insérer la pension de famille et ses habitants dans la vie de quartier
 - Faciliter la fluidité du parcours résidentiel

VENREDI
29 JUILLET 2022

SOCIÉTÉ

L'ex-foyer pour seniors se mue en pension de famille

TROYES. Sept ans après que la Ville ait rendu les clés de ses bâtiments, l'ancienne résidence-autonomie des Clématites rouvrira ses portes en octobre prochain, sous un nouveau jour. 27 places seront réservées aux personnes isolées.

À SAVOIR

• **Stoie au 22 rue Thénard à Troyes.** La future pension de famille gérée par l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (ATM) des travailleurs et des migrants possède 27 places, dédiées à des personnes isolées. 14 studios adaptés aux Personnes isolées résidentes (PIR), très recherchés sur la place de Troyes « dit Wanda Saint, sont proposés, aux côtés de 13 appartements (chambre séparée de la pièce de vie).

• **Deux travailleurs sociaux y seront rattachés.** L'équipe d'un temps plein et demi, avec une présence constante le samedi et une absence le week-end. Une cheffe de service rattachée de la gestion locative. Un agent de services logistiques (dit aussi embauché). Pour ce poste et les bénévoles recherchés, contactez au 03 25 99 03 00 par mail, à l'adresse suivante : signe@atm.fr.

CLÉMENT BATHILLER

C'entraînant à ce que l'on nomme par analogie, l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (ATM) ne s'occupe pas uniquement des demandeurs d'asile. Son nouveau projet immobilier - en location - à Troyes, à savoir une pension de famille qui ouvrira ses portes en octobre prochain dans les murs d'une ancienne résidence-autonomie de la ville, en sera une nouvelle démonstration. « Elle accueillera des personnes isolées, en souffrance, afin de favoriser leur retour au logement de droit commun. Elles sont en capacité de vivre seules, ne font à manger par exemple, mais l'objectif, aussi, est qu'elles ne soient



La pension de famille dit « Les Clématites », avec l'ancien des résidents devant les portes peu d'années.

pas seules, qu'elles profitent d'un lieu de vie rassurant et convivial », résume Wanda Saint, directrice générale de l'association. C'est précisément dans les trois bâtiments de l'ancien foyer des Clématites, au quartier des Chartreux, que les 27 futurs pensionnaires, désignés par le Service Inlogé d'Accueil et d'Orientation (SIAO), prendront place. Un emplacement qui est tout sauf un hasard.

« Nous ne sommes pas à l'importer ici. En plus de la maison de quartier à proximité, il y a un tissu associatif local fort avec lequel nous comptons nous rapprocher. Les pensionnaires seront ainsi incités à s'intégrer dans la vie locale », annonce la directrice de l'ATM. Dans le même état d'esprit, une administratrice de l'association a déjà suggéré d'organiser des sorties culturelles (musée, théâtre...).

LES PERSONNAGES DU JOUR - « TROISME DANS LA VIE SOCIALE »

Par ailleurs, la dimension du site - 12 500 m² de terrain environ, les bâtiments n'en occupent que 1 400 - laisse augurer de nombreuses initiatives (jardins, potagers, terrain de pétanque...) visant clairement le bien-être associatif. « Nous recherchons des bénévoles pour pouvoir aussi offrir des ateliers, ateliers informatiques, travaux manuels... ». Les travaux, qui

consistent entre autres en la rénovation énergétique et la transformation de chambres en appartements, devraient s'achever en septembre. Les habitants, eux, sont attendus dans les premiers jours d'octobre.

« Pas l'objectif qu'ils restent »

Le projet de pension de famille aux Chartreux pour l'ATM est né indépendamment de l'association et Troyes Aube Habitat pour la réalisation de la résidence sociale rue Roger Thénard à La Chapelle-Saint-Luc (là où se trouvent les bureaux de la première).

Cette dernière est un site composé de 51 studios qui, si elle accueille quelques réfugiés, est ouverte à toute personne, comme la pension de famille. « Mais à la différence de la résidence sociale, où les habitants sont de passage, les résidents de la pension de famille peuvent y rester toute leur vie s'ils le souhaitent. Même si ce n'est pas notre objectif », dit Wanda Saint. La présence des hôtes (travailleurs sociaux) pour assurer la pension marque aussi la différence entre les deux types d'habitat sociaux.

Dans l'attente, on trouve d'autres pensions de famille à Troyes (Parvis-le-Fort) et à Romilly-sur-Seine (Euzé). Des établissements que l'ATM a visités pour s'en inspirer pour son propre projet.

LE FOYER-LOGEMENT A FERMÉ SES PORTES EN 2015

L'ancienne résidence-autonomie des Clématites a cessé son activité en fin d'année 2015. Composée alors de 30 logements, elle était alors jugée trop « vétuste », comme avec l'ancien état dans ses cuisines, en juillet de la même année. Par exemple, tous les résidents ne disposaient pas d'une douche privative et les appartements ne répondaient plus aux normes. L'absence des lieux par le biais de son centre municipal d'action sociale (CMAS), la ville de Troyes avait simplement rendu les clés au bailleur social. Une autre résidence-autonomie a également quitté le giron de la Ville, il y a plusieurs années en arrière. Celle des Ulis, dans le quartier de la cathédrale. Depuis, le CMAS en gère encore trois, correspondant à plus de 100 logements : les Chevrouillettes (rue Charles-Dumont), les Érables (rue Billaud, aux Ruis) et les Ombres (rue André-Meurice).

LOGEMENT

27 logements restructurés à la pension « Les Clématites »

TROYES. Ancien foyer pour personnes âgées, restructuré, la pension de famille « Les Clématites » abrite au 22, rue Thénard à Troyes, 27 logements à visée sociale.

JEAN-FRANÇOIS DENZOT

Les clématites sont des plantes grimpantes, arbustives, à la floraison abondante, mais qui, contrairement au lierre, nécessitent un support du genre treillage pour se développer. L'image est symboliquement forte pour désigner, au 22 rue Thénard à Troyes, un foyer pour personnes âgées qui, ayant fonctionné comme tel pendant cinquante ans, de juin 1965 à décembre 2015 avec une gestion du CMAS, est devenu, après une totale réhabilitation, une pension de famille.

UN HÉBERGEMENT STABLE ET DURABLE

Portée par le plan quinquennal du gouvernement intitulé péremptoirement « Le Logement d'abord », la décision de mettre en place une pension de famille associée un propriétaire des bâtiments, ici Troyes Aube Habitat (ex-OPHLM de la Ville de Troyes) et un gestionnaire, l'association ATM (association pour l'accueil des travailleurs migrants), avec l'objectif que certains puissent enfin poser leurs valises. Les logements sont proposés en effet à des personnes seules, à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion sociale, dans une optique d'hébergement stable et durable. La présence au quotidien d'« hôtes » attachés à la pension de famille - des professionnels de l'action sociale - apporte un accompagnement



La nouvelle pension de famille « Les Clématites » a été inaugurée le vendredi 14 octobre dernier.

de proximité, avec un rôle à la fois de médiation et de stimulation. Au début des années 90, les trois bâtiments de l'ex-foyer avaient fait l'objet d'une rénovation partielle. Mené de juin 2021 à septembre dernier, le chantier de la nouvelle pension de famille a totalement modifié la physionomie des lieux, avec la création de 27 logements : 11 correspondent au regroupement des 22 studios primitifs du bâtiment collectif, 14 sont la reprise de l'existant dans les deux pavillons de plain-pied et 2 sont la récupération d'un ancien appartement de fonction. Outre le désamiantage des locaux et

de nouvelles solutions d'isolation, les menuiseries et les équipements techniques (électricité, plomberie, ventilation), la décoration intérieure et extérieure ont été revus de fond en comble. La pension de famille possède 27 places offertes à des personnes seules, 14 en studio adapté en cas de mobilité réduite et 13 appartements avec chambre séparée. L'équipe encadrante comprend quatre professionnels (chef de service, deux hôtes et un agent des services logistiques), avec le projet d'en faire un lieu de vie chaleureux et convivial. ■

Les dispositifs pour déplacés ukrainiens

Contexte :

Le 24 février 2022, les forces armées russes ont lancé une invasion de l'Ukraine à grande échelle, entraînant la fuite de milliers de personnes.

Le 2 mars, la Commission européenne a proposé d'activer pour la première fois le mécanisme prévu par la directive de 2001 sur la protection temporaire, qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil de l'UE.

La protection temporaire est un mécanisme d'urgence qui peut être déclenché en cas d'afflux massif de personnes et qui vise à fournir une protection immédiate et collective (c'est-à-dire sans qu'il soit nécessaire d'examiner chaque demande individuellement) à des personnes déplacées qui ne sont pas en mesure de retourner dans leur pays d'origine. L'objectif est d'alléger la pression exercée sur les régimes d'asile nationaux et de permettre aux personnes déplacées de jouir dans toute l'UE de droits harmonisés. Ces droits concernent le séjour, l'accès au marché du travail et au logement, l'assistance médicale et l'accès des enfants à l'éducation.

Dès mars 2022, l'AATM a été sollicitée dans les départements de l'Aube et de la Haute-Marne par les services de l'Etat afin de prendre en charge l'accueil et d'accompagner les personnes déplacées d'Ukraine.

Une situation inédite

Les échanges et les réunions sur l'évolution de la situation des déplacés ukrainiens ont été nombreuses, souvent hebdomadaires, avec les Préfectures et l'ensemble des acteurs du département afin d'harmoniser et mutualiser les pratiques et ainsi de répondre au mieux aux besoins.

Le cahier des charges de ce dispositif complètement nouveau a été fluctuant et il a fallu sans cesse s'adapter afin de répondre à l'ensemble des problématiques liées à cette situation inédite.

Les personnes en provenance d'Ukraine ont néanmoins pu bénéficier d'une accélération des procédures administratives via la mise en place d'instructions spécifiques ; ainsi que de la traduction de nombreux supports.

De nombreux acteurs se sont mobilisés et continuent de l'être, tels que les Préfectures et DDETSPP, l'OFII, les collectivités, les bailleurs, l'Education nationale, l'ARS, les CPAM, les CAF, Pole Emploi, la banque de France, les associations caritatives etc... afin de permettre une prise en charge de façon systématique et assez rapide.

L'accompagnement : de l'hébergement Ad hoc vers l'Intermédiation locative

Dans un premier temps, l'AATM est intervenue dans le cadre d'un hébergement Ad hoc, puis à la demande des services de l'Etat, a dû mettre en place l'accès à des logements autonomes via de de l'IML (intermédiation locative).

Hébergement ad hoc (de mars à juin 2022, sauf exceptions) : en amont de l'octroi de la protection temporaire, il a été nécessaire d'assurer la mise à l'abri immédiate des personnes.

L'accueil Ad hoc (hors HU de droit commun et hors dnA), a constitué le socle du premier accueil des déplacés ukrainiens en France avec mise en place d'un accompagnement social adapté afin de répondre aux besoins de première nécessité (kits hygiène, aide alimentaire, aide vestimentaire, matériel de puériculture).

Il a ensuite fallu organiser les RDV en lien avec les préfectures en vue de l'obtention de l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) de 6 mois, permettant l'ouverture des droits (ADA, CSS, prestations familiales).

Nos missions se sont donc portées sur l'accompagnement dans les démarches administratives (titre de séjour, démarches d'ouverture des droits sociaux, scolarisation des enfants), ainsi que sur l'accès et le maintien effectif aux droits, dont l'ouverture des droits a nécessité des adaptations dans les diverses administrations concernées (CAF, Pôle emploi, CPAM, etc.).

Sur le plan sanitaire, il a tout d'abord fallu organiser en lien avec l'administration les prises en charge de soins urgents puis de manière plus générale l'accès aux soins de santé. L'accompagnement auprès des professionnels de santé a été prépondérant les premiers mois.

Les équipes se sont également montrées singulièrement attentives à certaines vulnérabilités particulières : enfants mineurs sans leurs parents, grossesse, situation de handicap ou de perte d'autonomie, femmes seules... et ont été sensibilisées au risque de traite.

Enfin, la présence d'animaux a fait l'objet d'un traitement et suivi particuliers en lien avec les services vétérinaires.

IML à compter de Juin 2022

En l'absence de perspective de retour, les ménages déplacés ukrainiens ont été orientés vers le logement à la demande des services de l'Etat et ont basculé à compter de fin juin 2022 en intermédiation locative.

Ce dispositif consiste à assurer la gestion locative sociale des logements sous-loués aux déplacés en provenance d'Ukraine moyennant un loyer.

Ce changement de situation a nécessité l'accomplissement de nouvelles démarches telles que l'ouverture des aides au logement, les changements d'adresse auprès des Préfectures (fin de la domiciliation) ; et a engendré de nouvelles missions pour les équipes de l'AATM (facturation, suivi des encaissements, gestion des impayés et dettes locatives etc.).

Un avenir incertain

La perspective d'un avenir toujours incertain pour ces populations, alors que l'offensive russe se poursuit, soulève des interrogations aux solutions à long terme pour les personnes accueillies.

Devant l'absence de visibilité, nous devons faire notre possible pour accompagner les déplacés ukrainiens vers l'emploi et ainsi leur permettre une meilleure autonomie financière. La difficulté à maîtriser le français représente néanmoins un frein important dans l'accès à l'emploi.

Les équipes de l'AATM se mobilisent pour orienter les ménages ukrainiens vers l'emploi en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs en matière d'apprentissage linguistique, de formation ou d'accès à l'emploi.

Dispositif Accueil Ukraine
Aube

Rapport d'Activité
2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration de la structure

1.1 Présentation de la structure

Nom : **Accueil Ukraine Aube**

Date d'ouverture : Mars 2022

- Antenne Bar-sur-Aube :

Adresse : 17 rue Maurice Emmanuel – 10200 Bar-sur-Aube

Téléphone : 07.88.28.06.19 E-mail : accueil-ukraine.10@aatm.fr

Capacité d'accueil : **35 places**

- Antenne la Chapelle Saint Luc :

Adresse : 2 rue Roger Thiéblemont 10600 La Chapelle Saint Luc

Téléphone : 03 25 74 70 22 E-mail : cada10.antenne-chapelle@aatm.fr

Capacité d'accueil : **16 places**

Configuration :

Logements	Capacité d'accueil
La Chapelle Saint Luc et les Noës près Troyes 4 logements T3	TOTAL : 16 places
Bar sur Aube 4 logements T1 3 logements T2 (dont 1 Ad hoc) 2 logements T3 2 logements T4	TOTAL : 34 places

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022, l'équipe comptait 2 **ETP** (1 ETP/ antenne) dont 100 % d'emploi socio-éducatif.

En l'absence de visibilité quant à la durée et la pérennité de l'action, l'AATM a fait le choix de ne pas imputer le temps de travail des cheffes de service responsables de site ainsi que des salariées du siège pourtant bien impacté par la mise en place de ce dispositif exceptionnel d'accueil.

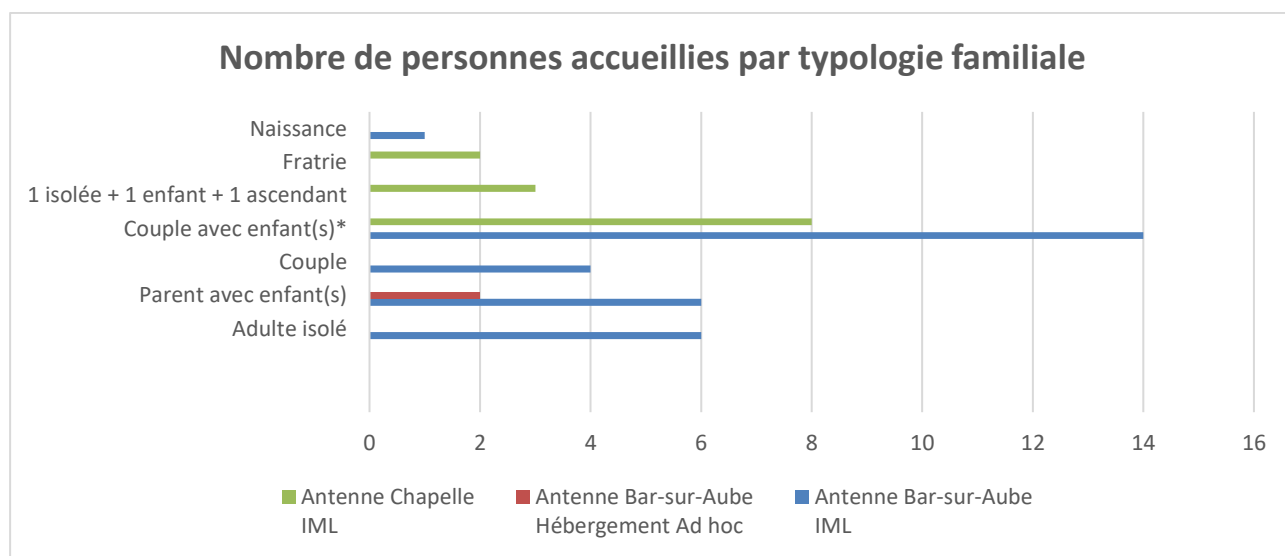
2. Données chiffrées

2.1 Admissions

Au total, 20 ménages ont été accueillis en 2022, soit 45 personnes + 1 naissance.

Typologie des ménages	Antenne Bar-sur-Aube IML		Antenne Bar-sur-Aube Hébergement Ad hoc		Antenne Chapelle IML	
	Nb de ménages	Nb de personnes	Nb de ménages	Nb de personnes	Nb de ménages	Nb de personnes
Adulte isolé	6	6	0	0	0	0
Parent avec enfant(s)	3	6	1	2	0	0
Couple	2	4	0	0	0	0
Couple avec enfant(s)*	4	14	0	0	2	8
1 isolée + 1 enfant + 1 ascendant	0	0	0	0	1	3
Fratrie	0	0	0	0	1	2
Naissance		1	0	0	0	0
TOTAL	15 ménages	31 personnes	1 ménage	2 personnes	4 ménages	13 personnes

* Dont une famille qui n'est restée dans le logement proposé qu'une seule nuit car les conditions d'accueil ne lui convenaient pas.



Antenne Chapelle

13 personnes, soit 4 ménages, sont entrées sur le dispositif en intermédiation locative à compter de juin 2022. Trois ménages ont été rencontrés dans les locaux de La Croix Rouge à Troyes. Ils ont été renseignés sur l'Inter Médiation Locative et informés sur les caractéristiques des logements mis à disposition. Puis ils ont intégré les appartements entre le 30 juin 2022 et le 1^{er} juillet 2022. Le quatrième ménage a intégré l'appartement quelques semaines plus tard le 27 juillet 2022 : le conjoint a rejoint sa famille le 28/11/2022.

Toutes les personnes accueillies à la Chapelle Saint Luc et aux Noës Près-Troyes sont de nationalité ukrainienne.

Répartition des ménages par appartement antenne Chapelle

Configuration ménage	Nationalité	Date entrée logement	Typologie et bailleur	Commune	Observations
2 sœurs dont 1 mineure	Ukrainienne	30/06/2022	T3 - TAH	La Chapelle-St-Luc	
1 isolée + 1 enfant + 1 ascendant	Ukrainienne	30/06/2022	T3 - TAH	Les Noës-Près-Troyes	Appartement avec ascenseur
Couple + 1 enfant	Ukrainienne	01/07/2022	T3 - TAH	La Chapelle-St-Luc	
Couple + 3 enfants	Ukrainienne	27/07/2022	T3 - TAH	La Chapelle-St-Luc	M. a rejoint sa famille le 28/11/22
Total effectif	13 personnes				

Antenne Bar sur Aube

A Bar sur Aube, le dispositif « déplacés en provenance d'Ukraine » a permis d'accueillir les premières personnes en mars 2022 dans des appartements en diffus. A compter du 30 Juin 2022, l'AATM a mis en place de l'IML pour l'ensemble des personnes accueillies.

Cependant une mère âgée et son fils majeur n'ont pas intégré l'IML car ces personnes ne disposaient pas des conditions requises pour bénéficier de l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS). Ce ménage figure donc en hébergement Ad'hoc depuis leur arrivée.

De même, une famille n'est pas restée au-delà d'une nuit.

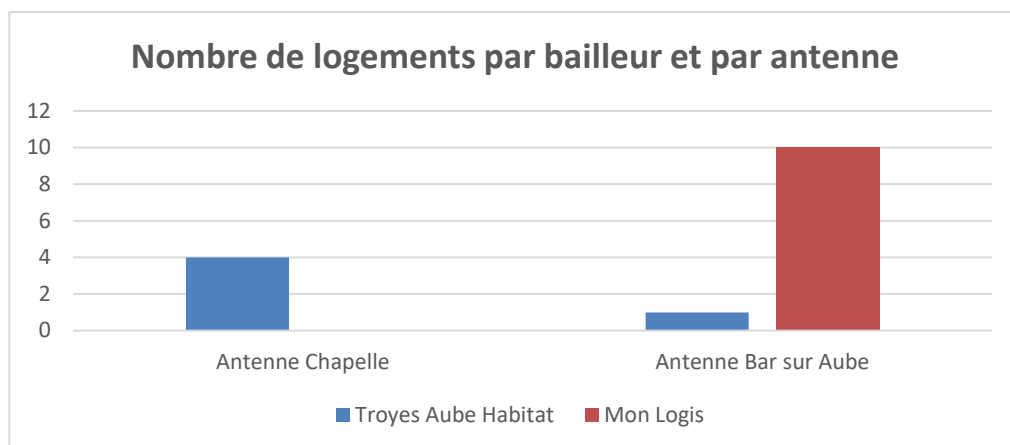
En tout, 16 ménages, soit 33 personnes ont été accueillies en 2022, dont une naissance.

Composition des ménages par configuration familiale antenne Bar sur Aube

Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'orientation	Date d'entrée dans le logement
Hébergement ad Hoc puis IML				
Couple	2	14/03/2022	18/03/2022	24/03/2022
Isolé	1	14/03/2022	18/03/2022	24/03/2022
Couple + 1 enfant	3	14/03/2022	18/03/2022	24/03/2022
Isolé	1	20/03/2022	24/03/2022	25/03/2022
Couple + 2 enfants	4	02/04/2022	24/03/2022	25/03/2022
Couple	2	21/03/2022	24/03/2022	25/03/2022
Couple + 1 enfant	3	21/03/2022	24/03/2022	25/03/2022
Isolé + 1 enfant	2	10/04/2022	14/04/2022	11/04/2022
Isolé	1	08/04/2022	14/04/2022	15/04/2022
Isolé + 1 enfant	2	12/03/2022	14/04/2022	15/04/2022
Isolé	1	12/03/2022	14/04/2022	15/04/2022
Isolé	1	25/04/2022	26/04/2022	25/04/2022
Isolé	1	08/06/2022	08/06/2022	09/06/2022
Naissance	1	-	-	11/06/2022
Isolé + 1 enfant	2	11/05/2022	20/07/2022	02/08/2022
AD HOC				
Couple + 2 enfants	4			16/03/2022
Isolée + 1 enfant	2	19/03/2022	29/03/2022	31/03/2022
Total effectif	32 arrivées + 1 naissance			Dont 6 arrivées restées AD HOC

2.2 Effectif présent

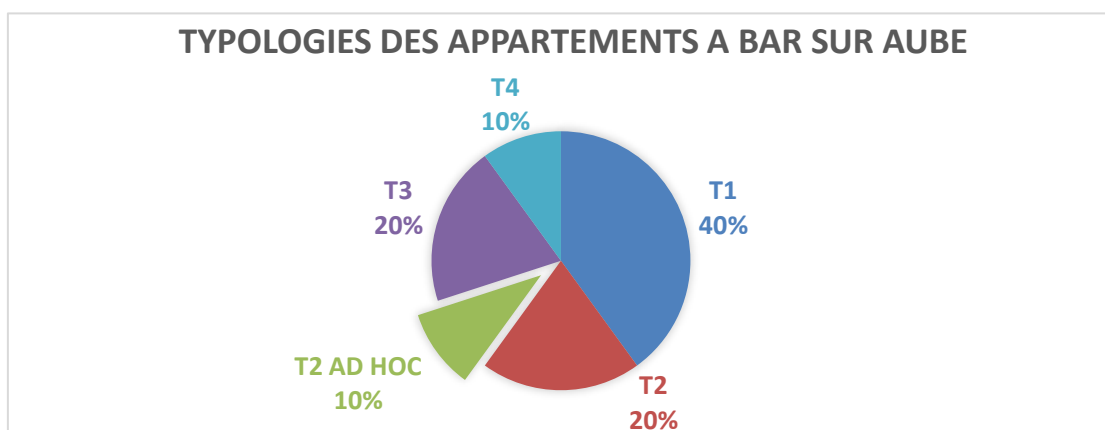
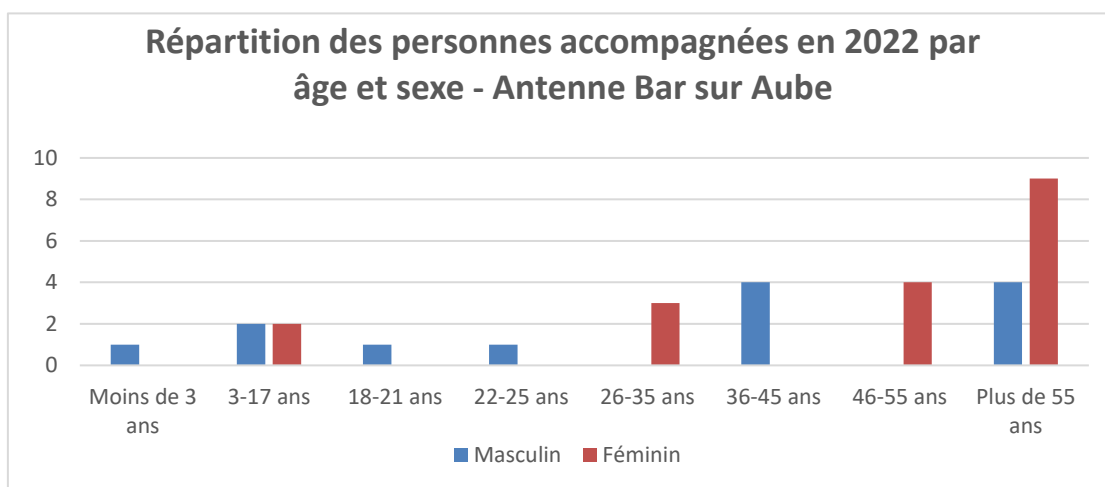
Au total, l'AATM dispose de 15 logements destinés à l'accueil des ukrainiens dans l'Aube.



Antenne Bar sur Aube

Répartitions des personnes accompagnées en 2022 selon leur nationalité

Pays d'origine	Effectif
Géorgie	3
Ukraine	30
Total	33



Antenne Chapelle

13 personnes ont été accompagnées, réparties au sein de 4 appartements en diffus, tous loués au bailleur Troyes Aube Habitat : 7 adultes et 6 enfants.

Répartition des personnes accompagnées en 2022 – Antenne Chapelle

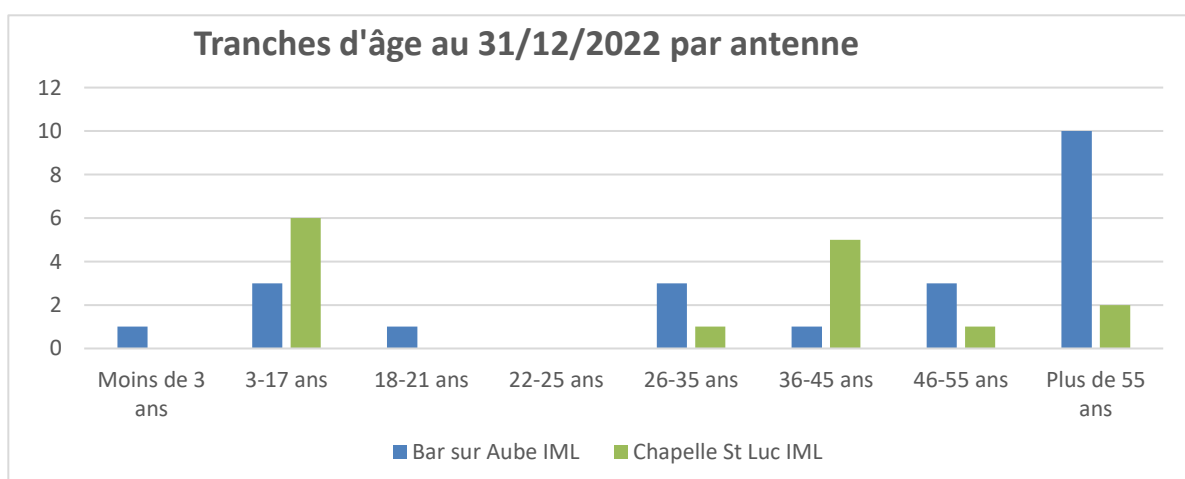
Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Totaux
De 3 à 17 ans	4	2	6
De 26 à 34 ans		1	1
De 35 à 45 ans	2	2	4
De 46 à 55 ans		1	1
56 ans et plus		1	1
Totaux	6	7	13

2.3 Les Mouvements

Au total, au 31/12/2022, le service Ukraine Aube compte 37 personnes soit 18 ménages.

Répartition des personnes présentes au 31/12/2022 par âge et sexe

Tranches d'âge	Bar sur Aube IML		Bar sur Aube AD HOC		Chapelle St Luc IML		Total
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Moins de 3 ans	1	0	0	0	0	0	1
3-17 ans	2	1	0	0	4	2	9
18-21 ans	1	0	0	0	0	0	1
22-25 ans	0	0	0	0	0	0	0
26-35 ans	0	3	0	0	0	1	4
36-45 ans	1	0	1	0	2	2	6
46-55 ans	0	3	0	0	0	1	4
Plus de 55 ans	3	7	0	1	0	1	12
Total	8	14	1	1	6	7	37



Composition des appartements au 31/12/2022

Type d'appartement	Bailleur	Composition familiale	Nombre de personnes	Nombre de personnes dans l'appartement	Particularités
IML Bar sur Aube					
T4	Mon Logis	Couple	2	6	3 ménages de la même famille
		Isolée	1		
		Isolée + 2 enfants	3		
T1	Mon Logis	Isolée	1	1	-
T3	Mon Logis	Couple + 1 enfant	3	3	Enfant adulte
T2	Mon Logis	Isolée	1	1	-
T3	TAH	2 isolées	2	2	Cohabitation
T1	Mon Logis	Isolée	1	1	-
T1	Mon Logis	Couple	2	2	-
T1	Mon Logis	Isolé	1	1	-
T2	Mon Logis	Isolée + 1 enfant	2	2	-
T4	Mon Logis	Couple + 1 enfant	3	3	-
AD HOC					
T2	Mon Logis	Isolée + 1 enfant	2	2	Enfant adulte
IML Chapelle					
T3	TAH	2 sœurs dont 1 mineure	2	2	
T3	TAH	1 isolée + 1 enfant + 1 ascendant	3	3	
T3	TAH	Couple + 1 enfant	3	3	
T3	TAH	Couple + 3 enfants	5	5	
Nombre total de personnes				37	

Antenne Chapelle

Aucune sortie enregistrée en 2022.

Les effectifs au 31 décembre 2022 étaient donc les suivants : **13 personnes**

Antenne Bar sur Aube

En 2022, **9 personnes** sont sorties :

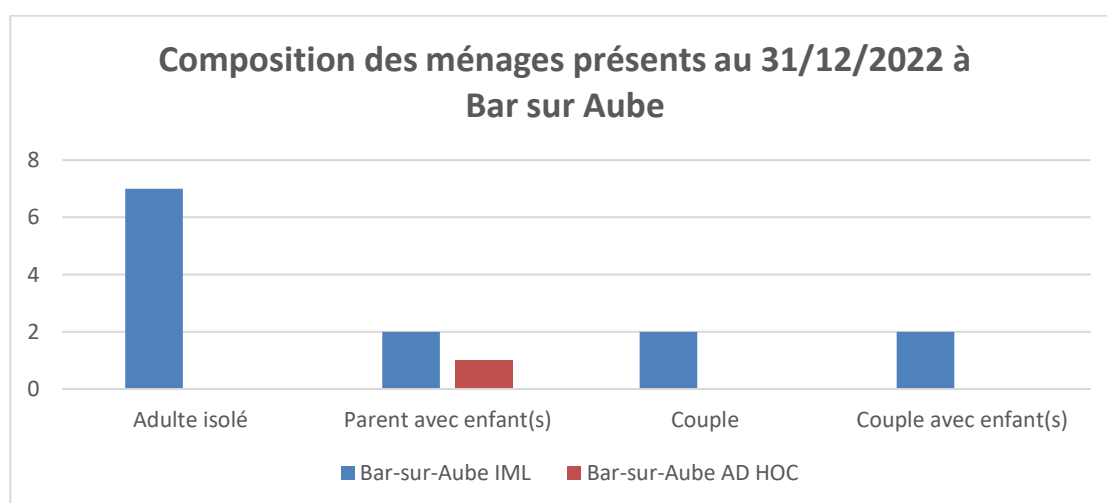
Composition des ménages	Effectif	Date d'entrée dans le logement	Date de départ	Durée de séjour en 2022 (en jours)	Motif de sortie
Couple + 2 enfants	4	16/03/2022	17/03/2022	2	Sortie individuelle
Isolé	1	25/03/2022	26/05/2022	63	Aide humanitaire pour l'Ukraine (en Allemagne)
Isolé	1	11/04/2022	01/07/2022	82	Retour Ukraine - Santé et études
Isolé	1	25/03/2022	11/07/2022	109	Retour Ukraine
Isolé	1	09/06/2022	02/12/2022	177	Retour Ukraine - Travail et soutien familial
Isolé	1	15/04/2022	18/12/2022	248	Retour Ukraine - Etudes
Total effectif	9				

3 appartements supplémentaires ont été captés au moment du passage de l'hébergement au logement afin de répondre aux besoins des résidents dans le cadre de l'IML.

En outre des changements d'appartement ont eu lieu afin de prendre en compte la composition familiale et les problématiques liées à la mobilité.

Les effectifs au 31 décembre 2022 étaient donc les suivants à Bar sur Aube : 24 personnes soit 14 ménages.

Typologie des ménages	Bar-sur-Aube IML	Bar-sur-Aube AD HOC
Adulte isolé	7	0
Parent avec enfant(s)	2	1
Couple	2	0
Couple avec enfant(s)	2	0
TOTAL	13 ménages (22 personnes)	1 ménage (2 personnes)



3. Les réalisations de l'année

3.1 Accompagnement socio-professionnel

Antenne Chapelle

Action / thématique	Partenaires / intervenants	Modalités
JOURNEE EMPLOI UKRAINE LE 15 SEPT 2022	DDTP PREFET POLE EMPLOI	Informations, rencontres à l'Auberge de jeunesse

Formation

Tous les adultes se sont vus proposer par l'OFII des cours de français, assurés par FRATE à La Chapelle Saint Luc, à raison de 30 heures par semaine. Ils ont tous été inscrits immédiatement. Toutefois, le début des cours a été différé pour défaut de place.

Ces formations en français langue étrangère ont permis de rompre l'isolement et d'avoir une activité quotidienne et régulière.

4 adultes ont suivi des parcours de 400 heures de français langue étrangère.

1 jeune adulte a suivi des cours de français dans le cadre de la VERL auprès de Yschools à Troyes

1 adulte était en attente à cause de problèmes de santé.

Emploi

Tous les adultes ont été accompagnés pour l'inscription au Pôle Emploi. Les services Pôle Emploi ont traduit des documents en ukrainien, ce qui a facilité la compréhension du fonctionnement de l'établissement.

Certains ont pu bénéficier d'une information collective sur les emplois en tension, animée par des organismes publics en présence d'interprètes.

Scolarité

L'inscription dans les écoles et leur prise en charge ont été immédiates.

Aussi dès la rentrée :

- Un enfant a été inscrit à l'école maternelle.
- 3 collégiens ont été accueillis dans des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Ces unités permettent aux élèves concernés d'être inscrits dans une classe ordinaire tout en bénéficiant d'un enseignement renforcé en français langue seconde, en fonction de leurs besoins et de leurs acquis linguistiques et langagiers.
- 1 lycéenne a voulu poursuivre sa scolarité uniquement en Ukraine avec son établissement scolaire d'origine en distanciel.
- 1 lycéenne était accompagnée pour suivre le français langue étrangère avant de changer d'orientation et d'opter pour une voie professionnelle.

Antenne Bar sur Aube

A l'initiative de l'équipe, les acteurs locaux ont été sollicités, afin de trouver des pistes pour accompagner les ukrainiens vers l'emploi.

- ADMR
- Entraide

- Hôpital local - EHPAD
- Lidl
- Carrefour
- Leclerc
- Exploitation vigneronne (Palissage, Vendanges)
- Entreprise Reignier
- Visite entreprise et ateliers Aube bedding le 25/08.

Ces différentes rencontres et temps d'échange ont permis aux personnes déplacées en provenance d'Ukraine de pouvoir postuler pour le Palissage et les Vendanges. Malgré les investigations de l'équipe, les employeurs n'ont pas répondu favorablement à de potentielles possibilités d'embauche. La barrière de la langue et les difficultés liées aux moyens de locomotion ont été souvent avancées comme problématiques.

Par ailleurs, l'équipe en présence de personnes Ukrainiennes ont participé à trois manifestations orientées vers l'emploi :

- Pôle emploi : Réunion d'information pour expliquer aux résidents le fonctionnement de pôle emploi (1^{er} groupe le 20/05 puis le 2^{ème} groupe le 30/05)
- Journée du stade vers l'emploi (29/09 - Pôle emploi Bar sur Aube)
- FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ORIENTATION (24/11/2022 - DDTESPP)

Certains ukrainiens ont bénéficié de cours de français dispensés par l'organisme de formation FRATE.

3.2 Animations et informations collectives

Antenne Chapelle

Concert au Théâtre de la Madeleine : groupe de musique ukrainien « Dark daughters » - 13/10/22

Antenne Bar sur Aube

Bar-sur-Aube	Action / thématique	Public	Partenaires / Intervenants	Modalités
Informations collectives	Aime tes dents	Enfants	<i>Sécurité sociale</i>	1 séance
	Distribution de protections hygiéniques	Femmes adultes	<i>Le PACT de l'Aube</i>	1 séance
Animations	Activité manuelle Pâques	Enfants	Référent social	1 séance
	Chasse à l'œuf	Enfants	Référent social	1 séance
	Repas partagé	Tout public	Référent social	1 journée
	Concours de sapins	Tout public	Référent social	2 séances
	Fête de fin d'année	Tout public	Toute l'équipe	1 journée
Ouverture sur l'extérieur	Arrivée du Tour de France féminin	Tout public	En autonomie	1 journée

5. Les difficultés

- Le passage en IML à compter du 30/06/2022 a fait l'objet d'un certain nombre de refus de la part des personnes ukrainiennes. Il a fallu expliquer ce dispositif à maintes reprises afin de leur permettre d'appréhender la suite de leur parcours en France.
- Prédominance des problématiques liées à la santé et accès difficile aux spécialistes de santé (à Bar sur Aube notamment, du fait du manque de professionnels et de l'âge des personnes accompagnées avec 11 personnes de plus de 50 ans).
- Double cursus scolaire pour les enfants : en français et en ukrainien (suivi en Ukraine) ; les établissements scolaires ukrainiens suivent à distance les scolarités des enfants ; demandent des certificats de scolarités. Il s'agit pour les autorités ukrainiennes de s'assurer que les enfants ne soient pas déscolarisés.
- La barrière de la langue est toujours présente et c'est le frein essentiel pour accéder à un emploi.
- L'Autorisation Provisoire de Séjour ayant une durée limitée, son renouvellement implique des démarches administratives "lourdes" et la transmission aux différents services afin d'assurer la continuité des aides.
- Les délais d'obtention de l'ADA et/ou les difficultés dans le cadre de son maintien ont généré de multiples tensions entre les résidents et le service. En effet le manque de ressources financières pour les Ukrainiens a été vécu comme une incompréhension et une injustice.
- Un membre d'une famille de Bar sur Aube n'a pas eu de renouvellement APS (mobilisable par l'Ukraine). Cette personne a entamé une demande d'asile.

6. Perspectives et projets

- L'accompagnement vers l'autonomie (emploi, logement) peut être envisagé à condition que les bases de la langue française soient acquises et que l'état de santé de plusieurs adultes soit stabilisé.
- L'insertion professionnelle des personnes est impérieuse afin de faciliter leur accès à un logement plus durable.
- 7 personnes de Bar sur Aube, exclusivement des femmes, seront positionnées sur la formation organisée par POINFOR : "OCB" (objectifs compétences de base).
- Deux adultes accompagnés à La Chapelle Saint Luc pourraient accéder à un emploi au cours du premier trimestre 2023.
- Les adultes pourraient être intégrés à certains ateliers de sensibilisation (les économies d'énergie, parentalité) organisés par l'AATM au profit des différents publics accompagnés par l'association.

GUERRE EN UKRAINE

150 Ukrainiens sont logés dans l'Aube depuis un mois

Au 1^{er} avril, un peu moins de la moitié des places d'hébergement recensées dans le département sont occupées par les « déplacés ». Pour le moment, ces derniers sont principalement hébergés dans l'agglomération troyenne et à Bar-sur-Aube.

7

Le nombre d'acteurs principaux de l'aide alimentaire qui aident à accueillir les déplacés dans l'Aube. La préfecture précise qu'un travail de concertation est en cours avec nos « formidables bénévoles » locaux en matière de logement et de soutien. Il est important pour nous d'avoir un accord digne et sûr des personnes à ces familles dans la durée.

18

Le nombre de places en hébergement collectif recensées jusqu'à présent pour héberger les Ukrainiens. Pour l'instant, aucune n'est occupée. Par ailleurs, la préfecture de l'Aube indique que « la proposition de la maison associative de Troyes d'accueillir des déplacés est en voie de concrétisation. Il y a notamment lieu d'apporter les locaux proposés. D'autres non informés, la base religieuse peut accueillir entre 20 et 25 personnes. C'est collectif, deux logements ont été pris en compte. L'un d'entre eux est déjà occupé.



La préfecture de l'Aube précise que les centres de réfugiés ukrainiens dans l'Aube dépendent de celles du Grand Est.

150

Le nombre de places d'hébergement dans l'Aube actuellement occupées par des réfugiés ukrainiens. Ce sont les logements dits « des personnes morales » (collectivités, associations, entreprises) qui en recensent le plus (91) devant ceux des « particuliers » (58). Ce sont les deux types de logements qui proposent le plus de places. Majoritairement, les places occupées se trouvent dans l'agglomération troyenne et à Bar-sur-Aube. Indique la préfecture de l'Aube. Dans la cité baraltroise, l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants est notamment partie prenante.

182

C'est peut-être le chiffre sur l'hébergement qui traduit le mieux l'état de préparation des Aubiens. 182 places d'hébergement offertes par des « particuliers », ce que la préfecture appelle le « logement asubrogé citoyen ». Concernant plus particulièrement l'accueil des familles, il « se fait prioritairement dans les hébergements ou les logements se situant à proximité des principaux centres publics (notamment les établissements scolaires) et destinés par les municipalités en concertation ». C'est le cas de Bar-sur-Aube, notamment.

45

En moyenne, le nombre de réfugiés arrivés par un bus venant d'Ukraine. Sur les trois premiers parvenus dans l'Aube, ils étaient respectivement 52 (le 13 mars), à la différence que le bus était affrété par les jeunes Petits Souliers), 39 (le 17 mars) et 40 (le 24 mars). Ces deux derniers bus ont permis notamment de déloger Strasbourg (Bas-Rhin) « Ces familles ont bénéficié de solutions de logement ou d'hébergements en moins de 24 heures pour la quasi-totalité d'entre elles », précise la préfecture.

Y aura-t-il assez de places à terme ?

Au vu du flux ininterrompu d'Ukrainiens qui fuient leur pays et l'objectif de la France d'en accueillir 100 000, l'Aube a une capacité d'accueil limitée sur le long terme. Lors de nos dernières réunions, où elles ont validé des subventions en faveur de la Croix-Rouge française, les collectivités de la Ville de Troyes et de Troyes Champagne Métropole évoquaient l'arrivée d'un bus par semaine, avec 45 réfugiés à bord, sur 18 semaines, pour mesurer leur site. Un total de 810 personnes qui, certes, reste une projection, en plus sur quatre mois, mais qui peut poser question au vu du total officiel actuel de places d'accueil (330).

Pas pour la préfecture de l'Aube, qui met en avant la mobilisation des bailleurs sociaux locaux - Mon Logis et Loges Aube Habitat. De plus, « les projections d'accueil dans le département fluctuent en fonction des arrivées au niveau régional. Il n'est pas prévu de réévaluation régionale cette semaine ». De même, Wanda Saire, directrice de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM), est assez confiante, parce que la suite du conflit est difficile à prévoir. « Au départ, nous avons été agréés dans la préfecture, mais désormais, nous y voyons un peu plus clair ». ■ CLÉMENT BATELLIER

330

Le total de places de logement dont l'Aube dispose actuellement pour pouvoir accueillir les « déplacés » ukrainiens. Un chiffre qui bouge à l'in en cours la préfecture de l'Aube. « Les plateformes nationales mènent et place (Insee) (portail national-refugiés.info) en ligne (refugiés.info), permettent aux particuliers et aux communes de proposer une offre de logement asubrogé citoyen dans le département de l'Aube, ainsi qu'elles-mêmes en valident ». ■

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

« Pour nous, ce n'est pas une découverte »

Comme d'autres, l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants a pris la vague des premières arrivées d'Ukrainiens avec ses moyens. Aujourd'hui, alors qu'elle s'est renforcée notamment pour faciliter l'accueil à Bar-sur-Aube, elle entend faire profiter de son expérience.

CLÉMENT BATELLIER

Par son cœur de mission - elle avait été déjà grandement sollicitée en 2017 lors du démantèlement des camps de migrants à Calais -, l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM) était tout indiquée pour contribuer à l'accueil des Ukrainiens fuyant leur pays en guerre. Sollicitée dès le début, elle n'a pas failli. Et contribue à étendre cet accueil hors de l'agglomération troyenne.

25 UKRAINIENS DANS NEUF APPARTEMENTS DE BAR-SUR-AUBE

Fin mars, à Bar-sur-Aube, elle avait permis, en lien avec le bailleur social Mon Logis, l'accueil de 25 « déplacés » dans neuf appartements différents. « Nous essayons de nous positionner sur l'accueil des Ukrainiens (géré par l'État et la Croix-Rouge française, NDLR) en bonne intelligence avec d'autres structures. Par exemple, nous n'allons pas aller à Saint-André-les-Vergers ou Pont-Sainte-Marie », explique Wanda Saire, la directrice de l'AATM. « Au départ, nous ne savions pas où nous mettons les pieds », souligne-t-elle pour rappeler le caractère exceptionnel des derniers événements. Si tout est arrivé rapidement, les derniers jours de mars ont été aussi extrêmement précipités. « Le lundi 21, nous signons les baux. Et



Fin mars, 25 Ukrainiens avaient trouvé refuge à Bar-sur-Aube, par le biais de l'AATM. AFP

dès le jeudi 24, nous avons accueilli les premières familles ». En parallèle pour multiplier les logements, il a fallu lancer un pas de course une collecte de dons (vaisselles, matelas, lits, chaises...). Dons réalisés par des salariés, des connaissances, des bénévoles... « Ça a demandé une grosse logistique, mais ça a très bien fonctionné », décrit Wanda Saire. L'association des joyeux Petits Souliers s'est même

prochée de son entité pour fournir des denrées alimentaires. Et un travailleur social a été engagé spécialement pour le dispositif baraltroise. Désormais, l'association trouve progressivement son rythme de croisière (voir par ailleurs). Des installations d'Ukrainiens pourraient avoir lieu encore à Vendevre-sur-Barse, pas forcément à La Chapelle-Saint-Luc, où siège

l'AATM. Et puis, il y a le soutien à l'insertion, entre l'obtention du titre de séjour de six mois, de l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA) et d'une autorisation de travailler. « Cela se fait au cas par cas. Mais la plupart des personnes qui sont arrivées sont parmi les plus vulnérables. Soit elles ont de gros soucis de santé, soit elles sont à l'âge de la retraite ou ne sont pas forcément en état psychologique ».

PENDANT CE TEMPS, IL Y A LES CENTRES...

L'accueil des réfugiés ukrainiens ne remplace pas l'activité quotidienne de l'AATM, bien au contraire. À Bar-sur-Aube, par exemple, elle gère un Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) de 80 places, un Hébergement d'urgence de demandeurs d'asile (HUDA) de 56 places et 22 places d'hébergement d'urgence (HU) en plus. Et à Vendevre-sur-Barse, un Hébergement d'urgence de demandeurs d'asile (HUDA) de 46 places. Des structures qui, malgré le déclenchement de la guerre en Ukraine, fonctionnent comme avant. « À Bar-sur-Aube, l'équipe s'est renforcée en mars avec deux nouveaux salariés, ce qui tombait bien », confie Wanda Saire, qui salue l'investissement de la vingtaine de personnes ayant aidé à absorber le surcroît d'activité.

Sans compter qu'elles ne sont pas forcément dans l'optique de rester longtemps. Néanmoins, l'AATM est dans son élément et envisage la suite avec sérénité. « Nous sommes dans un pays très administratif, nous connaissons les rouages, les détails, donc finalement, ce n'est pas une découverte ». ■

GUERRE EN UKRAÏNE

« Si la guerre se termine bientôt à Kharkiv, et travaillerai à l'hôpital »

BAR-SUR-AUBE. Depuis le 24 mars dernier, l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) accompagne des réfugiés à évoluer. 25 Ukrainiens résident ainsi aujourd'hui au quartier des Varennes, en intermédiation locative grâce à de nouvelles ressources

OSCAR PIREZ

Un petit drapeau bleu avec et jaune point sur la commande et son téléphone portable. Voilà les seuls objets qui lui restent avec son pays. Sur son écran tactile, les souvenirs défilent plus rapidement que les photos envoyées par quelques proches restés en Ukraine, malgré la guerre engagée par la Russie depuis le 24 février dernier. Marina, 60 ans, a pris la décision de partir. Celle qui avait déjà fait face à la guerre et fait la Géorgie avec l'exil pour se rapprocher de Kharkiv, deuxième plus grande ville ukrainienne, a dû à nouveau tout laisser derrière elle, 50 ans de vie.

« Le quotidien est assez intense pour ces familles, très volontaires. Il faut qu'elles prennent ses marques par rapport à une vie en France »

Arabelle Vielle, chef de service. Le 6 mars, elle est montée dans un bus. Direction : Barcoffin-Là-bas, elle a retrouvé contact avec d'autres amis qui s'étaient également éloignés des bombardements. C'est pour les rejoindre qu'elle a repris la route, vers la France, en Bar-sur-Aube. « Comme je n'ai pas eu le temps de le faire, ça fait très longtemps que je suis venue avec mes, espèce de grâce à une application de traduction, dans son ap-

LES CHIFFRES

- 25 réfugiés ukrainiens sont à Bar-sur-Aube, répartis dans 10 logements.
- 54 % sont des femmes, de 27 à plus de 60 ans.
- 24 % sont des hommes dont 20 % sont des étudiants, soit étudiants en lycée deux autres à l'école primaire. Et, un nourrisson est né en France.

25 RÉFUGIÉS UKRAÏNIENS ET UN ACCOMPAGNEMENT

Dans cette partie de ville résidentielle, 24 autres Ukrainiens, répartis dans 10 logements, s'y sont réfugiés, avec l'aide de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM). Le premier est arrivé le 24 mars. Les autres, pour la plupart, ont suivi dans les quinze jours, quittant des villes totalement dévastées. Le dispositif avait alors été mis en place en urgence pour accueillir ces personnes de se pour. Il a fallu trouver des appartements, les équipes ont eu l'appui de Mon Logis, de dons de particuliers, de migrants du secteur, pour pouvoir accueillir des élèves ou même à l'appartement, leur permettre de se nourrir, indique Wanda Saire, directrice générale de l'AATM basée à La Chapelle-Saint-Luc, mais disposant d'antennes à Bar-sur-Aube via différents structures dont le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et l'Intercommunalité d'urgence (IUE). Le conflit s'intensifie, le dispositif a évolué. La « boucle » a été faite suite au 30 juin. « Aujourd'hui, on est en intermédiation locative. On peut un logement maintenant qu'il y a des ressources pour les aides de l'État, équivalentes à l'allocation pour demandeur d'asile et par le travail, révisée » elle.



Les femmes au centre de l'école



Marina, 60 ans, a quitté l'Ukraine début mars, en direction d'abord de Barcoffin-Là-bas et des amis qui s'y étaient réfugiés, aujourd'hui elle

d'ansure, Arabelle Belding, et Régis. Ils sont mobilisés. Marina, malgré son âge et des problèmes de santé, de mobilité, avait même demandé de rejoindre. À l'inverse, en maison de retraite », se rappelle Wanda Saire. L'ancienne enseignante en Ukraine, elle, s'élancerait presque

de ne pas pouvoir travailler. Elle occupe deux ces journées « en baby-sitting dans la ville, à faire le ménage, la cuisine pour moi et mes amis que je vois souvent », décrit-elle, consciente que la santé ou l'âge ne sont pas les seuls facteurs pour les réfugiés à l'insertion par le

travail. « Au niveau des profils, il y a des infirmières, modistes, ingénieurs, managers, chefs de restauration. Certains ont exercé des métiers en fonction de recrutement en France. Mais souvent le problème, c'est la maîtrise de la langue », note la directrice gé-

« Je repartirai comme avant ! »

Ukrainiens dans la cité barabaline selon un dispositif qui, avec une guerre s'intensifiant, a vu des aides de l'État ou du travail effectué, malgré la barrière de la langue.



Un appartement avec un passage à l'arrière, qui, à l'instar des autres logements en début de nuit, regroupe de nombreux occupants.

Arabelle Vielle, chef de service au sein du CADA, de l'IUE et du dispositif ukrainien. Mais, il y a des questions et des inquiétudes pour ces familles, très volontaires. Il faut qu'elles prennent leurs marques par rapport à une vie

en France. L'accueil des réfugiés est un processus complexe. Les démarches administratives sont nombreuses à l'arrivée des réfugiés. « C'est assez violent d'y aller les rendez-vous à la préfecture, l'ouverture des droits pour les prises en charge, ainsi que les formulaires à remplir à la Coef pour ceux qui ont

De la Croix-Rouge à l'AATM



Wanda Saire, directrice générale de l'AATM, Arabelle Vielle, chef de service, accompagnent les réfugiés ukrainiens.

Sur le département, quatre opérateurs accueillent des réfugiés ukrainiens. « La Croix-Rouge dispose de places à Arc-sur-Aube et au Parc Saint-Luc. Il y a aussi 11 personnes à La Chapelle-Saint-Luc », indique Wanda Saire, directrice générale de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants. Le point de départ, c'est la Croix-Rouge. « Elle gère le flux. C'est elle qui est en capacité de gérer le dossier des flux. La dernière à avoir été accueillie, juillet. Une fois les demandes centralisées, on a des réunions pour proposer des places. On déclare les appartements prêts, et quand il y a une composition familiale qui correspond à la typologie des logements, des orientations sont faites », explique-t-elle. Mais en France, ce n'est pas le plus touché par le conflit des Ukrainiens. « On a reçu beaucoup moins que ce à quoi on s'attendait. Beaucoup se sont installés dans les pays limitrophes, ou en Allemagne qui avaient déjà permis de recueillir des ukrainiens. En France, à part à Arc-sur-Aube, il y a eu des demandes, mais souvent individuelles. Dans les familles qui accompagnent, la tentent de rester ou d'y aller de près, qui souhaitent arriver avec ce qu'il se passe encore aujourd'hui », note Arabelle Vielle, chef de service. On les conduit au niveau de la Croix-Rouge pour proposer un logement et ce qu'il se passe encore en ce moment.

droit. L'État a mis en place des documents modifiés, malgré tout, c'est une culture française de payer ce qu'il faut que vous arrive à leur faire l'appropriation », pointe Wanda Saire.

« L'État s'était engagé pour six mois. Au-delà, on ne sait pas encore ce qu'il va se passer. »

Wanda Saire, directrice générale de l'AATM. Pour les accompagner, un poste d'intervenant social a été créé. « Il y a beaucoup de demandes au niveau de la santé, des prises de rendez-vous médicaux. C'est ce qui prend le plus de temps, surtout qu'il n'y a pas forcément tous les spécialistes ». L'intervenant Baptiste Samuël, autre inégalitaire pour les réfugiés ukrainiens : le coût de la vie. « Ils sont très impressionnés des prix en France. Le salaire moyen à la base, c'est 350-400 euros. Ici, c'est le prix du loyer, sans compter les charges. Les produits de vie courante », avance Wanda Saire. « Si les APL sont ouvertes, selon la composition familiale, le reste à charge pour le loyer, est souvent inférieur à 120 euros. Ils comprennent aussi d'allier aux Restos du Cœur, la

Croix-Rouge, le Secours populaire pour pouvoir équilibrer les dépenses sur le mois », détaille Arabelle Vielle. Une balance budgétaire incertaine alors que le dispositif pourrait à nouveau changer en fonction de la situation et de la pérennité. L'État s'était engagé pour six mois. Au-delà, on ne sait pas encore ce qu'il va se passer. Est-ce qu'on va passer en heures supplémentaires, pour que les personnes gardent les appartements et un « intervenant plus ? Ou avec de nouvelles besoins (à priori, des personnes sont encore arrivées), on va mettre à disposition les logements existants, dérivés et espérer de l'État de l'État, du chômage, ou simplement parce que le pays est à reconstruire ? »

Dispositif Accueil Ukraine
Chaumont

Rapport d'Activité

2022

A.A.T.M.

Association pour
l'Accueil des Travailleurs
et des Migrants

1. Configuration de la structure

1.1 Présentation de la structure

Nom : **Accueil Ukraine Haute-Marne**

Date d'ouverture : Mars 2022

- Antenne Chaumont :

Adresse : Maison des associations (bureau 222)

Rue des platanes

52 000 CHAUMONT

Téléphone : 06.77.94.26.75

E-mail : accueil-ukraine.52@aatm.fr

Capacité d'accueil : **50 places**

Configuration :

Capacité d'accueil	50
Nombre de logements	2 chambres – 1 Studio - 3 T1 – 2 T2 - 3 T3 - 4 T4 – 2 T5 – 1 T6 TOTAL : 17 (au 01/07/22)

1.2. Personnel de l'établissement

Au 31 décembre 2022, l'équipe comptait 1 **ETP** d'emploi socio-éducatif.

En l'absence de visibilité quant à la durée et la pérennité de l'action, l'AATM a fait le choix de ne pas imputer le temps de travail du chef de service de Chaumont et des salariées du siège pourtant bien impacté par la mise en place de ce dispositif exceptionnel d'accueil.

2. Données chiffrées

2.1 Admissions

En amont de l'hébergement en Intermédiation locative, les déplacés ukrainiens ont été accueillis en cohabitation dans le cadre de l'hébergement « Ad'hoc » sur les sites du CFA, d'Alméa et dans des logements de la ville de Chaumont. Ces hébergements temporaires ont été possible de Mars à Juin 2022.

53 personnes ont été accueillies en 2022, ce qui concerne 24 ménages.

La grande majorité des personnes accueillies sont de nationalité ukrainienne.

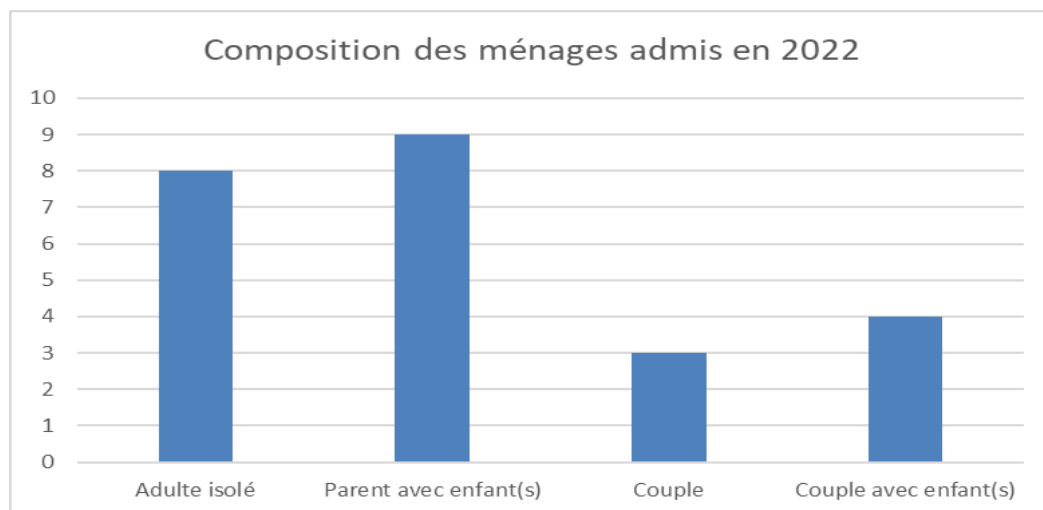


Tableau des admissions en 2022 :

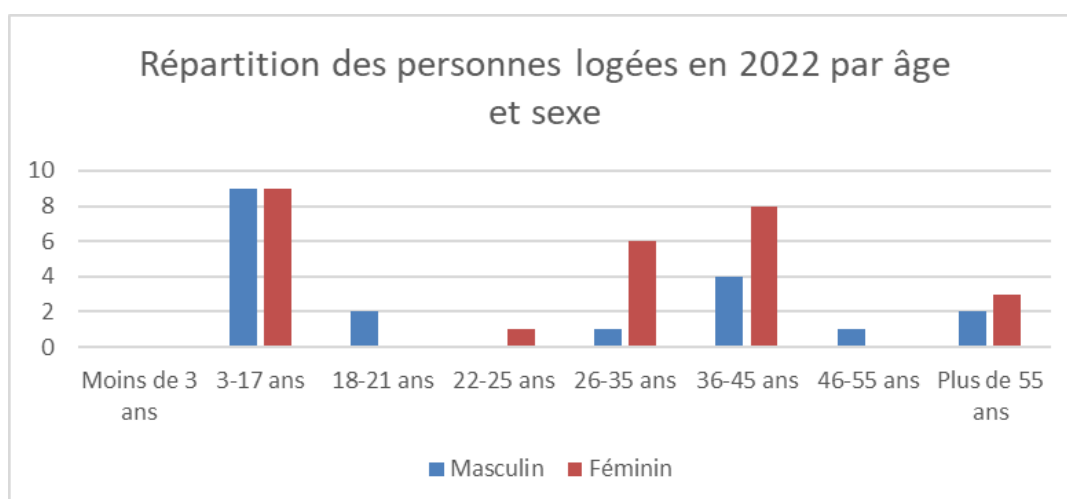
Composition des ménages	Effectif	Date d'arrivée en France	Date d'entrée dans le logement
Couple + 1 enfant	3	14/03/2022	30/06/2022
Isolée	1	15/03/2022	30/06/2022
Isolée	1	15/03/2022	30/06/2022
Isolée + 3 enfants	4	18/03/2022	30/06/2022
Couple + 1 enfant	3	22/03/2022	30/06/2022
Isolée + 2 enfants	3	22/03/2022	30/06/2022
Couple + 3 enfants	5	30/03/2022	30/06/2022
Couple + 1 enfant	3	30/03/2022	30/06/2022
Isolée + 2 enfants	3	30/03/2022	30/06/2022
Isolée + 1 enfant	2	19/04/2022	30/06/2022
Isolée	1	19/04/2022	30/06/2022
Couple	2	21/03/2022	30/06/2022
Couple	2	30/03/2022	30/06/2022
Isolée + 2 enfants	3	08/04/2022	30/06/2022
Isolée + 2 enfants	3	25/04/2022	30/06/2022
Isolée + 1 enfant	2	25/04/2022	30/06/2022
Isolée	1	21/03/2022	30/06/2022
Rejoignant	1	17/09/2022	17/09/2022
Isolée + 1 enfant	2	18/03/2022	30/06/2022
Isolée	1	14/03/2022	Ménages sortis du dispositif avant le passage à l'IML
Couple	2	30/03/2022	
Isolée + 1 enfant	2	30/03/2022	
Isolée	1	26/04/2022	
Isolée	1	26/04/2022	
Isolée	1	08/04/2022	
	53 personnes		

2.2 Effectif présent

Au 30/06/2022 les déplacés Ukrainiens ont été accompagnés par notre association vers le dispositif IML, l'hébergement Ad' hoc prenant fin à cette même date.

Tableaux des compositions des ménages accompagnés dans le logement :

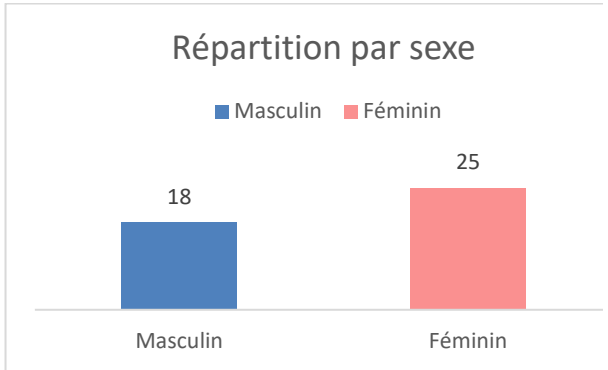
Composition des ménages	Effectif	Date début accompagnement dans l'hébergement	Date d'entrée dans le logement
Couple + 1 enfant	3	27/04/2022	30/06/2023
Isolée	1	01/03/2023	30/06/2023
Isolée	1	01/03/2023	30/06/2023
Isolée + 3 enfants	4	18/05/2022	30/06/2023
Couple + 1 enfant	3	18/03/2022	30/06/2023
Isolée + 2 enfants	3	18/03/2022	30/06/2023
Couple + 3 enfants	5	27/04/2022	30/06/2023
Couple + 1 enfant	3	27/04/2022	30/06/2023
Isolée + 2 enfants	3	27/04/2022	30/06/2023
Isolée + 1 enfant	2	18/05/2022	30/06/2023
Isolée	1	18/05/2022	30/06/2023
Couple	2	06/04/2022	30/06/2023
Couple	2	27/04/2022	30/06/2023
Isolée + 2 enfants	3	11/05/2022	30/06/2023
Isolée + 3 enfants	4	25/04/2022	30/06/2023
Isolée + 1 enfant	2	18/05/2022	30/06/2023
Isolée	1	06/04/2022	30/06/2023
Isolée + 1 enfant	2	27/04/2022	30/06/2023
Total effectif	45 arrivées + 0 naissance		



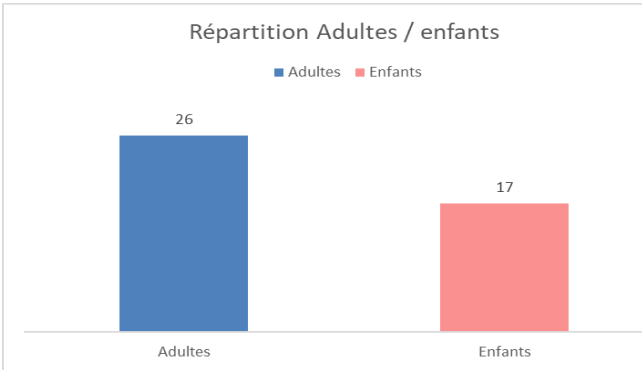


Dans le cadre de l'accueil IML 43 personnes de nationalité ukrainiennes ont été accueillies, une personne de nationalité russe et une personne de nationalité algérienne.

60 % des personnes étaient âgées de moins de 36 ans, soit une population essentiellement jeune.

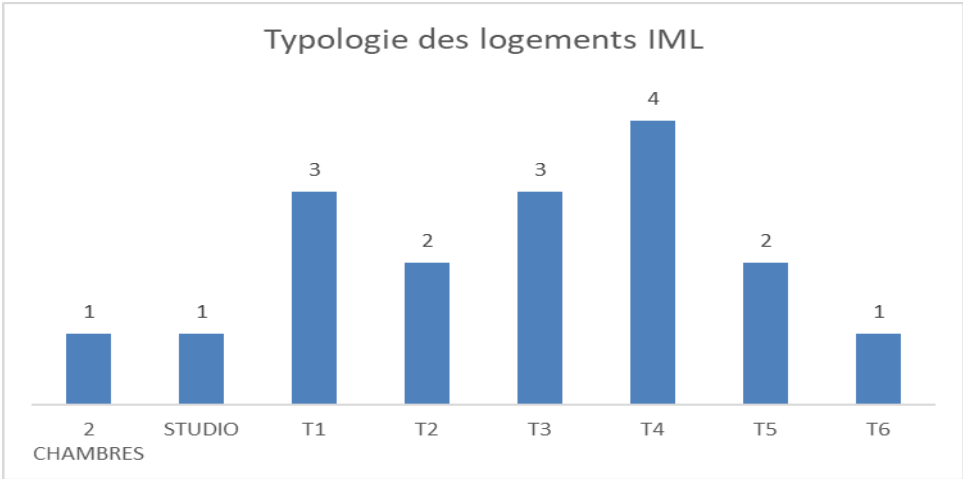


58% des personnes accueillies en IML sont de sexe féminin.

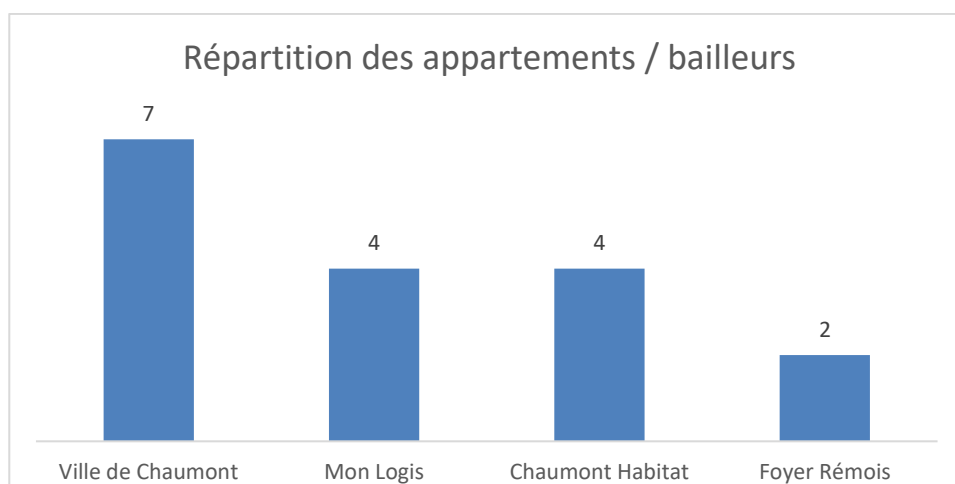


39% des personnes accueillies en IML sont des enfants.

Typologie des appartements mis à disposition dans le cadre de l'IML au 1^{er} juillet 2022 :



Répartition des logements par bailleurs :



Compositions des appartements lors de la mise en place de l'IML :

Type d'appartement lors de mise en place IML	Bailleur	Composition familiale	Nombre de personnes	Nombre de personnes dans l'appartement	Particularités
T3	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T1	Ville de Chaumont	Isolée	1	1	Colocation
T1	Ville de Chaumont	Isolée	1	1	Colocation
T6	Ville de Chaumont	Isolée + 3 enfants	4	4	
T4	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T4	Ville de Chaumont	Isolée + 2 enfants	3	3	
T5	Ville de Chaumont	Couple + 3 enfants	5	5	
T4	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T5	Foyer Rémois	Isolée + 2 enfants	3	3	
T2	Mon Logis	Isolée + 1 enfant	2	2	Colocation
T2	Mon Logis	Isolée	1	1	Colocation
T1	Mon Logis	Couple	2	2	
T1	Mon Logis	Couple	2	2	
T3	Chaumont Habitat	Isolée + 2 enfants	3	3	
T3	Chaumont Habitat	Isolée + 3 enfants	4	4	
T2	Chaumont Habitat	Isolée + 1 enfant	2	2	
STUDIO	Chaumont Habitat	Isolée	1	1	
2 CH	Foyer Rémois	Isolée + 1 enfant	2	2	
			Nombre total de personnes accompagnées	45	

2.3 Les Mouvements

En 2022, **10 personnes** sont sorties :

- Une mère isolée et son enfant sont sortis en août 2022 pour un bail direct avec un bailleur social de la ville de Chaumont.
- 8 personnes n'ont pas souhaité intégrer le dispositif IML (retour en Ukraine, solution personnelle, abandon). Cela concernait 3 personnes isolées, 1 couple et 2 mères isolées avec un enfant.

Dans le même temps un enfant a rejoint une famille déjà sur place sur Chaumont (septembre 2022).

Les mouvements ont été peu nombreux et montrent une véritable volonté de stabilité des personnes accueillies.

Les effectifs au 31 décembre 2022 étaient donc les suivants :

Type d'appartement	Bailleur	Composition familiale	Nombre de personnes	Nombre de personnes dans le logement	Particularités
T3	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T1	Ville de Chaumont	Isolée	1	1	Colocation
T1	Ville de Chaumont	Isolée	1	1	Colocation
T6	Ville de Chaumont	Isolée + 3 enfants	4	4	
T4	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T4	Ville de Chaumont	Isolée + 2 enfants	3	3	
T5	Ville de Chaumont	Couple + 3 enfants	5	5	
T4	Ville de Chaumont	Couple + 1 enfant	3	3	
T4	Mon Logis	Isolée + 2 enfants	3	3	
T2	Mon Logis	Isolée + 1 enfant	2	2	Colocation
T2	Mon Logis	Isolée	1	1	Colocation
T1	Mon Logis	Couple	2	2	
T1	Mon Logis	Couple	2	2	
T3	Chaumont Habitat	Isolée + 3 enfants	4	4	Dont 1 enfant rejoignant
T3	Chaumont Habitat	Isolée + 3 enfants	4	4	
T2	Chaumont Habitat	Isolée + 1 enfant	2	2	
STUDIO	Chaumont Habitat	Isolée	1	1	
			Nombre total de personnes accompagnées	44	

3. Les réalisations de l'année

3.1 Animations et informations collectives

	Action / thématique	Partenaires / intervenants	Modalités
Informations collectives	Economies d'énergies	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Novembre 2022
	Insertion professionnelle	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Aout 2022
	Pôle Emploi	Pôle Emploi	Juin et Aout 2022
	Sensibilisation au dispositif IML	Equipe	Mars à Juillet 2022
	Scolarisation	Equipe	Décembre 2022
Ouverture sur l'extérieur	Handball	Ville de Chaumont	Juillet 2022
	Fête de Noël	Intervenante Sociale Ukraine AATM + Equipe	Décembre 2022
	Match du CVBHM52	Ville de Chaumont	Novembre 2022
	Distribution de trousse de beauté	Collectif de femmes de la ville de Chaumont	Avril 2022
Sorties	20 du CADA de Langres	Intervenante Sociale Ukraine AATM	Juin 2022
Actions culturelles	Concert opéra	Fugue à l'opéra	Mai 2022
Santé	Premier Bilan de santé	ARS	Mai 2022



3.2 Accompagnement socio-professionnel

Les déplacés ukrainiens dans le cadre de leur insertion ont pu bénéficier de plusieurs formations linguistiques :

Apprentissage de la langue :

- Avec FRATE pour du français niveau A1
- Avec Poinfor pour des ateliers sociolinguistiques.

Les efforts sur la maîtrise de la langue doivent être poursuivis pour une insertion efficace.

Insertion professionnelle :

4 personnes ont pu trouver du travail dont une personne en CDI.

De plus il faut continuer à sensibiliser les publics sur l'actualisation Pôle Emploi et la gestion de l'autonomie dans la vie courante.

De nouvelles informations collectives seront proposées en 2023 afin de maximiser l'autonomie dans la vie quotidienne et dans les démarches administratives.

4. Faits marquants de l'année

- ***Arrivée des déplacés Ukrainiens***

Le 14 mars 2022, la Ville de Chaumont accueillait plusieurs ressortissants ukrainiens, tout juste arrivés sur notre territoire. A la demande de le DDETSPP, l'AATM a accompagné les familles ukrainiennes qui sont arrivées de manière perlée : d'abord celles qui étaient hébergées à l'internat du CFA du BTP et dans des logements du CFA Alméa, puis celles accueillies dans des logements de la ville.

La ville a mis à disposition des pavillons et appartements meublés et totalement équipés (denrées alimentaires, linge de maison, produits d'hygiène).

Les services de l'Etat et La Passerelle (gestionnaire du SIAO) décidaient au cas par cas où loger les personnes en demandes, qu'elles arrivent par convoi humanitaire ou par leurs propres moyens.

- ***De la cohabitation à l'IML***

Hébergés dans un premier temps au CFA, à Alméa ou dans des logements de la ville de Chaumont, les ménages ukrainiens ont pu évoluer vers des logements individuels dès le 30 juin 2022 dans le cadre de l'intermédiation locative.

Les familles ont vécu en colocation pendant 4 mois, ce qui n'a pas toujours été simple. La mise en place de médiations a été nécessaire plusieurs fois afin qu'une entente cordiale soit présente dans les logements.

5. Les difficultés

- ***Des questions persistent***

Même si la plupart des déplacés ukrainiens se projettent dans une vie à moyen/long terme en France, une partie d'entre eux gardent l'espoir d'un retour au pays si la situation le permettait.

- ***Mise en place de l'IML et accès aux droits sociaux.***

La gestion des prestations sociales a parfois été compliquée, (nombreux échanges et incompréhensions avec les différents partenaires) et le rôle de bailleur social de notre association difficile à assimiler pour certains partenaires ce qui a pu causer des difficultés dans les versements

de certaines prestations sociales pour les ménages (retards, traitements administratifs compliqués au regard du statut particulier des déplacés ukrainiens)

La gestion des prestations sociales a parfois été délicate, en effet la nouveauté du dispositif et les ajustements nécessaires de tous les partenaires ont pu rendre la situation parfois compliquée pour les ménages et nos intervenants. Les choses sont désormais opérationnelles et fonctionnelles.

6. Perspectives et projets

Progressivement la situation devient normale et l'accompagnement peut se faire sur des bases plus solides et ouvrir pour 2023 des perspectives intéressantes pour les ménages ukrainiens.

- Poursuivre l'autonomisation des personnes accompagnées en renforçant les informations collectives sur des thématiques spécifiques (démarches emplois, relations avec l'administration française, connaissance de la législation, etc...)
- Proposer à chaque personne accompagnée la mise en place d'un Projet personnalisé
- Renforcer les liens avec Pôle Emploi et les organismes de formation afin d'offrir des perspectives d'insertion professionnelles concrètes.
- Des formations de niveau A2 sont prévues pour 2023 avec Frate.
- Projet Théâtre avec la troupe « Les Fusionnés ».

Articles de presse

41 Ukrainiens à Chaumont

En plus de 24 Ukrainiens accueillis dans des logements municipaux, 17 sont hébergés dans les CFA de Chaumont. En effet, l'internat n'étant pas plein, c'est tout naturellement que les établissements ont proposé ces places. En tout, 41 personnes sont donc hébergées dans la cité-préfecture. Parmi eux, deux enfants de moins de 3 ans, deux en âge d'aller à l'école maternelle, deux en élémentaire et une dizaine pour les collèges et lycées. « L'un d'entre eux ne sera pas scolarisé car il peut passer l'équivalent du Bac à distance », explique Elise Hamard, de l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) qui assure le suivi et l'accompagnement des personnes hébergées. Il y a aussi deux chiens et un cochon d'Inde qui ont fait le voyage avec eux. De façon générale, « leur moral est variable même s'il y a beaucoup d'anxiété. Ils se soutiennent. »

« Pour l'instant, tout se passe bien. Les Ukrainiens sont reconnaissants de l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. Ils ont eu de bonnes conditions d'hébergement. » Les intervenants sociaux se concentrent sur l'ouverture des droits et de la scolarisation des enfants. Ils sont aussi en lien avec les associations caritatives et, pour pouvoir mieux les accompagner, disposent désormais d'un bureau au Pôle Rostand.



Les services de la Ville ont équipé les logements et y ont fait des travaux.

Un Noël difficile à vivre pour des Ukrainiens déracinés

SOLIDARITÉ. La communauté ukrainienne de Chaumont a organisé un après-midi de Noël pour remercier les personnes qui l'ont aidée. Accompagnées par l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants, ces familles se sont réunies ce mercredi 14 décembre à la maison des associations.

En Ukraine, Noël est légèrement différent de ce qui se passe en France. Le peuple de l'Europe de l'Est suit le calendrier orthodoxe et fête d'abord la Saint-Sylvestre le 31 décembre, puis Noël le 7 janvier, dernier jour des fêtes de fin d'année. Les familles se réunissent. Iryna est ukrainienne et, comme pour le reste de la communauté, parler de Noël cette année lui est très difficile. La jeune femme fait partie d'un petit groupe d'une cinquantaine de réfugiés suivi par l'association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) depuis leur arrivée en France en mars 2022. Ce mercredi 14 décembre, elles ont organisé un après-midi "festif", à la Maison des Associations. L'objectif était de convier des partenaires locaux et des particuliers qui, d'une manière ou d'une autre, ont proposé leur aide ou des dons envers ces familles ukrainiennes. Des plats typiques de la cuisine du pays ont été ainsi préparés.

Inquiétudes

Dans un français encore approximatif mais compréhensible, Iryna explique « qu'il y a beaucoup d'inquiétudes. Des proches de nos familles, comme les grands-parents sont encore en Ukraine et la séparation est compliquée. La communication est aussi de plus en plus difficile. Il se passe parfois douze jours sans avoir de nouvelles ».



Musiques et cuisine typique ukrainiennes ont animé cet après-midi.

Elle souligne également que son peuple a pris un gros coup au moral d'apprendre que les familles ne seront encore pas réunies pour les fêtes. « En plus de cela, il y a de la peur pour nos proches en Ukraine », ajoute-t-elle. « Il commence à y faire froid et il n'y a plus d'électricité. Cette année, il n'y aura pas de magie de Noël ».

Néanmoins, la communauté ukrainienne partout en France, s'investit dans ces fêtes de fin d'année en étant présente sur des marchés de Noël, ou encore se réunit dans les églises pour assister à des concerts. Soline Badet est intervenante sociale à IAATM et accompagne les

familles. Se réapproprier leur quotidien français a été long et difficile. « Les enfants sont scolarisés depuis le début, et les adultes ont accès au cours de français niveau A1 », explique-t-elle. Peu à peu, les personnes ont su prendre leurs marques, et certaines d'entre elles ont même commencé à se reconstruire une vie.

Poursuivre l'accompagnement

« Quelques personnes ont également trouvé un travail. Un CDI a été signé dans le domaine de la livraison ainsi que des contrats dans le ménage, et un à la Ville de Chaumont. On y arrive, car

désormais, ces Ukrainiens possèdent des notions de français qui leur permettent de travailler, ou du moins des bases de compréhension », ajoute Soline Badet. Elle poursuit : « Pour 2023, nous allons continuer l'accompagnement, mais nous sommes cependant dans le flou total par rapport à ce qui pourrait se passer dans les mois à venir. La seule certitude que nous avons, c'est que les familles ont besoin d'être accompagnées, surtout quand il s'agit d'enfants en bas âge ».



Joffrey Tridon
j.tridon@jhm.fr

Les Logements

« Allocation au Logement Temporaire »

L'A.A.T.M a géré en 2022 16 places dans le cadre de conventions relatives à l'Allocation de Logement Temporaire (ALT) signées avec l'Etat.

HOTEL SOCIAL DE BAR SUR AUBE

Capacité d'accueil théorique : 12 places

Nombre de logements mobilisés : 10 (8 chambres individuelles, 2 chambres doubles).

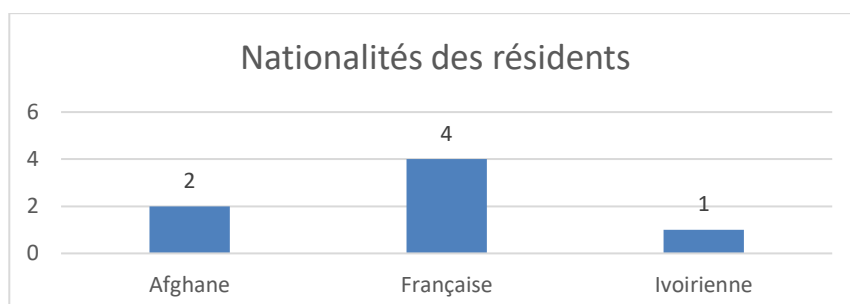
Ces logements constituent l'Hôtel Social de Bar Sur Aube qui est situé dans le même bâtiment que le C.A.D.A. et au même étage que l'hébergement d'urgence.

Propriétaire : Mon Logis

En 2022, l'Hôtel Social a hébergé **7 ménages** : 6 personnes isolées et 1 mère avec deux enfants, soit 6 hommes, 1 femme et 2 enfants.

COMPOSITION FAMILIALE	ORIENTE PAR	LOGEMENT OCCUPE	DUREE DE RESIDENCE	SOLUTION A LA SORTIE
Isolé	CCAS	Chambre	Plus de 2 ans	Présent
Isolé	HUDA Bar-sur-Aube	Chambre	Entre 1 et 2 ans	Résidences sociales
Isolé	HUDA Bar-sur-Aube	Chambre	Entre 1 et 2 ans	Présent
Isolé	HU Bar-sur-Aube	Chambre	Entre 1 et 2 ans	Présent
Isolée + 2 enfants	CCAS	Chambre double	Inférieur à 1 an	Hébergement provisoire
Isolé	CCAS	Chambre	Inférieur à 1 an	Logement durable
Isolé	SIAO	Chambre	Inférieur à 1 an	Ne sait pas

La durée moyenne d'hébergement a été de 14 mois.



Sur les 4 personnes sorties en 2022 :

- 1 est allée en Hébergement d'urgence
- 1 a obtenu un bail de location
- 1 est parti sans prévenir
- 1 est allé dans une résidence sociale

La restitution du bâtiment collectif à Mon Logis, prévue fin 2022, a nécessité d'anticiper le relogement des résidents de l'Hôtel social. Un accompagnement à la sortie a été assuré par les responsables de site de la résidence sociale et du CADA Aube antenne Bar sur Aube.

Les différents partenaires ont été sollicités en amont afin de rechercher conjointement des solutions adéquates pour les occupants. Malgré tout, au 31 décembre 2022 trois personnes n'avaient pas encore quitté les lieux. Les bailleurs sociaux ont été sollicités et ont fait des propositions de logement qui devraient permettre aux occupants de quitter le bâtiment collectif début janvier 2023.

L'AATM, n'ayant plus de logements à disposition pour le dispositif ALT à bar sur Aube, a mis fin à la convention signée avec l'Etat en respectant le préavis prévu.

LANGRES

Capacité d'accueil théorique : 4 places

Nombre de logements mobilisés : 1 (appartement T4)

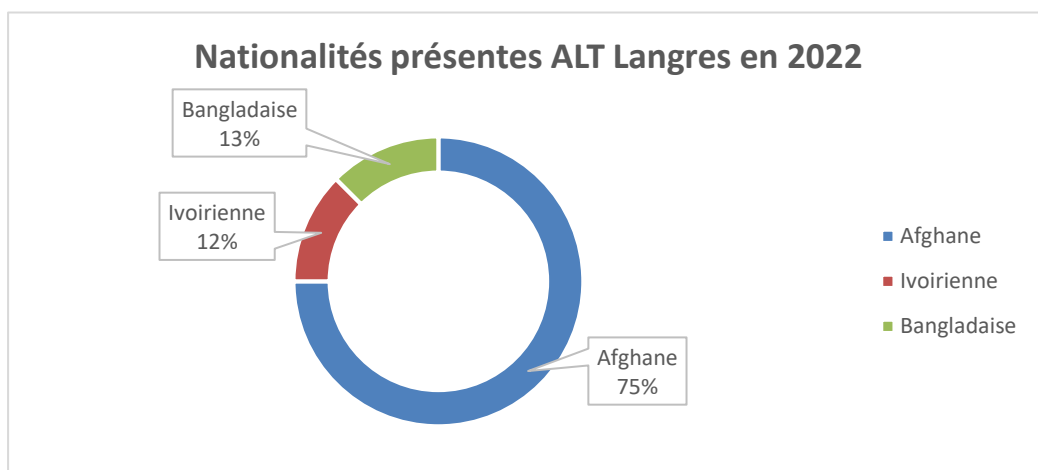
Propriétaire : OPH – Hamaris

La convention initiale a été signée au bénéfice des familles statutaires ou régularisées issues du C.A.D.A. de Langres.

Cependant, elle a été élargie en 2009 à toute personne susceptible d'être orientée en logement ALT par les services sociaux de la ville (CCAS de Langres et Circonscription d'Action Sociale), les familles obtenant le statut de réfugié issues de notre C.A.D.A. restant prioritaires.

8 ménages, correspondant à 8 hommes isolés, ont été hébergés en 2022. Il s'agit tous de bénéficiaires d'une protection internationale, sortants du CADA AATM de Langres.

Il convient de noter que depuis que le logement ALT avait été destiné à héberger des personnes seules en cohabitation, il n'était plus possible d'atteindre un taux d'occupation de 100%, car l'appartement ne comportait que trois chambres, et ce malgré un gros besoin. Avec l'accord des services de l'état et du bailleur social HAMARAIS, une quatrième chambre a été créée, permettant désormais d'héberger quatre personnes.



L'AATM a adapté son logement ALT afin de répondre à des besoins identifiés, notamment pour 5 jeunes isolés de moins de 25 ans sans ressources. Trois d'entre eux ayant intégré un emploi ont pu quitter le dispositif pour un logement autonome, l'un grâce à l'ouverture de ses droits RSA, et un qui a intégré le dispositif HOPE.

Les deux personnes de plus de 25 ans hébergées sur le dispositif étaient des jeunes hommes qui avaient une solution personnelle dans une autre ville, et souhaitaient stabiliser leur situation administrative (état civil / titre de séjour) avant de partir.

COMPOSITION FAMILIALE	ORIENTE PAR	DUREE DE RESIDENCE	SOLUTION A LA SORTIE
Isolé	CADA Langres	Entre 1 et 2 ans	Logement durable
Isolé	CADA Langres	Entre 1 et 2 ans	Logement durable
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 1 an	Autres
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Autres
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Logement durable
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Présent
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Présent
Isolé	CADA Langres	Inférieur à 6 mois	Présent

LES POLES SOCIAUX

Le Corbusier

p. 268

La Chapelle Saint Luc

La Clé

p. 281

Langres

Pôle Social Le Corbusier

Configuration :

Nom : **Pôle social le Corbusier**

Adresse : **rue le Corbusier – 10600 La Chapelle Saint Luc**

Téléphone : **03 25 80 59 03**

Le local du Corbusier est composé d'une grande salle d'atelier, équipée d'ordinateurs, d'une petite salle et d'un bureau pour les inscriptions.

L'équipe au 31/12/2022 :

- Coordinatrice-animatrice des ateliers sociolinguistiques 0,20 ETP
- Conseiller numérique France services Fin de contrat 12/10/2022
 - o Siège social = 7 salariés (0,07 ETP)
- 1 assistante administrative 0,01 ETP
- 1 cadre administratif et comptable 0,01 ETP
- 2 assistantes de gestion/aide-comptable 0.02 ETP
- 1 assistante des services économiques 0,01 ETP
- 1 directrice générale adjointe 0,01 ETP
- 1 directrice générale 0,01 ETP

L'ensemble de nos ateliers sont regroupés en un seul point d'accueil à La Chapelle Saint Luc, rue Le Corbusier, au cœur du Quartier Chantereigne – Montvilliers.

En 2022 nous avons proposé des Ateliers Sociolinguistiques (ASL), des cours de Français Langue Etrangère (FLE) et des Ateliers d'Accompagnement Numérique.

Fonctionnement

La Directrice Générale Adjointe assure le pilotage des activités du Pôle Social Le Corbusier. Elle est soutenue par l'assistante administrative du siège social ainsi qu'une coordinatrice/animatrice des ASL et en 2022 par un conseiller numérique France Service.

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

En janvier 2022, nous comptons parmi nos effectifs 7 bénévoles. Certains ont été contraint d'arrêter leur engagement en cours d'année pour diverses raisons (reprise d'étude, grossesse...).

D'autres bénévoles, ont quant à eux, rejoint l'équipe. En fin d'année, il y avait donc toujours 7 bénévoles dont 2 hommes.

Ainsi, nous avons pu mettre en place 3 ateliers de niveau de base (ne sait ni lire, ni écrire), 2 ateliers de niveau débutant (sait lire ou écrire mais a besoin d'explications) et 1 ateliers de niveau perfectionnement (arrive à comprendre ou à s'exprimer mais sans maîtriser).

Chaque atelier dure, en moyenne, 2 heures.

La coordinatrice est en charge du développement de l'activité, de la recherche de bénévoles et de l'organisation des ateliers ainsi que du partenariat extérieur. Elle est soutenue par une bénévole qui s'occupe des inscriptions.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Les ateliers se répartissent dans la semaine à raison d'une moyenne de 6 fois deux heures chacun, ils se déroulent toute l'année à l'exception des mois d'été. Un ralentissement est constaté durant les périodes de vacances scolaires.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés et des outils numériques.

Les grilles d'évaluation nous permettent de mesurer l'évolution des personnes au fil de l'année.

➤ Les cours de Français Langue Etrangère :

Depuis septembre 2015, grâce au financement ANCT et politique de la ville, l'AATM a mis en place un dispositif intitulé « Accès aux cours de savoirs de base en français ».

Cette action vise à :

- étendre les compétences langagières et linguistiques selon des contextes et des situations de la vie quotidienne
- développer une autonomie plus importante en incitant les apprenants à mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage personnelles par l'analyse et la réflexion
- accroître les compétences écrites et orales
- obtenir une valorisation des compétences via l'obtention du DELF A1, A2 et B1

Dans ce cadre, 9 heures d'enseignement hebdomadaire du français sont dispensées à raison de 3 demi-journées de 3 heures par semaine par un formateur spécialisé en Français Langue Étrangère, mis à disposition par YSCHOOLS.

Les entretiens de sélection ont été organisés en janvier 2022 afin de permettre de constituer un groupe pour le début février 2022.

L'action, désormais organisée en année civile, s'est déroulée de février à novembre 2022.

Les groupes sont constitués après une campagne de communication auprès des différents partenaires institutionnels et sociaux : les candidats sont sélectionnés sur entretiens par un jury (composé de la formatrice de YSCHOOLS et de la référente du siège social de l'association) environ un mois avant le démarrage des cours, afin de constituer un groupe volontaire et homogène pour un début des cours le mois suivant.

Le formateur de YSHCOOLS prépare (conception d'exercices et travaux pratiques à partir de supports pédagogiques adaptés au public) et enseigne les cours en suivant un déroulé pédagogique préalablement construit en fonction du niveau du groupe constitué.

La formation se compose de plusieurs modules selon deux thématiques principales : vie pratique (la famille, le logement, la santé, l'éducation et la culture) et vie publique (les symboles et valeurs de la République, la citoyenneté, l'administration).

Le formateur de YSCHOOLS se charge également de l'évaluation des apprenants via la création de supports d'évaluation adaptés.

Plusieurs examens blancs sont mis en place afin de les préparer au mieux aux épreuves, dans des conditions similaires.

Des réunions de suivi (composées de la coordinatrice YSCHOOLS/ADPS, l'intervenante YSCHOOLS, la directrice de l'AATM et/ou la référente du siège social de l'association) ont lieu afin de faire le point sur l'avancée dans l'apprentissage de chacun.

➤ Les ateliers d'accompagnement au numérique :

Dans le cadre du volet « Inclusion Numérique » du plan France relance, l'Etat a lancé le dispositif « Conseiller numérique France services », piloté et animé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). L'AATM a répondu en mars 2021 à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de candidater pour le recrutement d'un conseiller numérique afin de participer à l'appropriation du numérique par tous.

Les Conseillers Numériques France services ont pour missions de :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
- Soutenir les personnes dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.).

La candidature de l'AATM a été retenue courant avril 2021 après validation du comité national de sélection. Un candidat a été recruté fin mai 2021. Son contrat et entrée en formation ont débuté fin juin 2021 pour un total de 420 heures réparti sur près de 4 mois, du lundi au jeudi. Le conseiller numérique n'était donc présent dans nos locaux que le vendredi et a réellement pu commencer son accompagnement à l'issue de sa formation à compter de novembre 2021.

Les actions du Conseiller numérique ont pris fin en octobre 2022 suite à la rupture de son contrat de travail. L'association a pris la décision de ne pas procéder à un nouveau recrutement compte-tenu du temps de formation inhérente à la prise de poste d'un Conseiller numérique France Service et du peu de temps restant dans le cadre de la convention passée avec la Banque des territoires.

En 2022, les interventions du Conseiller numérique étaient partagées entre le Pôle social Le Corbusier et les établissements de l'AATM situés à La Chapelle Saint Luc : l'Hébergement d'urgence, la Résidence sociale, le service ADLER et le CADA.

Son action visait à une meilleure maîtrise des outils informatiques et numériques. Pour se faire, il proposait des ateliers collectifs, des permanences et des accompagnements individuels.

○ **Ateliers et permanences au Pôle Social Le Corbusier**

Une salle du local a été totalement rénovée et réaménagée en juillet 2021 afin d'accueillir au mieux le public (travaux de peinture, achat de mobilier...). L'association a ainsi investi dans l'achat de 3 ordinateurs fixes en complément des 8 tablettes déjà mise à disposition au sein des locaux.

Les ateliers du Pôle Social Le Corbusier se répartissaient dans la semaine à raison d'une moyenne de 5 fois une heure trente chacun.

Le conseiller avait recours à plusieurs outils (ordinateurs, tablettes, smartphones) et proposait divers ateliers selon des thématiques prédéfinies : prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, installer et utiliser des applications avec son smartphone... Les ateliers étaient adaptés en fonction des difficultés et besoins des personnes.

Les ateliers et permanences étaient ouverts à tous et ne demandaient aucune cotisation. Les participants devaient préalablement prendre rendez-vous afin de s'inscrire et procéder à une évaluation en rencontrant le conseiller numérique.

○ **Ateliers AATM**

Les ateliers se déroulant en interne à l'AATM se répartissaient dans la semaine à raison d'une moyenne de 2 fois une heure trente chacun. Des permanences permettaient également de réaliser des accompagnements individuels et de recueillir les attentes des personnes.

L'AATM proposait des ateliers centrés sur l'accompagnement et l'autonomie des résidents dans le monde du numérique, en recourant aux diverses thématiques abordées, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Les fiches de suivis permettaient de mesurer l'évolution des personnes au fil de l'année.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

Durant l'année 2022, les ateliers ont concerné 61 personnes, ce qui représente 24 nouveaux inscrits par rapport à 2021.

Les ateliers étaient majoritairement suivis par des femmes, qui représentaient 72 % des bénéficiaires.

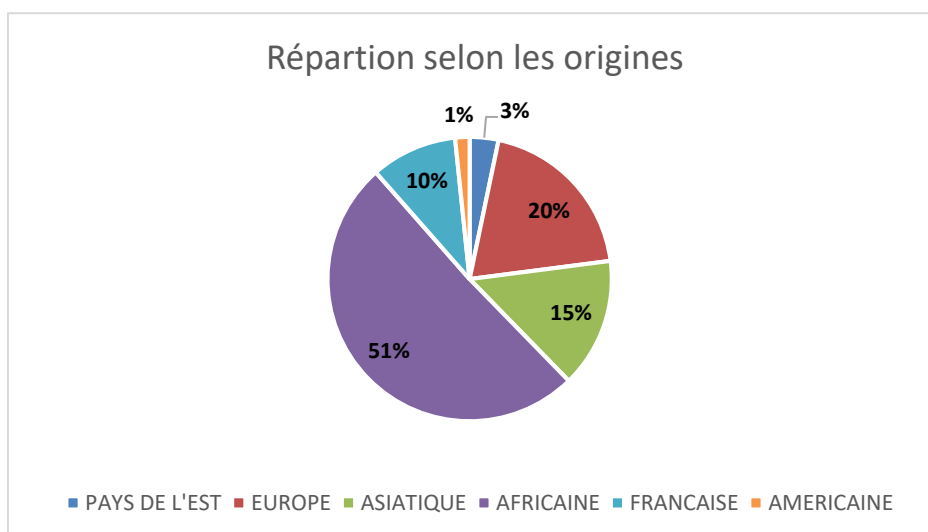
	ASL
Femmes	44
Hommes	17
TOTAL	61

La moyenne d'âge des participants était de 42 ans. La fréquentation des 55 ans et plus a diminué, passant de 22% en 2021 à 16% en 2022.

Tranches d'âge	Nombre de personnes	POURCENTAGE
18 - 25 ANS	5	8,20%
26 - 30 ANS	6	10%
31 - 35 ANS	8	13%
36 - 40 ANS	8	13%
41 - 54	24	39%
55 et +	10	16%
TOTAL	61	100,00%

Les bénéficiaires étaient d'origines diverses :

- 2 personnes des pays de l'Est, soit 3 % ;
- 9 personnes d'origine asiatique, soit 22% ;
- 31 personnes d'origine africaine, soit 51 % ;
- 6 personnes de nationalité française, soit 10 ;
- 12 personnes en provenance de l'Europe, soit 20% ;
- 1 personne américaine, soit 1% des inscrits en 2022.



➤ Les bénéficiaires des cours de français

Afin de privilégier les conditions d'apprentissage, les cours d'accès aux savoirs de base en français sont destinés à un groupe limité, constitué de 10 à 14 apprenants ayant un niveau minimum de compréhension et d'expression en français.

En 2022, 14 personnes se sont inscrites : 11 femmes et 3 hommes avec une moyenne d'âge de 38 ans, mais cela varie de 27 à 50 ans pour la plus âgée.

10 habitent en quartiers prioritaires.

Les origines des bénéficiaires sont très variables : albanaise, comorienne, française, marocaine, nigériane, pakistanaise, soudanaise, srilankaise, syrienne et turque.

Parmi ces 14 personnes inscrites, 5 ont pu passer l'examen du DELF. En effet, 4 personnes n'avaient pas le niveau pour passer l'examen, 2 ont trouvé du travail en cours d'année et 3 autres n'ont malheureusement pas pu revenir pour motif médical.

Taux de réussite de 100% pour les 5 personnes inscrites à l'examen.

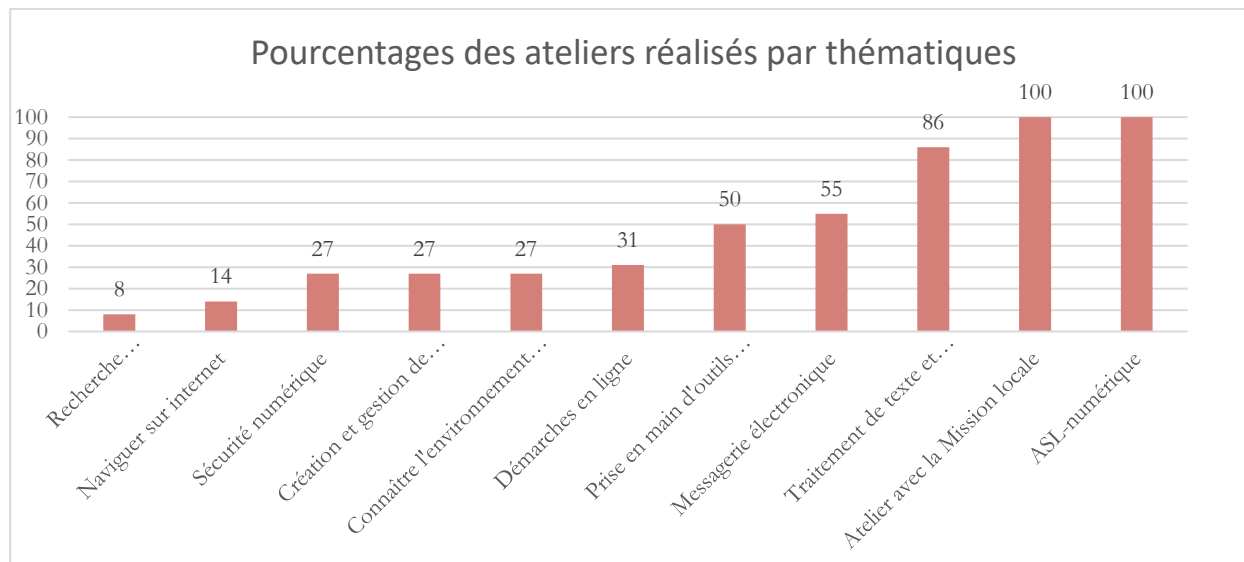
Diplômes obtenus en 2022 : 2 diplômes A2 et 3 diplômes B1.

La remise des diplômes officiels de 2021 a été organisée le 3 juin 2022 en présence d'élus et de partenaires. La remise des diplômes de 2022 aura lieu en mai 2023 lors des portes ouvertes du pôle social Le Corbusier.

➤ Les bénéficiaires des activités numériques

○ **Les bénéficiaires du Pôle Social Le Corbusier**

Entre janvier et octobre 2022, 111 ateliers ont été programmés au Pôle social Le Corbusier, cependant un nombre important n'a pu avoir lieu faute de public, et ce malgré un important travail de communication auprès des habitants et partenaires locaux.

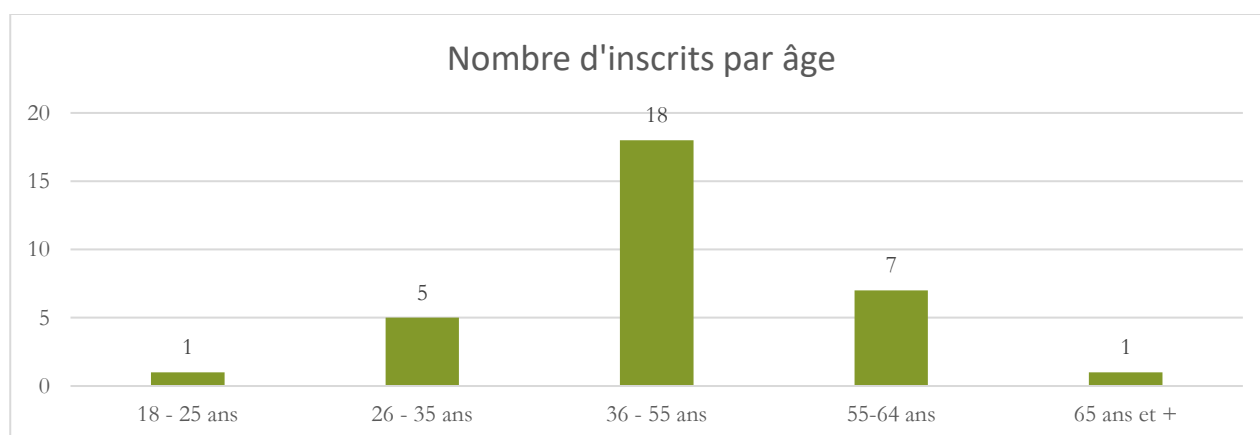


Les thématiques sur la sécurité numérique, les contenus numériques, la connaissance de l'environnement numérique et la réalisation des démarches en ligne n'ont mobilisé du public qu'une fois sur trois. Les participants étaient davantage intéressés par la prise en main des outils numériques, l'utilisation d'une messagerie et la maîtrise de logiciels. Un atelier a été organisé avec la Mission locale de La Chapelle Saint Luc à destination de 6 jeunes.

Le conseiller numérique a expérimenté avec la coordinatrice des ateliers sociolinguistiques (ASL) des ateliers communs qui ont eu remporté un franc succès. On constate que les personnes en difficulté avec le numérique semblent plus enclines à se former lorsqu'elles sont en lien avec une personne de confiance, leur permettant de plus facilement pousser la porte de l'atelier.

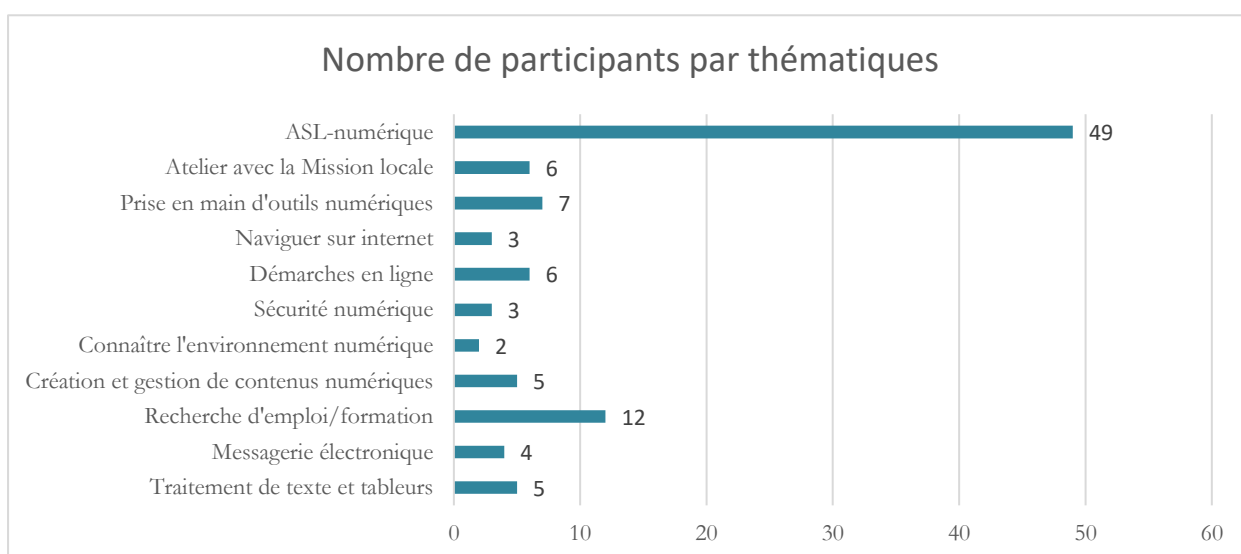
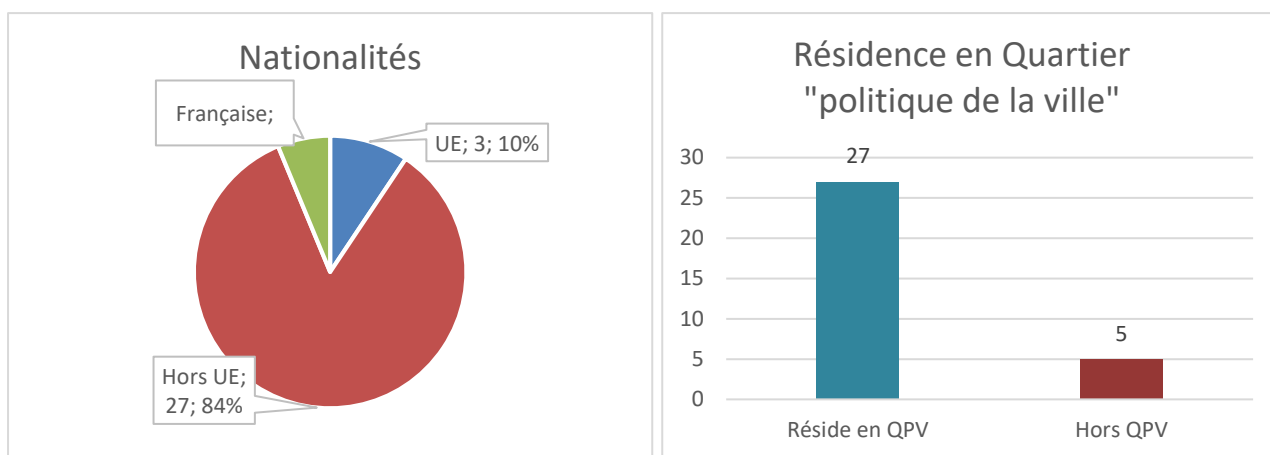
Les ateliers étaient majoritairement suivis par des femmes qui représentent 78 % des bénéficiaires.

Hommes	7	22 %
Femmes	25	78 %
Total	32	



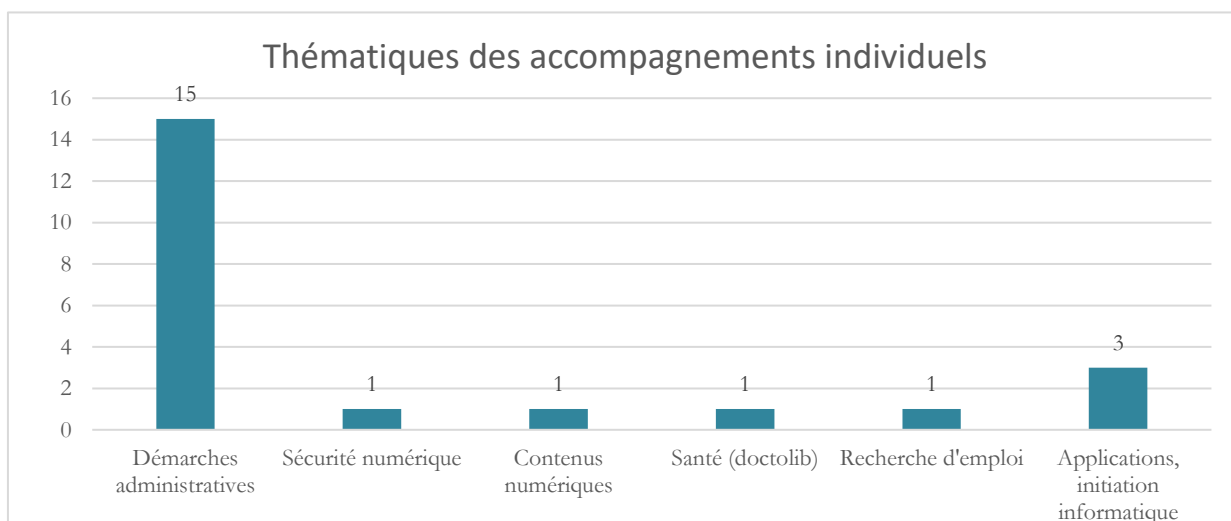
La moyenne d'âge est portée à 46 ans. La majorité des personnes avaient entre 36 et 55 ans.

Les bénéficiaires étaient presque tous de nationalité étrangère.



La majorité des participants habitaient La Chapelle Saint Luc (28) et 4 à Troyes. Parmi l'ensemble, 27 personnes résidaient en quartier prioritaire de la politique de la ville.

En dehors des ateliers « ASL numériques », les personnes étaient intéressées par ce qui concerne l'emploi, le maniement des outils numériques (ordinateur, tablette...) et la réalisation de démarches en ligne.



La grande majorité des demandes individuelles d'accompagnement, concernait les démarches administratives dématérialisées, avec notamment l'actualisation sur les sites de Pôle emploi ou de la CAF mais aussi la prise de rendez-vous en ligne dans le cadre de la santé.

○ **Les bénéficiaires de l'AATM**

Entre janvier et octobre 2022, des ateliers hebdomadaires ont été programmés sur le site du siège social de l'AATM, mais ce sont les temps de permanence qui ont davantage mobilisé les résidents du CADA, d'ADLER, de l'hébergement d'urgence et de la résidence sociale.

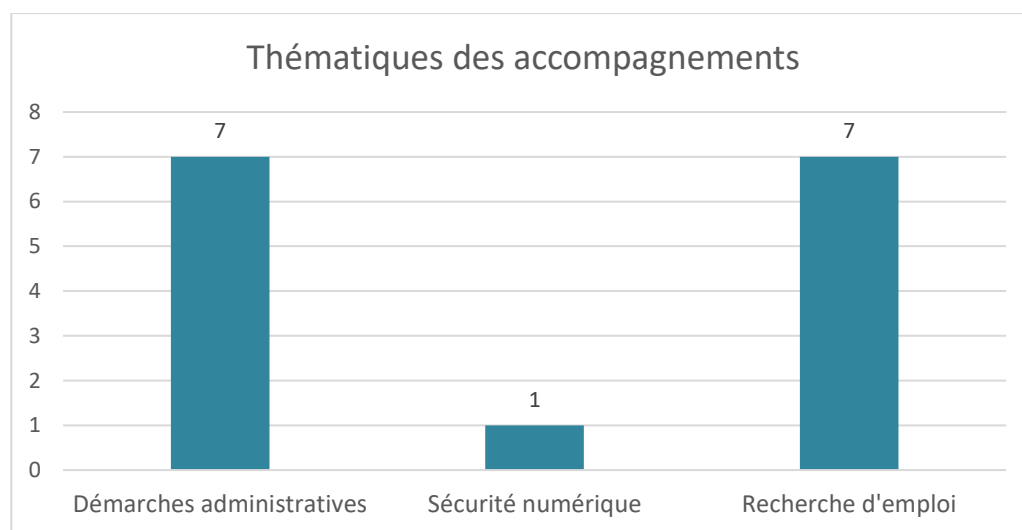
19 personnes ont participé à 4 ateliers :

- 3 ateliers ont rassemblé 8 participants sur les thématiques de la recherche d'emploi ou de formation, la réalisation de démarches en ligne et la prise en main d'un ordinateur (sous forme d'ASL numérique).

- Un atelier ludique avec l'utilisation d'un casque a réalité virtuelle a concerné 11 enfants du CADA.

Le Conseiller numérique a également proposé deux initiations à Excel aux salariés avec 8 participants.

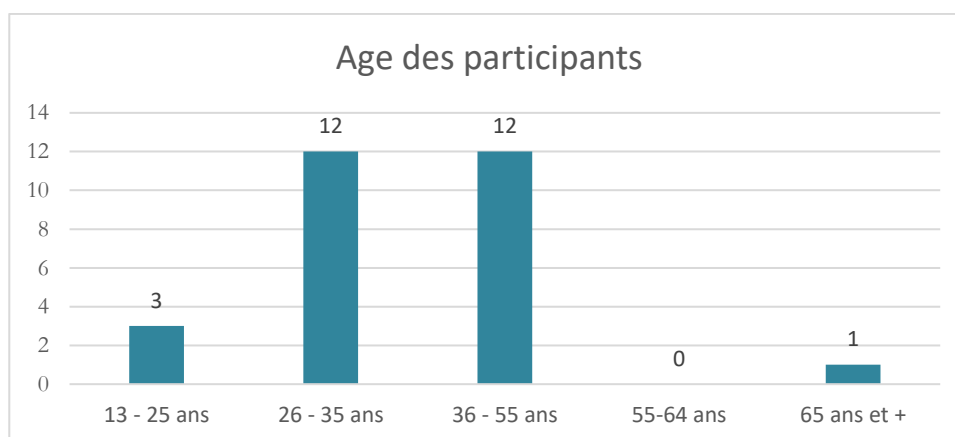
Le Conseiller numérique a réalisé 15 accompagnements individuels, avec des demandes qui concernaient la réalisation de démarches en ligne et celles visant l'insertion professionnelle. Peu de besoins ont été constatés pour le public accompagné à l'AATM sur la maîtrise des outils numériques, ou alors les personnes n'ont pas un niveau suffisant en français (à l'oral et/ou à l'écrit) pour s'inscrire dans une démarche d'apprentissage du numérique.



Les activités numériques à l'AATM ont concerné presque autant de femmes que d'hommes.

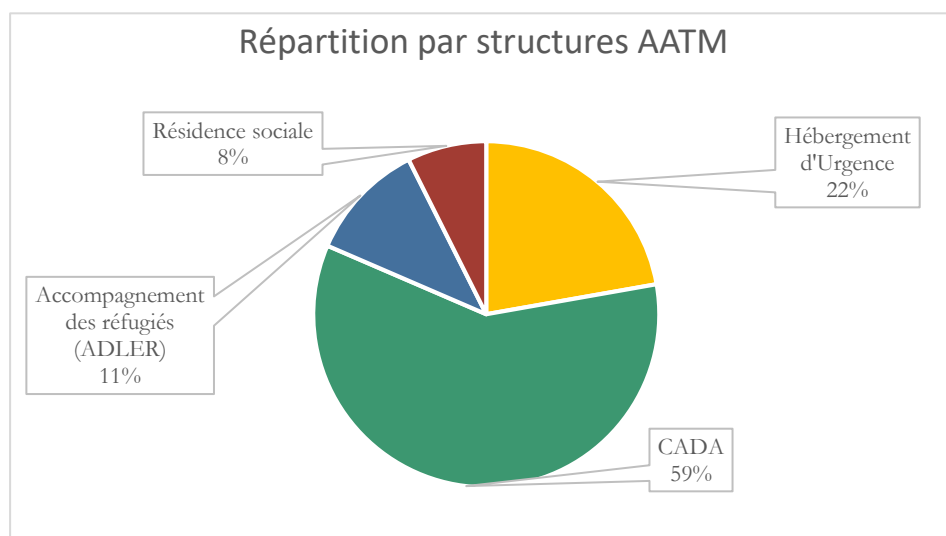
Hommes	15	54 %
Femmes	13	46 %
Total	28	100,00%

La moyenne d'âge était portée à 34 ans. Une grande majorité avait entre 26 et 55 ans.



Les bénéficiaires étaient, à l'exception d'une personne, exclusivement de nationalité étrangère.

59 % étaient des résidents du CADA, 22 % de l'hébergement d'urgence, 12 % étaient accompagnés par ADLER et 8 % habitaient à la Résidence sociale.



Le partenariat

Les actions linguistiques du pôle social du Corbusier s'inscrivent dans une logique de parcours de l'ASL à l'apprentissage du français à l'écrit (de type FLE) pour permettre un accès au Français Langue Professionnelle.

Elles sont référencées au sein de PAROL, la **plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en région Grand Est**, ainsi que sur la plateforme « formation.grandest.fr ».

Des suivis spécifiques (assiduité, évolution...) de certains apprenants en situation d'emploi se sont mis en place avec certains prescripteurs (Foyer aubois, chantier d'insertion de La Chapelle St Luc).

Par ailleurs, l'AATM participe activement aux rencontres organisées avec les partenaires, la commune, l'agglomération ou le département. Cette année, nous avons pu assister à diverses réunions ou évènements :

11/01/2022	Rencontre avec le service médiation de la TCAT : préparation d'un projet commun sur la mobilité
12/01/2022	Portes ouvertes du Pôle social Le Corbusier
17/01/2022	World café organisé dans le cadre de l'étude concernant l'offre d'accompagnement linguistique des publics allophones
07/02/2022	Rencontre avec l'association Accord parfait
03/03/2022	Rencontre avec l'association familiale de la Chapelle Saint Luc
15/03/2022	Temps de travail partenarial sur l'étude concernant l'offre d'accompagnement linguistique des publics allophones
23/03/2022	Réunion de restitution du Plan de lutte contre les discriminations – TCM
25/03/2022	Présence à l'assemblée générale du Conseil citoyen Chantereigne de La Chapelle Saint Luc
28/04/2022	Réunion de préparation du forum de la vie associative de la Chapelle St Luc
30/04/2022	Tenue d'un stand au Forum du service civique organisé par la Ligue de l'enseignement
10/05/2022	Présence à l'inauguration de la Maison France service de la Chapelle Saint Luc
01/06/2022	Réunion de présentation du Hub'est au Rucher créatif
03/06/2022	Remise des diplômes DELF au pôle social Le Corbusier par M. Marguet
08/06/2022	Repas des bénévoles de l'AATM
10/06/2022	Réunion partenariale avec la Maison France service de La Chapelle Saint Luc
21/06/2022	Rencontre avec l'association Akhilleus
30/06/2022	Matinée d'information du réseau d'inclusion numérique de l'Aube
01/07/2022	Réunion à TCM pour la présentation du concours d'éloquence.
14/09/2022	Réunion avec la TCAT pour la préparation de l'action collective sur la mobilité
17/09/2022	Tenue d'un stand au forum de la vie associative de La Chapelle Saint Luc
03/10/2022	Réunion avec lac circonscription d'action sociale de La Chapelle saint Luc
30/11/2022	Evaluation politique de la ville TCM
15/12/2022	Assises de la politique de la ville

Durant cette année, la coordinatrice des ASL a également pu effectuer différentes formations :

- Valeur de la république et laïcité.
- Démarche interculturelle et apprentissage du français
- Information/sensibilisation psychiatrie/précarité.
- Pratique culturelle et langue française
- Colloque Langue et culture : s'exprimer et se faire comprendre

Quant à lui, le Conseiller numérique a assisté à plusieurs webinaires sur l'inclusion numérique et a participé aux journées thématiques des CNFS du département de l'Aube :

- 25 février
- 25 mars
- 29 avril
- 20 Mai
- 28 juin

Durant l'année, plusieurs animations et sorties ont pu être mises en place :

Le 12 janvier, nous avons organisé la première Porte ouverte du Corbusier afin de présenter les différentes actions que nous proposons aux partenaires et aux résidents du quartiers que nous avons invités.

Le 09 juin, en partenariat avec l'association familiale, nous avons eu l'opportunité de nous rendre avec un groupe de 6 apprenants à Versailles afin de visiter les jardins en autonomie et le château grâce à une visite guidée.



Le 28 juin, nous avons fait un pique-nique partagé : chaque personne présente devait apporter un plat et/ou un dessert. Ce fut l'occasion de découvrir des spécialités de différents pays et de permettre un échange un peu plus informel entre les bénévoles et les apprenants.



Enfin, pour finir l'année en douceur, le 16 décembre, les apprenants et les bénévoles se sont retrouvés autour d'un goûter.



Une rencontre entre les bénévoles des ASL a eu lieu le 07 avril afin de faire un point sur la reprise des ateliers, la présentation de tous les membres de l'équipe du Pôle Social Le Corbusier ainsi que de présenter les autres activités de l'association. Ce temps d'échange a permis aux bénévoles de pouvoir discuter entre elles des difficultés qu'elles peuvent rencontrer, d'échanger des idées et de créer des liens.

Au mois de septembre, nous avons créé un compte sur le site internet Je Veux Aider (www.jeveuxaider.gouv.fr) qui permet de publier des annonces de missions de bénévolat. Au terme de l'année 2022, nous avons déjà reçu quelques candidatures qui ne s'étaient pas encore concrétisés.

Difficultés rencontrées

- L'engagement des apprenants reste une difficulté particulièrement pesante pour les bénévoles car ces actions s'inscrivent dans la durée et il arrive que des personnes arrêtent en cours de parcours, en raison de l'obtention d'un emploi, d'un déménagement ou de problèmes de santé.
- La réduction du temps de présence de la salariée du Corbusier (en octobre 2022, passage du temps de travail de 21h à 7h par semaine) ne permet plus d'assurer un suivi et un accompagnement aussi régulier des bénévoles.
- La fin de contrat du Conseiller numérique qui a mis un coup d'arrêt aux ateliers et permanences numériques.

Projets 2023

- Participation d'apprenants du Corbusier au concours d'éloquence organisé par TCM.
- Recruter de nouveaux bénévoles pour proposer d'autres créneaux d'ASL ainsi que des ateliers numériques.
- Mettre en place des sorties pédagogiques et culturelles.
- Organiser des Portes Ouvertes du Pôle Social Le Corbusier afin de faire connaître les activités qui y sont proposées.
- Continuer de mettre en place des réunions d'échanges entre les bénévoles.
- Proposer des formations aux bénévoles qui le souhaitent.
- Continuer d'entretenir les relations partenariales.

SOCIÉTÉ

Au Corbusier, l'aide reprend des forces et se digitalise

LA CHAPELLE-SAINT-LUC. En phase de relance, le pôle de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (Aatm) organise depuis octobre des ateliers d'informatique.

CLEMENT BATELLER

La crise sanitaire n'est l'amie de personne, et surtout pas des acteurs de la solidarité. La preuve avec le pôle social du Corbusier, au 6 de la rue éponyme, à La Chapelle-Saint-Luc, pour la structure de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (Aatm) auboise, c'est la perte soudaine de bénévoles qui l'a contrariée pendant de longs mois. Depuis, une salariée est arrivée, en avril dernier, suivie par une cohorte de huit bénévoles. Et même, un conseiller numérique France services depuis octobre.

SE PRÉPARER À LA NUMÉRIISATION DE TOUTES LES DÉMARCHES CETTE ANNÉE
Ce dernier renfort donne l'opportunité au pôle social d'organiser cinq ateliers d'informatique par semaine, avec une thématique définie à chaque fois. Ils sont ouverts à tous les Chapelains, majeurs, qui en ont besoin, et pas uniquement aux travailleurs migrants, comme les cours de français, d'ailleurs. « Toutes les démarches administratives se numérisent cette année, cela devient indispensable. Ne serait-ce aussi que pour d'autres besoins, comme suivre la scolarité des enfants, trouver un travail... », rappelle Elise Hamard, directrice générale adjointe de l'Aatm lors des récentes portes ouvertes. « Nous proposons aussi des permanences pour les besoins spécifiques », ajoutait



Cinq ateliers informatiques sont organisés chaque semaine au Corbusier.

Cindy Ferreira, assistante administrative et référente sur l'action sociale. Fin 2021, 15 personnes avaient pris part aux ateliers. Concernant ses activités plus traditionnelles – ateliers sociolinguistiques (ASL) et préparation à l'épreuve du Diplôme d'étude en langue française (DELF) –, le pôle social du Corbusier a pu retrouver un certain rythme de croisière. Mais pas le nombre de personnes qu'elle soutenait avant l'apparition du Covid. « Nous étions sur plus de 70 personnes accueillies, alors qu'en

2021, nous en avons accompagné entre 37 personnes en ASL et 14 en DELF », écrivait Cindy Ferreira. Des jauges ont été instaurées dans les salles, du plexiglas installé. « Il a fallu se réorganiser. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a de la demande », concluait Elise Hamard. ■
Inscriptions aux ateliers d'apprentissage de la langue française le mardi, de 10 h 15 à 12 h (avec une cotisation de 10 €) et aux ateliers d'informatique, le vendredi, de 9 h à 12 h 30. Pour plus de renseignements, contactez au 03 25 80 59 03 ou, par mail, à l'adresse suivante : siege@aatm.fr

L'ACTUALITÉ EN FLASH

TROYES
Une nouvelle exposition au musée Saint-Loup



Durant sa rénovation, le musée d'Art moderne de Troyes effectue une translation de ses collections au gré des saisons, au musée des Beaux Arts et d'Archéologie. La 6^e édition de cette exposition temporaire nommée « Translation, les collections du musée d'Art moderne » est à découvrir jusqu'au 29 août au musée Saint-Loup. Trois natures mortes au bouquet de Derain, Dunoyer de Segonzac et Dufresne, amis des donateurs Pierre et Denise Lévy, accueillent le visiteur. Les chefs-d'œuvre fauves de Braque, Friesz, Derain et Vlaminck s'exposent aux côtés d'une sélection d'œuvres cubistes de Gris, La Fresnaye, Metzinger. Cette 6^e version de « Translation » est l'occasion de faire dialoguer des œuvres d'artistes des XIX^e et XX^e siècles, tels que Degas, Mare, Bouche, etc. Les arts décoratifs y trouvent une place centrale, avec notamment des verreries de Marinot et un choix renouvelé de céramiques au thème animalier de Lebasque, Lepellier, Metthey. L'art des années 1950-60, avec des œuvres traduisant le jeu des artistes entre figuration et abstraction, complète ce parcours et s'articule autour d'une des dernières donations majeures du musée : « Les Bords de la Tamise » (1954) de l'artiste Vieira Da Silva, et la « Bessie impératrice » de Prassinos. Le musée Saint-Loup est ouvert du mercredi au lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h, fermé le mardi. Pour rappel, les musées de Troyes sont gratuits pour tous jusqu'au 31 mars.

Les prochaines permanences des élus troyens

La municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, sans rendez-vous, dans chacun des sept quartiers de la cité. Voici les prochaines sessions.
- Lundi 17 janvier : de 16 h à 18 h, Flavienne Lemelle, adjointe au maire, à la Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot.
- Mardi 18 janvier : de 15 h à 16 h 30, Karine Duteux, conseillère municipale, à l'espace Sénardes, place de l'Âne-Patoche, et de 15 h 30 à 16 h 30, Christine Thomas, adjointe au maire, à la Maison des maraîchers, 5A rue Guillaume-Le-Bé.
- Mercredi 19 janvier : de 10 h à 11 h 30, Françoise Portier-Guénin, conseillère municipale, à l'Hôtel de ville, place Alexandre-Israël.
- Vendredi 21 janvier : de 10 h à 11 h 30, Marc Bret, adjoint au maire, à l'espace Sénardes, place de l'Âne-Patoche, et de 15 h à 16 h, Gaëlle Dupré, conseillère municipale, à l'espace intergénérationnel Jules-Guesde, 19 bis boulevard Jules-Guesde.
- Samedi 22 janvier : de 10 h à 11 h, Bruno Baudouin, adjoint au maire, à la Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot, et de 11 h à 12 h, Hervé Somsos, adjoint au maire, à l'accueil de loisirs des Vassaulles, 6 rue des Vassaulles.
Sinon, pour rencontrer un élu de la Ville de Troyes, il est possible de

Apprendre le français pour exister socialement

L'Accueil des travailleurs et des migrants a remis vendredi aux adultes bénéficiaires de ces cours de français leur diplôme validant leur niveau dans la langue de Molière.

MARC LAROCHE

Au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue Le Corbusier, à La Chapelle Saint-Luc, un local mis à la disposition de l'Association pour l'accueil des travailleurs et des migrants (AATM) abrite une petite salle de classe un peu particulière. C'est là, en effet, que Nadia Nadji, désormais épaulée par une autre enseignante, joue son rôle de formatrice en langue française, à destination de personnes en provenance de l'étranger. Présidée par François Marguet, secondé par Philippe Contant, l'association (dont l'objet va bien au-delà d'un enseignement linguistique) remettait vendredi leur diplôme aux adultes bénéficiaires de ces cours de français. Dispensé sur les niveaux A1, A2 et B1, cet enseignement ne s'applique pas aux primo-arrivants, lesquels passent d'abord par d'autres canaux, mais concerne plutôt celles et ceux qui se destinent, à terme, à présenter l'épreuve de langue d'acquisition de la nationalité, où le B1 est nécessaire. Majoritairement des femmes, les élèves trouvent dans ces cours,



Ce diplôme vient récompenser les 250 heures de cours de français que les lauréates ont suivies pour apprendre la langue de Molière.

produigués à raison de trois demi-journées par semaine pour un total d'environ 250 heures, l'occasion d'une précieuse ouverture sur la société. D'autant qu'avec de la culture générale et de « l'instruction civique », le strict enseignement de la langue se trouve utilement prolongé par une mise à niveau sociologique.

Venues du Maroc ou de Mauritanie, mais aussi de Turquie, voire de Mongolie, ces nouvelles venues au sein de la francophonie sont pour la plupart Chapelaines. À l'issue de la remise des diplômes, plusieurs, portant la coiffe des lauréates, ont exprimé en bon français leur satisfaction pour cette prise en charge. ■

Pôle Social La Clé

Configuration :

Nom : **Pôle social La Clé**

Adresse : **21 avenue du Général de Gaulle – 52200 Langres**

Téléphone : **07.89.34.01.97**

Date d'ouverture : **30/06/2022**

Appui expérience et réseau équipe Langres

L'ouverture progressive de La Clé a débuté en septembre 2022.

Fonctionnement

➤ *Les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)*

Le fonctionnement des ASL repose essentiellement sur des bénévoles.

Au 31 décembre 2022, nous comptons parmi nos effectifs 7 bénévoles.

Ainsi, nous avons pu organiser des ateliers socio linguistiques sur deux créneaux : l'un pour les grands débutants, ne sachant ni lire ni écrire, et le second pour les personnes qui maîtrisent les rudiments de la langue française. Chaque atelier dure, en moyenne, 2 heures.

La Clé s'appuie sur le réseau partenarial du CADA de Langres et bénéficie des outils et de l'expérience du pôle social Le Corbusier (Aube).

Une permanence d'inscription est proposée tous les mardis de 16h à 17h15.

L'AATM propose des ASL centrés sur la recherche d'autonomie des bénéficiaires, en recourant au langage utile et à des documents du quotidien, de manière à les rendre acteurs dans leurs démarches.

Cette action vise à une meilleure maîtrise du langage utile, à partir d'échanges oraux axés sur la vie quotidienne (démarches administratives, compréhension de documents, prévention, découverte du mode de fonctionnement des espaces culturels et sociaux...).

Les intervenants ont recours à plusieurs outils et méthodes d'approche : appui sur des documents de la vie quotidienne (journaux, plaquettes d'information, factures...) rangés dans des classeurs par thématique, organisation de déplacements pédagogiques à l'extérieur, jeux de rôle, ainsi que l'utilisation ponctuelle de jeux de société adaptés.

Les bénéficiaires

➤ Les bénéficiaires des ASL

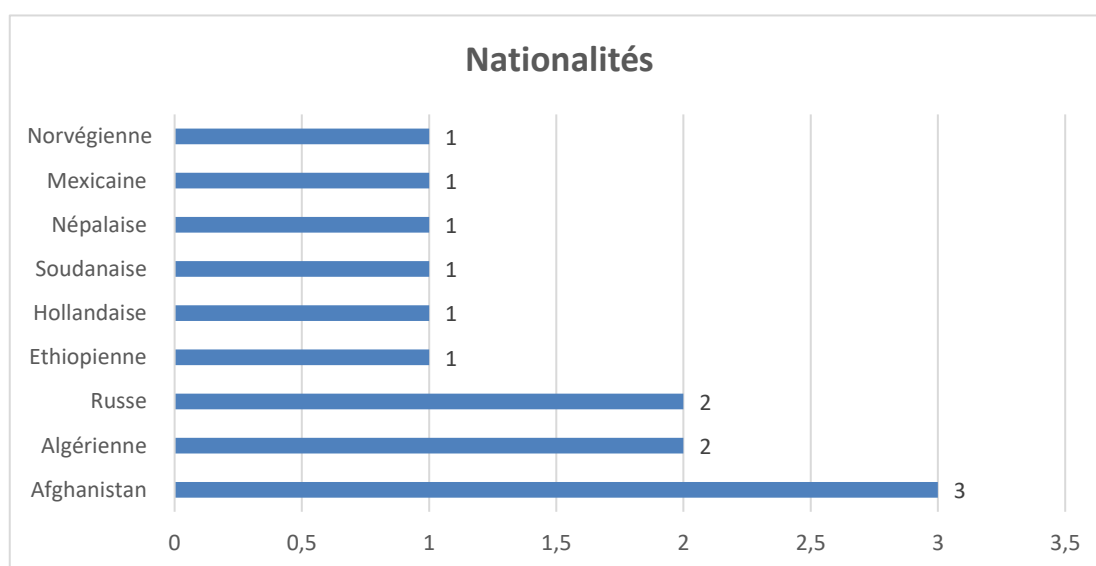
Durant l'année 2022, les ateliers ont concerné 17 personnes.

Les ateliers étaient majoritairement suivis par des femmes, qui représentaient près de 70 % des bénéficiaires.

	ASL
Femmes	12
Hommes	5
TOTAL	17

La moyenne d'âge des participants était de 39 ans, avec une nette majorité des personnes ayant entre 41 et 54 ans.

Tranches d'âge	Nombre de personnes	POURCENTAGE
18 - 25 ANS	1	5,9%
26 - 30 ANS	3	17,6%
31 - 35 ANS	1	5,9%
36 - 40 ANS	2	11,8%
41 - 54	10	58,8%
55 et +	-	-
TOTAL	17	100,00%



Faits marquants / réalisations

La Clé (Comprendre, Lire, Ecrire) était une association langroise de formation linguistique créée en 2000 pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de toute personne en difficulté du fait de sa non maîtrise de la langue française.

Elle a cessé de fonctionner au moment du confinement de mars 2020, et n'a pas repris son activité depuis. Cette association, pourtant indispensable et plébiscitée par les habitants et partenaires du Quartier Politique de la Ville, se trouvait en péril, du fait de l'état de santé de sa Présidente, Mme Danner, seule membre de l'association encore active. Mme Danner a sollicité l'AATM pour une reprise de son association fin 2021.

L'AATM, forte de son expérience d'accompagnement linguistique dans l'Aube, s'est positionnée pour reprendre les activités de La Clé. En effet, les valeurs associatives et l'engagement de l'AATM envers le public migrant rejoignent les valeurs jusqu'alors défendues par l'association La Clé.

Mme Danner a adressé en février 2022 un courrier au greffe des associations de Haute-Marne précisant les raisons pour lesquelles une assemblée générale extraordinaire ne pouvait se réunir, et stipulant son accord pour une fusion absorption de la Clé par l'AATM. Ce courrier était contresigné par la trésorière de La Clé, Mme Rafai, sur le conseil de nos interlocuteurs à la ville de Langres et à la DDETSPP de Haute-Marne.

Mme Danner, qui était âgée et qui souffrait de problèmes de santé, est finalement décédée peu de temps après, le 23 février 2022. L'AATM a officiellement repris La Clé fin juin 2022, lors de notre Assemblée générale extraordinaire.

Le second semestre a donc été consacré à relancer cette activité qui était, quand elle fonctionnait encore, un véritable repère pour ses bénéficiaires et les partenaires locaux.

Le local, un appartement Hamaris de type 5 situé dans un bâtiment du quartier Politique de la ville et mis à disposition par la Mairie, a pu être conservé, grâce à une étroite collaboration avec Hamaris et les services municipaux. Etant resté inutilisé depuis plus de deux ans, il a fallu réaliser une remise en état.

Les outils d'apprentissage ont été triés pour se concentrer sur des ateliers sociolinguistiques et non des cours de français langue étrangère. L'association possédait également beaucoup de matériel informatique, dont une partie était obsolète. Le parc informatique a donc également été trié.

Le gros avantage de ce local réside dans le fait qu'il est composé de 5 pièces qui peuvent offrir un espace de travail. Cela permet à la fois de diviser les groupes quand le nombre de bénévoles le permet afin de s'adapter au plus près du niveau des apprenants, mais aussi de proposer des espaces différents, comme une salle informatique et une salle plutôt dédiée à des ateliers de conversation, équipée de banquettes plutôt que de tables.

L'équipe a également dû recruter des bénévoles afin de relancer l'activité. Elle a donc naturellement cherché à se rapprocher des anciens bénévoles de La Clé afin de savoir si certains souhaitaient reprendre leur engagement. C'est ainsi qu'une ancienne bénévole a participé à la reprise de l'activité.

Des affiches et des flyers ont été distribués sur la ville de Langres et ses alentours afin de communiquer sur la reprise des ASL et sur la recherche de bénévoles. Ainsi, 6 nouveaux bénévoles se sont portés volontaires, en plus de l'ancienne bénévole de La Clé. Un temps d'échanges avec les bénévoles du CADA a été organisé en novembre afin de permettre un partage d'expérience.

Les bénévoles qui l'ont souhaité ont réalisé une petite formation sous forme de MOOC intitulée « Accompagner les étrangers primo-arrivants dans leur apprentissage du français », proposée par le CAVILAL – Alliance Française de Vichy, avec le soutien du ministère de l'intérieur. Ainsi, un bénévole a réalisé ce MOOC riche en informations et outils.

Difficultés rencontrées

- La reprise de l'activité a été quelque peu laborieuse, notamment dans le fait de faire coïncider le nombre de bénévoles en fonction du nombre d'apprenants. Les premiers pas se sont faits plutôt sous forme de test, en ajustant l'organisation au gré des besoins, et en concertation avec les bénévoles.

- Le recul sur l'activité n'était pas suffisant en fin d'année 2022 pour faire émerger des constats sur l'engagement des apprenants. L'expérience sur nos autres dispositifs nous a cependant appris que cela peut constituer une difficulté, et il faudra attendre les premiers mois de 2023 pour se pencher sur cette question.

Projets 2023

- Inauguration en début d'année afin de relancer officiellement l'activité
- Stabiliser le fonctionnement, en s'adaptant au gré des inscriptions
- Recruter de nouveaux bénévoles pour proposer d'autres créneaux d'ASL
- Ateliers numériques avec France Services
- Communication plus large auprès des partenaires
- Continuer de mettre en place des réunions d'échanges entre les bénévoles
- Proposer des formations aux bénévoles qui le souhaitent, notamment sur la méthodologie des ASL
- Continuer d'entretenir les relations partenariales
- Recruter une personne en mission de service civique
- Développer les sorties
- Créer un créneau de plus intensif pour les grands débutants qui aurait lieu quatre jours par semaine

La Clé redémarre et un appel aux bénévoles est lancé

ASSOCIATION. L'association La Clé, qui inculquait les rudiments de français aux habitants allophones pour qu'ils se débrouillent au quotidien, risquait de disparaître. Sa fondatrice Maguy Danner avait appelé au secours. Elle a été entendue : l'AATM prend les rênes.

« Maguy Danner m'a presque dit que le flambeau était passé, qu'elle pouvait partir tranquille ». Si la responsable de l'Association pour l'accueil des travailleurs migrants (AATM) Émilie Boulanger est touchée, elle est aussi embarrassée car, à l'époque, la reprise de l'association La Clé est bien envisagée, mais rien n'est encore acté. Émilie Boulanger comprend que la présidente de La Clé, se sentant faiblir, éprouve un sentiment d'urgence à voir sa création lui survivre. La Clé est en effet entrée dans une longue parenthèse depuis le confinement, et Maguy Danner avait fait savoir qu'il fallait qu'elle soit reprise, pour sa part, elle convenait être trop lasse pour la remettre sur les rails (Jhm quotidien du 29 octobre 2021). Sans se priver de distribuer les responsabilités à ce coup d'arrêt. Au point que l'ancien vice-président Marcel Roger avait tenu à apporter sa propre version (Jhm quotidien du 18 novembre 2021), insistant notamment sur la gouvernance solitaire de la fondatrice. Les querelles internes regardent ceux qu'elles ont opposés, Émilie Boulanger veut retenir que « quoi qu'en disaient ses détracteurs, Maguy a fait reconnaître La Clé association d'utilité publique ».



Maguy Danner, la fondatrice de La Clé.



Émilie Boulanger indique que, sur le terrain, il y a des attentes.

« Pour discuter plus sérieusement d'une reprise de La Clé, on s'était rencontrées tout début janvier dernier ». Bientôt, Maguy Danner « remettra tout ce qui concerne l'association » à Émilie Boulanger. Fin février, la présidente s'éteint. Le 30 juin, l'AATM, qui gère le Cada, valide le principe d'une fusion-absorption de La Clé. « Sa vocation restera identique, le plus possible ». C'est,

aux yeux d'Émilie Boulanger, d'autant plus évident qu'entre « les valeurs » de La Clé et celles de l'AATM, une feuille de papier à cigarette ne trouverait pas sa place. Ensuite, « l'esprit » doit également perdurer.

« Il y a des attentes »

« Je garde un souvenir ému de la galette annuelle de La Clé, qui réunissait partenaires et apprenants. C'était un rendez-vous historique ». Pas davantage de changement en pratique : les rendez-vous se tiendront toujours aux Tilleuls, 182, avenue du Général-de-Gaule, dans le même appartement T5 « super bien équipé, avec son matériel informatique et ses multiples ouvrages ». Émilie Boulanger a connu « la grande époque de La Clé », qui rendait sa mise à l'arrêt plus douloureuse. « Sur le terrain, il y a des attentes ». La Ville a besoin de cette association, « elle nous a aussitôt soutenu », ajoute-t-elle. « On devrait d'ailleurs conserver le nom de

La Clé ». « Le nerf de la guerre, ce sont les bénévoles ».

Besoin de « profils variés »

Pour son redémarrage programmé au mois de septembre, l'association en a besoin. « Des profils variés ». Autrement dit, cet appel aux bonnes volontés est loin d'être réservé aux enseignants.

« Il s'agit de mettre en situation des personnes allophones, pas d'enseigner la grammaire ou la syntaxe, ni de donner des cours magistraux ». Qu'est-ce qui peut motiver les candidats ? « Si l'on donne de son temps, on reçoit dans le même temps ». Déjà, « en voyageant sans bouger en côtoyant ce public ». Et si l'on craint de ne pas savoir s'y prendre, on sera aidé.

Le nombre de rendez-vous hebdomadaires dépendra de celui des volontaires qui s'engageront dans La Clé.



F. A.

AATM - LISTE DES SIGLES UTILISÉS COURAMMENT

AATM : Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ACSE : Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (finance ASL et cours de français)

ADA : Allocation Demandeur d'Asile (fusion AMS et ATA avec la réforme de l'asile votée en juillet 2015)

ADPJ : Association Départementale Prévention Jeunesse

AGLS : Aide à la Gestion Locative Sociale

ALS : Allocation de Logement Sociale

AME : Aide Médicale d'Etat

AMS : Allocation Mensuelle de Subsistance (pécule versé par les CADA aux résidents)

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale

ANPAA : Association Nationale Prévention Alcoologie et Addictologie

APP : Analyse de la Pratique Professionnelle

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

ARV : Aide au Retour Volontaire

AS : Assistante Sociale

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASL : Ateliers SocioLinguistiques

ATSA : Accueil Temporaire Service Asile

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BAJ : Bureau d'Aide Juridictionnelle

BOP : Budget Opérationnel de Programme

BPI : Bénéficiaire d'une Protection Internationale

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BSA : Bar Sur Aube

CA : Conseil d'Administration

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES : Centre d'Accueil et d'Évaluation Sociale

CAI : Contrat d'Accueil et d'Intégration de l'OFII qui va être remplacé par le CIR

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation (migrants de Calais)

CASF : Code de l'Action Sociale et des Familles

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCH : Code de la Construction et de l'Habitation

CD : Conseil Départemental

CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit

CESEDA : Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

CIO : Centre/Conseiller d'Information et d'Orientation

CIR : Contrat d'Intégration Républicaine de l'OFII qui remplace le CAI

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergement

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMJ : Conseil Municipal Jeunes

CMA : Conditions Matérielles d'Accueil

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

CNR : Crédits Non Reconductibles

CODES : Comité Départemental d'Education pour la Santé

CPH : Centre Provisoire d'Hébergement

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CSE : Conseil Economique et Social

CST : Carte de Séjour Temporaire

CTAI : Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DDAMS : Direction Départementale des Affaires Médico-Sociales

DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

DNA : Dispositif National d'Accueil

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUD : Document Unique de Délégations

ENC : Etude Nationale des Coûts

EPICURE : Equipe Psychiatrique Intersectorielle de Cure de l'Exclusion

ERE : Equipe de Réussite Educative

ESMS : Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

ETP : Equivalent Temps Plein

FA : Fiche Action

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FLE : Français Langue Etrangère

FP : Fiche procédure/ protocole

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

FTDA : France Terre d'Asile

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

GAP : Groupe d'Analyse des Pratiques

GUDA : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile

HU : Hébergement d'Urgence

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

LCSL : La Chapelle Saint Luc

MNA : Mineur Non accompagné

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

OPC : Offre de Prise en Charge

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PASS : Permanence d'Accès aux Soins

PE : Projet d'Etablissement

PEC : Parcours Emploi Compétences

PEF : Parent d'Enfant Français

PMI : Protection Maternelle et Infantile

POS : Personnes originaires de pays considérés comme surs

PP : Projet Personnalisé

PRADHA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

PRE : Programme de Réussite Educative

REP : Réseau d'Education Prioritaire

RMU : Référé Mesure Utile

RS : Résidence Sociale

SIAE : Structures de l'Insertion par l'Activité Economique

SIAO : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

SPADA : Structure de Premier Accueil du Demandeur d'Asile

TS : Travailleur Social

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique

UPE2A : Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

VAD : Visite à Domicile

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience